

# LITTÉRATURES AU SUD

*Sous la direction de :*  
**Marc Cheymol**

*Préface de* **Bernard Cerquiglini**

*Postface de* **Souleymane Bachir Diagne**

**LITTÉRATURES  
AU SUD**



# LITTÉRATURES AU SUD

Sous la direction de Marc Cheymol

Préface de Bernard Cerquiglini

Textes de :

Marie-Rose Abomo-Maurin,  
Maurice Amuri Mpala-Lutebele,  
Amina Azza Bekkat, Pierre-Marc de Biasi,  
Justin Bisanswa, André-Patient Bokiba, Charles Bonn,  
Virginia Coulon, Nadine Decourt, Papa Samba Diop,  
Patricia Eichel-Lojkine, Jean-Francis Ekoungoun, Pierre Fandio,  
Bertrand Ferrier, Xavier Garnier, Kathleen Gyssels,  
Léon-François Hoffmann, Jean Jonassaint, Dominique Jouve,  
Samia Kassab-Charfi, Abel Kouvouama, Nadra Lajri,  
Emmanuel Matateyou, Bénédicte Mauguière,  
Sylvère Mbondobari Ebamangoye,  
Abdallah Mdarhri Alaoui, Bernard Mouralis,  
Lilian Pestre de Almeida, Marc Quaghebeur,  
Claire Riffard, Elena-Brandusa Steciuc,  
Alfonso de Toro, Patrick Vauday, Khalid Zekri

Postface de Souleymane Bachir Diagne

**AGENCE  
UNIVERSITAIRE  
DE LA FRANCOPHONIE**

**e** **o**  
**a** **c**  
éditions  
des archives  
contemporaines

Copyright © 2009 Éditions des archives contemporaines et en partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF).

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés pour tous pays. Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit (électronique, mécanique, photocopie, enregistrement, quelque système de stockage et de récupération d'information) des pages publiées dans le présent ouvrage faite sans autorisation écrite de l'éditeur, est interdite.

Éditions des archives contemporaines

41, rue Barrault

75013 Paris (France)

Tél.-Fax : +33 (0)1 45 81 56 33

[www.archivescontemporaines.com](http://www.archivescontemporaines.com)

---

ISBN : 978-2-8130-0013-2

Les textes publiés dans ce volume n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. Pour faciliter la lecture, la mise en page a été harmonisée, mais la spécificité de chacun dans le système des titres, le choix des transcriptions, l'emploi de majuscules, la présentation des renvois et des références bibliographiques, etc. a été le plus souvent conservée.

## AVANT-PROPOS

La diffusion de l'information scientifique et technique est un facteur essentiel du développement. Aussi, dès 1988, l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), mandatée par les Sommets francophones pour produire et diffuser livres, revues et cédéroms scientifiques, a créé une collection d'ouvrages en français. Lieu d'expression de la communauté scientifique de langue française, elle vise à instaurer une collaboration entre enseignants et chercheurs francophones en publiant des ouvrages, coédités avec des éditeurs francophones, et largement diffusés dans les pays du Sud grâce à une politique tarifaire adaptée.

La collection se décline en différentes séries :

- *Manuels* : mis à jour régulièrement, ils suivent l'étudiant tout au long de son cursus en incluant les plus récents acquis de la recherche. Cette série didactique est le cœur de la collection ; elle porte sur des domaines d'études intéressant l'ensemble de la communauté scientifique francophone, tout en répondant aux besoins particuliers des pays du Sud ;
- *Savoirs francophones* : cette série accueille les travaux individuels ou collectifs des chercheurs du Nord et du Sud, impliqués dans les différents réseaux thématiques ;
- *Savoir plus universités* : cette série se compose d'ouvrages de synthèse qui font le point sur des sujets scientifiques d'actualité ;
- *Actualité scientifique* : dans cette série sont publiés les actes de colloques et de journées scientifiques organisés par les réseaux thématiques de recherche de l'Agence ;
- *Prospectives francophones* : s'inscrivent dans cette série des ouvrages de réflexion donnant l'éclairage de la Francophonie sur les grandes questions contemporaines ;
- *Dictionnaires* : ouvrages de référence sur le marché éditorial francophone.

La collection de l'Agence universitaire de la Francophonie, en proposant une approche plurielle et singulière de la science, adaptée aux réalités multiples de la Francophonie, contribue à promouvoir la recherche dans l'espace francophone et le plurilinguisme dans la recherche internationale.

Bernard Cerquiglini  
*Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie*



# SOMMAIRE

## PRÉFACE

Bernard Cerquiglini .....	1
---------------------------	---

## DOCUMENT FONDATEUR DU COLLECTIF

« LITTÉRATURES AU SUD » .....	5
-------------------------------	---

## NOUVELLES DIRECTIONS DE LA RECHERCHE EN LITTÉRATURE :

### A. LITTÉRARITÉ ET TRANSDISCIPLINARITÉ

<i>Langue française, langues partenaires et oralité dans les études littéraires francophones</i> Marie-Rose Abomo-Maurin.....	19
<i>D'une critique l'autre : littérature africaine et prisme de la critique</i> Justin Bisanswa.....	27
<i>La recherche francophone au-delà des approches thématiques : de nouvelles orientations méthodologiques</i> Papa Samba Diop .....	37
<i>Littérature, anthropologie et imaginaire dans les littératures du Sud</i> Abel Kouvouama .....	43
<i>Les littératures francophones : une langue, des cultures</i> Nadra Lajri.....	53
<i>Intermédialité, iconotextualité et transferts culturels dans la littérature africaine francophone</i> Sylvère Mbondobari Ebamangoye .....	59
<i>Littératures en Afrique et sciences humaines</i> Bernard Mouralis .....	65
<i>Transareas Studies : vers une recherche « transversale » Interfaces/Passage</i> Alfonso de Toro.....	69
<i>Collectif de chercheurs sur les littératures au Sud</i> Patrick Vauday .....	73

**NOUVELLES DIRECTIONS DE LA RECHERCHE EN LITTÉRATURE :**  
**B. AIRES GÉOGRAPHIQUES ET CORPUS**

<i>Le champ des littératures d'Afrique</i>	
Amina Azza Bekkat .....	79
<i>Le français et les langues partenaires : les enjeux de l'édition bilingue</i>	
André-Patient Bokiba .....	83
<i>Les cultures francophones du Sud à l'université : quel(s) corpus pour quelle(s) littérature(s) ?</i>	
Pierre Fandio.....	89
<i>Perspectives géocritiques sur les littératures francophones</i>	
Xavier Garnier .....	97
<i>Pour un axe de recherches Maghreb-Caraïbes</i>	
Samia Kassab-Charfi.....	101
<i>Du développement de la recherche dans les littératures, langues et cultures nationales en francophonie</i>	
Emmanuel Matateyou .....	105
<i>L'axe américain et les littératures francophones</i>	
Lilian Pestre de Almeida.....	113
<i>Pour un axe de recherches Europe centrale et de l'Est – Maghreb</i>	
Elena-Brandusa Steiciuc.....	121
<i>Dynamiques littéraires au Maghreb : Quelques axes de recherche</i>	
Khalid Zekri.....	127

**BASES DE DONNÉES LITTÉRAIRES ET TEXTUELLES**

<i>Littérature critique francophone de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien (CRITAOI) : une expérience de recherche, des perspectives d'intégration dans le collectif de chercheurs sur les littératures au Sud</i>	
Maurice Amuri Mpala-Lutebele .....	135
<i>Le programme LIMAG (Littératures du Maghreb)</i>	
Charles Bonn.....	141
<i>LITAF à l'heure des bilans</i>	
Virginia Coulon.....	147

## SAUVEGARDE, VALORISATION ET EXPLOITATION DU MANUSCRIT FRANCOPHONE

<i>Le projet de l'équipe « Manuscrit francophone » de l'ITEM</i>	
Pierre-Marc de Biasi.....	159
<i>Un exemple de valorisation des manuscrits francophones : « sauvegarde et valorisation des manuscrits malgaches »</i>	
Claire Riffard .....	163
<i>Ahmadou Kourouma par ses manuscrits de travail : propositions pour une génétique ouverte</i>	
Jean-Francis Ekoungoun .....	167
<i>Entre francophilie et créolophilie</i>	
Kathleen Gyssels .....	183
<i>Sauvegarde des documents haïtiens</i>	
Léon-François Hoffmann .....	193
<i>Pour un projet de sauvegarde et d'édition critique d'œuvres haïtiennes</i>	
Jean Jonassaint.....	197
<i>Réflexion autour des enjeux critiques des littératures indianocéaniques</i>	
Bénédicte Mauguière.....	209
<i>Le manuscrit francophone dans les Amériques</i>	
Lilian Pestre de Almeida.....	213
<i>Des Archives pour le futur</i>	
Marc Quaghebeur .....	215

## LITTÉRATURES D'ENFANCE ET DE JEUNESSE

<i>Les littératures orales : espaces de rencontres et de circulations francophones</i>	
Nadine Decourt .....	223
<i>La logique du conte</i>	
Patricia Eichel-Lojkine.....	229
<i>La prise en conte du jeune lecteur : réflexions et éléments méthodologiques pour une recherche à venir</i>	
Bertrand Ferrier .....	233
<i>Littérature de la Nouvelle-Calédonie</i>	
Dominique Jouve .....	239

*Nouvelles perspectives de la recherche en littérature d'enfance et de jeunesse dans le cadre du rapprochement entre le Nord et le Sud*

Abdallah Mdarhri Alaoui ..... 243

*POSTFACE*

Souleymane Bachir Diagne ..... 251

# PRÉFACE

---

**Bernard Cerquiglini**

*Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie*

Jouez hautbois, résonnez musettes ; sonnez marimbas et gorongs, koras et balafons ! L'objet littéraire et son étude fêtent leur retour en francophonie. Trop longtemps, l'AUF les avait laissés de côté ; elle avait, il faut le dire, quelques circonstances atténuantes. Conçue à sa naissance comme une réponse aux inégalités de développement, elle se devait de privilégier les orientations scientifiques conduisant les jeunes des pays du Sud à acquérir et valoriser des compétences égales à ceux des pays du Nord, dans les domaines professionnels les plus nécessaires à des pays émergents. Il fallait de bons ingénieurs, de grands juristes, d'éminents physiciens, des médecins formés au plus haut niveau.

À l'égard de tous ces défis, la littérature semblait un luxe. L'expérience du premier recteur le conduisit d'ailleurs à privilégier les filières techniques et scientifiques, et à parier sur les nouvelles technologies. Ma prédécesseure immédiate, bien que très éminente littéraire, développa légitimement ce secteur, essentiel pour la mutualisation et l'accès partagé aux savoirs. Pourtant, depuis une dizaine d'années, des chercheurs de pays du Sud demandaient que la littérature, tout aussi essentielle à leurs yeux que les sciences et les techniques, fût prise en considération par l'Agence universitaire de la Francophonie. Les sciences sociales apparaissaient partout comme des vecteurs de réflexion, d'épanouissement individuel et collectif. L'attente était telle que de nouveaux réseaux virent le jour au tournant du millénaire. Mais ils abordaient la question littéraire de biais, sous l'angle des livres d'enfance, de la pédagogie, de l'accès aux références bibliographiques. Il semblait difficile de faire émerger une vision globale de la critique en littérature : les impératifs du développement durable semblaient exclure une discipline désormais perçue comme élitiste ou marginale ; le monde mondialisé ne retient en outre des littératures du Sud que quelques figures le plus souvent éditées par des maisons d'éditions du Nord. Et pourtant, avec les sciences sociales, la littérature et sa critique universitaire ont pris une place décisive dans le développement social et culturel des pays de la francophonie.

Au prix des pires difficultés, de jeunes écrivains se font entendre, dans des langues locales ou dans un français qui n'est pas toujours celui de l'Académie française. Si leur notoriété ne franchit guère les frontières de leur pays, ils apportent une vision

singulière, novatrice et souvent fort inventive du réel qui les entoure et du monde qu'ils regardent ou qu'ils imaginent. Leurs langues méritent tous les soins de ceux, dont nous sommes, qui veulent que le français reste une langue riche de sa pluralité multiforme.

C'est pourquoi le programme « Langue française, diversité culturelle et linguistique », avec mon appui, a engagé une réflexion de fond pour redéfinir son périmètre et donner à la vie littéraire des pays francophones, au regard critique que portent les universitaires sur les œuvres et sur les auteurs, et au rôle de la littérature dans la formation du citoyen, la place qui leur revient aux côtés des études sur les langues, les cultures et la didactique. Il n'était que temps. Comme on le verra dans l'ouvrage que publie Marc Cheymol, directeur du programme « Langue française, diversité culturelle et linguistique », l'Agence a retrouvé là sa vigueur créative : c'est l'extraordinaire diversité et la représentativité des regards portés sur l'objet littéraire qui caractérise surtout le recueil qu'on va lire.

Au-delà du contenu littéraire ou artistique des œuvres abordées et de la portée scientifique des articles qui sont présentés, c'est cette diversité même qui fait sens. Il y a d'abord dans cet ouvrage une remarquable variété de ton, depuis l'essai érudit nourri de références multiples jusqu'aux interventions plus spontanées et allusives, ou lapidaires ; des textes très écrits, rédigés avec soin, côtoient la transcription d'improvisations orales. La diversité se trouve aussi dans l'origine géographique des auteurs, couvrant un large spectre de continents, de cultures, de situations de francophonie. Enfin, dans un troisième sens, elle vient de la pluridisciplinarité ou de la transdisciplinarité, qui constituent l'un des objectifs stratégiques que j'ai voulu donner à cette Agence. Elles trouvent ici un terrain de choix, car tel est le paradoxe de la pratique littéraire : c'est en allant chercher ses outils et ses références en dehors de son champ propre qu'elle saisit le mieux sa spécificité. En somme, tout se passe comme si la littérature était trop sérieuse pour être laissée seulement aux littéraires. Tous la méritent ; chacun en a besoin.

Ce luxe de diversités interdit toute hiérarchisation, tout ordonnancement à partir d'un centre ou d'un premier de la classe. Ainsi, on ne s'étonnera pas que les textes de ce recueil soient présentés, dans chaque partie, par ordre alphabétique des noms de leurs auteurs. Tout autre classement aurait mis en valeur certains éclairages, certaines régions, certaines optiques disciplinaires, certains principes idéologiques.

Ce livre, issu de la réunion fondatrice d'un collectif de chercheurs sur les littératures au Sud, n'est pas un panorama d'ensemble sur les littératures francophones, ni même un recueil d'études critiques sur les littératures au Sud, pas davantage un manuel : il n'aurait ni l'exhaustivité, ni la cohésion, ni la cohérence méthodologique nécessaires. C'est en revanche un ouvrage programmatique, à la fois institutionnel et scientifique : il balise la recherche sur les littératures, en francophonie et dans le monde, pour lui ouvrir des perspectives sans limiter son champ d'action.

Les activités du collectif se regroupent ainsi autour de pôles et de problématiques qui dessinent, plus qu'une classification en disciplines héritée des naturalistes du XVIII<sup>e</sup> siècle, des domaines disciplinaires en mouvement, sous forme de réseaux conceptuels ou de carte dynamique des disciplines. Une nouvelle vision de la science amène à traiter les problématiques de manière disciplinaire, pluridisciplinaire, interdisciplinaire ou transdisciplinaire selon les ressources, les besoins ou les demandes.

Les chefs d'État de la Francophonie, réunis au Sommet de la Francophonie de Québec, en octobre 2008, ont défini les orientations politiques dans lesquelles s'inscrivent nos activités scientifiques. Pour la première fois, ils ont adopté une résolution sur la langue française et proposé de signer, en fonction de leurs besoins et des demandes, un pacte linguistique. Le collectif sur les littératures au Sud apporte une des réponses scientifiques à ce double défi : valoriser le patrimoine culturel en langue française et participer au développement des pays qui la partagent.



---

# DOCUMENT FONDATEUR DU COLLECTIF « LITTÉRATURES AU SUD »

---

*29-30 juin 2009*

Les experts, chercheurs et enseignants chercheurs réunis les 29 et 30 juin 2009 dans l'implantation parisienne de l'Agence universitaire de la Francophonie proposent de constituer un collectif de chercheurs francophones sur les littératures au Sud.

Au cours de deux journées de travail qui ont associé l'administration du programme « Langue française, diversité culturelle et linguistique », et dont les actes seront publiés sous la forme d'un ouvrage de référence, en français, pour la recherche dans le domaine, ils ont défini des orientations et des priorités de la recherche. Ils ont contribué à préciser le mode de fonctionnement du collectif, les procédures de lancement et de sélection des appels à projets et de suivi scientifique des actions. Ils se sont mis d'accord sur les réponses que doivent recevoir les sollicitations et les commandes d'expertise ou de formation (actions d'intervention) et leur suivi.

## CONTEXTES

Dans la perspective de la préparation de la programmation quadriennale 2010-2013 de l'Agence universitaire de la Francophonie, plusieurs groupes de travail du Conseil scientifique ont encouragé les directions de programmes de l'AUF à proposer un réaménagement des outils au service de la communauté scientifique pour stimuler une implication élargie des chercheurs autour de projets. Ces actions se développeront autour de problématiques scientifiques définies à partir des problématiques politiques posées par les sommets dans le cadre décennal de la Francophonie. Suite à la déclaration sur la langue française faite par le dernier sommet (Québec, 2008), les littératures francophones du Sud peuvent être considérées à la fois comme l'expression et comme le moteur de la diversité culturelle et linguistique dans le développement. Ainsi, on entend par « littératures francophones » celles qui sont écrites en français, le patrimoine qu'ont en partage les pays qui se rencontrent lors des sommets de la Francophonie et plus généralement toutes les cultures qui s'expriment dans cette langue.

Le collectif souligne l'importance de la recherche en littérature, victime d'une double mise à l'écart. Souvent considérées comme inutiles et sans débouchés, les études littéraires souffrent d'un déficit d'image qui entraîne la dégradation des départements de français dans la plupart des pays, la chute de leurs effectifs et même leur fermeture progressive. Cette situation aboutit à l'isolement des étudiants et des chercheurs qui choisissent de s'orienter dans cette voie. Au manque de documentation et aux difficultés qu'ils rencontrent pour trouver l'encadrement scientifique nécessaire, s'ajoute la répartition inégale des moyens entre les disciplines scientifiques, administratives ou de gestion, et les études linguistiques, littéraires et culturelles. Dans les universités du Sud, des Caraïbes, d'Afrique, du Maghreb et de l'océan Indien, cette disparité diminue les motivations des chercheurs dans le domaine des études littéraires et contribue à étouffer la recherche.

Face à cette situation, le collectif réaffirme la nécessité de la littérature comme un des enjeux de la formation de l'individu, de l'éducation et du développement. Non seulement elle a « un rôle aigu et précieux » à jouer dans la mondialisation en cours, celui d'une « mise en relation » qui nous permet de dire qu'elle est « un réel apprentissage du monde » (É. Glissant) mais elle débouche aussi sur des formations utiles dans les nouveaux métiers de la culture, de l'édition et des médias.

Au moment où d'aucuns affirment l'inutilité des études littéraires, où l'on assiste à une désaffection constante des étudiants dans nos facultés de lettres et dans les équipes de recherche, le projet du collectif vise à redorer le blason de l'enseignement des études littéraires. Ce n'est pas à tort qu'on a parlé autrefois des « Humanités », c'est-à-dire des disciplines qui rendent plus humains. Cette approche plus humaine des lettres s'enrichit de nombreuses expériences, car l'enseignement des littératures et la recherche dont elles font l'objet s'inscrivent dans un échange permanent d'expériences des écrivains et des cultures.

C'est le dialogue des hommes à travers l'espace et le temps, dont la langue française est l'un des vecteurs majeurs, qui permet l'éclosion d'un message.

## **COMPOSITION DU COLLECTIF**

La liste des membres fondateurs, participants de la réunion et signataires du présent document, se trouve en annexe. Le collectif intègre en son sein les activités des anciens réseaux « Critique de la littérature de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien » (CRITAOI) et « Littératures d'enfance » (LDE), dont les comités sont parvenus au terme de leur mandat. Seront invités à faire partie du collectif et à participer ainsi à ses actions de recherche en réseau et à ses actions d'intervention, les membres de la communauté scientifique inscrits dans le répertoire général de l'AUF qui en éprouveront le besoin et l'intérêt, pourvu qu'ils en fassent la

demande, l'adhésion au collectif reposant sur une démarche volontaire. À cet effet, le texte de la présente déclaration sera largement diffusé dans la communauté scientifique. Les membres du collectif s'engagent à s'inscrire dans le répertoire<sup>1</sup> en complétant leur fiche, en indiquant leurs axes de recherches personnels sous forme de mots-clés dans la rubrique « Domaine d'expertise et thèmes de recherche », et en sollicitant leur adhésion au collectif « Littératures au Sud<sup>2</sup> ».

## **OBJECTIFS**

Le collectif se donne pour objectifs :

- de promouvoir et développer la recherche en français à l'échelle intrarégionale et interrégionale sur les littératures, en priorité dans les universités du Sud ;
- de susciter et d'encadrer la recherche sur ces littératures, de soutenir les formations à la recherche dans les universités, de créer des liens avec des équipes de recherche, des filières ou départements universitaires de français ;
- de créer une dynamique scientifique entre les chercheurs du domaine.

## **ORIENTATIONS**

Les travaux s'articuleront autour de quatre axes principaux, tant pour tenir compte de l'évolution récente des lectures du champ littéraire francophone, que pour examiner en quoi la dynamique d'émergence dans laquelle s'inscrivent souvent les littératures au Sud – francophones ou non – permet de réévaluer le concept même de littérarité, y compris dans sa dimension politique.

Dans cette optique une liste non limitative de thèmes et de perspectives sont proposés, autour desquels pourront s'articuler divers types d'actions :

- des actions de production de recherche – recherche appliquée ou recherche-action – en réseau sur un, deux ou trois ans ;
- des actions d'intervention du programme « Langue française, diversité culturelle et linguistique » : diffusion de résultats de recherches ou de travaux en cours : colloque, publication collective, base de données, etc. ;
- des actions d'intervention – d'expertise ou de formation à la recherche – à la demande de partenaires extérieurs.

---

1. [Internet] : <<http://www.chercheurs.auf.org>>.

2. Site Internet du collectif « Littératures au Sud » : <<http://www.llcd.auf.org>>.

## 1. Nouvelles directions de la recherche en littérature

Cet axe examinera les littératures francophones en relation avec d'autres textes et en corrélation avec d'autres disciplines (savoirs) et sphères d'activités culturelles, francophones ou non. Les littératures font ressortir un sujet, un monde, un langage – instances entre lesquelles se produisent une circulation, des médiations, mais aussi des tensions et parfois des blocages. Au plus près des textes et de leur mise en dialogue, il s'agira de retrouver l'énergie et la force d'invention des littératures francophones du Sud, dans le rapport si complexe qu'ils entretiennent avec l'Histoire. Ainsi sera analysée et explicitée la « modernité » de ces littératures, si l'on entend par ce terme baudelairien ce qui désigne et canalise cet échange, cette conversion, cette dynamique parfois contradictoire. Cet axe permettra également de réévaluer certains acquis théoriques dans le domaine et d'analyser le rôle de la littérature dans les sociétés du Sud.

Cet axe ouvre ainsi le champ de la recherche aux littératures au Sud, écrites en français ou dans les autres langues en contact avec le français, aux littératures francophones en milieu minoritaire, à la traduction, au patrimoine immatériel autant qu'au patrimoine matériel, à la réécriture littéraire de l'oralité, aux littératures orales, aux domaines autres que la littérature (anthropologie, arts, philosophie, géographie, histoire, linguistique), aux recherches transculturelles, à la transmédialité, aux études de réception, aux métissages culturels et à l'hybridité. Il vise à casser les clivages disciplinaires et géographiques, à éviter le cloisonnement des chercheurs dans la représentation d'un espace territorialisé et dans certaines notions communément admises qui ont force de concepts. Il s'agira de susciter des travaux solidaires dans des territoires moins souvent considérés comme relevant des « Suds » (Amérique latine, Acadie, Louisiane, par exemple), de redéfinir – voire remettre en question – des catégories comme celles de « littérature francophone », « littérature-monde », « études postcoloniales », « centre et périphérie », « langue dominante/langues dominées », « entre-deux », etc., et de prendre en compte le profond renouvellement des perspectives critiques opéré depuis quelques années dans notre domaine.

Dans cette optique le collectif propose une liste non limitative de thèmes et de perspectives, autour desquels pourront s'articuler divers types de projets : recherche en équipe sur deux ou trois ans, colloque, publication collective, base de données, etc.

- **Pourquoi « Littératures au Sud », et non Littératures du Sud ?** La formulation proposée permet d'associer aux littératures issues des « Suds » – souvent anciennement colonisés – des écritures du Nord qui y ont trouvé le décentrement nécessaire pour leur acte créatif. En même temps elle met en question la réduction de ces littératures au « national », à l'identitaire, trop longtemps opérée dans un contexte de décolonisation qui la justifiait, dans les années soixante, mais paraît aujourd'hui de plus en plus datée. Des travaux

pourront faire, à travers les textes, l'historique de ce lien des littératures au Sud avec l'affirmation identitaire, mais aussi montrer les limites de cette réduction au territoire. Le décentrement que suppose la formulation permet de montrer la complexité identitaire de notre postmodernité et de souligner la fonction irremplaçable de la littérature, qui est de trouver les mots pour ce non-[encore-]dit.

- ***Bilan des débats récents autour des concepts de théorie postcoloniale, de littérature-monde, d'hybridité, de modernité, de postmodernité, etc.*** La francophonie littéraire a-t-elle déjà ses clichés ? Si les études culturelles et postcoloniales se sont révélées utiles pour la mise en valeur et l'approche des domaines littéraires au Sud, leur articulation aux études francophones a parfois été contestable. Le malentendu est lié à l'établissement arbitraire, chez quelques chercheurs, d'un certain nombre d'oppositions binaires comme « dominants/dominés », « centre/périphérie », ou de concepts efficaces, mais qui restent à repenser, comme « tiers-espace », « entre-deux », « hybridité », et bien d'autres. Il s'agira de réexaminer ces concepts et de les articuler avec celui de « francophonie », ou de « postcolonial ».
- ***Littératures au Sud, Francophonie, et Paroles déplacées.*** Le décentrement des littératures au Sud et la réflexion sur le concept de Francophonie permettent la réévaluation de nos identités, bien plus complexes que ne le supposait l'affirmation du national dans la décolonisation des années soixante, mais aussi et surtout des définitions consacrées de ce qu'est le littéraire. D'un espace à l'autre s'opère une migration des formes et des modèles littéraires qui s'y transforment, qui y rencontrent d'autres modèles, insoupçonnés, qui s'y fécondent mutuellement, mais y mettent aussi en cause le concept de littérarité.
- ***Littératures au Sud et espaces.*** Plus que d'autres, les littératures au Sud ont émergé dans une dynamique d'affirmation de leur espace d'énonciation, souvent revendiqué comme identitaire. Cet espace sera considéré en partie comme thème ou contenu, mais aussi réservoir de figures d'écritures. L'espace d'énonciation est souvent producteur de sens et de formes par son absence, par son éloignement, par son décentrement, et la dynamique engendrée de ce fait. Il s'agira de faire parler les lieux, mais également de déconstruire les cartographies. Et pour cette double entreprise une collaboration pluridisciplinaire, particulièrement avec des géographes, sans être obligatoire, pourra s'avérer utile.
- ***Littératures au Sud et comparatisme littéraire.*** Cet axe pourra décrire les ressemblances et les divergences entre grandes « aires » des littératures au Sud. Des comparaisons Afrique du Nord/Afrique subsaharienne, Maghreb/Antilles, Maghreb/Machrek ou d'autres, sont suggérées tant pour dégager des ressemblances ou différences thématiques entre les textes, que pour y retrouver des concepts comme celui de créolisation ou de Tout-Monde, dont

l'efficacité peut être utile pour décrire les littératures au Sud, mais aussi d'autres littératures plus consacrées. On développera éventuellement, dans un même espace, des comparaisons entre littératures de langues différentes.

## **2. Bases de données littéraires et textuelles**

La complexité des savoirs et l'exigence de répondre aux questions posées par la diffusion mondiale du savoir imposent aujourd'hui de mettre les technologies de l'information et de la communication au service de nos activités pour l'échange et le traitement des données, mais aussi d'organiser celles-ci de manière à donner des fondements théoriques solides et des supports d'application opérationnels variés aux travaux de recherche. Le développement de bases littéraires et textuelles, dans lequel l'AUF a joué un rôle de pionnier, est devenu une nécessité incontournable et l'objet d'une forte concurrence. Les actions entreprises dans le cadre des réseaux « Critique de la littérature de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien » (CRITAOI) et « Littératures d'enfance » (LDE), ainsi que les bases de données des littératures maghrébines (LIMAG) et africaines (LITAF) devront être renouvelées, poursuivies et harmonisées afin d'atteindre un niveau et une compétitivité adaptés aux exigences modernes. D'autres bases de données pourront être développées, en s'appuyant sur l'expérience acquise par les premières. On peut envisager par exemple que la structure de la base LIMAG et de ses tables soit utilisée pour une autre aire géographique des « Suds » et, à terme, la fusion de ces différentes bases de données en une seule.

Pour le renouvellement et la mise à jour des bases actuelles comme pour la création de nouvelles, le collectif sur les « Littératures au Sud » pourra s'appuyer sur un autre collectif de l'AUF, qui intègre des spécialistes d'informatique appliquée à la littérature et à la linguistique. À cet égard, l'AUF a créé un collectif sur « Les bases de données littéraires et textuelles » que les chercheurs et enseignants-chercheurs membres du collectif sur les « Littératures au Sud » peuvent rejoindre s'ils le souhaitent<sup>3</sup>.

## **3. Sauvegarde, valorisation et exploitation du manuscrit francophone**

Ce troisième axe vise l'édition de référence de grands textes de la littérature en français, l'organisation d'actions de formation à la sauvegarde et à l'exploitation scientifique et éditoriale des manuscrits, et la création d'un dispositif de sauvegarde pour les fonds manuscrits inédits de l'immense patrimoine francophone. En partenariat avec l'Institut des textes et manuscrits du CNRS (ITEM), UMR du Centre national de la recherche scientifique français et les

---

3. Site Internet provisoire du collectif de chercheurs francophones sur les bases de données littéraires et linguistiques : <<http://www.lettre-reseaux-langues-cultures.auf.org/spip.php ?article213>>.

Archives et musée de la Littérature de Belgique (AML), un projet en cours envisage de contribuer à l'organisation d'une grande bibliothèque multipolaire de dépôt francophone permettant de conserver les manuscrits dans les pays dont ils forment le patrimoine. Il promeut par ailleurs la mise en place d'une bibliothèque numérique mondiale en ligne pour rendre les manuscrits francophones disponibles à la recherche partout dans le monde. Des liens vers ces textes seront alors établis dans les bases de données qui les signalent.

#### 4. Littératures d'enfance et de jeunesse

Les littératures d'enfance et de jeunesse, longtemps négligées dans l'enseignement et la recherche universitaires, ouvrent de plus en plus clairement à des recherches qui vont bien au-delà du domaine de la littérature et à des formations utiles aux métiers du futur : création des supports nouveaux de l'éducation et de la culture, métiers du livre et du multimédia, communication, publicité. Elles concernent l'avenir de la société dans ses rapports à la mondialisation. Dans les pays développés, la vente du livre pour l'enfance et la jeunesse représente plus de 15 % de l'ensemble du marché du livre et est en augmentation régulière, sans parler des succès économiques et commerciaux sans précédent des produits dérivés destinés aux enfants (objets ludiques, espaces de divertissement, jeux vidéos, vêtements). La littérature de jeunesse dépasse les frontières où on a essayé de la fixer : certaines œuvres pour adultes n'ont connu de véritable audience internationale qu'à la suite de l'intérêt qu'elles ont suscité auprès de la jeunesse (*Le Seigneur des anneaux*, *Harry Potter*, etc.). C'est dire que la culture pour l'enfance et la jeunesse est dans le monde actuel un enjeu essentiel, non seulement culturel et ludique mais aussi socio-économique, psychologique et civilisationnel.

Dans une perspective comparatiste, cette problématique de recherche associe les disciplines liées au livre, au multimédia, analysant des œuvres faisant appel aussi bien au texte qu'à l'image et au son (parole, musique). Une de ses ambitions est de solliciter, avec pour fil conducteur les objets culturels de l'enfance, une large interdisciplinarité faisant appel à des spécialistes de multiples domaines : sociolinguistes, historiens du livre, économistes, chercheurs dans le domaine de l'image, anthropologues, sociologues, psychanalystes, spécialistes du domaine des cultures et civilisations, des sciences de l'éducation et de la pédagogie.

Les chantiers à ouvrir dans le cadre de ce projet pourraient concerner entre autres :

- *le conte, les littératures orales, la néo-oralité, l'oralité contemporaine au Sud, la réécriture littéraire de l'oralité ;*
- *les territoires de l'imaginaire des enfants victimes de situations extrêmes, malheureusement très nombreux dans les Suds : enrôlés dans les guerres tribales, vivant dans des camps de réfugiés, confrontés au génocide ou au nettoyage ethnique... Comment décrire leur imaginaire déconstruit ?*

Comment participer à sa reconstruction ? Quel rôle peut jouer la littérature ?

- *les mutations qui s'opèrent dans l'écriture* (aussi bien des textes destinés au jeune public que de ceux qu'il élabore lui-même) au contact du patrimoine oral, mais aussi des écrits nouveaux auxquels il est de plus en plus habitué : ceux des textes dans l'Internet, les « chats », SMS, spots publicitaires, etc. ;
- *les processus et l'impact des littératures* perçues par le jeune lecteur, tant celles de langues maternelles que celles de langue française transmises par la fréquentation de l'école (du point de vue de la réception, peu explorée dans ce domaine, et à la lumière des différentes disciplines signalées) ;
- *la réalisation d'outils pratiques* qui manquent encore plus dans la littérature d'enfance et de jeunesse que dans la littérature générale : dictionnaire des œuvres, anthologie, base de données thématiques, revues, sites spécifiques de recherche...

## MEMBRES FONDATEURS DU COLLECTIF « LITTÉRATURES AU SUD »

Marie-Rose ABOMO-MAURIN, chargée de cours (université d'Orléans, France)

Zineb ALI-BENALI, responsable de l'axe « Francophonies » - ER « Littérature et histoire » (université Vincennes – Saint-Denis – Paris-VIII, France)

Maurice AMURI MPALA-LUTEBELE (université de Lubumbashi, République démocratique du Congo)

Albert James ARNOLD, Professor of French Emeritus (University of Virginia, USA)

Amina AZZA BEKKAT, professeur de littérature comparée et de littératures francophones (université de Blida, Algérie)

Pierre-Marc de BIASI, directeur de l'Institut des textes et manuscrits modernes – ITEM (UMR 8132 – CNRS, France)

Justin K. BISANSWA, professeur titulaire de la Chaire de recherche du Canada en littératures africaines et Francophonie, chercheur au CELAT (université Laval, Québec, Canada)

André-Patient BOKIBA, professeur des universités, coordonnateur de la formation doctorale « Espaces littéraires, linguistiques et culturels » – ELLIC (université Marien-Ngouabi, Brazzaville, Congo)

Charles BONN, professeur émérite (université Lumière – Lyon-II, France)

Virginia COULON, maître de conférences, retraitée (université Montesquieu – Bordeaux-IV), associée au Centre d'études d'Afrique noire de Bordeaux (CEAN) et au Centre d'étude linguistique et littérature francophone et africaine (CELFA – université Michel-de-Montaigne – Bordeaux-III, France)

Kouamé Honoré DAGO (université de Bouaké, Côte-d'Ivoire)

Nadine DECOURT, maître de conférences HDR, Littérature comparée et anthropologie (université Claude-Bernard, Lyon-I), chercheur au Centre de recherches et d'études anthropologiques (CREA – EA 3081 – université Lumière – Lyon-II, France)

Papa Samba DIOP, professeur de littératures francophones (université Paris-Est – Créteil, France)

Patricia EICHEL-LOJKINE, professeur de lettres (université du Maine, Le Mans, France)

Jean-François EKOUNGOUN, docteur en Sorbonne – Paris-III (université de Bouaké, Côte-d’Ivoire) et chercheur associé (ITEM-CNRS)

Pierre FANDIO, littérature comparée et africaine, études françaises, directeur du Groupe de recherche sur l’imaginaire de l’Afrique et de la diaspora (université de Buea, Cameroun)

Bertrand FERRIER, maître de conférences associé (université du Maine, Le Mans, France)

Hafid GAFAITI, Andrew Mellon Distinguished Professor, Horn Professor of French and Francophone Studies, CMLL Department (Texas Tech University, USA)

Xavier GARNIER, professeur de littérature (université Paris-III, France)

Kathleen GYSSELS (université d’Anvers, Belgique)

Léon-François HOFFMANN (Princeton University, USA)

Jean JONASSAINT (Syracuse University, USA)

Samia KASSAB-CHARFI, professeur - département de français, faculté des sciences humaines et sociales (université de Tunis, Tunisie)

Abel KOUVOUAMA, professeur des universités (université de Pau et des pays de l’Adour, laboratoire « Identités, territoires, expressions, mobilités » – ITEM (E.A. 3002, France)

Nadra LAJRI, département de français, faculté des lettres et des sciences humaines (université de Sousse, Tunisie)

Emmanuel MATATEYOU, directeur adjoint, École normale supérieure (université de Yaoundé-I, Cameroun)

Martine MATHIEU-JOB (université Michel-de-Montaigne – Bordeaux-III, France)

Bénédicte MAUGUIERE, Professor, Francophone Studies, directrice, Conseil international d’études francophones – CIEF, Vice-President for Asia-Pacific and the Americas, Association internationale des études québécoises – AIEQ (Colby College, USA)

Sylvère MBONDOBARI EBAMANGOYE, Alexander v. Humboldt Fellow, Lehrstuhl für Romanische Kulturwissenschaft und Interkulturelle Kommunikation (Universität des Saarlandes, Allemagne)

Abdallah MDARHRI ALAOUI (université Mohammed-V, Rabat, Maroc)

Bernard MOURALIS, professeur émérite (université de Cergy-Pontoise, France)

Brigitte OUVRY-VIAL (université du Maine, Le Mans, France)

Lilian PESTRE DE ALMEIDA (Universidade Federal Fluminense, Rio de Janeiro, Brésil)

Marc QUAGHEBEUR, directeur, Archives et musée de la Littérature, (Bruxelles, Belgique)

Claire RIFFARD (université Joseph-Fourier, Grenoble ; chercheur associé, Institut des textes et manuscrits modernes – ITEM-CNRS, France)

Elena-Brandusa STEICIUC (université Stefan-cel-Mare, Suceava, Roumanie)

Alfonso de TORO, directeur du Centre de recherches francophones – CRFL (université de Leipzig, Allemagne)

Patrick VAUDAY, coordonnateur « Diversité des expressions culturelles et artistiques, et mondialisations » (université Paris – Dauphine, France)

Khalid ZEKRI, directeur de l'équipe de recherche sur les études culturelles, faculté des lettres (université Moulay-Ismaïl, Meknès, Maroc)



NOUVELLES  
DIRECTIONS  
DE LA RECHERCHE  
EN LITTÉRATURE :

*A. LITTÉRARITÉ ET  
TRANSDISCIPLINARITÉ*

---



# LANGUE FRANÇAISE, LANGUES PARTENAIRES ET ORALITÉ DANS LES ÉTUDES LITTÉRAIRES FRANCOPHONES

---

**Marie-Rose Abomo-Maurin**

*Université d'Orléans (France)*

Mon propos s'inscrit dans la proposition d'une nouvelle approche des littératures au Sud. Si la langue française à travers laquelle s'expriment de nombreux écrivains, hommes et femmes de lettres africains, est avant le moyen dont dispose notre communauté, celle d'anciennes colonies ou d'états sous tutelle française, pour communiquer en Afrique, celle-ci suppose également des moyens et outils qui varient d'une région à l'autre.

Les langues dites partenaires correspondent quant à elles à l'ensemble des langues régionales, transfrontalières à l'instar du peul, du lingala, locales, selon des groupes plus ou moins vastes, à l'échelle de pays, de régions naturelles. Elles sont à la fois véhiculaires et vernaculaires et autant d'outils d'une expression culturelle, culturelle, politique ou sociale. Expression d'une culture, d'un savoir-faire et d'un savoir-dire, ces langues rendent compte de pratiques ancestrales que leur disparition hypothèquerait gravement. Cette tradition, dans le sens d'habitude, à son tour compte un ensemble de procédés langagiers, selon les circonstances, suivant que l'on se trouve dans un cadre qui exige une certaine religiosité ou non. Si la parole proférée est restée l'essence de la culture ancestrale, on ne peut nier cependant les autres manifestations du langage humain à travers les signes, les symboles, les dessins, la parure et autres.

Le problème que me pose la critique littéraire en ce qui concerne les littératures subsahariennes de langue française est le cloisonnement chronique entre littérature orale/oralité, d'une part, et littérature écrite et études en langue française, d'autre part. Imposée par les pionniers des investigations de cette littérature et de la critique, cette dichotomie répondait sans doute, à un moment de l'histoire, à un besoin, celui de montrer la supériorité de l'écriture sur l'oralité, telle qu'elle était alors définie, c'est-à-dire surtout comme objet d'étude des ethno-anthropologues. Mais c'était oublier que le Ferdinand Oyono qui écrit *Une vie de boy* dans un français classique des plus purs est également celui-là même qui traduit sa langue maternelle, le forj – entendons langue partenaire –, en français dans *Ta gourmandise*

*nous perdra* (Oyono, 1956, p. 17). Mais s'étonner par la suite que les écrivains africains introduisent des « africanités » – j'ai envie de plagier Sony Labou Tansi et dire « des tropicalités » – dans leurs textes, c'est tout simplement refuser de voir que tout écrivain issu d'une colonie naît bilingue. Alors que la caractérisation qualificative de certains titres d'ouvrages, à travers les adjectifs « nègre<sup>1</sup> », « négro-africaine<sup>2</sup> », suggérait la prise en compte de la totalité de ces littératures du Sud dont on établissait l'histoire, force est de constater, après la lecture des dits ouvrages, que les genres de la littérature orale sont sabordés.

Dans un de ses articles, « Littératures africaines, oral, savoir », Bernard Mouralis<sup>3</sup> retrace l'historique des « littératures africaines produites dans les langues européennes ». S'il met en évidence la volonté des Africains de « substituer leur propre discours à celui que l'Occident tenait sur l'Afrique et qu'il s'efforçait d'imposer comme le seul qu'on pût tenir légitimement sur ce continent et ses sociétés » (p. 9) – idée déjà émise par L. S. Senghor dans la préface des *Nouveaux contes d'Amadou Koumba* de Birago Diop (1961, p. 7) – il rend également compte de l'intérêt des Européens pour les genres oraux traditionnels africains dès le milieu du XIX<sup>e</sup>. En choisissant de revisiter le discours colonial sur les objectifs de l'enseignement du français aux Africains à partir des recherches sur l'Afrique, Bernard Mouralis ne manque pas de faire surgir de nombreuses interrogations sur l'avenir de cette littérature ancestrale entre les mains du colonisateur. Toujours est-il que l'accent est désormais mis sur l'intérêt de cette littérature orale, à savoir l'ensemble des genres oraux qu'elle compte, et sur l'oralité, c'est-à-dire le « mode de production, de transmission, de réception de ces mêmes textes oraux » (Mouralis, 2004, p. 23).

La volonté pourtant délibérée de hiérarchisation des littératures africaines qui donne ses lettres de noblesse aux textes écrits continue à pénaliser ces genres oraux, quand bien même ils sont fixés par l'écriture. Les « africanismes », obsolètes il y a peu de temps, ont réussi leur intégration dans la langue littéraire francophone. En effet, lorsqu'on explore la littérature écrite, qu'il s'agisse du théâtre ou du roman, on est confronté à un nombre considérable d'africanismes aux formes multiples. Edmond Biloa en donne un large aperçu dans *Le Français des romanciers négro-africains, appropriation, variationnisme, multilinguisme et normes*<sup>4</sup>. Ils sont nombreux les critiques qui tentent de justifier ces néologismes – et ces

---

1. Jacques Chevrier, *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1984.

2. Lilyan Kesteloot, *Anthologie négro-africaine. La Littérature de 1918 à 1981*, Marabout, 1978 ; *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, AUF/Karthala, 2001.

3. *Semen 18, revue de sémiolinguistique des textes et discours*, nouv. série, n° 18, *De la culture orale à la production écrite : littératures africaines*, Alpha Ousmane Barry et Claude Condé (coord.), Presses universitaires franc-comtoises, 2004, pp. 9-36.

4. Paris, L'Harmattan, 2007.

entorses – à la langue française. Claude Blachère donne son point de vue dans *Négritudes. Les écrivains d'Afrique noire et la langue française* :

« j'appelle « négrification » l'utilisation, dans le français littéraire, d'un ensemble de procédés stylistiques présentés comme spécifiquement négro-africains, visant à conférer à l'œuvre un cachet d'authenticité, à traduire l'être-nègre et à contester l'hégémonie du français des Français. Ces procédés s'attachent au lexique et à la syntaxe, aux techniques narratives » (1993, p. 116).

Le temps n'est pas ici à la discussion d'un tel point de vue, mais davantage dans la confirmation d'un système reconnu, qu'accrédite Tchicaya U Tam'si : « Le français me colonise, je le colonise à mon tour<sup>5</sup> ». La volonté d'appropriation de la langue française à travers ces mécanismes évoqués par Biloa naît dans la décennie qui suit les indépendances à travers les romans du Malien Yombo Ouologuen, *Le Devoir de violence* (1968) et de l'Ivoirien Ahmadou Kourouma, *Les Soleils des indépendances* (1970). *Cannibale* du Congolais Bolya Baenga (1986), autant que les œuvres de Sony Labou Tansi, semblent revendiquer la déconstruction syntaxique du texte en même temps qu'ils amènent le lecteur dans un univers de la rupture. L'identification du variationnisme et son expérimentation à travers la langue française montre en quelque sorte des niveaux de langue tels qu'ils apparaissent dans *Temps de chien* de Patrice Nganang. Les emprunts du français aux langues partenaires et des langues partenaires au français, en lui faisant subir des modifications à la fois lexicales et sémantiques, n'excluent l'intégration des proverbes, souvent transposés dans le récit.

Si l'on constate en effet l'absorption des africanismes dans les textes francophones, le problème qui se pose et qu'il faut résoudre à court ou à moyen terme est celui des textes en langues africaines, des textes traduits en langue française et des textes bilingues (langues locales et langue française) dans l'aire francophone. Ce souhait s'étend aux genres de la littérature orale.

Deux observations s'imposent : le prix Kadima de l'OIF, dont l'existence vise à récompenser et à promouvoir les langues partenaires, fait beaucoup d'efforts pour mettre en valeur des textes en langues africaines et créoles, les dictionnaires de langues, les traductions de textes littéraires du français en langues africaines ou créoles. Reste le problème de la reconnaissance des œuvres traduites des langues partenaires vers le français ou des traductions bilingues. Il me semble que la traduction en français de *Nnanga Kôn* de Jean-Louis Njemba Medou (1932), premier récit camerounais en langue camerounaise, par Jacques Fame Ndongo (1989), mérite un sort particulier, et ce d'autant plus que les textes écrits dans les langues partenaires de l'aire francophone africaine sont moins nombreux que ceux produits

---

5. Cité par J. Chevrier dans « Francophonie et littérature comparée, vers de nouvelles écritures », *Bulletin de liaison et d'information de la Société française de littérature générale et comparée*, n° 12, printemps 1992, p. 14.

dans les zones anglophones. Il me semble par ailleurs qu'il y a à ce niveau, tant pour les contes, proverbes ou épopées, une absence de l'instance francophone à combler.

Une seconde observation concerne les genres oraux qui fondent la littérature orale. Il m'arrive de croire, en observant la manière dont ils sont traités encore de nos jours, qu'on ne les considère pas comme faisant partie de la grande littérature, puisqu'ils ne sont le plus souvent abordés que par des « spécialistes » appelés « africanistes ». La plupart de ces genres, une fois recueillis, sont pourtant traduits. Il est vrai qu'il apparaît difficile de faire une étude critique digne de ce nom à partir d'une traduction... Mais le souci pour moi est ailleurs. On sait qu'autour de Lilyan Kesteloot et de Bassirou Dieng, à l'IFAN, à Dakar, un groupe d'hommes et de femmes s'est spécialisé dans l'étude de l'épopée. Deux unités de recherches à Paris, celle du LLACAN/CNRS à Villejuif et celle de l'INALCO, où d'ailleurs l'on retrouve pratiquement les mêmes chercheurs, s'attellent à l'étude de cette littérature dite orale.

Le cloisonnement des littératures subsahariennes en « littérature francophone » et « études africaines » est bien réel et tout à fait regrettable. Peut-on conclure autrement après avoir pris connaissance de cet extrait du compte rendu de l'ouvrage de Baumgardt et Bounfour, *Panorama des littératures africaines. État des lieux et perspectives*, fait par Françoise Ugochukwu dans *Cahiers d'études africaines* n° 161 ?

« Il répond, de même, à un triple objectif clairement défini : mettre à la disposition des étudiants et chercheurs en études africaines "un ouvrage simple, synthétique et néanmoins précis" ; "proposer une synthèse concernant les littératures présentées, l'état de la publication des textes et leur diffusion, ainsi que leur traduction en langues européennes et particulièrement en français et, enfin, l'état de la recherche" ; "dégager des perspectives de recherche" ». (*Cahiers d'études africaines*, 2001)

Le constat est celui d'une inégalité au niveau de l'approche des littératures francophones, étant donné que pour l'heure tout est fait pour maintenir le cloisonnement entre les textes en langue française et les écrits dans les langues partenaires ou les textes issus de la littérature orale, alors que tous ces textes appartiennent à la même aire francophone. Cette démarcation des études, littérature écrite/littérature orale, ne manque pas d'affaiblir cet autre pan de la littérature africaine.

Des tentatives de remise en valeur des genres oraux, je pense à l'UFR des études africaines de l'université Omar-Bongo de Libreville où l'on travaille sur le mvet, sont pour l'heure des faits isolés qui devraient trouver, à mon avis, leur unité au sein de la francophonie. Les contes de Birago Diop, autant que ceux de Bernard

Dadié<sup>6</sup> correspondaient à la nécessité d'un moment, celui de la négritude, dans la mise en valeur du patrimoine régional culturel africain. Toutefois, ainsi que le précise la préface de Senghor concernant *Les Nouveaux contes d'Amadou Koumba* de Birago Diop<sup>7</sup>, ces contes sont de véritables œuvres littéraires dans lesquelles l'auteur s'efface derrière un narrateur, un griot, omniscient :

« Birago Diop ne prétend pas faire œuvre originale ; il se veut disciple du griot Amadou, le fils de Koumba, dont il se contenterait de traduire les « dits ». Mais, on le devine, c'est par modestie. Car Birago Diop ne se contente pas du mot à mot. Il a vécu, comme seuls savent le faire les auditeurs négro-africains, les récits du griot, il les a repensés et écrits en artiste nègre et français en même temps, se souvenant que « *traduttore traditore* ». C'est la substance et la sève mêmes du récit négro-africain qu'il nous livre dans *les Contes* et *les Nouveaux contes d'Amadou Koumba* : leur vision en profondeur du monde et leur art. » (Birago Diop, 1961, pp. 7-8)

Cet extrait est intéressant à plusieurs titres, mais je ne retiendrai que cet aspect de l'écrivain noir, à la fois « artiste nègre et français », complémentarité qui n'aurait pas dû surprendre le critique avisé au moment où les écrivains francophones se sont appuyés sur leur vécu et l'ont intégré dans leurs écrits.

Alors que de nombreux avant-propos de livres de contes réitèrent l'intérêt toujours grandissant pour la littérature orale africaine, force est de constater que les initiatives entreprises à des périodes données sont suivies, dans un délai très court, de l'abandon de l'activité. Le Laboratoire des langues et civilisations à tradition orales (LACITO LP 3.121 du CRNS) qui avait réalisé la collection bilingue « Fleuve et Flamme » des contes, avec le concours d'EDICEF et du CILF (Conseil international de la langue française), dans les années soixante-dix, a cessé brutalement sa production. Il s'était lancé dans une série d'éditions de contes africains, par pays, tantôt en série monolingue, tantôt en série bilingue. Si cette entreprise était louable, l'exploitation ou la diffusion de ces ouvrages ne semblent pas avoir marqué les études littéraires. Il en va de même des récits épiques du mvét, tant de Tsira Ndong Ndoutoume que de Zwé Ngéma, dont l'exploitation littéraire et universitaire est très limitée. Une fois encore, il me semble que la collecte, la centralisation et la fixation de ces textes qui constituent le patrimoine oral et culturel de l'Afrique et, désormais, celui de la francophonie, doivent s'imposer comme une nécessité. Jusqu'à présent, les auteurs de recueils de contes, d'épopées, de proverbes, se sont toujours battus pour faire publier le produit de leur collecte. On constate que ces auteurs sont, pour la plupart, des ethnologues, des anthropologues, des africanistes. Souvent, la littéralité du récit est oubliée au profit de l'étude socioculturelle du peuple producteur du conte. Or, c'est cette littéralité qui constitue l'essence même des études littéraires.

---

6. Paris, Présence africaine, 1955.

7. Paris, Présence africaine, 1961.

Si l'objet de cette intervention est la quête de reconnaissance du statut de certains textes laissés en marge des littératures francophones, je conclurai cet exposé par un vœu : le patrimoine culturel et littéraire régional de l'aire francophone est immense. Le travail initié par l'UNESCO peut trouver une meilleure réalisation au sein des instances de l'AUF. La conservation et la diffusion de ce patrimoine littéraire passent, pour moi, par la traduction des textes conçus dans les langues partenaires en français. En ce sens, pour ne pas perdre le texte original, celui produit dans la langue partenaire source, la multiplication des éditions bilingues me semble une voie à encourager fortement. Il reste à voir quels seraient les critères de ce mode de traduction. Aussi, la création et la multiplication de centres de recherche multidisciplinaires, transgénériques, translinguistiques, en lien les uns avec autres, coordonnés avec efficacité, s'impose-t-il.

## BIBLIOGRAPHIE

- BAUMGARDT, Ursula, et BOUNFOUR, Abdellah (édit.), *Panorama des littératures africaines. État des lieux et perspectives*, Paris, L'Harmattan/INALCO, 2000.
- BILOA, Edmond, *Le français des romanciers négro-africains. Appropriation, variationnisme, multilinguisme et norme*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- BLACHÈRE, Claude, *Négritudes. Les Écrivains d'Afrique noire et la langue française*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- BOLYA Baenga, *Cannibale*, Lausanne, P. M. Favre, 1986.
- BOLYA Baenga, *Contes du pays des rivières*, Paris, EDICEF, coll. « Fleuve et Flamme », [textes bilingues], 1977.
- CHEVRIER, Jacques, *Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1984.
- DABLA, Séwanou, *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la seconde génération*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- DADIÉ, Bernard B., *Le Pagne noir*, Paris, Présence africaine, 1955.
- DEHON, Claire L., *Le Réalisme africain : le roman francophone en Afrique subsaharienne*, Paris, L'Harmattan, 2002.
- DERIVE, Jean (dir.), *L'Épopée : unité et diversité d'un genre*, Paris, Karthala, 2002.
- DIOP, Birago, *Les Nouveaux Contes d'Amadou Koumba*, Paris, Présence africaine, 1961.
- DUMESTRE, Gérard, *La Geste de Ségou*, Paris, Armand Colin, « Classiques africains », 19, 1978.
- GARNIER, Xavier et RICARD, Alain (dir.), *L'effet roman : arrivée du roman dans les langues d'Afrique*, université Paris-XIII, Paris, L'Harmattan, 2006.
- KESTELOOT, Lilyan et DIENG, Bassirou, *Les Épopées d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 1997.
- KESTELOOT, Lilyan, *Histoire de la littérature négro-africaine*, Paris, AUF/Karthala, 2001.
- KESTELOOT, Lilyan, *Anthologie négro-africaine. La Littérature de 1918 à 1981*, Marabout, 1978.
- KOUROUMA, Ahmadou, *Les Soleils des indépendances*, Montréal, PUM, 1968.
- LABOU TANSI, Sony, *La Parenthèse de sang*, Hatier, 1981.
- LABOU TANSI, Sony, *L'État honteux*, Seuil, 1981.
- LABOU TANSI, Sony, *La Vie et demie*, Seuil, 1979.
- LAYE, Camara, *Le Maître de la parole. Kouma Lafôlô kouma*, Paris, Plon, 1978.
- LOCHA MATÉSO, *La Littérature africaine et sa critique*, Paris, ACCT/Karthala, 1986.
- MALONGA, Jean, *La Légende de M'Pfoutou ma mazono*, Paris, Présence africaine, 1954.
- NGANANG, Patrice, *Temps de chien*, Paris, Serpent à plumes, 1999.

- NJEMBA MEDOU, Jean-Louis, [Fame Ndong, Jacques, trad.], *Nnanga Kon*, [1<sup>er</sup> roman écrit par un Camerounais, prix Margaret Wrong, Londres, 1932], Yaoundé, Éd. Sopecam, 1989.
- OULOQUEM, Yambo, *Le Devoir de violence*, Paris, Seuil, 1968.
- OYONO, Ferdinand, *Une vie de boy*, Paris, Julliard, 1956.
- PEPPER, H., *Un Mvet de Zwé Nguéma*, Paris, Armand Colin, « Classiques africains », 9, 1972.
- Semen 18. *Revue de Sémio-linguistique des textes et discours*, nouv. série n° 18, *De la culture orale à la production écrite : Littératures africaines*, Alpha Ousmane Barry et Claude Condé (coord.), Presses universitaires franc-comtoises, 2004.
- SEYDOU, Christiane, *La Geste de Ham-Bodédia ou Hama le Rouge*, Paris, Armand Colin, « Classiques africains », 18, 1976.
- SEYDOU, Christiane, *Silâmaka et Poullôri*, Paris, Armand Colin, « Classiques africains », 13, 1972.
- TAMSIR NIANE, Djibril, *Soundjata ou l'Épopée mandingue*, Paris, Présence africaine, 1960.
- TSHITUNGU KONGOLO, Antoine, *Dits de la nuit. Anthologie de contes et de légendes d'Afrique centrale*, Bruxelles, Éditions Labor, 1994.
- TSIRA NDONG NDOUTOUME, *Le Mvett, l'homme, la mort et l'immortalité*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- TSIRA NDONG NDOUTOUME, *Le Mvett, épopée fang*, Paris, Présence africaine/ACCT, coll. « Paroles et traditions », 1983.
- UGOCHUKWU, Françoise, [chronique biblio. de] Baumgardt, Ursula et Bounfour, Abdellah (édit.), *Panorama des littératures africaines. État des lieux et perspectives*, Paris, L'Harmattan/INALCO, 2000, 191 pp., in *Cahiers d'études africaines*, n° 161, 2001, [Internet, mis en ligne le 30 avril 2003] : <<http://etudesafricaines.revues.org/index83.html>>



# D'UNE CRITIQUE L'AUTRE : LITTÉRATURE AFRICAINE ET PRISME DE LA CRITIQUE

---

**Justin Bisanswa**

*Université Laval (Québec, Canada)*

Bernard Mouralis montre, dans *Littérature et développement*, le rôle du « fait colonial » dans la naissance de la littérature africaine<sup>1</sup>. Quoi qu'il en soit, l'institutionnalisation de la littérature africaine, qui commence avec la fin du régime colonial, semble mettre en évidence un phénomène (d'expatriation) rare et paradoxal, celui de l'importance, voire de la suprématie (et du rôle répressif) des « institutions » de l'ancienne puissance coloniale dans la production et la légitimation des lettres africaines, pour lesquelles sont utilisées des instances bien précises répertoriées par Jacques Dubois<sup>2</sup> : comité de prix littéraires, presse/média, maisons d'éditions, système scolaire. Chacune d'elles exerce sa juridiction dans un processus qui permet l'entrée d'une littérature (ou d'un écrivain) dans l'histoire. Le salon, la revue, la maison d'édition favorisent l'émergence. La critique soutient la reconnaissance. L'école, avec ses programmes, intègre définitivement à l'institution et garantit la conservation. L'académie (sous diverses formes) engage, par ses prix<sup>3</sup> et ses distinctions, la consécration. Nul n'ignore le rôle de *Notre librairie*, Seuil, Gallimard, Actes Sud, Publisud, L'Harmattan, Karthala, Radio France Internationale, dans le processus de reconnaissance des « littératures du Sud ».

La critique s'est penchée, s'agissant de la littérature africaine, sur certains thèmes qui, par leur récurrence, sont devenus la préférence du discours critique aujourd'hui. Après avoir longtemps tourné autour des concepts creux, « passe-

---

1. Bernard Mouralis, *Littérature et développement*, Paris, Silex, 1984.

2. Jacques Dubois, *L'Institution de la littérature*, Paris/Bruxelles, Nathan/Labor, 1978, p. 87.

3. Marie-Rose Abomo-Maurin a eu l'amabilité de m'informer sur les prix littéraires de l'hexagone attribués aux écrivains francophones : Goncourt, Femina, Académie française, Renaudot, Médicis romans étrangers, Interallié, Deux-Magots, prix Kourouma, Inter, Décembre, Flore, grand prix de l'Afrique noire, grand prix de la francophonie de l'Académie française, prix des cinq continents, prix Erckmann-Chatrian, Académie des sciences d'outre-mer, prix RFO, etc. La liste, non exhaustive, montre déjà l'implication de la France dans la production et la consécration des littératures francophones.

partout rouillés<sup>4</sup> », tels que l'identité, la tradition, la parenté, l'ethnie (ou l'ethnicité), l'oralité, la religion traditionnelle, le rythme africain, la communion des vivants et des morts, la solidarité, la critique africaine se cristallise, depuis longtemps, sur les notions controversées suivantes :

- 1<sup>er</sup> élément d'articulation : des monographies de la littérature qui suivent l'ordre chronologique et interprètent la littérature en fonction des temps historiques linéaires (avant l'indépendance, après l'indépendance, à partir des années quatre-vingt, etc.). Ou des études – thématiques – répartissant la littérature selon un critère racial, géographique, national.
- 2<sup>e</sup> élément d'articulation : centre (canon, creuset où s'élabore la modernité et le réceptacle des passions créatrices) et de périphérie (pratique marginale et lieu de tous les archaïsmes).
- 3<sup>e</sup> élément d'articulation : postcolonialisme et francophonie.
- 4<sup>e</sup> élément d'articulation : une intertextualité conçue comme étude des « sources » et des « influences ».
- 5<sup>e</sup> élément d'articulation : champs littéraires africains.
- 6<sup>e</sup> élément d'articulation : genres littéraires.

La littérature africaine, selon les travaux de Lilyan Kesteloot et de Jacques Chevrier, à qui elle doit sa reconnaissance institutionnelle, est d'abord liée à la notion de race « noire ». On doit à Kesteloot l'appellation « littérature négro-africaine » et à Chevrier celle de « littérature nègre ». Cette notion rappelle donc les pans de l'histoire du combat de toute une race. On éclaire ainsi le présent africain en recourant à son passé. La plupart des ouvrages sur l'histoire de la littérature africaine, telle qu'on la pratique, sont des suites de monographies disposées dans l'ordre chronologique. Cette critique, comme on vient de le dire, se contente d'aligner diachroniquement et chronologiquement les périodes ou les courants : avant l'indépendance (dénonciation anti-coloniale), après l'indépendance (désillusion et désenchantement avec les indépendances africaines), à partir de 1970, chaos, absurdité et absence de repères à la suite de la déréliction générale du continent : aggravation de la misère africaine. Depuis plus d'une décennie, littérature issue de l'immigration. On est en présence de ce que Jacques Dubois nomme le phénomène d'indexation du texte qui

« prend, au moment du décodage, valeur de signification, de sur-signification. Le « référentiel » reflue sur le texte, s'installe en l'instituant : il donne au discours un statut qui

---

4. Bogumil Jewsiewicki, « La mémoire », *Les Afriques politiques*, Paris, La Découverte, 1995, p. 61.

le relie à d'autres discours, à d'autres pratiques significantes, et qui, par un jeu de concordances ou d'oppositions, le dote de valeurs symboliques ou thématiques<sup>5</sup> ».

Selon cette tradition, le contexte d'émergence sociohistorique du texte est le miroir fidèle de la société africaine dont il faut rendre compte au travers d'un texte devenu pré-texte. On a réduit, ainsi, l'analyse du roman africain à la mission contestataire de la colonisation, puis à la dénonciation des nouveaux pouvoirs africains. On s'est plu à analyser les différences de mode de colonisation entre l'*Indirect rule* (colonisation britannique) et le *Direct rule* (colonisation française), expliquant ainsi le combat de la négritude par le fait que la colonisation française, assimilatrice, ne permettait pas l'épanouissement des cultures autochtones.

Nous voilà face à la perpétuation quasi générale du découpage (à la française) « par siècles », par aires géographiques ou culturelles, des études et des postes, qui empêche la création à l'université d'un enseignement théorique et non « sécularisé » : dis-moi quel est ton siècle et je te dirai quel est ton siège. Il faudrait faire remarquer que ce qui est au pouvoir, c'est-à-dire en position de force dans les principaux lieux stratégiques des études littéraires, c'est encore, très largement en France et ailleurs, mais en France plus qu'ailleurs, l'histoire littéraire telle que fondée par Lanson. Ce système, mis en place par Lavisson et Lanson, d'hégémonie de l'Histoire, supplantant une absence antérieure de système, permet de dauber encore aujourd'hui sur « le Castex et Surer », sur « le Lagarde et Michard », « le Bersani ». L'important n'est pas de savoir si ces monographies sont bonnes ou mauvaises, mais de ne pas perdre de vue que l'histoire ne se constitue pas d'une suite de monographies, si excellentes soient-elles. De plus en plus, les événements historiques sont saisis dans l'interstice temporel, la traversée, l'entre-deux.

De façon subreptice et insidieuse, ce problème de race touche même à la légitimité de la critique de la littérature africaine. À lire attentivement Kimoni, Makouta-Mbougou, Ossito Midiohouan, l'Africain, mieux prédisposé à comprendre, à expliquer les textes africains et à analyser les œuvres d'art du continent, parce que partageant les mêmes réalités culturelles, introduit la rupture au niveau de l'interprétation. Dès l'avant-propos de son livre, Midiohouan<sup>6</sup> déclare :

« Ces derniers (la plupart des ouvrages) sont d'ailleurs dus à des critiques européens qui, quoi qu'on dise, perçoivent l'Afrique et la littérature négro-africaine de leur point de vue, de l'extérieur. [...] il est souhaitable [...] que l'enseignant africain cesse d'être le répétiteur des thèses élaborées par d'autres, pour devenir un penseur, un créateur capable de peser de tout son poids d'intellectuel dans la vie culturelle de son pays<sup>7</sup>. »

---

5. Jacques Dubois, « Code, texte, métatexte », *Littérature*, n° 12, décembre 1973, p. 12.

6. Guy Ossito Midiohouan, *L'idéologie dans la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, L'Harmattan, 1986.

7. *Idem*, p. 7.

Attitude déjà dénoncée vigoureusement et judicieusement par Jean Dérive<sup>8</sup>.

Mais, à analyser ces monographies qui se veulent être l'histoire de la littérature négro-africaine, on a plutôt l'impression qu'il s'agit de l'histoire littéraire de l'Afrique. En fait, ces livres dressent un tableau de la vie littéraire dans le continent, l'histoire de la culture et de l'activité de la foule obscure qui lit. Les auteurs y racontent l'histoire des circonstances, des conditions et des répercussions sociales du fait littéraire en Afrique. *Notre librairie*, en consacrant plusieurs numéros spéciaux à la littérature de chaque pays africain, a du même coup conféré un caractère national à celle-ci. La revue s'est attachée à analyser les conditions politiques et socioculturelles en Afrique : « Qui lit au Congo ? », « Qui lit quoi en Côte-d'Ivoire ? », « Livre et lecture au Gabon », soulignant la bonne santé du livre et de la lecture, et donc de la francophonie, en dépit de la morosité de la situation sociale, politique et économique. Chez Kesteloot, cette histoire est un secteur de l'histoire sociale ; elle se confond avec la chronique individuelle et la biographie des auteurs, de leur famille, de leurs amis et connaissances, bref le niveau d'une histoire anecdotique, événementielle, dépassée. Chevrier a, lui, écrit plutôt une histoire historique de la littérature « nègre », c'est-à-dire l'histoire d'une littérature, à une époque donnée, dans ses rapports avec la vie sociale de cette époque qui, de 1984 à 1999, n'a pas beaucoup évolué si l'on compare les éditions de son livre. La dernière partie du livre reconstitue le milieu, en mettant en relation les changements d'habitude, de goût, d'écriture et de préoccupation des écrivains avec les vicissitudes de la politique, se demandant qui lisait quoi, pour quoi. L'ouvrage est une histoire des circonstances individuelles ou sociales, de la production et de la « consommation » littéraires des « nègres », soulignant notamment « l'inconfort de l'habitat et les habitudes de vie communautaire<sup>9</sup> » comme éléments « qui limitent les possibilités de lecture ». Comme le pensait déjà Barthes, le renouveau souhaitable de l'histoire littéraire passera par sa conversion, au moins partielle, d'une histoire événementielle – disons ici le mot – circonstancielle, biographique, anecdotique, à une Histoire plus vaste en ses objets, et plus ambitieuse en ses méthodes. Lanson le disait déjà sans vraiment le faire, Febvre le rappelait à Mornet.

Une autre tendance de ces « histoires », comme des ouvrages de critique qui vont se suivre à partir des années quatre-vingt, est l'étude des œuvres elles-mêmes, mais des œuvres considérées comme des documents historiques, reflétant ou exprimant l'idéologie et la sensibilité particulières d'une époque. Dans un excellent article<sup>10</sup>, Romuald Fonkoua met en relation l'écriture qui s'affirme entre 1980 et

---

8. Jean Dérive, *Ethnopsychologie*, n° 2/3, avril-septembre 1980, p. 12.

9. Jacques Chevrier, *op. cit.*, p. 9.

10. Romuald Fonkoua, « Dix ans de littérature africaine : pouvoir, société et écriture », *Notre librairie*, n° 103, oct.-déc. 1990, pp. 70-78.

1990 et la déréliction qui gagne beaucoup d'États africains durant ces années. En somme, c'est en termes de développement que se lit le roman africain, et ce dernier montre comment l'Africain a détruit même ce qui lui a été légué par le colonisateur blanc : écoles, hôpitaux, routes, etc. Abordant des textes africains, la critique serait-elle condamnée à être « mimétique », lisant l'œuvre littéraire uniquement dans sa relation avec le monde réel ? Il y aurait moyen de montrer l'insatisfaction que cette histoire provoque à la suite de certaines difficultés qu'elle ne peut surmonter. Comment, par exemple, expliquer les phénomènes de réfraction et de distorsion dans le prétendu reflet littéraire ? La pensée d'une époque que présente la littérature est-elle en creux ou en plein ? Cette extériorité n'est pas celle de l'histoire littéraire que Lanson appelait de ses vœux, qui s'en tient explicitement aux circonstances sociales de l'activité littéraire. Il s'agit bien ici de considérer la littérature, mais en la traversant aussitôt pour chercher derrière elle des structures mentales qui la dépassent et qui la conditionnent. Jacques Roger disait avec netteté : « L'histoire des idées n'a pas pour objet premier la littérature<sup>11</sup>. »

D'autre part, quel que soit le titre, la plupart des études critiques de la littérature africaine sont thématiques, s'attachant à des signifiés, tel que le message idéologique, la vision du monde, la psychologie des personnages. Le second sens de thématique, plus subtil, qui se lit dans l'opposition entre thème et variation, est rarement exploité<sup>12</sup>. Mais un thème, dont le caractère est transitif<sup>13</sup>, ne prend sa valeur que dans un réseau organisé de relations, de rapports, qui sont à la fois des rapports de langage et d'expérience. Le thème permettrait d'arriver à l'Histoire de la littérature africaine, celle qui dégage les grandes mutations, les failles qui s'élargissent, les massifs qui se soulèvent, loin des événements de faible amplitude qui scandent la biographie. Dans son étude thématique sur les écrivains congolais, André-Patient Bokiba insiste sur la pratique d'une lecture immanente par les critiques congolais<sup>14</sup>. Pourtant, plus loin<sup>15</sup>, Bokiba fait correspondre les anthroponymes et toponymes des romans avec les noms des personnes et des lieux réels. Pour Midiohouan, « le discours culturaliste de la majorité des écrivains de la première génération relevait de l'idéologie coloniale<sup>16</sup> ».

Par ailleurs, c'est à la tradition que Mohamadou Kane attachait l'originalité du roman africain. La tâche du critique est de repérer cette oralité, de « faire ressortir la continuité relative du discours traditionnel oral au discours écrit<sup>17</sup> ». Amadou Koné nous invite à la même continuité, dans *Des textes oraux au roman moderne*. La

---

11. *Les Chemins actuels de la critique*, Paris, Plon, 1967, p. 355.

12. Gérard Genette, *Figures V*, p. 28.

13. Jean-Pierre Richard, *L'Univers imaginaire de Mallarmé*, p. 26.

14. André-Patient Bokiba, *Écriture et identité dans la littérature africaine*, Paris/Montréal, L'Harmattan, 1998, p. 135.

15. *Idem*, pp. 202-205 et suiv.

16. *Ibidem*.

17. Mohamadou Kane, *Roman africain et traditions*, Dakar, NEA, 1982, p. 340.

notion de tradition recouvre celle d'oralité. Il est question d'inventorier et d'expliquer à partir du texte les valeurs qui fondent la spécificité du noir, sa différence par rapport au blanc. En fait, la tendance se réduit à une sorte de critique des « sources » qui s'inscrit comme un prolongement direct de la critique d'humeur.

Cette oralité s'entend dans une sorte de dichotomie par rapport à l'écriture. L'ancêtre qu'on donne au roman africain est l'oralité, le roman étant une métonymie de l'écriture, voire de l'Occident, de sa supériorité. « À une civilisation de l'oralité, écrit Jacques Chevrier, se substitue donc progressivement une civilisation de l'écriture dont l'émergence est attestée par l'apparition d'une littérature négro-africaine en langue française<sup>18</sup> ». Le titre du chapitre VII est bien révélateur : « De la tradition orale à la littérature écrite : problèmes linguistiques<sup>19</sup> ». Ce type de discours caractérise ce que Barthes appelle la « pensée régressive<sup>20</sup> ». Il y a, évidemment, le désir de retrouver la continuité des discours, ce désir rassurant qu'il n'y ait jamais rien de nouveau. Il y a aussi chez certains la volonté de ridiculiser la morgue de ces nouveaux praticiens du roman aux dents très blanches, habitués à se nourrir des contes, épopées, proverbes, tous genres oraux.

Avec Georges Ngal, l'allégorie mêlant la théorie à la pratique, l'importance de l'oralité atteint son paroxysme à travers deux allégories romanesques *Giambatista Viko ou le viol du discours africain*, et *l'Errance*. Mais le concept d'oralité, autour duquel se concentre la critique littéraire africaine durant de nombreuses années, est chargé idéologiquement. L'oralité est l'espace de l'autre, elle est ethnologique : elle est la communication propre à la société sauvage, ou primitive. Sa spatialité est le tableau synchronique d'un système sans histoire. L'altérité est la différence que pose une coupure culturelle. On suppose une parole qui circule sans savoir à quelles règles silencieuses elle obéit. Il appartient au roman, « produit occidental », dit-on, d'articuler ces lois dans une écriture et d'organiser en tableau de l'oralité cet espace de l'autre. Connotée par l'oralité et par un inconscient, cette « différence » découpe une étendue, objet de l'activité scientifique de l'ethnologue : le langage oral attend, pour parler, qu'une écriture le parcourt et sache ce qu'il dit. Sous la forme qu'elle prend ici, peut-être naïvement, déjà cette critique rassemble toutes les sortes d'écriture, sacrées ou profanes, pour les affecter à l'Occident, sujet de l'histoire, et leur allouer la fonction d'être un travail expansionniste du savoir. « Entre eux et nous, note Michel de Certeau, il y a la différence de cette écriture

---

18. Jacques Chevrier, *La Littérature nègre*, Paris, Armand Colin, 1999 (1984), p. 7.

19. Idem.

20. Roland Barthes, *Critique et vérité*, Paris, Seuil, 1966, p. 12.

« soit sainte soit profane » qui met immédiatement en cause un rapport de pouvoir<sup>21</sup> ».

L'oralité à laquelle on se réfère ici implique la « voix ». Or, nous savons que l'extériorité « vocale » est aussi le stimulant et la condition de possibilité de son opposant scripturaire, dans la mesure où le nécessaire, comme le dit Jacques Lacan, est précisément « ce qui ne cesse de s'écrire<sup>22</sup> ». La « voix » africaine devient la « parole insensée » qui ravit le discours occidental, mais qui, à cause de cela même, fait écrire indéfiniment la science productrice de sens et d'objets. *La place de l'autre*, qu'elle représente, est donc doublement « fable » : au titre d'une coupure métaphorique (*fari*, l'acte de parler qui n'a pas de sujet nommable) et au titre d'un sujet à comprendre (la fiction à traduire en termes de savoir). Un dire arrête le dit – il est rature de l'écrit – et contraint à en étendre la production : il fait écrire.

La critique des sources pose en particulier le problème de la « création » littéraire. Pourtant, chaque écrivain réinsère la dimension de l'Histoire dans ses textes. Au mieux, la critique des sources est preuve d'érudition et ne peut mettre à jour que les archétypes d'un passé dont elle peut reculer les limites à l'infini. Elle ne peut que parcourir un chemin qui l'éloigne de l'œuvre présente car elle n'y revient pas. Ainsi, elle ne peut pas aider à comprendre le pastiche, la copie, la citation, le plagiat lorsqu'ils figurent à titre volontaire dans une œuvre puisque leur intérêt se trouve non dans la découverte de leur origine, mais dans la façon dont ils s'articulent au système du texte où ils sont présents<sup>23</sup>. La critique des sources oublie que tout discours se construit sur le fond des discours antérieurs d'une société qui secrète peu à peu ses stéréotypes. Comment l'écrivain africain se sert-il des stéréotypes ? Quelle est leur fonction dans son discours ?

Cette critique des sources rappelle la critique d'humeur qui caractérise la plupart des ouvrages de critique africaine. Jean-Michel Dévesa parle d'une « lecture empathique<sup>24</sup> » de l'œuvre de Sony Labou Tansi. On peut ranger sous cette catégorie la critique que fait Madeleine Borgomano sur les romans de Kourouma, sous le couvert d'une brillante lecture narratologique. La critique d'humeur se veut la spontanéité même, la critique du goût ou du dégoût, c'est-à-dire la critique du bon goût. Elle pose alors l'équivalence entre le goût personnel et le « goût absolu ». Ainsi, on exprime sa résistance et on clame son agacement devant les romans d'après 1970. Telle est la marque que porte la critique des romans de Sony Labou Tansi, Henri Lopes, Valentin Mudimbe, Calixthe Beyala, Ahmadou Kourouma, Mongo Beti... Chevrier parle d'une littérature « brouillonne, inégale, voire

---

21. Michel de Certeau, *L'Écriture de l'histoire*, Paris, Gallimard, 1975, p. 223.

22. Jacques Lacan, *Le Séminaire*, livre XX, Encore, Paris, Seuil, 1975, p. 99.

23. Lire, à ce sujet, Gérard Genette, *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1982.

24. Jean-Michel Dévesa, Sony Labou Tansi. *Écrivain de la honte et des rives magiques du Kongo*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 9.

médiocre<sup>25</sup> » et, à propos de Sony Labou Tansi, il relève la « fascination pour l'abject et l'obscène [...] qui n'est pas sans poser problème pour le lecteur contemporain, souvent choqué par une écriture extrême tendant à transformer l'écrivain en un véritable vidangeur des lettres<sup>26</sup> ». Cette critique pourra bien être aussi favorable. Dégoût et fascination, fascination du dégoût, les deux termes permettent de rassembler sous une même étiquette des hommes de bords opposés. Critique de dégoût ou critique de goût, toutes deux ont exactement le même poids : toutes deux restent étrangères au texte, puisqu'en vérité, elles ne révèlent que l'individu critique et, derrière lui, la société d'où elles émanent. Cette critique oscille perpétuellement entre la reconnaissance de l'originalité de l'auteur et le désir de le faire entrer dans des catégories toutes faites.

Par Jean-Marc Moura, la théorie postcoloniale vient de faire son entrée timide dans la critique française sur les littératures d'Afrique. Soulignant avec force la spécificité de l'environnement sociohistorique et l'hybridité des littératures francophones, la théorie postcoloniale soutient que celles-ci sont des « pratiques marginales » subordonnées à la domination du Centre qu'est l'ancienne puissance coloniale. Dans la lignée des *Subaltern Studies* et de *Cultural Studies*, cette théorie totalisante, qui se veut à la fois critique, histoire et théorie, et se posant comme un espace mixte qui fait entrer en dialogue diverses disciplines des sciences sociales et humaines, lit surtout la thématique de l'identité, mais une identité qui se veut attestation de son authenticité et culte de la différence.

On peut saluer *Nouvelles écritures africaines*<sup>27</sup> de Séwanou Dabla qui démontre, en s'appuyant sur la théorie du nouveau roman, que c'est à même le romanesque, à même l'imaginaire, à même l'écriture ou la poétique que les romanciers africains réussissent à dire la vérité du social, que c'est en inventant un univers au gré de multiples stratégies de figuration qu'ils déchiffrent la société. Le discours de « nouvelles écritures » romanesques ou de « littératures émergentes », en ce qu'il était rupture avec les discours antérieurs, devait être réduit aux dimensions connues du genre romanesque. Dans la mesure où « le livre est un monde », et où « le critique éprouve devant le livre les mêmes conditions de parole que l'écrivain devant le monde<sup>28</sup> », l'absence du sens du livre est aussi grave que l'absence du sens du monde. Ainsi la nomination s'inscrit dans la même ligne que toutes les lectures critiques qui essaient de trouver un ou plusieurs sens à l'œuvre. Ce à quoi l'on peut donner un sens, ce que l'on peut nommer devient alors manipulable, peut entrer dans le circuit frelaté de l'échange, de la publicité (aucun produit ne peut se vendre s'il n'a pas un nom), de la culture (le terme « nouveau roman » ou

---

25. Jacques Chevrier, *op. cit.*, p. 247.

26. *Idem*, p. 253.

27. Séwanou Dabla, *Nouvelles écritures africaines. Romanciers de la seconde génération*, Paris, L'Harmattan, 1986.

28. Roland Barthes, *Essais critiques*, p. 110.

« nouvelles écritures africaines » suppose connu le « roman » ou l'écriture, malgré le déterminant « africaines » qui spécifie l'origine géographique), de l'ordre (« c'est le nom qui est rigide, c'est lui qui est l'ordre du monde<sup>29</sup> »).

Justin Bisanswa s'efforce<sup>30</sup>, par le biais de la sociopragmatique, d'articuler la spécificité interne du texte sur ses conditions de production. Autant la saisie des mécanismes distinctifs est satisfaisante, quand il s'agit d'analyser le texte dans son circuit de production (en termes de stratégie, d'itinéraire d'écrivain, de position au sein d'un champ, etc.), autant l'approche des stratégies textuelles internes n'a pu donner que des résultats pour le moins partiels. Tout l'effort critique consiste à ne pas perdre de vue que les « biens » dont on analyse les conditions de production sont aussi et surtout « symboliques » ? Si l'on est à même de parler de stratégies à propos d'un écrivain au sein d'un état donné de l'institution littéraire, on doit pouvoir interpréter *aussi* le rôle qu'exercent les composantes sémiotiques internes dans les mécanismes de socialisation du texte littéraire.

Ce survol rapide du discours critique montre la nécessité de méditer sur les rapports entre les littératures mondiales et sur les relations qui existent entre ces littératures et les rapports entre les nations. L'histoire du discours critique peut nous permettre de poser un problème théorique général : quel type d'Histoire, quel type de littérature, quel type de critique littéraire ou autre chaque peuple peut-il produire ? Comment notre histoire nationale influence-t-elle notre image et notre perception du monde ? Peut-être devrions-nous dès lors réviser d'abord nos notions sur ce qu'est la littérature et sur ce que doit être la critique. Peut-être nous rendrions-nous dès lors compte en lisant que faire la séparation entre projet historique et projet systématique n'est pas aussi aisé qu'on le croit de prime abord. Peut-être ce qui nous est apparu jusqu'alors comme instruments neutres, des concepts purement descriptifs peuvent nous apparaître comme les conséquences de quelques choix historiques précis – qui auraient pu être autres : ces choix avaient du reste des corollaires « idéologiques » qu'on n'est pas toujours prêt à assumer.

---

29. Roland Barthes, *Critique et vérité*, p. 69.

30. Cf. notamment Justin Bisanswa, « L'aventure du discours critique », *Présence francophone*, n° 61, Worcester, 2004, pp. 11-33.



# LA RECHERCHE FRANCOPHONE AU-DELÀ DES APPROCHES THÉMATIQUES : DE NOUVELLES ORIENTATIONS MÉTHODOLOGIQUES

---

**Papa Samba Diop**

*Université Paris-Est (Créteil, France)*

En intitulant mon exposé « Au-delà des approches thématiques : de nouvelles orientations méthodologiques », je projette de rendre compte de travaux d'étudiants effectués entre 1998 et 2009, et, en me fondant sur ce *corpus* « académique », de distinguer plusieurs types d'approche des textes francophones : ceux qui dominent aujourd'hui, et qu'il faudrait revoir pour décider de l'avenir dans la recherche en « francophonie ».

Le *corpus* servant à mon étude est celui des maîtrises-masters et thèses soutenus à l'université Paris-Est, mais aussi, parfois, dans plusieurs autres universités d'Afrique, de France ou du Canada, et aux jurys desquels j'ai été associé.

## **CORPUS DES MASTERS**

Sur 78 mémoires de masters soutenus entre 1998 et 2009, près de la moitié (32) sont des études monographiques, l'auteur étant choisi non pas en fonction de son importance dans la littérature de son pays, ou dans l'espace francophone en général, mais par rapport à la connaissance qu'en a l'étudiant. La subjectivité du candidat est ici déterminante. Et ces monographies consistent généralement en l'établissement d'un cadre spatio-temporel dans lequel sont insérés l'homme et l'œuvre, qu'un commentaire à caractère anthropologique présente comme les expressions d'un type de culture ou d'un type de société. Exemples : « La féminité dans *Moi, Tituba, sorcière noire de Salem* » (11), « *Le Cœur à rire et à pleurer* de Maryse Condé (14), « L'enfant et la famille dans *L'Enfant noir* de Camara Laye », « Le nomadisme dans l'œuvre de Malika Mokeddem » (20).

Au-delà de ces monographies portant de surcroît sur un titre d'ouvrage, ce que ces premiers travaux de recherche (les masters) révèlent, lorsqu'ils en viennent à étudier l'œuvre entière d'un auteur ou une grande part de la bibliographie de celui-ci, c'est l'importance accordée à l'approche thématique. D'autre part, ces recherches correspondent avant tout à un besoin : un approfondissement personnel. En effet, sur 12 étudiants maghrébins, 9 ont écrit leurs mémoires sur des sujets maghrébins. Sur 10 étudiants malgaches, 5 ont traité de questions littéraires liées à Madagascar. Sur 20 étudiants français, 10 ont travaillé sur des sujets de littérature hexagonale ou européenne. Et sur les 36 autres étudiants restants dont trois d'Amérique du Nord et trois d'Amérique Latine, 30 mémoires ont porté sur la littérature francophone ou anglophone subsaharienne.

## **CORPUS DES THÈSES**

Il s'agit ici, dans la même période allant de 1998 à 2009, de 83 thèses dont 50 soutenues à l'université Paris-Est et 33 rédigées avec l'encadrement pédagogique de collègues en poste dans les universités précédemment citées.

L'examen de ce *corpus* aboutit à un constat : les études thématiques, bien qu'aussi « sélectives » que les études stylistiques, ou intertextuelles, ou encore statistiques, comportent des limites qui confinent à la lisière de la « francophonie » d'un texte. Si n'importe quel lecteur francophone peut accéder à l'œuvre littéraire d'Ahmadou Kourouma, n'importe quel lecteur francophone ne peut accéder à toute l'œuvre littéraire de Boubacar Boris Diop, de Pius Ngandu Nkashama, ou de Raphaël Confiant. La connaissance du wolof, du ciluba ou du créole est requise pour l'appréhension totale de ces univers littéraires. De surcroît, leurs auteurs revendiquent une stricte complémentarité entre la part de l'œuvre produite dans « la langue de cérémonie » qu'est le français et celle réalisée dans la langue autochtone.

Sans qu'il s'agisse d'un retour vers les langues natales pour expliquer les littératures francophones, il est question, dans la posture des auteurs s'exprimant aussi bien en français que dans leur idiome d'origine, d'une invite aux critiques : relever le défi des langues et des cultures sur lesquelles se déploient les littératures « francophones ».

## **LA PART DE L'HISTOIRE**

Les créations littéraires africaines ont de tout temps intéressé les anthropologues. Une partie de ce *corpus*, celui notamment des épopées, des récits de fondation, ou des chroniques historiques, a aussi servi les historiens. C'est du reste un historien, Djibril Tamsir Niane, qui a porté à la connaissance du grand public, en 1960, *Soundjata ou l'Épopée mandingue*.

Le discours « académique » ne peut continuer à être purement technique et se développer comme un appendice théorique en marge des réalités et des besoins de communication quotidienne. Entre la recherche universitaire et l'expression de la vitalité des populations ayant en commun l'usage du français, l'écart est à réduire entre le spéculatif et l'aspect pragmatique :

« De même que l'héritage du formalisme et l'émergence du structuralisme et de la sémiotique (Jakobson, Lévi-Strauss, Greimas...) ont, dans les années soixante-dix, mis en évidence la forme comme lieu de sens, et proclamé comme indéfectible le lien entre la forme et le contenu dans le processus de constitution du sens des discours<sup>1</sup>. »

L'analyse des écrits récents (de Wabéri, Mabanckou, Biyaoula, Beyala, Efoui...), conduit à tenir compte de l'« état de crise » de la littérature nouvelle, que l'on ne saurait réduire aux tendances et forces qui dominaient dans les années vingt à soixante. L'optique est non celle d'une histoire commune et de visées communautaires, mais une revendication d'illusions d'optique entre l'écrivain et son lecteur, quand il ne s'agit pas, chez Lopes (*Dossier classé*, 2002), Koffi Kwahulé (*Babyface*, 2006) ou Wilfried N'Sondé (*Le Cœur des enfants léopards*, 2007), d'une sommation adressée au chercheur universitaire : qui doit aujourd'hui inventer la méthode convenant à l'explication des « nouvelles écritures africaines » : ni tout à fait africaines, ni entièrement centrifuges.

On peut aussi noter, ainsi que cela se pratique parmi les spécialistes de littérature orale<sup>2</sup>, que l'étude des littératures francophones ne peut être le fait d'une seule discipline. Elle requiert le concours de linguistes, stylisticiens, rhétoriciens et structuralistes, cette démarche étant illustrée, en France ou en Belgique, dans les années soixante-dix, par les travaux Clémentine Faïk-Nzuji (*Énigmes lubas-Nshinga : étude structurale*), de Geneviève Calame-Griaule, ou de Christiane Seydou ou Veronika Görog-Karady<sup>3</sup>.

L'approche ethnolinguistique que proposent souvent Bassirou Dieng et L. Kesteloot<sup>4</sup> est un modèle conduisant à une lisibilité maximale des textes, en intra comme en interculturalité.

À terme, il s'agit d'instaurer une poétique de l'écriture qui ne différerait pas d'une poétique de l'oralité. Comme cela peut se lire parmi les conclusions d'Ursula Baumgardt et de Jean Derive :

« Ces approches linguistiques ou rhétoriques, essentiellement synchroniques, restent encore en grande partie les mêmes que pour les textes de littérature écrite et leur caractère statique ne rend pas toujours assez compte de la dynamique propre à l'oralité<sup>5</sup>. »

---

1. Cf. Ursula Baumgardt et Jean Derive : *Littératures orales africaines*, Paris, Karthala, 2008, p. 374.

2. *Id.* p. 375.

3. *Le Mariage dans les contes africains*. Paris, Karthala, 2000. *La Fille difficile*, Paris, CNRS éditions, 2001.

4. *Les Épopées d'Afrique noire*, Paris, Karthala, 2006.

## L'ORIENTATION DES ÉTUDIANTS

La notion de « champs théoriques », déclinée en ses variantes de « poétique » ou de « rhétorique », de « sémiotique » ou de « pragmatique », quand il ne s'agirait pas d'ouverture vers les autres arts (cinéma, musique, etc.), peut grandement aider à réduire les apories liées à une définition : celle des genres dont relèveraient les littératures francophones, que celles-ci soient appréhendées du point de vue de la « prosodie », de la « narratologie » ou de leurs aspects paratextuels : titres, sous-titres, préfaces, postfaces, notes marginales, infrapaginales, épigraphes, voire illustrations ou prière d'insérer. Des auteurs comme Abdelkader Khatibi, Édouard Glissant ou encore Lise Gauvin, conscients de la nature ductile de leur art, ont largement contribué au défrichage de son champ théorique.

Afin que cette investigation soit plus rigoureusement poursuivie, l'AUF peut aider à l'orientation d'étudiants brillants vers des recherches littéraires fondées sur les nouvelles formes discursives engendrées par le contact entre le français et les langues des pays anciennement colonisés. Ces approches socio-historico-linguistiques viendront élargir les études francophones. Comme le note la thèse de Nabil El Jabbar : *Les enjeux poétiques et identitaires dans l'œuvre littéraire d'Abdelkébir Khatibi*<sup>5</sup> :

« La francophonie, telle que la conçoit Khatibi, est en effet travaillée par une pluralité de soubassements d'idiomes, car chacun des pays de la francophonie est bilingue, voire plurilingue. Concevoir donc le français comme une langue « transnationale » revient, d'après Khatibi, à délier le pacte langue-nation, à dissocier la langue française de la nation à laquelle on l'identifie, ce qui lui serait nécessaire pour sa survie en tant que langue internationale » (p. 146).

Il ne faut en effet pas perdre de vue que ce qui confère aux études francophones vigueur et intérêt c'est leur faculté à prendre en charge, en français, l'ensemble des questions sociales, culturelles ou politiques posées dans les espaces où le français, quel qu'en soit le mode d'implantation, est devenu une langue de « grande communication ».

À ce sujet, il est cité dans le mémoire de master de Yakuboff Élise, présenté à Middlebury College en 2004, un passage d'un discours de Boutros Boutros-Ghali mentionnant cette mission de la « francophonie » :

« En étant francophones, nous sommes universels. Et cette universalité nous appelle à beaucoup d'exigences. Car la francophonie est d'abord une école. École de la diversité. Celle qui nous apprend à nous enrichir de la pensée des autres pour devenir vraiment nous-

---

5. *Id.* p. 378.

6. Thèse rédigée sous la direction du professeur Colette Astier (université Paris-X – Nanterre, 2008).

mêmes. L'école du dialogue. D'un dialogue toujours renouvelé avec l'Afrique, l'Europe, le Moyen-Orient, avec le Nouveau Monde. L'école de la liberté<sup>7</sup>. »

Or, cette « universalité » se perdrait si, pour les besoins de travaux académiques, les étudiants troquaient leurs langues et cultures d'origine contre des méthodes universitaires et un « discours » conçus à partir d'autres idiomes, fascinés qu'ils seraient par les nouvelles écoles et tendances de la « critique » européenne ou autre.

Ce danger est perçu dans le travail de recherche de Molly Grogan Lynck : « La transmission des études francophones par les universités américaines : Une mise en perspective de la francophonie vue des États-Unis<sup>8</sup> ». Voici ce qu'écrit la candidate au sujet de l'image de l'Université française, et de ce qui pourrait bientôt, aux États-Unis, correspondre au déclin des études francophones :

« Faire confiance à l'Université de Paris pour enseigner la francophonie à leurs étudiants n'est guère plus rassurant, à l'heure de la crise qui mine les études francophones en France. Car, privilégier l'offre de cours des universités parisiennes, c'est faire la part belle à un enseignement en plein désarroi, handicapé par une perspective « hexagonale », alors que la force des études francophones aujourd'hui vient plutôt du caractère « périphérique » de celles-ci » (p. 25).

## QUELLES MESURES PRENDRE ?

Plusieurs mesures peuvent être envisagées pour parer à une telle déroute :

- d'abord, en France, au niveau académique, créer une section de « littératures francophones » au sein du CNU (Conseil national des universités) ;
- cette création ne peut se faire que si, sur le plan théorique, la discipline, ses principes et ses fonctions sont nettement définis ;
- or, ce qui ressort de la lecture des travaux de recherche, c'est l'absence de lignes théoriques fortes, à partir desquelles chaque « francophonie » pourrait présenter une liste d'auteurs dont la connaissance serait requise de chaque enseignant de littératures francophones : par le biais des concours de recrutement ;
- à cette familiarité avec les œuvres les plus représentatives de chaque région, devrait s'ajouter comme exigence l'exposé de méthodes dictées par les textes eux-mêmes, et non pas importées de littératures dites majeures ;

---

7. Discours prononcé le 24 mars 1998, in Raymond Renard : « Francophonie : de l'apartheid au partenariat », *Les Langues dans l'espace francophone : de la coexistence au partenariat*. Coédité par Robert Chaudenson et Louis-Jean Calvet. Paris, L'Harmattan, 2001, p. 86.

8. Mémoire rédigé dans le cadre du centre de recherche « Textes et Francophonies » de l'université de Cergy-Pontoise. *Cahier n° 7*, janvier 2008.

- l'histoire, la linguistique et la géoculture – qui sera attachée à fournir les informations les plus complètes sur différentes zones de la francophonie – devront faire l'objet de recherches approfondies, non pour que les travaux portant sur le Maghreb, l'Afrique subsaharienne ou l'océan Indien continuent à être menés de manière encore plus unilatérale, mais au contraire pour que soient valorisés les travaux interdisciplinaires et interuniversitaires.

Les études francophones, dont l'essor date des années soixante-dix à quatre-vingt-dix, ont aujourd'hui atteint leur phase de maturité : c'est ce qui explique le grand nombre de travaux universitaires. Toutefois, la critique, parce soucieuse de taxonomie et d'associations thématiques, n'est pas toujours à la hauteur de la puissance de la production littéraire qui déferle d'Europe, du Canada, du Maghreb, des Antilles, de l'océan Indien et d'Afrique subsaharienne. La distinction entre auteurs « migrants » et auteurs « résidents » est un subterfuge. De même que la notion de « littérature-monde » est trompeuse car elle a tendance à définir auteurs et textes non pas à partir de leur *hypoculture*, mais en se fondant essentiellement sur leur *hyperculture*<sup>9</sup>. Or, il n'est de littérature qui ne se définisse à partir de sa culture d'origine, ni d'auteur « universel » parce que simplement acquis aux idées nouvelles.

Au moment où la France elle-même soigne ses langues et cultures régionales (bretonne, basque, etc.), il serait regrettable que dans les espaces anciennement colonisés par elle, l'on soit en train de défaire, dans l'écriture comme dans la critique, les ancrages fondamentaux.

---

9. Cf. Papa Samba Diop, *Archéologie littéraire du roman sénégalais*. Francfort, IKO Verlag, 1995, pp. 13-20.

# LITTÉRATURE, ANTHROPOLOGIE ET IMAGINAIRE DANS LES LITTÉRATURES DU SUD

---

**Abel Kouvouama**

*Université de Pau et des pays de l'Adour (France)*

« Littérature, anthropologie et imaginaire dans les littératures du Sud », tel est le lieu d'interrogation à partir duquel s'énonce notre discours qui, comme vous pouvez le deviner aisément, vise le triptyque littérature, anthropologie et imaginaire. On se propose ici de réfléchir sur les rapports entre la littérature écrite, la littérature orale, l'anthropologie, la philosophie et l'imaginaire dans les littératures du Sud. Or, une autre interrogation en creux invite implicitement à adopter, comme si cela allait de soi, la notion plurielle de « littératures du Sud ». Comment, avec le double regard de l'anthropologue et du philosophe, répondre à ces interrogations ?

Je partirai de cette double posture intellectuelle pour avancer d'une part, que l'anthropologie a pour objet de dégager les lois générales de la vie en société, à partir d'une réflexion critique sur l'unité de l'homme appréhendé à travers différentes temporalités, sous la diversité des cultures, des croyances et des pratiques. Autrement dit, suivant en cela l'énoncé de l'anthropologue Mondher Kilani :

« L'anthropologie place les différences par lesquelles se distinguent les sociétés et les cultures au centre de sa démarche. Elle fait appel à l'analyse comparative pour saisir sous les discontinuités observables des sociétés, des invariants propres à toute l'humanité [...] Le projet anthropologique est d'articuler les rapports du local et du global, de penser l'autre et le même sous leurs aspects les plus divers<sup>1</sup> ».

La seconde posture philosophique retient principalement les modalités par lesquelles le sujet produit du sens en littérature, en convoquant l'ensemble des systèmes pratiques et symboliques pour structurer ses rapports à l'autre, à la société et à la nature. De telle sorte que les questions d'identité, d'altérité et

---

1. Mondher Kilani, *Introduction à l'anthropologie*, Lausanne, Éditions Payot, 1992, p. 21.

d'intersubjectivité affleurent dans ses actions, ses croyances et ses représentations imaginaires. Une fois le domaine d'intervention balisé, examinons ensemble, à partir des préalables épistémologiques et des exemples d'écritures littéraires, de quoi retourne notre énoncé « littérature, anthropologie et imaginaire dans les littératures du Sud ».

## 1. DES CONSIDÉRATIONS EPISTÉMOLOGIQUES

La littérature africaine est plurielle dans ses élaborations, en fonction de la langue utilisée, de l'espace géographique de sa production, du genre écrit ou oral qui la caractérise et du champ de significations qui la détermine. Il s'agit ainsi, d'une part, de prendre en compte les littératures nationales en langue véhiculaire et en langue ethnique – les littératures écrites et orales, les littératures francophones, anglophones, lusophones et arabophones – et d'autre part, de caractériser l'objet littéraire au sens fort du mot, dans lequel sont prises en compte les productions littéraires et les producteurs<sup>2</sup>.

Nous pouvons retenir quelques préoccupations épistémologiques soulignées par de nombreux auteurs :

Lilyan Kesteloot<sup>3</sup> a émis l'idée d'une « école littéraire africaine » constituée depuis 1930 par les écrivains africains et antillais. Les caractéristiques principales sont l'unité d'une même source d'inspiration qui se rapporte à une communauté d'expérience historique ; l'engagement de l'écrivain identifié comme un critère performant de valeur littéraire ; et l'importance accordée à la littérature écrite considérée comme une littérature de renaissance culturelle et politique des peuples africains. Roger Chemain établit, quant à lui, une distinction entre les « romans de contestation », tels *Les Soleils des indépendances* d'Ahmadou Kourouma, *Un piège sans fin* d'Olympe Bhély-Quenum, et *La Vie et demie* de Sony Labou Tansi ; les « romans de combat » avec *Les Bouts de bois de Dieu* de Sembène Ousmane, *Rember Ruben* et *La Ruine presque cocasse d'un polichinelle* de Mongo Beti ; et les « romans initiatiques » tels que *Le Cercle des tropiques* et *Le Récit du cirque de la vallée des morts* d'Alioum Fantouré ; *Les Fiancés du grand fleuve* de Samuel Mvolo et *Le Regard du roi* de Camara Laye<sup>4</sup>.

Certains critiques, à l'instar de Nora-Alexandra Kazi-Tansi, tentent de déceler une certaine originalité dans l'écriture romanesque africaine de langue française. Ainsi qu'elle le précise dans l'un de ses ouvrages, c'est

---

2. Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, Paris, Éditions de Minuit, sept. 1991, pp. 3-46 ; *Les Règles de l'art. Genèse et Structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.

3. Lilyan Kesteloot, *Les Écrivains noirs de langue française. Naissance d'une littérature*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'université libre de Bruxelles, 1963.

4. Roger Chemain, *L'Imaginaire dans le roman africain*, Paris, L'Harmattan, 1986, 422 pp.

« dans la manière dont cette frontière entre l'oral et l'écrit est transgressée, que réside l'originalité du roman africain, en ce sens que l'écriture réalise la double performance de donner l'illusion de la chaleur de la voix humaine et celle d'impliquer le lecteur dans l'« ici » et le « maintenant » des communications en direct<sup>5</sup> ».

Par ailleurs, cherchant à rendre compte de l'impact de l'oralité dans la littérature écrite, notamment des fragments de cette littérature orale et des codes esthétiques, elle recourt à la notion de « bricolage » pour expliquer la nécessaire démarche interdisciplinaire, une démarche féconde reposant sur deux postulats : premièrement, toute lecture d'un texte de littérature africaine est appropriation intérieure d'un sens produit et non institué ; deuxièmement, toute approche critique est à retenir lorsqu'elle fonctionne comme une herméneutique, car

« le travail herméneutique se conçoit comme une entrée en dialogue avec le texte [...] Ainsi, le texte n'est plus abordé comme « imminence » mais comme « tissu vivant », en train de se faire, non dans une tour d'ivoire mais dans l'"ici" et le "maintenant" de sa production et de sa réception<sup>6</sup> ».

André-Patient Bokiba souligne de son côté que la littérature africaine écrite se définit au sein d'une triple postulation :

1. Elle est d'abord *un art*, dont l'essence réside dans l'usage du mot et dont la spécificité du langage est le nécessaire ancrage dans la spécularité du réfléchi de sa matière première ;
2. Elle est ensuite une *littérature de langue, d'écriture ou d'expression* ;
3. Elle est enfin le *produit de l'histoire d'un cri et d'un sursaut*<sup>7</sup>.

En nous appuyant sur plusieurs travaux d'histoire de la littérature francophone<sup>8</sup> dont celui réalisé récemment par Lydie Moudileno<sup>9</sup>, nous pouvons dégager trois moments principaux caractéristiques du rapport l'écrivain africain francophone à l'histoire réelle ou fictionnelle :

1. Le premier moment, qui s'étale entre 1916 et 1980, se donne à lire à travers la manière dont celui-ci réécrit l'histoire réelle ou fictionnelle comme contre-récit de l'histoire coloniale, les écrivains se réclamant directement ou

---

5. Nora-Alexandra Kazi-Tanzi, *Roman africain de langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral (Afrique noire et Maghreb)*, Paris, L'Harmattan, 1995, p. 14.

6. Lydie Moudileno, *Littératures africaines francophones des années 1980 et 1990*, « Document de travail », n° 2, CODESRIA, 2003, p. 15.

7. André-Patient Bokiba, *Écriture et identité dans la littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 9.

8. Cf. notamment, Bernard Mouralis, *Littérature et développement. Essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, Silex, 1984, 572 pp. ; Locha Mateso, *La Littérature africaine et sa critique*, Paris, ACCT/Karthala, 1986, 399 pp. ; János Riesz et Véronique Porra, *Français et francophones. Tendances centrifuges et centripètes dans les littératures françaises/francophones d'aujourd'hui*, Bayreuth, Ed. Shultz et Stellmacher, 1998, 220 pp.

9. Lydie Moudileno, *Littératures africaines francophones des années 1980 et 1990*, « Document de travail », n° 2, CODESRIA, Dakar, 2003, 93 pp.

indirectement de la négritude et du panafricanisme. À cet écrivain influencé par la négritude et par le panafricanisme (Senghor, Césaire, Fanon, etc.), s'ajoutent ceux qui questionnent le rapport tradition/modernité ou revendiquent leur identité (Cheikh Hamidou Kane, Ferdinand Oyono, Mongo Béti, Sylvain Bemba, Henri Lopès, Boubacar Boris Diop, William Sassine, etc.). D'autres s'emploient à pratiquer la transcription de la littérature orale à la littérature écrite, comme pour souligner l'importance des faits d'oralité dans l'écrit littéraire (Amadou Hampaté Ba).

2. Le second moment, que nous situons entre 1980 et 1990, laisse apparaître une génération d'écrivains africains francophones dont les récits et contre-récits romanesques marquent une rupture avec la période précédente, dans la mesure où la réécriture de l'histoire romanesque fait référence à l'histoire contemporaine postcoloniale dénonçant les pouvoirs dictatoriaux et les régimes totalitaires en Afrique : Mongo Béti, Sembène Ousmane, Ahmadou Kourouma, Emmanuel Dongala, Sony Labou Tansi, Tierno Monenembo, Ken Bugul, Werewere Liking, Jean-Marie Adjaffi, etc.
3. Le troisième moment, de 1990 à nos jours, correspond à la production littéraire francophone dominée par les Africains de la diaspora qui, dans le choix des lieux, des noms, des paysages et des thèmes (exil, exclusion aliénation, etc.), réinvestissent les métropoles européennes et américaines : Calixthe Beyala, Paul Dakeyo, Aboubacar Diop, Léandre-Alain Baker, Daniel Biyaoula, Saïdou Bokoum, Alain Mabanckou, etc.

Avec la notion de « surconscience linguistique » Lise Gauvin a émis l'idée selon laquelle

« le dénominateur commun des littératures dites émergentes, et notamment des littératures francophones, est de proposer, au cœur de leurs problématiques identitaires, une réflexion sur la langue et sur la manière dont s'articulent les rapports langues/littératures dans des contextes différents ».

Or, il n'est pas d'écrit qui ne soit porté par le sens et l'expérience de sujets réels ou imaginaires. Comme moyen d'interconnaissance et d'intercompréhension, l'écrit met en relation des individus aux subjectivités singulières dans des espaces géographiques imaginaires proches ou lointains. Mais l'écrit est aussi le lieu de matérialisation des expériences vécues ou imaginées par le sujet dans son rapport aux autres et au monde. L'écrit devient révélateur de traces scripturales et mémorielles pour les uns et pour les autres. Ainsi, les littératures du Sud sont riches de ces interrogations épistémologiques qui réactualisent l'importance de l'imaginaire dans les productions romanesques, notamment francophones.

Le concept d'imaginaire est polysémique. Il renvoie à une multiplicité des sens, selon les points de vue adoptés, selon les auteurs qui l'utilisent ou les champs théoriques qui s'y réfèrent. Lorsqu'on parle d'imaginaire social ou d'imaginaire

personnel, on fait appel à une notion sensiblement différente de celle que le sens commun associe au mot imagination. Il s'agit de la capacité d'un groupe ou d'un individu à se représenter le monde à l'aide d'un réseau d'association d'images qui lui donnent un sens. Sur le plan individuel, l'imaginaire témoigne de la subjectivité de la personne. Les images qui traversent l'esprit sont présentes avant même que l'on tente de les inscrire dans la normativité symbolique du langage. Elles appartiennent à la singularité de l'histoire personnelle. L'anthropologue Gilbert Durand a dégagé les « régimes de l'imaginaire », lequel est articulé par des structures irréductiblement plurielles, mais limitées à trois classes gravitant autour des schèmes matriciels du « séparer » (héroïque), de « l'inclure » (mystique) et du « dramatiser » – étaler dans le temps les images en un récit – (disséminatoire). Ces régimes qui sont au nombre de trois s'enracinent dans la gestuelle fondamentale de l'être humain, ainsi que dans son environnement cosmologique. La lecture anthropologique procède par une division duelle ou « polarité diurne/nocturne » : un régime diurne (ou régime « héroïque » ou « schizomorphe ») et deux régimes nocturnes (le régime synthétique et le régime mystique). En somme l'imaginaire est, selon Gilbert Durand, un ensemble d'images et de relations d'images formant le capital pensé<sup>10</sup>.

## 2. NARRATION HISTORIQUE ET PRODUCTION DE L'IMAGINAIRE

Pour mieux rendre compte de la foisonnante production de l'imaginaire dans les romans francophones, ici notamment les romans africains, on avancera les deux idées suivantes :

En premier lieu, la littérature africaine francophone inscrit ses personnages dans des espaces historiques fictionnels et imaginaires éclatés. En effet, les œuvres romanesques révèlent l'autoreprésentation de l'histoire par l'écrivain. Il ne s'agit pas pour lui d'entreprendre d'écrire sur l'histoire comme totalité du cours des événements passés et présents, mais d'élaborer un autre récit fictionnel sur cette totalité du cours des événements. Se superposent ainsi dans la plupart des œuvres romanesques et des contes, deux dimensions de l'histoire : l'histoire, comme histoire-monde, comme action et l'histoire fictionnelle comme opération de sens produite par l'écrivain traduisant par la force des images et des relations d'images, le « capital pensé », selon le mot de Gilbert Durand. Sony Labou Tansi dans son roman *La Vie et demie* peint un univers imaginaire fait de sang et de chair montrant l'équarrissage du rebelle Martial par le Guide Providentiel :

« Le Guide Providentiel eut un sourire très simple avant de venir enfoncer le couteau de table qui lui servait à déchirer un gros morceau de viande [...] Le Guide Providentiel retira

---

10. Gilbert Durand, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1969.

le couteau et s'en retourna à sa viande des Quatre Saisons qu'il coupa et mangea avec le même couteau ensanglanté<sup>11</sup> ».

Déjà dans *Les Soleils des indépendances*, Ahmadou Kourouma avait élaboré la trame de son récit en faisant affronter deux mondes tout aussi réels qu'imaginaires, le monde malinké et le monde des indépendances. La logique du discours veut que le narrateur se mue en porte-parole du groupe en usant du bestiaire comme pour à la fois voiler son message et en livrer une seule face susceptible de conduire le lecteur à en découvrir la clé :

« Fama allait se trouver aux prochaines [obsèques] comme à toutes les cérémonies de la Capitale ; on le savait ; car où a-t-on vu l'hyène désertier les environs des cimetières et le vautour l'arrière des cases ? On savait aussi que Fama allait méfaire et encore scandaliser. Car dans quelle réunion le molosse s'est-il séparé de sa déhontée façon de s'asseoir<sup>12</sup> ? »

Plus significatif encore est le travail d'écriture engagée qu'Ahmadou Kourouma réalise dans son roman *Allah n'est pas obligé*, non sans recourir à des référents imaginaires mettant en regard le monde diurne et le monde nocturne fait de violence et de cruauté. Le récit en dit long sur le contexte difficile d'une vie très mouvementée du héros. Birahima, jeune enfant de la rue, perd sa mère, cul-de-jatte, à la suite de son père. Orphelin, il est recueilli par sa tante Mahan qui vit au Liberia. Il s'y rend accompagné de Yacouba, un marabout escroc et roublard qui a le malheur d'attirer à chaque fois des catastrophes :

« Yacouba *alias* Tiécoura était un vrai grand quelqu'un, un vrai *hadji*. Quand il a été circoncis, il a quitté le village pour aller vendre les colas dans beaucoup de villes de la forêt au pays des *Bushmen*, en Côte-d'Ivoire, comme Agloville, Daloa, Gagnoa ou Anyama. À Anyama il est devenu riche et a exporté plein de paniers de colas par bateau à Dakar. Par mouillage des barbes (signifie *bakchich*). Par mouillage de barbes ou *bakchich* des douaniers, les paniers de colas embarquaient au port d'Abidjan, arrivaient et sortaient au port de Dakar sans payer un sou de taxes ou de droits. Au Sénégal et en Côte-d'Ivoire, si l'exportateur de colas ne mouille pas bien les barbes des douaniers, il est obligé de payer plein de taxes et de droits comme impôts au gouvernement et ne gagne rien de rien [...] Avec les gros bénéficiaires, Yacouba *alias* Tiécoura est devenu riche. Riche, il a pris l'avion et est allé à la Mecque pour devenir *hadji*. *Hadji*, il est revenu à Abidjan pour marier plusieurs femmes. Pour caser les nombreuses femmes, il a acheté plusieurs concessions [plusieurs cours] à Anyama et autres lieux perdus pleins d'assassins d'Abidjan comme Abobo<sup>13</sup>. »

Tombant en pleine guerre civile du Liberia, Birahima n'a trouvé d'autre recours de survie et de travail que celui de devenir un des enfants-soldats, *small-soldier* ou *children-soldiers* comme Kourouma le dit lui-même en anglais. C'est ce climat de guerre, de viols, de vols et de meurtres sur fond de religion et parfois au nom de la religion, que Birahima décrit dans un langage cru faisant éclater les mots de la langue française :

---

11. Sony Labou Tansi, *La Vie et demie*, Paris, Seuil, 1979, pp. 11-12.

12. Ahmadou Kourouma, *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, coll « Points-romans », 1968, p. 17.

13. Ahmadou Kourouma, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000, p. 39.

« Quand on dit qu'il y a guerre tribale dans un pays, ça signifie que des bandits de grand chemin se sont partagé le pays. Ils se sont partagé la richesse ; ils se sont partagé le territoire ; ils se sont partagé les hommes. Ils se sont partagé tout et tout le monde entier les laisse faire. Tout le monde les laisse tuer librement les innocents, les enfants et les femmes. Et ce n'est pas tout ! Le plus marrant, chacun défend avec l'énergie du désespoir son gain et, en même temps, chacun veut agrandir son domaine [...] Il y a avait au Liberia quatre bandits de grand chemin : Doe, Taylor, Johnson, El Hadji Koroma, et d'autres fretins de petits bandits. Les fretins bandits cherchaient à devenir grands. Et ça s'était partagé tout. C'est pourquoi on dit qu'il avait guerre tribale au Liberia. Et c'est là où j'allais. Et c'est là où vivait ma tante. *Walahé* (au nom d'Allah) ! c'est vrai. Dans toutes les guerres tribales et au Liberia, les enfants-soldats, les *small-soldiers* ou *children-soldiers* ne sont pas payés. Ils tuent les habitants et emportent tout ce qui est bon à prendre. Dans toutes les guerres tribales et au Liberia, les soldats se sont pas payés<sup>14</sup>. »

En convoquant le régime nocturne de l'imaginaire, Ahmadou Kourouma a cherché à faire voir cette descente aux enfers propre au monde paradoxal de la violence anthropophagique et initiatique que poursuivent les enfants-soldats :

« Tieffi avec le sourire débordant m'a demandé : T'as connaître ce que c'est un lycaon ? J'ai répondu non ; Eh bê, les lycaons, c'est les chiens sauvages qui chassent en bande. Ça bouffe tout ; père, mère, tout et tout. Quand ça fini de se partager une victime, chaque lycaon se retire pour se nettoyer. Celui qui revient avec du sang sur le pelage, seulement une goutte de sang, est considéré comme blessé et est aussitôt bouffé sur place par les autres. Voilà ce que c'est. C'est pigé ? ça n' pas pitié [...] T'as pas de chance, petit Birahima, tu pourras jamais devenir un bon petit lycaon de la révolution. Ton père et ta mère sont déjà morts et bien enterrés. Pour devenir un bon petit lycaon de la révolution, il faut d'abord tuer de tes propres mains (tu entends, de tes propres mains), tuer un de tes propres parents (père ou mère) et ensuite être initié<sup>15</sup>. »

En situant son récit romanesque où se mêlent la réalité cruelle et les actions imaginaires, Ahmadou Kourouma fait appel au souvenir considéré ici sous ses deux acceptions, non seulement comme *mnêmê* – pathos, comme quelque chose de douloureux – mais également comme *anamnêsis* – rappel, recollection pour la mémoire historique collective – dans la mesure où, à travers Birahima et l'évocation du Liberia, l'écrivain a voulu renvoyer le lecteur à la spatialité corporelle des enfants-soldats. L'espace corporel est intimement relié à l'espace de l'environnement dans lequel se donnent la mort de masse et la mort gratuite. L'inédit comme plongée dans les extrêmes<sup>16</sup> vient ainsi trouver force et manifestation dans le rapport belliqueux que Birahima, en tant qu'enfant-soldat, entretient avec soi et avec l'Autre qui demeure un ennemi potentiel.

En second lieu, la littérature africaine francophone est également inscrite dans la mémoire collective sous la forme d'un ensemble de noms. À travers le récit relatant les expériences vécues par ses héros aux noms significatifs, l'écrivain réalise la

---

14. *Op. cit.* p. 51.

15. Ahmadou Kourouma, *op. cit.* p. 179.

16. Cf. Achille Mbembe, « À propos des écritures africaines de soi », dans *Politique africaine*, n° 77, *Philosophie et politique en Afrique* (dossier coord. par Abel Kouvouama), Paris, Karthala, 2000, pp. 16-43.

triple activité réflexive d'explication, de compréhension et de représentation imaginaire de soi, de l'Autre et du monde. Le travail discursif lui permet d'élaborer la conscience historique de l'événement, en élevant la condition historique vécue par ses héros imaginaires à la dimension du sujet porteur de valeurs, à titre de sujet-singulier collectif constitué en sujet de l'histoire réelle ou imaginée. Ici le roman prend la forme d'un conte souligné dans les années quatre-vingt par A. Koné<sup>17</sup>, en mêlant dans la mise en intrigue du récit héroïque et merveilleux de type traditionnel, les épopées guerrières et les expériences initiatiques, selon la triade *action de Départ – expérience Initiatique – réalisation de la Métamorphose*.

Que l'on lise le roman *En attendant le vote des bêtes sauvages* d'Ahmadou Kourouma ou *Les Petits garçons naissent aussi des étoiles* d'Emmanuel Dongala, on peut se rendre compte effectivement de l'interférence du réel et de l'imaginaire. Tel est le cas avec le roman de Dongala très perspicace et imaginatif dans la désignation des personnages (Tonton Boula Boula, Hussein El Fayçal Al Moustapha Hussein Morabbitoune, Tâta Tollah, le professeur Pentium-75, Nzinga Nkuwu, etc.), des lieux (Makana II), des villes (qui désignent indirectement Brazzaville) et l'évocation des situations paradoxales caractéristiques des partis uniques dans une Afrique certes imaginaire, mais aussi réelle :

« Vous ne savez peut-être pas ce que veulent dire « élections libres » ? Si je dois vous expliquer tous les termes nouveaux qu'a apportés la démocratie, je ne finirai jamais ce récit ; une fois encore je vais le faire car je comprends que vous ayez de la peine à comprendre, habitués que vous êtes aux élections qui se passaient jusqu'ici sous le Parti unique. C'était simple alors : un congrès du Parti unique était convoqué par son président, ce président du Parti unique était désigné comme unique candidat et cet unique candidat était illico presto élu à l'unanimité des votants debout avec acclamations prolongés. Mon oncle m'a même raconté qu'une fois, un secrétaire du Bureau politique chargé de l'organisation du congrès avait été arrêté et jeté en prison par ce que le président du Parti n'avait été élu qu'à 99,98 % des voix au lieu des cent pour cent attendus. On exigeait de lui comme condition de sa libération les noms des 0,02 % qui n'avaient pas voté pour le chef car c'étaient certainement des ennemis qui s'étaient infiltrés dans la direction du Parti. Or maintenant, quiconque avait l'âge de voter – ce qui malheureusement n'était pas encore mon cas – pouvait être candidat de son parti ou même candidat indépendant et chacun pouvait faire son choix librement. Mais comment choisir parmi plusieurs candidats à nous diriger quand on ne les connaissait pas ? C'est pour cela qu'on avait inventé ce qu'on appelait une campagne électorale<sup>18</sup>. »

En fin de compte, même dans sa dimension critique et de dérision, la littérature romanesque francophone assure également une fonction éducative et formatrice dans l'expérimentation de la citoyenneté qui passe par l'apprentissage de la liberté à travers le libre exercice de la réflexion et de la créativité. Les productions

---

17. A. Koné, *Du récit oral au roman*, Abidjan, Ceda, 1985, p. 17.

18. Emmanuel Dongala, *Les Petits garçons naissent aussi des étoiles*, Paris, Éd. Le Serpent à plumes, 2000, p. 332.

littéraires des écrivains francophones, à travers leurs spécificités et leurs diversités culturelles, participent inévitablement du principe de l'universel.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOKIBA, André-Patient, *Écriture et identité dans la littérature africaine*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- BOURDIEU, Pierre, *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992.
- BOURDIEU, Pierre, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 89, Paris, Éditions de Minuit, septembre 1991.
- CHEMAIN, Roger *L'Imaginaire dans le roman africain*, Paris, L'Harmattan, 1986.
- DURAND, Gilbert, *Les Structures anthropologiques de l'imaginaire*, Paris, Dunod, 1969.
- DONGALA, Emmanuel, *Les Petits garçons naissent aussi des étoiles*, Paris, Le Serpent à plumes, 2000.
- KAZI-TANZI, Nora-Alexandra, *Roman africain de langue française au carrefour de l'écrit et de l'oral (Afrique noire et Maghreb)*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- KESTELOOT, Lilyan, *Les Écrivains noirs de langue française. Naissance d'une littérature*, Bruxelles, Institut de sociologie de l'université libre de Bruxelles, 1963.
- KILANI, Mondher, *Introduction à l'anthropologie*, Lausanne, Payot, 1992.
- KONE, A., *Du récit oral au roman*, Abidjan, Ceda, 1985.
- KOUROUMA, Ahmadou, *Les Soleils des indépendances*, Paris, Seuil, coll. « Points-romans », 1968.
- KOUROUMA, Ahmadou, *Allah n'est pas obligé*, Paris, Seuil, 2000.
- LABOU TANSI, Sony, *La Vie et demie*, Paris, Seuil, 1979.
- MBEMBE, Achille, « À propos des écritures africaines de soi », in *Politique africaine*, n° 77, *Philosophie et politique en Afrique*, Paris, Karthala, 2000.
- MOUDILENO, Lydie, *Littératures africaines francophones des années 1980 et 1990, Document de travail n° 2*, CODESRIA, Dakar, 2003.
- MOURALIS, Bernard, *Littérature et développement. Essai sur le statut, la fonction et la représentation de la littérature négro-africaine d'expression française*, Paris, Silex, 1984.
- MATESO, Locha, *La Littérature africaine et sa critique*, Paris, ACCT/Karthala, 1986.
- RIESZ, János et PORRA, Véronique, *Français et francophones. Tendances centrifuges et centripètes dans les littératures françaises/francophones d'aujourd'hui*, Bayreuth, Schultz & Stellmacher Verlag, 1998.



# LES LITTÉRATURES FRANCOPHONES : UNE LANGUE, DES CULTURES

---

**Nadra Lajri**

*Université de Sousse (Tunisie)*

Il est assez difficile de faire des propositions concrètes en si peu de temps sans être trop schématique, je vais axer ma réflexion sur quelques aspects résumés, quitte à les développer par la suite lors d'un débat éventuel.

Je ferai donc quelques propositions de thèmes de réflexion afin de répondre à un des axes que l'argumentaire de ce séminaire a évoqués, à savoir « les thèmes de recherche actuellement porteurs dans le domaine de la littérature », puis je proposerai, schématiquement, quelques voies possibles de concrétisation de dialogues interréseaux entre le Nord et le Sud.

Les littératures francophones ne peuvent être reconnues, légitimées et ne peuvent prospérer que par leur inscription dans les programmes scolaires et universitaires. Il est difficile de séparer la recherche de l'enseignement, les deux aspects ayant d'ailleurs de grandes difficultés à s'imposer et à être reconnus concernant les littératures francophones. En effet, un bref aperçu de l'enseignement de ces littératures dans les universités dans le monde montre qu'il existe trois grandes stratégies : soit l'étude des littératures francophones est intégrée à un ensemble où aucune distinction n'est établie entre les aires géographiques de provenance, aux États-Unis, par exemple, la plupart des départements accordent plus de place aux littératures postcoloniales, africaines en particulier, qu'à la littérature française qui constitue une partie de cet ensemble. Cette stratégie met en perspective les études culturelles, celles des minorités et insiste sur la diversité des approches dans la francophonie plurielle.

Une deuxième stratégie consiste à multiplier les unités autonomes. On trouvera, au Canada par exemple, des unités, séparées, d'enseignement de la littérature québécoise, de la littérature française et des littératures de la francophonie (essentiellement africaines, ou plus récemment de la francophonie des Amériques : les minorités de l'Acadie, de l'Ontario, les Antilles...). Cette même stratégie existe en Suisse, même si l'enseignement de la littérature romande est autant marginalisé que ne l'est la littérature maghrébine dans notre pays.

Ainsi une troisième stratégie, la plus constante au Maghreb, consiste à privilégier la littérature française et à confiner en des unités optionnelles et semestrielles les littératures francophones. L'espace et le temps insignifiants laissés à ces enseignements font que ces options privilégient souvent les littératures « nationales » : en Belgique on enseignera la littérature belge, en Suisse francophone la littérature romande, au Maghreb la littérature maghrébine... Cette vision des choses ne permet pas d'avoir un cadre global ni d'établir des dialogues entre les œuvres et les diverses approches, de sorte que la plupart des étudiants, dont plusieurs d'entre eux deviendront des professeurs du secondaire, n'ont aucune connaissance de la diversité de ces littératures (ni parfois même de leur existence). Les formateurs et les concepteurs de programme dans l'enseignement et les universitaires dans leurs divers travaux devront donc se libérer d'une vision comparatiste exigüe, et considérer qu'il existe une production littéraire francophone importante, qu'elle rend compte de cultures diverses, de visions du monde plurielles et qu'elle a un rapport à la langue française assez particulier, où le plurilinguisme est un espace d'ouverture et d'apprentissage de l'altérité et de la diversité.

Plusieurs travaux dans plusieurs réseaux s'intéressant à la question de la langue, je ne m'attarderai pas sur cette question. Je ferai quelques remarques sur le rapport entre langue et littérature francophone.

Pour tout écrivain, quelle que soit sa langue d'écriture, maternelle ou « d'emprunt », écrire c'est inévitablement créer une distance entre lui et le texte. Dans cette « mise en mots », chaque écrivain, comme l'affirme Lise Gauvin, « doit jusqu'à un certain point réinventer la langue<sup>1</sup> ». Pour l'écrivain africain francophone, cette « réinvention » de la langue est complexe et problématique, car elle se fait la plupart du temps dans une situation de conflit créant des distances multiples, et même contradictoires. Ces conflits sont dus à sa propre position en tant qu'écrivain, au rapport qu'il entretient avec sa société « d'origine » souvent objet et sujet de son œuvre, à sa vision du lecteur potentiel parfois objet de la critique qu'il met en œuvre. L'écrivain africain se pose également des questions sur sa propre légitimité au sein du champ littéraire francophone (ou français) auquel il cherche à adhérer tout en le critiquant et dont il se sent exclu ou marginalisé. L'écrivain africain utilisera divers moyens pour évoquer ces situations complexes. L'humour et l'ironie de Kourouma, la violence et la subversion de la langue de Rachid Boudjedra, l'analyse de Tahar Ben Jelloun, le sarcasme de Driss Chaïbi, le mélange des genres de Kateb Yacine sont autant de voies (voix) qui manifestent une volonté d'exprimer une rupture tout en tentant d'inscrire l'œuvre littéraire dans la pluralité des cultures qui constituent la spécificité ontologique de

---

1. Lise Gauvin, *L'Écrivain francophone à la croisée des langues. Entretiens*, Karthala, 1997, p. 5.

l'écrivain. Soulignons néanmoins que toutes les œuvres ne s'inscrivent pas nécessairement dans le rejet et la rupture : il existe également une ambivalence entre la fascination et la répulsion, entre la critique et l'éloge.

Les littératures africaines sont hétérogènes et elles ne s'inscrivent pas (ou plus) dans les thématiques ni dans les esthétiques des écrivains de la première génération des indépendances. Il s'agit aujourd'hui d'un autre contexte social et politique qui soulève d'autres questions éthiques et esthétiques. Mais il ne s'agit pas (ou pas uniquement) de la dénonciation de l'effondrement d'un monde ancien, de la dissolution des valeurs culturelles, car l'évocation critique à travers les fictions littéraires s'accompagne souvent d'une nouvelle vision du monde où le national est défendu autant que le transnational et où la volonté d'inscription dans un monde globalisé se fait nettement sentir.

Les écrivains africains actuels sont également des lecteurs et des héritiers des pionniers. Ils se positionnent par rapport à la négritude, à la francophonie, à l'idée de civilisation de l'universel... Les œuvres actuelles présentent un intertexte et des références qui illustrent cet aspect : il ne s'agit plus uniquement de s'inscrire par rapport à la littérature française, mais dans une ambivalence qui varie entre la continuité et la rupture. Il faudrait donc explorer ces voies de la transition des générations. Aujourd'hui nous avons encore des œuvres produites par des écrivains qui ont connu l'époque coloniale et celles des jeunes qui évoquent le « postcolonial » et pour qui la colonisation est un récit ou un chapitre de l'Histoire. Une nouvelle forme de culture, et partant, de littérature reste à définir :

« cette culture produit à la fois du national et du contre-national, de l'identité et de l'altérité, car elle est faite de communication sociale mais aussi de désaffection idéologique et de solitude métaphysique<sup>2</sup>. »

Qu'en est-il de la critique africaine dans son rapport aux productions littéraires ? Par exemple, le n° 160 de la revue *Notre librairie* (Culturesfrance), de février 2006, est consacré à « la critique littéraire » et Romuald Fonkua précise dans la présentation du numéro que « le terme de critique doit s'entendre dans sa double acception de pratique et de genre de la littérature », ajoutant que « la critique littéraire savante est un lieu de pouvoir », elle est « construite par l'université ». Ainsi, l'instance « légitimante » serait celle de la critique universitaire, à supposer qu'elle existe, ou qu'elle soit à construire et qu'elle ait cet impact sur la production des œuvres. Les littératures africaines constituent un véritable laboratoire de production, de réflexion et de renouveau constant. Les difficultés et les défis sont inhérents à cet état de fait : il s'agit de littératures relativement récentes, en train de se faire, traitant de thèmes modernes et soulevant des problématiques

---

2. Hélé Béji, *Le Désenchantement national. Essai sur la décolonisation*, p. 154.

contemporaines ; le temps ne donne pas un recul suffisant pour permettre un point de vue objectif capable d'englober une pluralité de questions.

Longtemps, les études universitaires ont évité de se pencher sur les œuvres contemporaines : elles les considéraient comme non achevées, soulevant une critique journalistique qui, aux yeux de l'Université, n'est pas scientifique parce qu'elle se situe dans l'immédiateté et non dans la pérennité de la réflexion. Aujourd'hui, ce point de vue, bien que dépassé, perdure. Il faudrait donc inverser la tendance et légitimer la réflexion sur le contemporain, en créant des passerelles entre les théories et la diversité des voies d'exploration des textes, en redéfinissant certaines théories pour redynamiser la critique littéraire, comme l'ont fait par exemple Régine Robin et Marc Angenot en donnant une nouvelle définition à la sociocritique :

« [...] travaillant sur les textes dans leurs déterminations sociales et historiques, [la sociocritique] ne veut ni subsumer l'esthétique et la littérarité sous des fonctions sociales positives, ni fétichiser le littéraire comme étant d'une essence à part [...] elle se démarque à la fois des approches purement formelles [...] du texte littéraire et des approches institutionnelles, déterministes<sup>3</sup>. »

Ce que l'Afrique propose à travers l'illustration d'un contexte socioculturel différent, à travers des stratégies d'écriture et des problématiques diverses, c'est la singularité d'une certaine vision du monde, faite d'une pluralité culturelle dont la francophonie est un des aspects. La singularité des littératures africaines réside sans doute dans la mise en œuvre de la coordination des cultures et des imaginaires. L'écrivain subsaharien est de son pays, de son continent, de sa race, de son histoire et de la francophonie, comme l'écrivain maghrébin est à la fois africain, arabe, méditerranéen, oriental et francophone.

La singularité des littératures africaines s'exprime également par une esthétique, une poétique et un rapport à la langue particuliers, mêlant les intertextes et les références culturelles, passant allègrement d'une référence à l'oralité africaine à une citation de la littérature française, jouant sur des connotations diverses et faisant fi des règles et des genres. Les écrivains africains contemporains remettent en question aussi bien l'essentialisme des pionniers que les phénomènes d'acculturation ou de déchirement culturel, que la volonté d'intégration ou d'assimilation à une quelconque entité rigide. Les écrivains tentent de créer des œuvres où le dialogue des imaginaires se situe entre la réalité et la fiction, à l'intersection de l'authenticité culturelle et de l'ouverture. Riches de leurs diversités, de leurs divergences et de leur présence au monde, en quête de liberté, ces œuvres constituent un *corpus* exemplaire d'une francophonie dynamique. Pour s'opposer à l'alternative, au choix imposé, aux classements arbitraires et aux

---

3. « La sociologie de la littérature », in *Histoire des poétiques*, PUF, 1997, p. 408.

hiérarchies, considérées comme le signe de la rationalité, l'exemple africain propose une autre voie dans laquelle la diversité culturelle apparaît comme une expérience, non comme une utopie.

Encore faut-il que ces littératures soient suffisamment divulguées, enseignées et enrichies par les commentaires critiques, car une littérature et une langue ne peuvent rester vivantes que par les polémiques et les passions qu'elles suscitent. L'avenir de la Francophonie dépend de la volonté des francophones : les œuvres littéraires sont autant de questions posées, d'évocations de parcours singuliers, parfois exemplaires, d'appels à l'ouverture, à l'universel, dans un perpétuel mouvement de remise en question nécessaire à la survie des cultures. L'enjeu de notre époque n'est-il pas dans cette recherche du passage du singulier à l'universel ? À ce propos, Roger Fayolle écrit, en 1989 :

« dans le monde rétréci qui est aujourd'hui le nôtre, ni la prétention nationaliste, ni l'ambition impérialiste n'ont plus de sens, en matière culturelle comme dans d'autres domaines. Les œuvres littéraires qui disent la rencontre des cultures diverses retirent d'une telle situation une portée exemplaire. Qui osera leur donner la place qui conviendrait pour contribuer à la formation d'humanistes modernes<sup>4</sup> ? »

La recherche engage un travail sur les œuvres envisagées comme des biens symboliques, permettant une ouverture sur les interprétations possibles et privilégiant ainsi la diversité des points de vue et des analyses. Elle met l'accent sur :

- l'aspect hétérogène et pluriculturel de ces littératures, l'hétérogénéité prise comme valeur et non comme signe d'un mélange hétéroclite ;
- l'altérité, le rapport à l'Histoire, le métissage – je dirai le *tissage* – des imaginaires et de leurs expressions littéraires.

Les nouvelles directions de la recherche portent essentiellement sur une nouvelle conception de l'identité, son rapport au « nomadisme » et à la mondialisation, sur la littérature-monde et la littérature postcoloniale, sur le rejet d'une certaine forme de francophonie « eurocentrée » et le désir de la transformer, sur les notions de frontière, d'espace et de rapports des civilisations et des cultures. De manière pratique, il conviendra de s'engager dans plusieurs directions :

- l'inventaire des *corpus* les mieux mis en valeur dans la recherche et dans l'enseignement : il s'agit alors de s'interroger sur les causes du choix de ces œuvres (idéologie politique ? accessibilité littéraire ? critique médiatisée ? prix littéraire ?...);

---

4. « La sagesse des Barbares : enseigner les littératures maghrébines et africaines de langue française », *Notre librairie*, n° 160, déc.-fév. 2006.

- la création de revues scientifiques de large diffusion, capables d'établir des passerelles entre les chercheurs, de situer et de définir ainsi les discours sur la francophonie littéraire ;
- l'élaboration d'une Histoire littéraire fondée sur des lectures et des analyses croisées et plurielles (Nord/Sud, Sud/Sud), faisant appel à l'articulation des théories et des savoirs : il s'agit, plus que de simples descriptions, d'analyses visant à créer une dynamique dans le mouvement même des théories littéraires ;
- la promotion d'une recherche sur la réception de ces littératures : un travail sur les interprétations multiples, émanant d'aires culturelles différentes, ne peut qu'enrichir la recherche sur ces littératures ;
- la mise en œuvre de colloques pluridisciplinaires et interréseaux : des séminaires permettront l'élaboration et la création de projets, un comité de suivi sera chargé de la synthèse des travaux et de la diffusion des résultats.

# INTERMÉDIALITÉ, ICONOTEXTUALITÉ ET TRANSFERTS CULTURELS DANS LA LITTÉRATURE AFRICAINE FRANCOPHONE

---

Sylvère Mbondobari Ebamangoye

*Université de la Sarre (Allemagne)*

Cet intitulé – vaste programme pourrait-on dire ! – exprime surtout le souci de décloisonner la littérature, d’une part en mettant en avant ses relations avec d’autres formes artistiques, et d’autre part, en proposant de rompre avec une perception des rapports interculturels fondés sur les influences pour valoriser le dynamisme des processus culturels.

## ÉTAT DES LIEUX

Penser la littérature africaine dans ses relations avec les autres formes de représentations artistiques (musique, sculpture, peinture et cinéma), c’est se mouvoir dans un champ de recherche littéraire longtemps délaissé, abandonné par les littéraires aux philosophes, aux ethnologues et aux spécialistes du cinéma. De l’excellente synthèse de Locha Mateso<sup>1</sup> aux récentes approches de Josias Semunjanga<sup>2</sup> et de P. Halen<sup>3</sup> en passant par les études de Jacques Chevrier et Bernard Mouralis, la lecture critique des œuvres africaines francophones semble se focaliser sur les questions d’histoire littéraire, de l’institution littéraire, de la langue d’écriture et de la dynamique des genres. Rares sont les critiques qui abordent la question du lien entre (la) littérature et les autres arts.

---

1. Mateso, Locha, *La Littérature africaine et sa critique*, Paris, ACCT/Karthala, 1986.

2. Semunjanga, Josias, *Dynamique des genres dans le roman africain. Éléments de poétiques transculturelles*, Paris, L’Harmattan, 1999. On pourrait également consulter le numéro de la revue *Études françaises* dirigé par Semunjanga, Josias, *Littérature africaine et ses discours critique*, vol. XXXVII, n° 2, Montréal, PUM, 2001 ; Ngal, Georges, *Création et rupture en littérature africaine*, Paris, L’Harmattan, 1994.

3. Halen, Pierre, « Le système littéraire francophone : quelques réflexions complémentaires », in D’Hulst, Lieven et Moura, Jean-Marc, *Les Études littéraires francophones : états des lieux*, Lille, université Charles-de-Gaulle, 2003, pp. 25-37.

Les premières réflexions dans ce domaine remontent à la fin des années quatre-vingt avec les articles « Littérature et musique<sup>4</sup> » de Massa Makan Diabaté et « À propos du cinéma négro-africain. La problématique culturelle de la Noire de<sup>5</sup>... » de M. C. Ropars-Wuilleumier. Il faut attendre les années quatre-vingt-dix pour voir se développer une large et profonde réflexion autour du lien entre la littérature et les autres champs artistiques. Cet intérêt s'explique notamment par l'adaptation cinématographique des textes de Sembène Ousmane, et par l'influence croissante des *Areas* et des *Cultural Studies* dans le champ de la critique francophone. L'apport significatif de cette approche des études littéraires se situe au niveau de l'intégration aussi bien de la scénographie de l'œuvre littéraire postcoloniale<sup>6</sup> que des autres formes d'expression artistique, notamment du cinéma, de la musique et de la peinture. À la lecture des différentes études, il apparaît nettement qu'elles mettent pour l'essentiel l'accent sur les questions d'adaptation cinématographique, désertant grossièrement des problématiques liées à l'iconotextualité, l'intermédialité<sup>7</sup> et aux transferts sémiotiques, c'est-à-dire aux modalités de dialogue entre le texte et l'image en général. Or, cette approche de l'œuvre littéraire permet d'intégrer dans une réflexion beaucoup plus complexe aussi bien l'image cinématographique, l'image picturale, la sculpture, la musique que l'Internet. En outre, elle rend compte d'une recherche esthétique en œuvre chez certains écrivains et permet de mesurer le degré de contamination d'un art par l'autre. Ainsi l'hybridité du roman africain ne se limite point à la malinkisation (Kourouma) et à la tropicalisation du langage littéraire (Sony Labou Tansi), il faut également y lire le dialogue des genres et des arts à travers les rapports image et langage, écriture cinématographique, écriture romanesque, théâtrale et poétique. Cette approche plus complexe de la notion d'hybridité a le mérite de nous ramener à la définition bakhtinienne de la « construction hybride », qui désigne :

« tout énoncé qui appartient par sa syntaxe et sa composition à un seul sujet d'énonciation mais qui, en fait, contient à la fois deux énoncés, deux dictiones, deux styles, « deux langages », deux sémantiques et deux horizons axiologiques<sup>8</sup> ».

---

4. Diabaté, Massa Makan, « Littérature et musique », in *Colloque sur les littératures et l'esthétique négro-africaine*, Abidjan, NEA, 1979, pp. 277-289.

5. Ropars-Wuilleumier, « À propos du cinéma négro-africain. La problématique culturelle de la Noire de... », in *Colloque sur les littératures et esthétique négro-africaine*, Abidjan, NEA, 1979, pp. 291-299 ; Tcheuyap, Alexie et Niang, Sada, *Littérature et cinéma en Afrique francophone*, Présence francophone n° 57, 2001 ; Tcheuyap, Alexie, *De l'écrit à l'écran. Les réécriture filmiques du roman africain francophone*, Ottawa, PUO, 2004.

6. Harrow, Kenneth, *African Cinema*. Trenton, Africa World Press, 1999 ; Harrow, Kenneth, *Moins d'un et double. Une lecture féministe de l'écriture africaine des femmes*, (*Less Than One and Double : A Feminist Reading of African Women's Writing*), Heinemann, 2002, trad. Sabrina Houdaïbi, Paris, L'Harmattan, 2007. Cf. également Tcheuyap, Alexie (édit.), *Cinema and Social Discourse in Cameroon*, Bayreuth African Studies, Scheßlitz, 2005.

7. Fendler, Ute, « Intermédialität », in Fendler, Lüsebrink, Stefani-Meyer, Vatter, Walter : *Einführung in die französische Kultur- und Medienwissenschaft*, Tübingen, Narr, 2004, pp. 213-232.. Fendler, Ute ; Walter, Klaus-Peter (Hg.), *Sprachwelte -Bilderwelten. Filmschaffen in West- und Nordafrika*, Mainz, Donata Kinzelbach. 2001, pp. 181-200.

8. Bakhtine, *Discours du roman*, p. 234.

Le roman africain, placé dans une perspective intermédiaire, est le lieu d'échange, de représentation et d'actualisation de divers discours sociaux, politiques et culturels. En effet, des formes telles que *l'hypotypose* ou *l'ekphrasis* entraîne inéluctablement un déplacement des frontières génériques, une confrontation entre deux formes de discours, deux formes de narration, deux formes de représentation.

## INTERMÉDIALITÉ ET TRANSFERTS

Dans ses différentes études Dick Higgins a introduit la notion d'Intermedia en relation à son travail théorique lié au groupe Fluxus. Dans *Statement of Intermedia*, il met en évidence que l'intermedia est une ouverture de la pensée créatrice en-dehors de toute restriction à un seul domaine de l'art. En ce sens, ce concept lui sert de levier critique contre l'enfermement des artistes dans des catégories essentialistes, liées à des médiums. Cette approche ouvre des voies nouvelles dans le domaine des études littéraires.

La présence d'autres formes artistiques (peinture, architecture, film, Internet, etc.) dans la littérature est une évidence qui a été maintes fois relevée. Comme le constate Müller dans sa monumentale étude, jamais plus qu'à notre époque les arts n'ont été aussi mêlés : « *Das Zeitalter medialer Vernetzungen produziert unzählige inter-mediale Hybriden, die mit ihren medialen Dynamiken und Transformationen überkommene und fixierte Text- und Zeichenbedeutungen fortwährenden Metamorphosen in Anderes aussetzen*<sup>9</sup>. »

La critique remonte généralement au *Ut pictura poesis* d'Horace pour confirmer ou rejeter le lien entre la Lettre et l'art pictural/visuel. Dans un ouvrage qui n'a rien perdu de sa pertinence le germaniste Oskar Walzel<sup>10</sup> montre que les différents arts s'éclairent réciproquement et entretiennent des relations fécondes entre eux. Le titre même de son étude *Wechselseitige Erhellung der Künste* indique bien qu'il s'agit non pas d'un lien quelconque mais plutôt d'un éclairage réciproque. Son analyse s'inscrit dans le prolongement des réflexions de Simonidès rapportées par Plutarque. Ce dernier disait dans une célèbre formule que la peinture est une poésie muette et la poésie une peinture parlante<sup>11</sup>. Sans revenir sur les détails de ce débat fort intéressant autour des relations complexes que les différents arts entretiennent entre eux, il semble important de signaler le point de vue de Richard Wagner à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

9. Müller, (J. E.), *Intermedialität. Formen moderner kultureller Kommunikation*, Münster, Nodus Publikationen, 1996, p. 15.

10. Walzel, (O.), *Wechselseitige Erhellung der Künste*, Berlin, 1917.

11. « Die Malerei ist eine verstumme Poesie, die Poesie ist eine redende Malerei », Walzel, (O.), *Wechselseitige Erhellung der Künste*, op. cit., p. 8.

Le génie de Bayreuth s'est, on le sait, farouchement opposé à la notion traditionnelle d'opéra mettant en avant dans sa théorie du drame musical, le concept de l'œuvre d'art intégral (*Gesamtkunstwerk*). L'ancienne forme est, du point de vue de Wagner, incapable d'allier harmonieusement toutes les branches de l'art ; il se sépare en deux tendances bâtardes, théâtre parlé et théâtre chanté, dans lesquelles la force expressive est enlevée au théâtre parlé, alors que l'opéra se trouve privé de sa puissance dramatique. Wagner plaide donc pour une intégration harmonieuse des trois arts principaux à savoir la danse, la poésie, et la musique. Cette conception nous invite à lire une œuvre d'art aussi bien dans sa spécificité que dans sa complexité, en intégrant divers fragments, non comme une juxtaposition mais comme une intégration continue, en somme comme une continuité dans la discontinuité des formes artistiques<sup>12</sup>. Ce qui importe dans cette idée du *Gesamtkunstwerk*, c'est le rapprochement, la complémentarité et l'interaction entre les différentes formes artistiques, en somme ce que Thomas Mann appelle « *Synthesis der Künste*<sup>13</sup> ».

Dans le texte littéraire l'intermédialité devient un instrument de création permettant l'intégration, au cœur même du roman, de problématiques très diverses et surtout un moyen de transfert de réalités culturelles venues d'ailleurs.

Le transfert quant à lui joue un rôle fondamental dans le processus de construction d'un imaginaire transculturel. Cette notion permet une approche transversale capable d'embrasser l'aire culturelle francophone dans sa diversité et dans sa complexité. On étudiera le passage de marqueurs culturels et linguistiques d'une aire à une autre, d'un genre à un autre ou encore d'un média à un autre. Les études sur les transferts feront intervenir les relations intermédiatiques, inter- et transculturelles, l'étude de la mémoire (historique, culturelle, collective, individuelle). Exactement, il s'agit de

« saisir les formes d'appropriation culturelles spécifiques de processus médiatiques transnationaux, comme l'impact grandissant et hégémonique, depuis les années quatre-vingt, du film américain, la diffusion planétaire de nouveaux genres médiatiques comme les *talkshows*, ou encore les formes de résistances spécifiques développées dans des sociétés

---

12. Thomas Mann a émis quelques réserves par rapport à la théorie du *Gesamtkunstwerk* de Richard Wagner. Il voit dans la formule de Wagner les avatars du romantisme allemand. En ce sens, il écrit « *Was sollte ich anfangen mit dieser Addition von Musik, Wort, Malerei und Gebärde, die sich das allein Wahre und als die Erfüllung aller künstlerischen Sehnsucht ausgab ? Mit einer Kunstlehre, der zufolge der Tasso dem Siegfried nachzustehen hätte ? Es war ein starkes Stück, fand ich, die Einzelkünste aus dem Zerfall einer ursprünglich theatralischen Einheit abzuleiten, in die sie zu ihrem Glück dienend zurückkehren sollten ? Die Kunst ist ganz und vollkommen in jeder ihrer Erscheinungsformen ; man braucht nicht ihre Gattungen zu summieren, um sie vollkommen zu machen.* » Mann, (Th.), « Leiden und Größe Richard Wagners », in *Wagner und Unsere Zeit – Aufsätze, Betrachtungen, Briefe*, Frankfurt/Main, Fischer, 1986, p. 73.

13. Mann, (Th.), « Leiden und Größe Richard Wagners », *op. cit.*, p. 76.

comme celles de la France et du Québec à l'égard du phénomène culturel de l'américanisation<sup>14</sup> ».

Pour notre part, il s'agira de voir comment fonctionnent les filtres culturels dans l'aire francophone. Qu'est-ce qui est intégré ? Qu'est-ce qui ne l'est pas ? Dans cette perspective, on étudiera la nature même du transfert, les modalités du transfert, et l'ampleur du transfert<sup>15</sup>.

## **S. BEMBA : RÊVES PORTATIFS**

À titre d'exemple nous allons brièvement présenter le roman *Rêves portatifs* de Sylvain Bemba. Ce roman se construit sur un dialogue permanent entre différentes formes d'expression artistique : un dialogue interne se noue entre le texte et l'image. La place du film dans le tissu narratif met en valeur la recherche esthétique de l'écrivain congolais, sa volonté de structurer le récit, et souligne en même temps le souci quasi permanent d'insérer différentes formes de la culture citadine des années soixante-dix. L'hétérogénéité de cette écriture et l'interaction médiale n'apparaît pas comme une fin en soi, elles sont au service d'une réalité complexe et pluridimensionnelle. Malgré cette diversité, deux constantes – l'une d'ordre formel et l'autre d'ordre thématique – se dégagent du texte : la prédominance du mode épique dû au western et la dimension critique. D'une manière générale, l'insertion des séquences de films détermine les structures fondamentales du roman en ce sens qu'elle s'efforce d'éclairer le projet romanesque de l'auteur. En tant que code, elle amplifie le discours critique du roman. La thématique des séquences, qui possède une force expressive surprenante, se restreint à deux aspects de l'Afrique des années soixante. L'intermédialité va dans deux sens, dans le sens d'un renforcement du message énoncé par le narrateur omniscient, d'une part et, d'autre part, dans le sens d'une autoréflexion, d'un commentaire métatextuel. Ainsi, en insistant sur la théâtralité dans la salle de cinéma et sur le jeu des apparences, l'auteur dénonce la perversité du film, dénoncé comme trompeur, complice du pouvoir postcolonial.

Sur un autre plan, l'intégration de ces films s'inscrit à bien regarder dans une technique générale de condensation et de répétition et renforce par ailleurs l'articulation par l'imbrication et la superposition de différents niveaux d'énonciation. Le film introduit une innovation esthétique de taille, qui se matérialise d'une part dans un permanent changement de perspectives et d'autre part dans l'amplification du discours critique.

---

14. Lüsebrink, Hans-Jürgen, « Les études francophones » – questionnement et mises en perspectives comparatistes et transculturelles » in Hans-Jürgen Lüsebrink et Laurence Mc Falls (édit.) : *Lendemain*, n° 122/123 (*Au-delà des Area Studies : perspectives comparatistes interculturelles*). Tübingen, Narr Verlag, 2006, pp. 102-114.

15. Espagne, Michel, *Les Transferts culturels franco-allemands*, Paris, PUF, 1999.

Par intermédialité nous entendons, à la suite de Zima, une relation de coprésence, de transposition, d'intégration et d'interdépendance permanente des différentes formes d'expression artistique. Autrement dit, le roman du congolais Sylvain Bemba s'inscrit dans une approche esthétique qui se retrouve aussi bien dans la littérature, la peinture ou la musique, que dans le cinéma et pour laquelle l'expérimentation à travers le mélange des genres et des thèmes, la transposition, l'adaptation, l'hybridité des œuvres, est un principe de création. Dans *Rêves portatifs*, le film remplit trois fonctions essentielles :

1. Il sert à construire le cadre de la narration ;
2. Il sert à stimuler la mémoire ;
3. Il a une fonction dramatique.

# LITTÉRATURES EN AFRIQUE ET SCIENCES HUMAINES

---

**Bernard Mouralis**

*Université de Cergy-Pontoise (France)*

La question de la relation entre littératures en Afrique et sciences humaines constitue une des directions importantes dans lesquelles peut s'engager la recherche portant sur les littératures au Sud. Mais je tiens à préciser tout de suite qu'à mes yeux il ne s'agit pas de réduire cette relation à une sorte de programme interdisciplinaire. Je me contenterai seulement d'essayer de cerner tout ce que peut entraîner le rapprochement entre littératures en Afrique et sciences humaines et je l'exposerai rapidement à travers quelques questions clés.

1. *L'étude des littératures en Afrique et, de façon générale, l'étude du fait littéraire doit-il être situé dans le champ des sciences humaines ?* Les « littéraires » n'acceptent pas facilement cette idée, car ils ont tendance à considérer que leur domaine est, par nature, d'un autre ordre que celui des historiens, des géographes, des psychologues, des anthropologues, des médecins, etc. Cette attitude est lisible, par exemple, dans les prises de position d'une revue comme *Le Français Aujourd'hui*, qui a toujours tendu à mettre à part le professeur de français, ou encore dans la thèse, si souvent affirmée dans les ouvrages relevant de la recherche littéraire, selon laquelle le texte littéraire, par nature, présenterait toujours une complexité infiniment plus élevée que le texte de l'historien, du géographe ou du psychologue. D'où l'importance de cette première question : faute de vouloir y répondre, on s'expose à accepter une conception épistémologique qui, d'emblée, refuse de s'interroger sur un des secteurs de l'ensemble constitué par les sciences humaines.
2. *À l'inverse, les littératures produites en Afrique dans les langues européennes (allemand, anglais, espagnol, français, portugais, etc.) font-elles partie du champ de l'anthropologie africaine ?* Celle-ci a longtemps considéré les littératures écrites dans les langues européennes comme relevant d'une Afrique « superficielle », opposée à une Afrique « profonde », objet de son étude. C'est en vertu de ce principe que les études africaines ont pu donner l'impression, souvent justifiée au demeurant, de se fixer comme but la mise

à jour d'une sorte de noyau dur de l'africanité, à la façon de l'archéologue découvrant une statue enfouie. Songeons, par exemple, au cas emblématique de Marcel Griaule avec ses études sur les Dogons. Les attitudes ont certes évolué depuis environ une quinzaine d'années et l'opposition entre une Afrique « superficielle » et une Afrique « profonde » a perdu sensiblement de sa prégnance. Ainsi, une revue comme les *Cahiers d'études africaines* accorde une place importante à la littérature produite dans les langues européennes.

3. À partir des années soixante-dix, on constate une tendance forte, dans les travaux universitaires menés en Afrique, à *privilégier les approches textuelles*, notamment avec la narratologie et le statut des personnages – les « actants ». Cette tendance aboutit à isoler à peu près complètement le texte du contexte (historique, social, politique) de son énonciation. Une telle orientation revêt en fait un certain nombre de significations que l'on peut évoquer rapidement : volonté de manifester une certaine scientificité ; affirmation, dans un contexte social marqué par le poids du politique, du caractère spécialisé du discours universitaire ; moyen d'éviter, dans l'analyse des textes littéraires, l'étude des questions politiques et sociales ; délabrement des bibliothèques et autres sources de documentation, qui rend difficile l'étude « extensive » et conduit souvent les chercheurs à mettre l'accent sur l'étude « intensive » d'un nombre relativement limité de textes<sup>1</sup>.
4. Le *développement des approches fondées sur les notions de « postcolonial » et de « postmoderne » illustrent un paradoxe*, voire une aporie pure et simple, qui me paraît préjudiciable à l'étude des littératures en Afrique : le fait colonial, qui est au centre du premier de ces concepts, n'est envisagé ni dans sa complexité, ni dans son évolution. Or, pour ne prendre qu'un exemple, il est particulièrement intéressant de voir l'incidence que les systèmes coloniaux ont pu avoir sur la production scientifique concernant l'Afrique. Il faut se souvenir que le colonisateur a, dans de nombreux cas, fondé une partie de sa domination sur des dispositifs destinés à valoriser les cultures et les langues africaines. De même, la notion de « moderne », qui est impliquée par le concept de « postmoderne », n'est pas véritablement prise en compte. Elle n'a de sens que par rapport aux éléments qui caractérisent les différentes *épistémès* qui se succèdent en Europe, mais pas seulement en Europe, depuis la fin du Moyen Âge. De plus, qu'il s'agisse du postcolonial ou du postmoderne, on observe, chez nombre de chercheurs, une tendance

---

1. Pour un examen plus détaillé de ce problème, on pourra se reporter à B. Mouralis, « Universités africaines et critique textuelle », in *Afroeuropa*, vol. I, n° 3, 2007 [Internet] : <<http://journal.afroeuropa.eu/index.php/afroeuropa>>.

à considérer l'Occident comme un tout homogène, ce qui reste à démontrer et présente l'inconvénient de passer sous silence les failles, les interstices, qui marquent *aussi* l'histoire de l'Occident et dans lesquels les « Autres » se sont engouffrés, comme on le voit de façon éclairante avec l'histoire de la négritude<sup>2</sup>. Bref, ce qui caractérise ces approches, c'est une méconnaissance à peu près complète de l'histoire et des sciences humaines, disciplines que les littéraires, en dépit de quelques exceptions, tendent à ignorer ou mépriser, car elles sont à leurs yeux entachées de prosaïsme. On le constate souvent dans la réception qui est faite de Bourdieu.

Ainsi le thème de réflexion « littératures africaines et sciences humaines » peut se concevoir selon deux modalités indissociables :

1. En considérant l'analyse littéraire comme une partie du champ des sciences humaines ;
2. En dépassant l'opposition entre textuel et contextuel pour considérer l'apport des sciences humaines non comme un « éclairage » des textes mais plutôt comme un opérateur de leur intelligibilité.

---

2. Sur cette question de l'utilisation des failles et des interstices, voir Alain Leroy Locke, *Le Rôle du nègre dans la culture des Amériques* [1943], présentation d'Anthony Mangeon, Paris, L'Harmattan, coll. « Autrement mêmes », 2009, XXVI-242 pp.



# TRANSAREAS STUDIES : VERS UNE RECHERCHE « TRANSVERSALE » INTERFACES/PASSAGE

---

Alfonso de Toro

Université de Leipzig (Allemagne)

La discussion actuelle sur les franchissements des frontières scientifiques et disciplinaires qui ont une source ou une motivation épistémologique, philosophique ainsi que théorico-culturelle, ou pour s'exprimer autrement, le débat sur le concept de science ou de discipline se développe parallèlement au franchissement du genre, des types discursifs, des champs de recherches et de nouvelles questions.

Dans ce contexte, les termes tels que « identité », « nation », « culture nationale », « ethnicité », « texte », « fiction », « histoire », « réalité », « sujet » ou « art » ont subi une révision et une transformation de sens fondamentales, particulièrement dans le cadre des études culturelles en relation avec les théories de Roland Barthes, Michel Foucault, Jacques Derrida, Jean-François Lyotard, Gilles Deleuze, Homi Bhabha, Edward Saïd, Michel Certau, Jacques Le Goff, Hayden White, Jorge Luis Borges et Abdelkebir Khatibi, dont les travaux ont un caractère paradigmatique.

Les termes mentionnés et les théories dont ils sont issus ont été depuis lors redéfinis et ils se trouvent aujourd'hui dans les interfaces ou dans les passages entre les cultures et les diverses pensées scientifiques. Par exemple, le concept de *border* [frontière] n'a plus la signification d'exclusion et de séparation qu'il avait autrefois, mais plutôt celle de passages, de transversalité ou d'hybridité, d'une nouvelle façon de penser et de lire le monde, la vie, le sujet, la politique, la culture et les sciences. Les catégories de « passages », de « transversalité » ou « d'hybridité » représentent aujourd'hui une vraie *conditio* de notre temps<sup>1</sup>.

---

1. Cf. Toro, Alfonso de, *Épistémologies. Le Maghreb*, Paris, L'Harmattan, 2009 ; Toro, Alfonso de, « Globalization - New Hybridities - Transidentities - Transnations : Recognition - Difference », in F. Heidemann et A. de Toro (Hrsg.), *New Hybridities*, Hildesheim/Zürich/New York, Olms, pp. 19-38, 2006 ; Toro, Alfonso de, « Hacia una teoría de la cultura de la hibridez como sistema científico transrelacional, "transversal" y "transmedial" », in *Estudios Literarios & Estudios Culturales*, Nuevo Texto Crítico (Stanford University) n° 25/26, pp. 275-329, 2004 ; Toro, Alfonso de, « Zu einer

Divers auteurs avaient déjà formulé de nombreuses théories dans les années vingt jusque dans les années quarante, cinquante, soixante-dix, quatre-vingt et quatre-vingt-dix du XX<sup>e</sup> siècle, qui dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix et même en l'an 2000 sont devenues *mean stream* dans la théorie de la culture : celles de Jorge Luis Borges ou de l'auteur marocain Abdelkebir Khatibi, de Nicole Brossard, de Rachid Boudjedra, de Gloria Anzaldúa, de Guillermo Gomez Peña, d'Assia Djebar, de Memmi ou de Ben Jelloun<sup>2</sup>. Vivant dans des interfaces et pensant à partir de ces dernières, ces auteurs décrivent des phénomènes similaires tout en conservant leur particularité. Ils développent une pensée planétaire de la culture et de la littérature.

Nous pouvons dégager au moins deux lignes de discussion. Premièrement, une théorie de la diversité, de l'hybridité et de la pluralité culturelle et politique qui essaye d'élaborer des stratégies pour la coexistence de divers groupes culturels de différentes origines dans la relation de la différence-reconnaissance dans les grandes métropoles comme Londres, Paris, Madrid, Barcelone, Amsterdam et Berlin. Deuxièmement, on a, face à cette position, un concept mythique et a-historique, nationaliste et révisionniste du concept d'identité et de nation avec des caractéristiques xénophobes et missionnaires représentées d'un côté par la droite politique et de l'autre par l'extrême-droite, comme le démontre Samuel Huntington, aux Etats-Unis, dans *Clash of civilizations* et *Who are We ?*

Les auteurs de la pluralité culturelle ont compris dès le départ que la culture est globale et qu'elle est toujours dans une situation de passages. Les fortes migrations ont culturellement inondé et transformé les frontières géopolitiques.

De plus, la digitalisation et la virtualisation ont comprimé le monde de telle manière qu'il se trouve dans une constante implosion et croissance.

---

Kulturtheorie der Hybridität als transrelationales, transversales und transmediales Wissenschaftssystem », in *Iberoromania*, n° 59, pp. 1-42, 2004a.

2. Cf. « El escritor argentino y la tradición » de Borges, en 1932 et de nombreuses œuvres de Khatibi telles que *La Mémoire tatouée : autobiographie d'un décolonisé*, en 1971 ; *Maghreb pluriel*, en 1983 ; *Le Même livre* avec Jacques Hassoun, en 1985 ; *Figures de l'étranger dans la littérature française* et *Imaginaires de l'autre* ; Khatibi et la mémoire littéraire, en 1987 ainsi que *Penser le Maghreb*, en 1993. À cela s'ajoutent les œuvres de Nicole Brossard, écrivaine et théoricienne franco-canadienne : *Picture Theory. Théorie/Fiction*, en 1982 ; *Journal intime ou voilà donc un manuscrit*, en 1984 ; *La Lettre aérienne*, en 1985 ; *Le Désert mauve*, en 1987 ; *À tout regard*, en 1989 ; *La Nuit verte du Parc Labyrinthe*, en 1992 et *Baroque d'Aube*, en 1995. On peut également compléter notre liste en mentionnant Rachid Boudjedra avec *La Prise de Gibraltar*, en 1987 ; l'écrivaine chicana Gloria Anzaldúa avec *Borderlands/La Frontera: The New Mestiza*, en 1987 ; Assia Djebar avec *Les Nuits de Strasbourg*, en 1997 et *Ces voix qui m'assiègent*, en 1999 ainsi que l'extraordinaire Guillermo Gómez Peña avec *Border Brujo* (vidéo) et *Son of Border Crisis* (vidéo), en 1990 ; *Warrior for Gringostroika*, en 1994 ; *El Naftazteca* (vidéo), en 1995, *Friendly cannibals*, en 1996 ; *The New World Border. Prophecies, Poems & Loqueras for the End of the Century*, en 1996 ; *Temple of Confessions: Mexican Beasts and Living Santos*, en 1997 ; *Borderstasis* (vidéo) et *Codex espangliensis: from Columbus to the border patrol*, en 1998 ; *Dangerous Border Crossers: The Artist Talks Back* en 2000 et *The great mojado invasion. Part 2: The US-Mexico war* (vidéo), en 2001.

Cette situation implique diverses conséquences. Premièrement, au niveau de l'objet, on doit repenser radicalement les concepts mentionnés plus haut, tels que « nation », « identité nationale » ou « culture nationale », « frontière », « étranger » « histoire », « sujet », « fiction », « réalité », etc. Deuxièmement, au niveau de la théorie, qui doit être transversale/transdisciplinaire et transnationale.

Il est difficile de comprendre une sorte d'autisme, d'essentialisme et de surdité réciproque entre, par exemple, le monde franco-scientifique et le monde anglo-scientifique, dans des théories très similaires comme celles du métissage et de l'hybridité. Si nous pouvons entendre dans le terme « culture » un système de relations hybride – s'il y a une définition de culture, n'est-elle pas celle de l'hybridité ? –, toujours transculturel, la théorie doit être pensée aussi sous une forme transculturelle et transdisciplinaire. Ce type de théorie transversale ou transdisciplinaire, que nous pouvons aussi appeler « post-théorie », doit avoir, à mon avis, deux caractéristiques fondamentales : premièrement, la *productivité*, c'est-à-dire un *potentiel explicatif* fournissant une méthode particulière ou un réseau de théories ; deuxièmement, la *recodification*, c'est-à-dire un *potentiel applicatif* des théories dans divers contextes.

En somme, en partant de ce panorama, la francophonie doit franchir ses limites régionales [*areas*], les transcender pour définir une recherche en formulant des questions. On ne peut pas continuer, par exemple, à analyser la Caraïbe comme un conglomérat de petites îles – la Caraïbe française, la Caraïbe anglaise, la Caraïbe espagnole... – si l'on constate que la théorie culturelle et l'histoire de l'Amérique Latine sont déterminantes pour toute la région, comme nous le lisons dans l'ouvrage collectif de Sylvie Kandé : *Discours sur le métissage, identités métisses. En quête d'Ariel* (1999). De plus, Borges et Khatibi ont formulé des conceptions très similaires d'une culture planétaire.

Finalement, dans le cadre épistémologique que je viens de définir il me semble indispensable de mettre au centre d'une recherche transculturelle et transdisciplinaire les champs suivants :

- la recherche sur la mémoire historique, collective ou individuelle ;
- la recherche sur l'histoire en relation avec le sujet : le nouveau roman historique ou le roman historique transversal et nouvelle autobiographie ou l'autobiographie transversale ;
- la recherche sur la transnationalité, la transculturalité et la transidentité ;
- la recherche sur la transmédialité, transtextualité (culture/littérature-monde) ;
- la recherche sur la transdisciplinarité ;
- la recherche sur le corps, l'expérience, l'émotion, la migration ;
- la recherche sur un nouveau concept d'hospitalité/d'accueil.



# COLLECTIF DE CHERCHEURS SUR LES LITTÉRATURES AU SUD

---

**Patrick Vauday**

*Université Paris – Dauphine (France)*

Le réseau « Diversité des expressions culturelles et artistiques, et mondialisations » (DCAM) n'a pas vocation à redoubler ou parasiter les problématiques littéraires qui sont plus ou moins explicitement celles d'autres réseaux de l'AUF, notamment « Critique de la littérature de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien » (CRITAOI), « Littératures d'enfance » (LDE), voire « Dynamiques des langues et francophonie » (DLF), d'où leur absence des axes de recherches déclarés du réseau, à savoir :

- les théories de la diversité culturelle ;
- les acteurs de la mondialisation culturelle et artistique ;
- la religion au risque de la diversité ;
- mixité et mixage des arts et pratiques artistiques ;
- analyse de la dissémination musicale ;
- l'avenir des mémoires.

Mais loin d'être une ressource marginale et occasionnelle, la littérature constitue pour notre réseau une sorte d'axe diagonal et transversal qui relie comme une trame les différents fils de ses recherches. D'expression francophone ou non, par le biais des traductions, les œuvres littéraires ont à nos yeux le double mérite d'être un remarquable observatoire des mondialisations en cours et en même temps d'en être des acteurs majeurs. Habitant intimement la langue, en prise sur les tensions de leur société et les mouvements de leur temps, les écrivains sont aux avant-postes des transformations qui affectent les manières de dire, de sentir et de penser qui traversent et bouleversent aussi bien les codes d'expressions que les systèmes de représentations et les imaginaires en jeu dans la complexité socioculturelle. Ce sont à ce titre des enregistreurs, des corps conducteurs et des traducteurs ultrasensibles des mutations qui travaillent les groupes sociaux et les individus. Ce sont eux qui donnent forme et expression aux lieux de vie et de travail, aux villages, aux quartiers et aux villes, aux changements de paysages liés aux explosions urbaines

et à la désertification rurale, aux errances et aux nomadismes contemporains, eux qui prêtent voix aux espoirs et aux douleurs des exils choisis ou contraints. Traducteurs-interprètes, ce sont également des créateurs-orchestrateurs qui contribuent à forger les espaces composites et les temps entremêlés des modes de vie d'aujourd'hui, au remodelage des identités et aux nouvelles flambées des imaginaires.

Toutes les œuvres ouvrent des mondes dans le monde, des angles de vue et de vie qui le diversifient et le relient dans ce qui ressemble à ce que Édouard Glissant appelle « une poétique de la relation ». La littérature est par définition et raison d'être mondialisante ; ancrée dans un lieu ou voyageuse, sédentaire ou nomade, elle a pour vocation de métaphoriser, et donc de transporter dans la singularité universalisante de la langue tous les lieux, toutes les utopies et toutes les expériences. Les traductions en sont la preuve en acte, qui infusent dans la langue de réception les manières de sentir inédites que la langue source a mise en mots et en rythmes. Il n'y a de littérature que celle qui résiste à l'uniformité globalisante dans le heurt et l'interpénétration des mondes en devenir et répond de l'« esthétique du divers » préconisée par Victor Segalen.

Le réseau *Diversité des expressions culturelles et artistiques, et mondialisations*, qui est encore jeune puisque sa création date de 2006, accueille actuellement, à côté d'une action de recherche sur « Création, représentations et pratiques des arts en Méditerranée (redécouvertes et frayages) » (universités Es Sénia d'Oran, du 9 avril de Tunis et de Paris-VIII), une action de recherche « Métissages interculturels, effets de la mondialisation chez les écrivains étrangers d'expression française » (université de Craiova, Roumanie, université catholique de Louvain et université de Sousse). Ses travaux portent autant sur les hybridations linguistiques que sur l'interculturalité à l'œuvre chez des écrivains comme Panaït Istrati, profondément marqué par la confluence familiale, géographique et culturelle des langues roumaine, grecque et française. Le rapport scientifique sur cette action, fin 2009, devrait permettre, avec le croisement des regards entre les expériences roumaine, tunisienne et belge, d'inventorier plus précisément les modalités de l'interculturalité dans le texte littéraire.

Par ailleurs, dans le cadre des deux colloques scientifiques régionaux qu'il a organisés entre 2006 et 2009, le réseau *Diversité des expressions culturelles et artistiques, et mondialisations* n'a jamais manqué d'accorder une place aux déclinaisons littéraires des thématiques traitées dans ces journées. Lors de son colloque d'Oran, les 2 et 3 décembre 2006, consacré aux « Incidences et résistances des arts dans le contexte transculturel du Maghreb », « les configurations littéraires et artistiques » y ont eu une place de choix avec de remarquables communications

sur les œuvres de Driss Chraïbi, Assia Djebar et Tahar Ben Jelloun. Elles figurent dans les actes du colloque, publiés sous le titre *Art et transculturalité au Maghreb*<sup>1</sup>. Quant au colloque « Histoire de l'oubli » qui s'est tenu à l'université Primorska de Koper (Slovénie), du 23 au 25 octobre 2008, il a entre autres donné à entendre des analyses du thème de l'oubli dans les œuvres de Nicos Kazantzakis, de l'écrivain indien Mukundan, de Paul Valéry, ainsi que dans les contes allemands, russes et serbes.

J'espère avoir ainsi montré combien le réseau « Diversité des expressions culturelles et artistiques, et mondialisations » souhaite être partie prenante des recherches à venir sur les littératures du Sud. Il en attend notamment des éclairages nouveaux sur les nouveaux rapports aux lieux et au temps induits par les mondialisations, et sur les formes originales de sensibilité et de manière d'être qui s'ensuivent. Avec la conviction que le local, loin d'être un simple reflet et réceptacle du global, est le lieu d'invention des bricolages inédits d'identité et d'imaginaire, il souhaite par là même contribuer à une plus grande visibilité de ces littératures qui se tiennent aux aguets de la diversité et de la mondialité.

---

1. Lionel Obadia (dir.), *Art et transculturalité au Maghreb*, Paris, AUF/Éditions des archives contemporaines, 2007.



NOUVELLES  
DIRECTIONS DE LA  
RECHERCHE EN  
LITTÉRATURE :

*B. AIRES GÉOGRAPHIQUES  
ET CORPUS*

---



# LE CHAMP DES LITTÉRATURES D'AFRIQUE<sup>1</sup>

---

**Amina Azza Bekkat**

*Université de Blida (Algérie)*

Les récentes rencontres organisées à Alger au cours du Festival du livre de jeunesse en juin 2009 et du II<sup>e</sup> Festival panafricain, du 5 au 20 juillet 2009, ont réuni plus de quatre-vingts écrivains venus de toute l'Afrique et des pays d'exil. Au cours des débats, plusieurs idées sont revenues avec persistance. À la question *écrivain ou écrivain africain ?*, certains ont refusé de se contraindre dans une appartenance continentale pour revendiquer une plus grande liberté. C'est le cas d'Anouar Benmalek qui préfère s'affranchir de toute contrainte pour explorer des territoires divers et lointains. Par contre Tierno Monenembo dont la verve s'alimente à des sources multiples, se clame écrivain africain, tant il est vrai que le soubassement de toute son œuvre est nourri par son origine. Autre idée, émise par André Brink dans sa conférence de clôture du symposium des écrivains consacrée à « la littérature en Afrique du Sud depuis la fin de *l'apartheid* » : désormais, les écrivains dont l'engagement ne s'est jamais démenti pendant les années d'*apartheid* souhaitent retrouver, avec la venue des indépendances et la fin officielle de la discrimination raciale, une plus grande latitude et ne pas se soumettre aux impératifs de la politique. Cela ne peut que nous rappeler la position de Mohammed Dib qui en 1962, l'indépendance acquise, réclamait le droit d'écrire pour lui-même. Ce qu'il fit dans des œuvres comme *Qui se souvient de la mer* dont la portée onirique et imaginative devait étonner les lecteurs habitués à plus de clarté.

Une troisième question qui n'a rien d'original a nourri les débats : le conflit entre la tradition – appelée pour la circonstance « mythes ancestraux » – et la modernité. Les concepts sont flous, difficiles à cerner et suscitent beaucoup de questions : l'enracinement dans un vécu africain appartient-il à la tradition ? La modernité n'est-elle qu'occidentale ? L'écrivain classique est-il tenu par la tradition ou des façons de narrer proprement calquées sur ses prédécesseurs européens dont il utilise la langue ? Ou bien s'approprie-t-il la langue française comme Ahmadou

---

1. Intervention modifiée suite à la participation de l'auteur au Festival panafricain des arts, à Alger.

Kourouma ou anglaise comme Gabriel Okara, pour mieux retracer son vécu africain ou, comme le dit joliment Tierno Monenembo, « mettre la langue française en boubou ».

Ces débats commencent à dater mais il est bon, lorsqu'il s'agit de reprendre les discussions sur les littératures africaines, de poser ces jalons. Bernard Mouralis, dans un article intitulé « Réflexions sur le champ littéraire africain » – paru dans les actes du colloque qui s'est tenu en janvier 1999, à l'initiative des éditions Clé<sup>2</sup> – reprenait ainsi le débat sur les écrivains africains : écrivain ou écrivain africain ? littérature engagée ou dédiée au seul art ? écriture classique ou moderne ? Voici les trois éléments qui reviennent de façon lancinante lors qu'il s'agit de décrire les auteurs de notre continent. Mais, est-ce vraiment original et n'en est-il pas ainsi de toute littérature ?

Il semble que l'on soit toujours contraint, lorsqu'on analyse une œuvre littéraire, de choisir entre lecture externe ou lecture interne, entre écrire pour écrire ou pour transmettre un message et privilégier le référentiel. La notion de champ littéraire, que nous empruntons à Pierre Bourdieu, permet de dépasser cette dichotomie. Elle permet de résoudre « l'opposition qui a souvent prévalu entre lecture interne et lecture externe » comme le souligne Bernard Mouralis<sup>3</sup>. Elle permet aussi de rompre avec une formulation imprécise :

« La notion de champ de production culturelle (qui se spécifie en champ artistique, champ littéraire, champ scientifique, etc.) permet de rompre avec les vagues références au monde social (à travers des mots tels que contexte, milieu fond social, *social background*) dont se contente ordinairement l'histoire sociale de l'art et de la littérature<sup>4</sup>. »

Les œuvres écrites en Afrique ont été introduites dans le champ littéraire français grâce au parrainage de noms illustres, comme Breton, Gide, Monteil, etc. Autrefois, les préfaces jouaient le rôle de caution sur les bandes rouges des livres. Aujourd'hui, comme l'ont fait remarquer beaucoup de critiques, les prix littéraires accordés à des auteurs comme Tierno Monenembo introduisent l'œuvre dans le champ des littératures d'expression française en la cautionnant et en « gommant » parfois son caractère « étrange », surprenant, voire irrecevable pour un public européen.

L'écrivain s'affirme d'abord en se revendiquant comme sujet du discours et ce faisant, il s'écarte du champ de la littérature d'Europe mais sans être complètement autonome puisqu'il dépend toujours des circuits d'édition et de distribution européens et que son œuvre est évaluée surtout par des critiques européens et

---

2. *Littérature africaine à la croisée des chemins*, actes du colloque organisé en janvier 1999, Yaoundé, Éditions Clé, 2001, pp. 47-58.

3. Bernard Mouralis, « Bourdieu et l'interprétation du fait littéraire » in *Aspects de l'interprétation*, actes du séminaire du centre de recherches « Texte et Histoire », université de Cergy Pontoise, juin 1994, pp. 37-49.

4. Pierre Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Éditions de Minuit, 1987, p. 167.

africains, parfois sans qu'il y ait concordance<sup>5</sup>. On pourrait dire qu'il appartient à un sous-champ de production restreinte et que si la littérature française l'a accueilli et continue à l'accueillir facilement – et même de façon bienveillante aux dires des éditeurs – c'est qu'il remplit une condition générale favorisant son inclusion :

« Le champ littéraire est (si) attrayant et (si) accueillant pour tous ceux qui possèdent toutes les qualités des dominants moins une « parents pauvres » des grandes dynasties bourgeoises, aristocrates ruinés ou en déclin, membres de minorités stigmatisées et rejetées des autres positions dominantes [...] et que leur identité sociale mal assurée et contradictoire prédispose en quelque sorte à occuper la position contradictoire du dominé parmi les dominants<sup>6</sup>. »

La littérature africaine qui s'est constituée dans les premiers temps en champ de production restreinte hétéronome, se détermine peu à peu en plusieurs champs autonomes régissant des littératures nationales. Les appellations diverses qui tendaient à englober l'ensemble du continent – littérature négro-africaine, littérature nègre, littérature noire en excluant le Maghreb – me semblent avoir vécu. Ali Mazrui dans son ouvrage *The Africans*<sup>7</sup> s'interroge sur le découpage fait par les Européens : séparer l'Afrique du Nord blanche et de culture arabo-islamique du reste de l'Afrique fait partie de ces catégorisations qui me semblent dépassées. Lorsque nous lisons *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane ou les mémoires d'Amadou Hampaté Ba nous retrouvons les déchirements et incertitudes des croyants comme nous les retrouvons dans des œuvres algériennes ou marocaines.

Ces exemples, parmi tant d'autres, montrent combien ces découpages – utiles pour ceux qui veulent faire de l'histoire littéraire et qui, pour répondre aux contraintes du genre, se doivent de délimiter des espaces géographiques et des périodes données –, se révèlent désormais inopérants parce que la production africaine s'est multipliée en ces dernières années, motivée par des contraintes diverses, et qu'on ne peut embrasser une partie ou l'ensemble du continent dans une approche commune.

André Brink, grand auteur sud-africain exposait, dans une conférence donnée le 17 juillet 2009 à Alger, comment pendant les années d'*apartheid* lorsqu'il lui venait l'envie d'écrire une histoire d'amour, il choisissait d'écrire sur l'*apartheid* comme expérience, parce qu'il lui fallait témoigner. Désormais, il peut écrire ce qu'il veut et

---

5. Deux exemples parmi des productions récentes de ces désaccords. *Le Roi de Kahel*, œuvre de Tierno Monenembo, a reçu un accueil favorable en France où elle a été primée, mais pas au Cameroun où l'on a reproché à l'auteur, près de cinquante ans après les indépendances, de continuer à parler de territoires européens. De même, le roman de Yasmina Khadra *Ce que le jour doit à la nuit* qui raconte la guerre de libération nationale, se voit taxé de complaisance par des lecteurs algériens car il épouse par moments le point de vue des Européens d'Algérie. Voilà encore une fois posé le problème du lectorat.

6. Pierre Bourdieu, *Les Règles de l'art. Structure et genèse du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 302.

7. « On pourrait dire que l'Afrique a inventé l'homme, les Sémites, Dieu et que l'Europe a inventé le monde ou plutôt le concept de monde. », Ali Mazrui, *The Africans*, Greater Washington Educational Association, 1986, p. 30.

c'est le sentiment le plus important. Autre élément, alors que jusque là les écrivains sud-africains étaient des hommes blancs généralement, il y a désormais toute une génération de femmes noires parce qu'elles ont continué pendant toutes ces années d'horreur à créer un espace où non seulement la féminité mais aussi l'humanité pouvaient se perpétuer. Il y a désormais une multiplicité d'histoires au lieu d'une histoire sud-africaine, l'histoire des Blancs – des Blancs de langue anglaise, des Blancs de langue portugaise –, des femmes, des Xhosa, des Zoulous... André Brink conclut sa conférence sur le réalisme magique en montrant que s'il est nécessaire de témoigner et de prendre parti, il faut aussi ancrer les histoires, celles de tous les jours, celles des gens ordinaires, dans un contexte magique pour amplifier le monde par des souvenirs du passé et des souvenirs de l'avenir. Cette magie est une manière de refuser les limites et le confinement et même si le terme de réalisme merveilleux nous semble galvaudé, trop relié et souvent à tort, à la littérature sud-américaine, il faut se rappeler que c'est une manière de fuir les enfermements et les *a priori*. Cette conférence témoigne des nouveaux engagements de toutes les littératures d'Afrique, qui font fi désormais des limites et des contraintes.

Ces quelques réflexions voudraient montrer que désormais le champ des littératures d'Afrique est vaste et diversifié et que des études pourraient intégrer le Maghreb.

Le Festival panafricain a permis l'édition de certaines œuvres africaines – environ une centaine – considérées comme « classiques » ou incontournables mais à certaines conditions<sup>8</sup>. Ces livres, non disponibles en librairie, ne pourront être trouvés que dans les bibliothèques et maisons de culture. Est-ce que ce sera suffisant pour que ces textes soient connus du public ? Il faudrait sans doute les mettre au programme des lycées et collèges. Mais le niveau très médiocre des apprenants ne leur permet pas, dans la plupart des cas, de lire des œuvres complètes. Les étudiants de première année de licence doivent fournir des efforts considérables pour lire de bout en bout un roman de Dîb ou de Balzac. Très souvent, ce sont les étudiants venus du Tchad ou du Mali qui enrichissent les débats par leurs connaissances des œuvres introduites dans leurs programmes de lycée. Nos étudiants sont aidés par les banques de données qui sont à leur disposition sur Internet, Africultures, LITAF, LIMAG, Dzlit qui sont souvent leurs seules ressources.

Il me semble que des relations plus étroites entre universités francophones et entre universités africaines et des programmes d'échanges pourraient pallier ces manques et contribuer à la connaissance et à la diffusion des littératures d'Afrique.

---

8. Il aurait été beaucoup trop onéreux d'acquiescer les droits de reproduction de tous ces textes.

# LE FRANÇAIS ET LES LANGUES PARTENAIRES : LES ENJEUX DE L'ÉDITION BILINGUE

---

**André-Patient Bokiba**

*Université Marien-Ngouabi de Brazzaville (Congo)*

La présente réflexion tire son origine de l'édition bilingue d'un roman, *Makalamba*, d'un écrivain congolais de la République démocratique du Congo, que j'ai publiée aux éditions Mokand'Art de Brazzaville. À travers le parcours initiatique du héros, Makalamba, à la veille de l'indépendance, ce roman brosse une fresque de la société congolaise des dernières années de la colonisation belge et dépeint la crise de la société africaine confrontée à une Europe à la fois féroce exploituse et immensément éclairuse. Mais la singularité de cet ouvrage de près de 150 pages est le recours au lingala, langue bantu d'Afrique centrale, parlée dans les deux Congo, en Angola, au Gabon et en Centrafrique, dans la droite ligne de la politique d'authenticité de l'ère mobutiste.

La réception de ce travail m'a permis de constater que le lettré africain, en l'occurrence congolais, alphabétisé en français et devenu familier de l'imprimé dans cette langue, considère comme une curiosité exotique une œuvre écrite dans une langue africaine. Consommateur de productions dramatiques en langue africaine à la télévision et à la radio, le lecteur congolais paraît avoir du mal à imaginer parallèlement à – et malgré – sa pratique orale l'existence d'une écriture de fiction en langue africaine. Les habitudes de lecture en langue française écartent la masse des lettrés de l'écrit en langue africaine. Sur un registre strictement oral, j'expérimente souvent ce phénomène de décentrement et de dépossession en m'offrant le plaisir de tester les connaissances de mes compatriotes sur le système de numération en langue congolaise : ma vendeuse de fruits, qui parle parfaitement sa langue maternelle congolaise, m'indique le prix de ses denrées en langue française, mais ne sait pas compter jusqu'à dix dans sa langue maternelle.

Il convient, à propos des langues africaines, de se féliciter de l'existence, au niveau de la Francophonie, du prix Kadima dont la finalité est « la valorisation des langues partenaires du Sud dans le cadre des stratégies de renforcement du plurilinguisme et de la diversité culturelle au sein de l'espace francophone par la valorisation des langues transnationales qui y sont pratiquées – langues africaines

(fulfudé, wolof, lingala, swahili, hausa, bambara, etc.) et créoles – parallèlement aux actions de promotion du français ». On doit par ailleurs mentionner, comme participant de la promotion des langues africaines, les travaux importants de collecte de la littérature orale entrepris dans les départements universitaires en charge des traditions orales. Mais l'impact de ces travaux restera limité tant qu'ils ne seront pas suivis de l'insertion des textes produits dans les circuits de diffusion, qui leur assure une grande visibilité dans l'espace francophone et dans le processus d'apprentissage interculturel de la langue française et des langues partenaires. Cela implique la nécessité de sortir cette dynamique du cadre expérimental et confidentiel des thèses, des laboratoires et des prix pour l'intégrer dans le circuit institutionnel de l'école, notamment dans l'enseignement de la langue et de la littérature. Une telle démarche suppose la révision d'un certain nombre de clichés ou la remise en cause d'un ensemble de préventions. L'apprentissage scolaire exclusivement en langue française a dépossédé l'Africain de l'usage écrit de sa propre langue, le rendant ainsi étranger à un élément fondamental, à un pan entier de son identité. Il y a donc urgence à repenser la réappropriation sous la forme écrite par l'Africain d'un élément central de son identité. La promotion de l'écrit comme mode de communication, de conservation et de stockage de l'activité intellectuelle et créatrice pour la gestion des savoirs d'une société. Il est impérieux de faire entrer, dans toute la mesure du possible, c'est-à-dire autant que la masse critique des travaux entrepris le permet, les langues africaines dans ce que Jack Goody appelle, dans son ouvrage *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*<sup>1</sup>, la « littératie<sup>2</sup> » universelle.

Dans cette optique, la promotion du partenariat entre la langue française et les langues africaines dans le cadre d'une édition bilingue me paraît d'un grand profit. La base de cette entreprise se situe, de toute évidence, dans l'exercice de la traduction. À cet égard, dans une communication intitulée « Pour une didactique des littératures francophones<sup>3</sup> », au XI<sup>e</sup> congrès de la Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) je rappelais la nécessité pour les études francophones de considérer la traduction comme « une expérience primordiale du transfert et de la circulation des œuvres » et j'avais l'idée « qu'une œuvre traduite en français intègre le domaine francophone et doit être étudiée, sans complexe de pureté

---

1. Jack Goody, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, traduction de Claire Maniez, Paris, Éditions La Dispute/SNÉDIT, 2007. Je me réfère particulièrement au chapitre intitulé « Les technologies de l'intellect : l'écriture et le mot écrit », pp. 193-216.

2. La traductrice définit ce terme traduit de l'anglais *literacy* « comme l'ensemble des praxis et représentations liées à l'écrit, depuis les conditions matérielles de sa réalisation effective (supports et outils techniques d'inscription) jusqu'aux objets intellectuels de sa production et aux habilités cognitives et culturelles de sa réception, sans oublier les agents et institutions de sa conservation et de sa transmission. La littératie s'oppose ainsi à l'oralité comme la culture écrite à la culture orale », Jack Goody, *ibid.*, p. 10.

3. André-Patient Bokiba, « Pour une didactique des littératures francophones », in *Dialogues et Cultures*, n° 50, *Le Français, le défi de la diversité*, actes du XI<sup>e</sup> congrès mondial des professeurs de français, Atlanta (USA), 19-24 juillet 2004, Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) 2005, pp. 190-191.

identitaire, comme participant au rayonnement de la langue d'arrivée ». Pascale Casanova écrit, à ce propos, dans *La République mondiale des lettres* :

« La traduction est la grande instance de consécration spécifique de l'univers littéraire. Méconnue comme telle du fait de son apparente neutralité, elle est pourtant la voie d'accès principale à l'univers littéraire pour tous les écrivains excentriques : elle est une forme de reconnaissance littéraire et non un simple échange de langue<sup>4</sup>... »

L'édition bilingue apparaît comme le terrain privilégié du partenariat entre la langue française et les langues africaines. L'exercice de la traduction est profitable aux deux langues ; il fait passer à la visibilité non seulement une langue, mais aussi une culture et les agents de ce passage, l'écrivain et le traducteur, et même les négociations symboliques de ce transfert. Dans cette dynamique de défense et illustration des identités, la langue sert la culture, comme la culture s'extériorise par la langue, indépendamment du fait que l'édition bilingue évacue le dilemme du choix de la langue : l'écrivain peut écrire dans la langue de son choix pourvu qu'il y ait un traducteur susceptible de faire passer sa création dans une langue de grande audience.

Sur le plan de la réception, l'édition bilingue s'ouvre à au moins trois types de lectures. Le texte peut être lu d'abord uniquement dans la langue de départ. En termes d'apprentissage, une telle option intéresse le lecteur africain que l'on peut amener, par un mouvement orphique, à se réapproprier sa propre langue dans sa version écrite. En dehors des départements spécialisés et en l'absence d'une presse en langue africaine, peu d'Africains lisent des documents en langue africaine. Il s'agit donc d'amorcer un ancrage à un élément majeur de l'identité culturelle. Ce réenracinement à soi est en soi un apprentissage, une sorte de pédagogie de l'identité qui recrée entre le locuteur et sa langue des relations de communion et d'intimité d'une profonde portée. Le texte peut également être lu dans la langue d'arrivée : cette option peut concerner le lecteur africain non originaire de la langue d'écriture ou le lecteur non-africain, peu habitué à la scripturalité des langues africaines, désireux de se convaincre d'une création littéraire en langue africaine, mais ignorant cette langue. Enfin le texte peut être lu dans les deux langues, en une espèce de confrontation susceptible de faire participer le lecteur à un tiers texte : ce type d'exercice intéresse le lecteur locuteur des deux langues dont l'approche du texte pourra bénéficier d'une dynamique de comparatisme critique et philologique. Il ne faut pas perdre de vue la dimension autotélique et intransitive de la traduction qui se définit par le fait que la traduction s'accompagne toujours d'une réflexion sur la traduction.

Sur le plan strictement pédagogique, on ne mesure pas assez les profits d'une exploitation de l'édition bilingue. Suivre le passage d'une pensée d'une langue à

---

4. Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999, p. 188.

une autre implique la maîtrise progressive, c'est-à-dire l'apprentissage de deux langues. Elle suppose la connaissance des structures lexicales et syntaxiques des langues mises en regard, outre une culture linguistique et une culture référentielle de l'univers de départ plus spécifique et de l'univers d'arrivée plus large et divers. Étant de formation classique, j'incline naïvement à penser que la pratique récurrente de la version et du thème pendant une dizaine d'années d'études secondaires et supérieures n'est pas étrangère à mon expression dans la langue de Voltaire, hormis une culture humaniste engraçée à la faveur du commerce de Cicéron et de Démosthène.

L'édition bilingue participe d'une dynamique interculturelle indéniable. Certes l'écrivain écrit toujours de quelque part, mais la préoccupation de l'écrivain n'est pas tant de construire des passerelles que de se retrouver partout chez lui dans chaque lecteur de la planète, au-delà précisément des barrières linguistiques et culturelles : les littératures, sans être de même langue, peuvent parler le même langage. La relation interculturelle, en tant qu'appropriation de l'Autre, se situe du côté du lecteur dans l'offre d'ouverture qui lui est faite à d'autres espaces de création littéraire : il n'y a point de dynamique interculturelle sans connaissance ni reconnaissance de l'Autre complémentaire de l'expression de soi. Il importe ainsi de reconnaître à la traduction, sous l'angle des rapports du français et des langues partenaires, sa fonction de porte d'accès à l'Autre et de partage. Dans l'optique littéraire, une telle démarche conditionne l'ouverture à l'espace d'autres imaginaires, à travers le processus transitif d'une création socioculturellement déterminée à d'autres espaces. Il s'agit de resituer la dynamique de la traduction littéraire comme facteur d'interculturalité dans l'espace francophone. Une telle perspective pose la question du travail de la langue littéraire comme vecteur interculturel d'identité et définit d'entrée de jeu l'ambivalence linguistico-culturelle de l'acte de traduire.

La littérature est déjà un fait de culture, la traduction littéraire est donc une activité qui transfère dans une autre langue l'expérience d'une vision du monde participant d'une culture. Traduire un écrivain, c'est aller à la rencontre d'une vision du monde qui s'enracine dans la culture et dans la civilisation d'un espace-temps, établir pour les lecteurs étrangers à la langue-source un espace de culture, pénétrer par le détour de la langue dans la mentalité d'un écrivain, dans son imaginaire et dans l'esprit de son temps. Une œuvre littéraire trouve toujours son ancrage au confluent des représentations identitaires, des images du vécu communautaire, en termes de divers comportements et attitudes dans la société et de l'air du temps qui comprend l'état présent de la société, les préoccupations et les obsessions des individus qui la composent. Le texte nous rapporte toujours les lectures de son auteur, mais aussi l'histoire et la culture de son pays, de son peuple, de la société où il vivait quand le texte a été écrit et qu'il essaie de recréer à travers son œuvre. Tout ce répertoire est présenté au lecteur-traducteur qui doit y répondre, en le mettant et en se mettant lui-même en mouvement. L'activité de

traduction véhicule vers le lecteur étranger à la langue de cette société du texte des éléments culturels qui déterminent son altérité, des éléments qui peuvent l'amener à prendre la mesure de sa singularité. Il faut tenir compte d'un effet de specularité identitaire ou sécuritaire né de la rencontre ou de la découverte de soi dans l'Autre à travers l'œuvre littéraire. La traduction peut permettre, au-delà de la gangue de la langue et du langage, de se retrouver.

La traduction est un processus de reconnaissance et de légitimation : l'édition bilingue permet l'accès à un écrit, c'est-à-dire qu'elle sauve de la précarité mémorielle de l'oralité les fruits de la réflexion et de la création. L'édition bilingue ouvre l'accès à deux langues, surtout à celle qui en a le plus besoin, c'est-à-dire la langue dominée, en l'occurrence la langue africaine. Elle ouvre la voie à l'imaginaire, à la culture de l'écrivain et aux tensions de sa conscience créatrice en relation avec la langue et le contexte sociohistorique de création. Dans la perspective de valorisation des langues partenaires à travers la constitution d'une « littératie » francophone, l'on ne saurait faire l'économie d'une entreprise pluridisciplinaire d'inventaire des littératures, des écrits et des textes oraux dans ces langues.

## BIBLIOGRAPHIE

- BANDIA, Paul, « Le concept bermanien de *l'étranger* dans le prisme de la traduction postcoloniale », [Internet] : <<http://www.erudit.org/revue/ttr/2001/v14/n2/000572ar.pdf>>.
- BOKIBA, André-Patient, « Pour une didactique des littératures francophones », in *Dialogues et Cultures*, n° 50, *Le Français, le défi de la diversité*, actes du XI<sup>e</sup> congrès mondial des professeurs de français, Atlanta (USA), 19-24 juillet 2004, Fédération internationale des professeurs de français (FIPF) 2005, pp. 468-472.
- BOKIBA, André-Patient, « La traduction littéraire, vecteur d'interculturalité », in *Synergies Chili*, n° 3, 2007, pp. 111-117.
- CASANOVA, Pascal, *La République mondiale des lettres*, Paris, Seuil, 1999.
- CHAVES DE MELLO, Maria Elizabeth, « La traduction littéraire : réflexion critique et dialogue des cultures », in *Dialogues et Cultures*, n° 45, *Modernité, Diversité, Solidarité*, actes du X<sup>e</sup> congrès mondial des professeurs de français (Paris 17-21 juillet 2000), FIPF, 2001, pp. 462-464, t. I.
- CLAES, Marie-Thérèse, « La dimension interculturelle dans l'enseignement du français langue de spécialité », in *Dialogues et Cultures*, n° 47, *Le Français au service des activités économiques. Varia linguistiques et didactiques*, FIPF, 2002, pp. 39-49.
- DURIEUX, Christine, « La traduction : transfert linguistique ou transfert culturel ? », in *Revue des lettres et de traduction*, n° 4, université Saint-Esprit de Kaslik, Liban, faculté des lettres, 1998, pp. 13-29.
- GOODY, Jack, *Pouvoirs et savoirs de l'écrit*, [Maniez, Claire, trad.], Paris, Éditions La Dispute/SNÉDIT, 2007.
- YOKA, Mampunga, *Makalamba*, [édition bilingue lingala-français établie par Bokiba, André-Patient], Brazzaville, Éditions Mokand'Art, 2006.



# LES CULTURES FRANCOPHONES DU SUD À L'UNIVERSITÉ : QUEL(S) CORPUS POUR QUELLE(S) LITTÉRATURE(S) ?

---

**Pierre Fandio**

*Université de Buea (Cameroun)*

Enseignant de littératures francophones depuis le début des années quatre-vingt-dix à l'université de Buea – la seule université de tradition anglo-saxonne du Cameroun – j'ai effectué des constats et conduit quelques réflexions sur la place des littératures du Sud non seulement dans mon université, mais aussi dans l'ensemble des sept autres universités du pays, et même au-delà. Dans l'essai *La Littérature camerounaise dans le champ social. Grandeurs, misères et défis* (L'Harmattan, 2006), je suis ainsi arrivé à un certain nombre de conclusions. En effet, si parmi les défis immédiats auxquels est confrontée la littérature camerounaise figurent, en très bonne place, la consommation endogène, la légitimation autonome, la production et la diffusion de la littérature d'enfance et de jeunesse, celui de la définition même du *corpus* de cette littérature apparaît, lui, comme une urgence absolue.

Mais, vu le temps imparti, cette communication se veut un simple synopsis des expériences que nous menons depuis le milieu des années quatre-vingt-dix sur la « place » des littératures du Sud à l'université au Cameroun, notamment aux universités de Buea, Douala et Yaoundé, dans le cadre d'un axe du Groupe de recherche sur l'imaginaire de l'Afrique et de la diaspora (GRIAD). Ces travaux ont donné lieu, pour le moment, à un certain nombre de projets et de publications<sup>1</sup>.

---

1. *Anthologie de la littérature camerounaise* (Afrédit/CCF, 2006), *Figures de l'histoire et imaginaire au Cameroun/Actors of History and Artistic Creativity in Cameroon* (L'Harmattan, 2006), *Comprendre le contexte d'émergence et les textes de la littérature populaire au Cameroun et en France en vue d'enseigner autrement la littérature camerounaise et la langue française au Cameroun* (projet de recherche conduit en 2007/2008 à l'université de Franche-Comté à Besançon), *Nouvelles perspectives sur la littérature camerounaise ? (New Perspectives in Cameroon Literature ?)* (colloque international co-organisé du 15 au 17 avril 2009, à Yaoundé, par le GRIAD et les universités de Buea et de Yaoundé), etc.

Cependant, afin de mieux appréhender les enjeux de la question, il est sans doute utile d'évoquer rapidement la situation sociolinguistique et culturelle du pays, situation qui explique un certain nombre de difficultés et des solutions en cours d'expérimentation, en même temps qu'elle inspire notoirement les créateurs de tous ordres.

Situé à la charnière de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique de l'Est, le Cameroun, territoire anciennement sous-mandat et sous-tutelle français et britanniques, se trouve ainsi, en même temps, aux confins de l'Afrique anglophone et de l'Afrique francophone. Pays « bilingue » où le français et l'anglais sont langues officielles, il y cohabite près de trois cents autres langues vivantes utilisées par les uns comme moyens de communication de famille et d'identité, et comme véhiculaires par d'autres. Cette géographie et cette histoire particulières ont d'ailleurs valu au pays « le surnom très enviable de *l'Afrique en miniature*<sup>2</sup> ». Pays dit à revenus intermédiaires selon les critères de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, le Cameroun est devenu, suite aux divers plans dits « d'ajustement structurels et de développement » accompagnés d'une gestion que les mêmes institutions trouvent peu approprié, un pays pauvre très endetté, depuis les années deux mille où plus de 60 % de la population vit avec moins d'un euro par jour...

L'implosion de la majorité d'institutions de régulation de la vie sociale, économique ou culturelle, consécutive à ces « traitements de choc » a impulsé un développement fulgurant et difficilement maîtrisable de l'informel qui, touchant des secteurs aussi sensibles que la santé, l'éducation et l'économie, n'a pas épargné le secteur des biens symboliques ou immatériels. La rue « emploie » ainsi plus de 90 % de la population active selon les chiffres mêmes de la radio d'État, alors que des « docteurs » et des « pharmaciens » de tous genres et de toutes provenances négocient et/ou proposent leurs services et produits au coin de la rue, dans les bus et taxis collectifs, dans des stades de football – qui est quasiment religion nationale ici. La publicité de ces « nouveaux prophètes » qui affirment soigner aussi bien la grippe et le sida, en passant par le cancer que la pauvreté et l'alcoolisme, se disputent, dans les journaux populaires ou même sur les antennes des radios et télévisions publiques et commerciales, les plages de faits divers avec les annonces des diseurs de bonnes nouvelles et des jeux de hasard qui, tous, promettent la vie éternelle ou des millions de francs, contre « moins que rien. »

Dans cette atmosphère de déréliction totale d'un nombre important de secteurs vitaux, la culture, évidemment, est en crise profonde<sup>3</sup>, du moins, la culture

---

2. Jean-Louis Ndongmo, « L'Afrique en miniature », *Notre librairie*, n° 99. *Littérature camerounaise*, Paris, CLEF, 1989.

3. Lire le dossier de la revue parisienne consacré au sujet : *Africultures* n° 60. *Cameroun, la culture sacrifiée*.

« officielle ». Pour ne parler que du livre littéraire qui nous concerne ici, une enquête menée sur le sujet, au début des années deux mille, atteste justement que,

« Alors que les données techniques de production sont de plus en plus nombreuses et même accessibles, alors que plus aucun texte législatif ou réglementaire ne vient limiter d'autorité la quantité et la qualité de textes à produire, à lire ou à écrire depuis 1990, alors que l'offre gratuite de lecture est de plus en plus disponible, abondante et diversifiée, alors que les masses lisante et écrivante potentielles sont de plus en plus importantes tant en quantité qu'en qualité, il existe de moins en moins de consommateurs et de créateurs réels de la littérature camerounaise à l'intérieur du pays<sup>4</sup>. »

Mais c'est, assez paradoxalement, dans ce contexte de morosité généralisée qu'émerge une orature nouvelle, un « nouveau théâtre » et une nouvelle chanson populaires qui, faisant mieux que survivre, s'est consolidée tant et si bien qu'elle est en passe de s'ériger en véritable sous-champ autonome dans l'univers culturel national.

Au Cameroun, comme d'ailleurs en Côte-d'Ivoire, au Sénégal, en République démocratique du Congo et au Congo-Brazzaville, se développe en effet, dans des centres urbains surtout, depuis bientôt une vingtaine d'années, une littérature orale de langue française en concurrence avec d'autres « oratures » en langues locales et multilingues, tout aussi vivantes. Les divers genres de cette littérature populaire partagent en plus, en matière de supports de diffusion, le fait de recourir davantage aux nouvelles technologies qu'à l'édition classique ou même aux journaux. Elle est ainsi allègrement diffusée soit en cassettes audio, en VHS, en CD, en DVD ou même en plusieurs desdits supports, à la fois. Cette « littérature de contrebande » qui « dit » un espace sociétal singulier dont un bref aperçu vient d'être donné, tient, en terme de contenu et de mode d'expression, à la fois de la *commedia dell'arte*, du vaudeville ou des genres oraux traditionnels. Elle se caractérise en outre par un mélange impressionnant de genres de discours et d'expressions artistiques. Pour ne parler que du « nouveau théâtre », tous les modes contemporains de communication sont expérimentés tandis que la communication politique y fleurit sous toutes les « coutures » et constitue plus de la moitié du répertoire chez les principaux dramaturges ainsi qu'on peut le constater dans la discographie disponible. En plus de ces modes de communication inhabituels, de nouveaux lieux d'expression sont convoqués. Si les arènes politiques – maisons de partis, bureaux de sous-préfets, salons des responsables de partis, places publiques, etc. – restent, comme dans le théâtre « courant », évidemment des scènes de premier choix, les salles de classe ou l'espace scolaire plus généralement sont plus fortement sollicités que jamais. De plus, les combinaisons modales les plus variées – et parfois très osées – constituent l'une des

---

4. Pierre Fandio, « Une foule qui refuse de faire foule, une vision de la littérature camerounaise à l'aube du 3<sup>e</sup> millénaire. », *LittéRéalité*, vol. XIV, n° 1, printemps-été 2002.

expérimentations les plus constantes de cette nouvelle esthétique dramatique : la comédie musicale, le reportage, l'interview, etc.<sup>5</sup>

Cette littérature qui est ainsi loin d'être « conventionnelle » joue en plus sur des transtextualités extrêmement fécondes, les hypotextes étant constitués par le discours social immédiat ou lointain, le patrimoine culturel populaire collectif et l'actualité immédiate. Sa capacité quasi phénoménale d'adaptation à un environnement intellectuel, matériel et social essentiellement changeant et sa force d'intégration de genres et types de discours différents, semblent expliquer, en partie, la véritable consécration autonome<sup>6</sup> qu'elle connaît auprès du public de tous âges, à Yaoundé, Bafoussam, Abidjan, Kinshasa, etc. En effet, au Cameroun, contrairement aux livres de la littérature « canonique », les cassettes audio et les DVD des « humoristes » Tchop Tchop ou Antonio, des chanteurs populaires et chansonniers Lapiro de Mbanga, de Donny Elwood ou Koppo s'arrachent comme de petits pains, convoités par les consommateurs de tous âges, alors que leurs contenus sont diffusés, à longueur de journée, sur les antennes des radios et des télévisions publiques et privées...

L'étude de cette section fort négligée de l'univers de production culturelle au Cameroun montre comment ce « nouveau théâtre » et une partie importante de la chanson populaires, littérature informelle par essence, qui n'ont jamais eu les honneurs ni des pouvoirs publics, ni de la critique institutionnelle, instances locales de consécration s'il en est dans le champ culturel camerounais, ont su tirer parti des facteurs potentiellement défavorables – tant structurels que conjoncturels – en œuvre dans le champ culturel. L'effectif de ses agents sans doute moins que leur profil (généralement des laissés-pour-compte du système officiel de légitimation sociale), l'audace de ces derniers mieux que le « climat » politique local ou international, ont, dans une large mesure, été en réalité aussi déterminants que la donne économique ou esthétique, lesquels paradoxalement ont préparé l'horizon d'attente d'un genre qui s'en nourrit. Il s'en est ainsi créé une véritable osmose entre les attentes du public et l'offre des comédiens et des chansonniers, les deux « camps » s'alimentant réciproquement, ainsi qu'on peut le comprendre aisément<sup>7</sup>.

Ses coûts et modes de consommation (informels) adaptés aux modes et conditions de vie du « peuple », auront, logiquement entraîné la reconnaissance tant autonome qu'hétéronome des productions et des producteurs du sous-champ.

---

5. On peut consulter à ce sujet ma communication « Mutations politiques et processus de légitimation culturelle : considérations sur le théâtre populaire camerounais contemporain », présentée aux Journées scientifiques du CELFA, Bordeaux, 2008.

6. Lire par exemple Pierre Fandio, « Nouvelles voies et voix nouvelles de la littérature orale camerounaise », *Semen*, n° 18, université de Franche-Comté, Besançon, 2004.

7. *Op. cit.*

L'étude des conditions mêmes d'émergence et de développement du genre au Cameroun esquissée dans « Nouvelles voies et voix nouvelles de la littérature orale camerounaise » montre comment, par ses modalités de consécration, ses stratégies et modes de légitimation tant internes qu'externes au champ, cette nouvelle « oralité », mieux que la culture « officielle », se constitue en véritable sous-champ autonome du champ culturel local. De ce point de vue, elle pourrait (devrait même ?) bien servir de modèle pour d'autres secteurs de la vie culturelle nationale et même de la vie nationale tout court<sup>8</sup>.

D'autres travaux récents sur cette « littérature alternative » établissent par ailleurs un certain nombre de constats, dont celui de son impact sur la construction de l'identité des Camerounais du début des années quatre-vingt-dix à nos jours. En effet, l'analyse des textes de chansons de Lapiro de Mbanga en relation avec la situation socio-discursive du pays montre, au travers de l'étude du lexique, de la syntaxe ou de la sémantique spécifiques à cette production, combien ceux-ci participent objectivement à l'élaboration et à l'expression d'une identité propre. Mieux, les discours « relatants » chez Lapiro de Mbanga, tout comme les discours relatés, renvoient généralement et de manière incontestable, à une période historique pendant laquelle la communauté camerounaise pouvait effectivement se reconnaître par des valeurs précises dans ses pratiques, ses concepts, ses pensées, ses croyances, son art<sup>9</sup>. Qu'une chanson comme *Mimba Wi*, par exemple, ait connu un tel succès retentissant à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix dans un pays où, comme on le sait, les revendications identitaires se cristallisent, comme un peu partout en Afrique d'ailleurs, semble indiquer combien il pourrait être intéressant d'étendre l'investigation à d'autres objets littéraires du même genre.

Dans un contexte comme celui-ci, il nous a semblé judicieux et urgent de ne plus limiter notre *corpus* d'enseignement et de recherches à la seule littérature « classique ». C'est pour cette raison et d'autres que, dans l'*Anthologie de la littérature camerounaise* par exemple, nous avons inclus un nombre important de cette « néo-orature. » Il reste incontestable que, du point de vue des contenus, la géographie, l'histoire, la sociologie et même des « héros » de référence demeurent (pour combien de temps encore ?) dans la littérature « classique » largement inspirés d'Afrique. Mais l'on est toutefois fondé à soulever, quelque peu et à bon droit, le problème de « l'africanité » même d'une littérature qui de plus en plus s'écrit, se produit, se diffuse, se consomme et se légitime essentiellement à/de/par l'étranger. Pouvons-nous valablement continuer à ignorer dans nos travaux de

---

8. *Op. cit.*

9. Lire à cet effet le chapitre IV de mon essai (sous presse) : *Les Lieux incertains du champ littéraire camerounais entre la boue et l'or.*

recherche et dans nos enseignements une culture qui s'élabore en Afrique, avec les langues d'Afrique, parlant des sujets d'Afrique, et plébiscitée par les gens d'Afrique ? La réponse d'un certain nombre d'enseignants-chercheurs dont ceux du GRIAD est évidemment, négative. C'est ce qui explique que depuis une dizaine d'années nous essayons de faire « sortir du maquis » ce volet important du patrimoine culturel, en en faisant un objet de recherches et d'enseignement, au même titre que la littérature dite « conventionnelle ».

Mais comment constituer le *corpus* stable d'une littérature évanescence ? Tel est l'autre défi induit par cet engagement et auquel les équipes sont confrontées. Malheureusement, aucune solution commune et systématique ne peut être ici adoptée car les divers codes (le camfranglais, le pidgin-english, les langues nationales, etc.) d'expression de cette culture n'obéissent pas au même système de fonctionnement. Cependant, afin de venir graduellement à bout de cet autre handicap, les parties prenantes de l'aventure, ici comme ailleurs, partagent des solutions, mêmes provisoires, en échangeant régulièrement sur les approches et méthodes et leur efficacité.

Pour le moment, quelques pistes préliminaires en vue de la systématisation de quelques approches sont explorées dans des mémoires et thèses en cours de rédaction, aussi bien que dans des communications présentées à des séminaires et colloques nationaux ou internationaux. C'est dans cette logique qu'ont été récemment présentées et discutées quelques communications dont « *Corpus* de cultures populaires : approche théorique et méthodologique de la littérature orale camerounaise contemporaine » au séminaire LASELDI-ATST : « *Corpus* oraux de tradition littéraire » à l'université de Franche-Comté, à Besançon (avril 2008).

En attendant des solutions « définitives » à cet aspect du problème, la littérature populaire africaine contemporaine, littérature orale et urbaine, parce qu'elle participe, au moins autant que la littérature écrite du patrimoine culturel et même identitaire immédiat des Africains, est, depuis une quinzaine d'années et ce, en dépit des difficultés de toutes sortes (administratives, économiques, sociolinguistiques, etc.), prise en compte dans le *corpus* des littératures du Sud, en tant objet d'enseignement et de recherche, par des équipes camerounaises.

## BIBLIOGRAPHIE

- BOUCHARD, René (dir.), *Culture populaire et littératures au Québec*, Saratoga (CA, USA), Anma Libri, 1980.
- BOURDIEU, Pierre, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, coll. « Points Essais », 2001, n° 461.
- BOURDIEU, Pierre, *La Distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 1979.
- BOURDIEU, Pierre, « Le marché des biens symboliques », *L'Année sociologique*, n° 22, 1971, pp. 49-126.

- COLLINS, Jim, *Uncommon Cultures. Popular Culture and Post-Modernism*, New York/London, Routledge, 1989.
- FANDIO, Pierre, *Les Lieux incertains du champ littéraire camerounais entre la boue et l'or*, [en cours de co-édition aux] Presses de l'université Paul-Verlaine/CLE, 2009.
- FANDIO, Pierre « Corpus de cultures populaires : approche théorique et méthodologique de la littérature orale camerounaise contemporaine », [communication présentée à] Besançon, avril 2008 [en cours de publication].
- FANDIO, Pierre « Mutations politiques et processus de légitimation culturelle : considérations sur le théâtre populaire camerounais contemporain », [communication présentée à] Bordeaux, décembre 2008 [en cours de publication].
- FANDIO, Pierre, *La Littérature camerounaise dans le champ social. Grandeurs misères et défis*, Paris, L'Harmattan, 2006.
- FANDIO, Pierre, « Nouvelles voies et voix nouvelles de la littérature orale camerounaise », *Semen*, n° 18, université de Franche-Comté, Besançon, 2004.
- FANDIO, Pierre, « Consécration autonome de la littérature camerounaise, l'envers du décor », *Dalhousie French Studies*, vol. LXI, Winter, 2002.
- FANDIO, Pierre, « Une foule qui refuse de faire foule, une vision de la littérature camerounaise à l'aube du III<sup>e</sup> millénaire. », *LittéRéalité*, vol. XIV, n° 1, printemps/été, 2002.
- KALIFA, Dominique, *La Culture de masse en France*, La Découverte, col. « Repères », Paris, 2001.
- KANE, Mohamadou, « Sur les "formes traditionnelles" du roman africain », *Revue de littérature comparée*, vol. XLVIII, n°s 5-4, Paris, 1974.
- LEMONNIER, Bertrand, « Qu'est-ce que la "culture pop" ? » *Sciences humaines*, n° 77, 1997.
- MBEMBE, Achille, *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique de l'Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2000.
- MODLESKI, Tania (édit.), *Studies in Entertainment. Critical Approaches to Mass Culture*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 1986.
- NDONGMO, Jean-Louis, « L'Afrique en miniature », *Notre librairie*, n° 99, *Littérature camerounaise*, Paris, CLEF, 1989.
- NGALASSO MUSANJI, Mwatha et RICARD, Alain, « Avant propos », *Politique africaine*, n° 23, *Des langues et des États*, Paris, Karthala, 1986.
- SOP, Jean, « De l'économie politique à l'économie de la différence corporelle. Représentations du spectacle sportif dans l'imaginaire de la jeunesse africaine », *Présence francophone*, n° 66, *L'Exposition postcoloniale*, College of the Holy Cross, Worcester, 2006.
- SWINGWOOD, Alan, *The Myth of Mass Culture*, London, Macmillan, 1977.
- TCHÉHO, Isaac Célestin, « Le théâtre camerounais de langue française : étude du contexte de production », *Nouvelles du Sud, Littératures africaines (essais réunis par Ambroise Kom)*, Paris, Éditions Silex, 1987.
- WILLIAMS, Raymond, *Keywords: A Vocabulary of Culture and Society*, London, Fontana, Flamingo, 1976.



# PERSPECTIVES GÉOCRITIQUES SUR LES LITTÉRATURES FRANCOPHONES

---

**Xavier Garnier**

*Université Paris-XIII (France)*

Le récent manifeste *Pour une littérature-monde en français* a permis de relancer le débat sur la question du rapport que les littératures francophones entretiennent avec les territoires et les aires géographiques. Il n'est pas surprenant que des écrivains qui croient en la puissance de la littérature refusent de se laisser enfermer dans des catégories restrictives, prisonniers de frontières, devant faire allégeance à de trop attendues aires culturelles, dont le marché éditorial attend qu'elles soient bien différenciées pour donner de la couleur à ses vitrines. L'association de la littérature à la géographie est donc une entreprise à risque. La littérature coloniale par exemple s'est écrite au voisinage des géographes, souvent cartes en main, mettant en scène des personnages qui arpentaient, et reconnaissaient, des territoires fraîchement cartographiés.

Pour autant, et précisément dans la perspective de résister à de nouvelles formes d'usages identitaires de la littérature, envisager de travailler avec des géographes sur des projets littéraires est une piste prometteuse. Sur un plan très théorique, on peut pointer plusieurs notions communes aux littéraires et aux géographes : les uns et les autres s'intéressent aux questions de l'espace, du territoire, des lieux.

## L'ESPACE

Il s'agit d'une notion-clé de la géographie (nombreux ouvrages publiés sur la notion d'espace en géographie) qui reste assez peu conceptualisée par les littéraires en dépit du recours très fréquent au syntagme « espace littéraire ». On trouvera une mise au point intéressante sur la question de l'articulation entre l'espace géographique et l'espace littéraire dans le dernier chapitre de l'ouvrage de Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*<sup>1</sup> (2008, pp. 483-491).

---

1. Éditions du Seuil.

L'espace littéraire francophone a sa géographie propre au sein de l'espace littéraire mondial, avec ses orientations, ses polarisations, ses zones de haute pression et de basse pression, ses quartiers d'isolement et ses plaques de redistribution. Il ne sera pas question de chercher une adéquation directe entre les flux migratoires, les situations géopolitiques des différentes régions et l'influence de telle ou telle littérature dans l'espace littéraire ; mais la prise en compte des deux niveaux de l'espace pourra être une façon de mieux comprendre comment ils s'articulent l'un à l'autre. De tels projets qui placent les études littéraires francophones au sein d'un espace mondial ne peuvent faire l'impasse sur les connexions, jeux d'alliances, conflits d'influence entre langues, qui travaillent l'espace mondial. Les écrivains et leurs textes sont des acteurs – pas nécessairement conscients – d'une « guerre des langues » qui façonne l'espace géographique.

Pour donner un exemple concret hors de la sphère francophone : un projet ANR (Agence nationale de la recherche, en France) est en cours sur l'aire swahilie, qui associe géographes, sociolinguistes et littéraires autour d'une étude intégrée sur la dynamique de la langue swahilie dans une perspective à la fois régionale et mondiale. Il apparaît clairement que les écrivains, et plus généralement les artistes, jouent un rôle clé dans cette dynamique, en raison même de la vocation extrovertie de leurs productions.

## LE TERRITOIRE

Les géographes sont des lecteurs de la terre, ils la lisent comme un texte ou un ensemble de textes que sont les territoires, comme des espaces géographiques marqués. Il y a donc une pratique commune du décryptage. L'appropriation d'un espace, opération par laquelle on constitue un territoire<sup>2</sup>, est tout autant une mise en texte de cet espace, dans laquelle l'art en général, et la littérature en particulier, joue son rôle. Rappelons que si Deleuze et Guattari insistent sur les dynamiques de déterritorialisation à propos de la littérature mineure, c'est précisément parce que le littéraire est complètement engagé dans des affaires de territoires.

Étudier la façon dont des textes littéraires se constituent à travers le temps autour de territoires permet de renouveler les approches de *corpus* – les territoires ne recoupent pas nécessairement les critères nationaux, ethniques ou écologiques [notion de milieu]. Les littératures du « terroir » sont déjà des littératures de territoires, même si elles cherchent à exister sur un autre mode que les littératures des territoires urbains. Il y a une façon d'inscrire les textes qui varie selon le type de territoire que l'on cherche à s'approprier. L'idée que le cosmopolitisme pourrait se passer de territoires est loin d'être évidente et des travaux sur le rôle de la

---

2. C'est la définition sur laquelle s'accordent les géographes.

littérature dans l'inscription géographique de territoires cosmopolites pourraient être très novateurs.

Les travaux sur les villes sont une des façons les mieux balisées de travailler sur les territoires en associant géographes et littéraires. Assez peu de travaux ont jusqu'ici été menés dans cette perspective dans l'espace francophone. Travailler sur les dynamiques littéraires autour d'une ville précise est une façon très intéressante de faire apparaître les enjeux territoriaux qui travaillent tel ou tel espace urbain. On pourrait également imaginer des travaux autour d'axes structurants des territoires : je pense notamment aux voies de communication. Il y a des fleuves ou des lignes ferroviaires qui orientent les territoires et, pour cette raison même, génèrent (et sont nourris par) des textes littéraires.

## LE LIEU

C'est la notion qui me semble la plus propice à des projets novateurs associant géographes et littéraires. Les lieux ne sont jamais totalement enclos dans les territoires, ils en sont même les pointes de déterritorialisation. Il y a une vie propre du lieu, qui en fait un principe d'ouverture et lui permet de générer toujours de nouveaux discours que cherchent à capter les écrivains. Il y a donc un pouls, ou une vibration, du lieu qui est ce qui empêche les territoires de se refermer sur eux-mêmes et dont on peut considérer qu'elle est l'affaire des artistes et des écrivains. Les écrivains les plus autonomes, les plus hostiles à tout enrégimentement identitaire, sont souvent ceux qui ont su se rendre disponible à l'expérience des lieux. Il y a chez le philosophe Gilbert Simondon de précieuses propositions sur le lien entre le l'homme et les lieux repérables en géographie physique par le biais de la notion de point-clé ou de lieu remarquable :

« Dans la totalité constituée par l'homme et le monde apparaît comme première structure un réseau de points privilégiés réalisant l'insertion de l'effort humain, et à travers lesquels s'effectuent les échanges entre l'homme et le monde. Chaque point singulier concentre en lui la capacité de commander à une partie du monde qu'il représente particulièrement et dont il traduit la réalité, dans la communication avec l'homme. On pourrait nommer ces points singuliers des points-clés commandant le rapport homme-monde, de manière réversible, car le monde influence l'homme comme l'homme influence le monde. Tels sont le sommet des montagnes ou certains défilés, naturellement magiques, parce qu'ils gouvernent une contrée. Le cœur de la forêt, le centre d'une plaine ne sont pas seulement des réalités géographiques métaphoriquement ou géométriquement désignées : ce sont des réalités qui concentrent les pouvoirs naturels comme elles focalisent l'effort humain : elles sont des structures figurales par rapport à la masse qui les supporte, et qui constitue leur fond<sup>3</sup>. »

---

3. Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, [1958], Aubier, 1989, p. 165.

On pourrait travailler sur ces lieux remarquables et la manière dont ils suscitent une littérature, ou plutôt dont une littérature s'accroche à eux. Il y a des lieux qui deviennent légendaires parce qu'ils sont des lieux stratégiques, ou des lieux d'implantations techniques, ou des lieux de formation d'énoncés oraculaires, etc. Ces lieux, par leur (dis)position sont un noyau de l'articulation entre la littérature et la géographie.

Il y aurait donc l'occasion de réhabiliter la notion de littérature locale, en prenant l'adjectif local dans son rapport avec l'ouverture du lieu plutôt que de le comprendre comme la marque d'un enfermement dans un espace réduit. En ce sens il y a peut-être une ambiguïté dans l'articulation souvent faite entre le local et le global, car même à échelle planétaire le global peut être vécu comme un espace enfermant : le « glocal » est encore un bocal. Retrouver le sens de l'Ouvert consisterait donc à retrouver le contact avec l'expérience que l'on peut faire des lieux.

# POUR UN AXE DE RECHERCHES MAGHREB-CARAÏBES

---

**Samia Kassab-Charfi**

*Université de Tunis (Tunisie)*

« Une culture ne peut être comprise que d'un point de vue cosmopolitique ou interculturel : pour chacune, c'est l'ensemble des autres cultures contemporaines et passées qui joue le rôle de *corpus*. En effet, une culture n'est pas une totalité : elle se forme, évolue et disparaît dans les échanges et les conflits avec les autres. »

F. RASTIER, *La Littérature mondiale aujourd'hui et la question du témoignage*.

Cet axe concrétiserait une transversalité vraie dans l'approche d'aires géoculturelles éloignées et apparemment dissemblables. Il est motivé par les analogies et points d'intersection historiques et thématiques suivants.

- *Une expérience analogue de la colonisation* dans le contexte historique, au premier degré. Quoique le postcolonial maghrébin et le postcolonial antillais n'aient pas le même sens, la première sphère ayant vécu la décolonisation, ce qui n'est pas du tout le cas de la seconde – les Antilles, exemple de « colonisation réussie » (É. Glissant) –, il s'agit dans les deux cas d'une expérience dont les rapprochements ont été mis en évidence et analysés par la figure tutélaire de Frantz Fanon dans *Les Damnés de la Terre, Peau noire, masques blancs*, en particulier.
- *L'écriture de l'Histoire*, telle qu'elle se manifeste dans les différentes productions littéraires – quel que soit le modèle textuel – au Maghreb et dans la Caraïbe, constitue aussi un doublet troublant. Si l'on se réfère à la représentation de la figure du Père/Maître, ou de celle de la révolte (résistance anticoloniale/marronnage), il est intéressant d'observer les formes que prend, précisément dans les deux poétiques, l'histoire de l'écriture au sens le plus immédiat pour la Caraïbe, qui n'a pas d'archives écrites, et au sens de *littérature* [en français] pour le Maghreb, que son enracinement culturel

« atavique » décale tout de même par rapport au profil « archipélique » caribéen<sup>1</sup>. Là encore, la question anthropologique, géographique et sociologique de l'opposition entre *cultures ataviques* et *cultures archipéliques* (Édouard Glissant) se pose.

- *La question de l'oralité* est, elle aussi, cruciale. Elle constitue à ce titre une jointure thématique comparative dont il est nécessaire d'évaluer la matière, d'estimer les modalités de réalisation dans les formes adoptées – quels types d'*oraliture* au Maghreb ? La notion de *trace* a-t-elle un répondant maghrébin<sup>2</sup> ? – à travers les divers genres littéraires pratiqués dans les littératures du Maghreb et de la Caraïbe : la figure du Conteur, du « marqueur de paroles » ; le thème du délire au Maghreb ; de « l'hypnose sonore » ou du « conteur à voix pas-claire » (Chamoiseau) aux Antilles ; les poétiques du silence ou de l'impuissance à dire (aphasies et mutismes) ; les bégaiements dans les installations-vidéos du plasticien Habdaphaï en Martinique. Quels liens peut-on par ailleurs mettre en relief entre l'expérience de l'écriture *spirale* (Frankétienne) comme démultiplication sémantique et fragmentation du texte consécutive à cette variation et certaines formes spiralistes au Maghreb (Khatibi) ?
- À l'intersection dans cette topique comparative : *le fonds Afrique* est, sur le plan esthétique et géopolitique, une aire commune – même si c'est une aire davantage investie par les écrivains et artistes plasticiens ou réalisateurs antillais que par les Maghrébins. On citera seulement l'exemple du jazzman martiniquais Jacques Coursil insérant dans sa dernière création musicale des extraits déclamés de l'épopée d'Antar, héros légendaire de l'époque préislamique, esclave affranchi<sup>3</sup>.
- Sur le plan conceptuel, cette approche permettrait de tester des opérateurs tels que celui de *créolisation*, initialement motivé par le contexte caribéen ou insulaire mais qui, même dans ce contexte, délocalise singulièrement la notion de *créolité*, en retenant l'idée d'un processus. Cet opérateur devient potentiellement applicable à l'univers maghrébin, principalement en ce qui concerne les problématiques de l'identité, décentrant ainsi l'essentialisme vers l'hybridité. Aussi l'intérêt des modélisations conceptuelles des écrivains et penseurs antillais relativement à l'identité dans l'acception maghrébine est, me semble-t-il, nettement défendable, comme le modèle du rhizome développé par Glissant à la suite de Deleuze, par exemple. S'engager dans ces appréciations signifie aussi d'être prêts à reconsidérer ou à repenser nos

---

1. S. Kassab-Charfi, « Pensée atavique, pensée archipélique : l'art comme résolution déterminante de la pensée », in *Quelle pensée dans la pratique des arts ?*, Tunis, Éditions ATEP 2007, pp. 277-286 (communication présentée au VIII<sup>e</sup> colloque international de l'ATEP, Association tunisienne d'esthétique et de poétique, Hammamet, mars 2005).

2. Cf. le topos des cendres du campement au début des poèmes antéislamiques puis des épopées.

3. Jacques Coursil, *Clameurs*, CD Universal, 2008.

catégories historiques, culturelles et même ethniques<sup>4</sup> à la lumière de celles qui servent d'instruments d'analyse anthropologique, historique et sociologique du vécu antillais.

- D'où deux autres questions : *celle du Nom* (l'octroi du nom) et *celle du Visage* comme synecdoque ontologique. Outre que ces deux valeurs, dévaluées ou surévaluées selon le contexte – ellipses du visage dans la Caraïbe et les Amériques noires de manière plus générale/surdétermination de la face au Maghreb (artifices, mise en scène, hystérie/voilement-rétraction) –, ouvrent sur des fictions hétérotopiques particulières qui permettent de rallier le poétique et le politique à l'esthétique<sup>5</sup>. Une telle réflexion conduit à explorer le travail, en écriture et arts plastiques, sur la matérialité du corps dans les deux aires.
- *Au niveau de la langue*, un travail de comparatisme assez important reste à faire, sur le plan du patrimoine populaire (maximes et apatoudis), dans le domaine rhétorique et stylistique. La question de la diglossie est une problématique commune aux deux aires. Celle de la schizophonie (Frankétienne) et de l'interlecte aussi. Dans ce sens, une approche comparée sur les manières de créativité lexicale (emprunts, polylexicalité inventive, calques syntaxiques liés à la diglossie, etc) dans les deux littératures permettrait d'évaluer les degrés de *bougement* de langue<sup>6</sup> selon des échelles expérimentales différentes.
- *La réappropriation de la culture occidentale* (citations, réécritures des mythes, etc) : sous quelles formes ? Comment se situer par rapport à la culture de l'Autre ?

Aujourd'hui, l'intérêt à ce que ces passerelles des *marges* (ou des *périphéries*, selon les appellations) soient non seulement tendues mais aussi entretenues, se fait clairement sentir. Le « détour » par ces littératures périphériques non-maghrébines me semble même fondamental pour une meilleure connaissance des littératures de nos propres sphères. La littérature antillaise représente pour nous à la fois un objet d'étude mais aussi un médiateur ou un marqueur scalaire, permettant en particulier d'attester de l'hétérogénéité des performances langagières dans ce que l'on nomme habituellement « francophonie » (une francophonie pas très orthodoxe, comme le montrent les différents « laboratoires de langue » des littératures en question). Elle permet également de prendre conscience de l'existence et de la vivacité (pour la production littéraire) d'autres structures d'imaginaire, d'autres modèles anthropo-sociologiques, en somme de rendre concrète l'approche interculturelle.

---

4. Cf. le dernier colloque de Tozeur sur « Les interactions culturelles entre l'Afrique et le monde arabo-musulman », 1<sup>er</sup>-3 mai 2009.

5. Cf. les travaux du plasticien antillais Ernest Breleur.

6. S. Kassab-Charfi, « Mouvoir et altérer : Le *bougement* de la langue dans l'écriture antillaise », colloque de l'unité de recherche en poétique appliquée (ENS de Tunis), « *Jeu et écriture littéraire* », 10-11 mars 2006 (à paraître).



# DU DÉVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE DANS LES LITTÉRATURES, LANGUES ET CULTURES NATIONALES EN FRANCOPHONIE

---

**Emmanuel Matateyou**

*Université de Yaoundé-I (Cameroun)*

Les littératures africaines, parce que nées dans un contexte de domination<sup>1</sup>, ont longtemps été marginalisées. En ce qui concerne la littérature africaine d'expression française, elle a d'abord été noyée dans le champ global de la littérature française avant de se constituer en un champ de recherche distinct qui peut faire usage de théories et méthodes d'analyse adéquates.

## **A. Des théories littéraires appropriées ?**

Les théories littéraires, pour la plupart mises sur pied pour les littératures européennes permettent-elles d'appréhender le réel africain à travers les textes ? De prime abord, on peut répondre à cette question par la négative parce que la plupart des théories ont d'abord été élaborées par les Occidentaux pour les textes des Occidentaux. Quand on prend un texte comme *Le Discours du roman* qui est un texte phare<sup>2</sup> pour la méthode sociocritique, on se rend compte que la majorité, sinon la totalité des œuvres romanesques qui y servent de champs d'expérimentation appartiennent à la littérature française. Ceci veut dire que les théoriciens de cette méthode l'ont conçue pour les œuvres hexagonales. Cela pourrait être valable pour d'autres théories comme la psychocritique ou le structuralisme génétique dont la paternité revient aux Occidentaux. Cependant, à bien y réfléchir on s'aperçoit que certaines de ces théories pourraient aider à l'analyse des littératures africaines.

---

1. Elle est la conséquence de l'impérialisme occidental qui s'est aussi déployé sur le terrain de la culture.

2. Cela est valable pour le Cameroun où la plupart des étudiants et universitaires chevronnés analysent les textes à la lumière de la méthode sociocritique.

Si un critique veut par exemple analyser dans une œuvre africaine son aspect structurel, il peut logiquement s'inspirer des grilles d'analyse proposées par Vladimir Propp dans son livre intitulé *La Morphologie du conte*. C'est ce qui se fait très souvent dans l'étude des contes africains. Si par contre, tel autre veut voir dans une œuvre une représentation des tensions sociales émanant de la lutte des classes, il peut fort logiquement s'inspirer des théories marxistes et par extension du structuralisme génétique.<sup>3</sup> Si par ailleurs, il recherche à faire une homologie entre la société du texte et celle de l'auteur, il peut fort à propos convoquer la sociocritique car selon Henri Mitterrand :

« Tout roman propose à son lecteur, d'un même mouvement, le plaisir de récit de fiction et tantôt de manière explicite, tantôt de manière implicite, un discours sur le monde<sup>4</sup>. »

## **B. Des méthodes d'analyse adéquates pour les littératures africaines : le cas des concepts de la théorie postcoloniale**

Aux cotés de méthodes d'analyse comme l'ethnostylistique<sup>5</sup> de Gervais Mendoze, ou l'afrocentrisme mis sur pied par Molefi Kete Asante<sup>6</sup>, il y a la théorie postcoloniale qui est très adaptée pour l'étude des littératures africaines, notamment francophones. Définie par Jean-Marc Moura comme « [...] toutes les stratégies d'écriture déjouant la vision coloniale y compris durant la période de la colonisation », le discours postcolonial émerge en mettant en exergue les rapports de tension qui existent entre le centre (métropole) et la colonie considérée aussi comme la périphérie (colonies ou anciennes colonies). La théorie postcoloniale va alors intégrer dans ces grilles d'analyse les problèmes d'hybridité, d'altérité, de mixité, d'exil, d'identité, bref tous les problèmes nés de la rencontre entre le centre et la périphérie ; d'où son importance pour la connaissance de notre environnement et sa pertinence pour l'analyse des textes africains.

À titre d'illustration, on pourra lire un texte comme *Branle-bas en noir et blanc* de Mongo Beti à la lumière des concepts de nation et de narration élaborés par Edward Saïd dans *Culture et Impérialisme*. Dans cet ouvrage, Saïd dit que les nations sont des narrations. De ce fait, on peut s'interroger sur la situation de certains États postcoloniaux en Afrique en se demandant si ces derniers sont véritablement gouvernés par ceux qui sont placés à leur tête. La réponse à cette interrogation apparaît clairement dans *Branle-bas en noir et blanc* où Mongo Beti, présente des « républiques bananières » incapables de générer de « vrais leaders<sup>7</sup> ».

---

3. Le structuralisme génétique est une théorie dont la paternité revient très souvent à Lucien Goldmann in *La Sociologie du roman et Le Dieu caché*.

4. Henri Mitterrand, *Le Discours du roman*, Paris, PUF, 1980, p. 7.

5. Récemment mise sur pied par Gervais Mendoze.

6. Molefi Kete Asante a développé les concepts de l'afrocentrisme dans deux ouvrages de renom : *The Afrocentric Idea* (1987) et *Afrocentricity* (1988).

7. Ces expressions sont tirées de *Branle-bas en noir et blanc*.

Il s'agit dans ce cas des pays dont la survie des dirigeants dépend parfois des relations que ces derniers entretiennent avec les forestiers blancs ou le Quai d'Orsay.

On peut également lire *La Folie et la mort* de Ken Bugul sous le prisme des théories du Même et de l'Autre, du concept de l'amalgame, énoncés par Castillo Durante et Philippe Breton, respectivement dans *Les Dépouilles de l'altérité* et *La parole manipulée*. Quoique Durante ait centré ses analyses sur les principaux enjeux culturels de la société occidentale contemporaine, les théories par lui énoncées peuvent permettre une meilleure lisibilité de la dialectique entre le Même et l'Autre dans le contexte africain. L'exemple de Mom Dioum, l'héroïne de *La Folie et la mort* en est une parfaite illustration. Rendue « dépouille » par un régime qui façonne les citoyens selon ses fantasmes ou sa « logique stéréotypale » (cf. *Les Dépouilles de l'altérité*), elle décide de s'autodétruire. À l'image du sujet de Durante qui opte pour une thanatographie, le sujet de Ken Bugul, à travers le tatouage de ses lèvres, va envisager une anticipation sur la mort par une mort symbolique<sup>8</sup>. Cet état de mort par anticipation symbolise la situation de nombreuses couches sociales en Afrique que les fantasmes des dirigeants ravalent au rang de zombie.

Par ailleurs le concept de « l'amalgame », propre à Durante, permet de comprendre les stratégies de manipulation dans les régimes postcoloniaux en Afrique. L'amalgame consiste à étiqueter les individus pour mieux les manipuler. Dans *La Folie et la mort* c'est cette stratégie qui a permis au Timonier de dépouiller un bon nombre d'individus pour en faire des fous tels qu'il aurait souhaité qu'ils fussent. On peut alors voir en filigrane les multiples conflits ethniques qui minent la majorité des pays africains où l'autre est toujours considéré comme un paria, donc bon à abattre.

### **C. Les concepts de *migritude* et de *dépouille* comme grille d'analyse de la littérature africaine francophone : l'aventure parisienne de Samba Diallo**

La littérature africaine d'expression française est une littérature migrante. Très peu d'auteurs sont publiés sur le continent africain. C'est le plus souvent en tant qu'exilés que les auteurs africains écrivent. Leurs œuvres sont non seulement ancrées dans leur territoire d'origine, mais aussi elles sont marquées par le sceau de leur lieu d'exil. La situation d'écrivain migrant devient une source d'inspiration. De ce fait le concept de « migritude » peut être opératoire pour l'analyse de textes comme *L'Aventure ambiguë* de Cheikh Hamidou Kane.

L'aventure parisienne de Samba Diallo illustre les multiples changements que subit le migrant au contact d'un nouvel environnement. Au cours de son séjour, il se

---

8. Mom Dioum, l'héroïne de *la Folie et la mort*, décide de se tatouer afin de « mourir pour renaître ».

forge peu à peu une nouvelle personnalité et renonce à son moi, aux valeurs religieuses et traditionnelles qui le caractérisent. La première scène de la vie parisienne de Samba Diallo montre le jeune homme faisant le bilan de son aventure :

« Nous ne savons pas au moment de partir de chez nous si nous reviendrons jamais [...] Il arrive que nous soyons capturés au bout de notre itinéraire, vaincus par notre aventure même. Il nous apparaît soudain que [...] nous n'avons pas cessé de nous métamorphoser et que nous voilà devenus autres. Quelquefois la métamorphose ne s'achève pas. Elle nous installe dans l'hybride et nous laisse<sup>9</sup>. »

Les mots qui sont mis en exergue montrent l'évolution de Samba Diallo qui devient progressivement une « dépouille de l'altérité<sup>10</sup> ». Il aura suffi de deux années universitaires pour que Samba Diallo renonce à son moi. Ayant choisi lui-même « l'itinéraire le plus susceptible de [le] perdre<sup>11</sup> », Samba Diallo va ainsi s'éloigner de ce qui au départ fondait son moi profond. Aussi n'est-on pas étonné de le voir oublier sa prière du soir et même renoncer à Dieu : « Ta vérité ne pèse plus très lourd, mon dieu<sup>12</sup>... » Occidentalisé, le jeune homme découvre que tout est illusion à la surface du monde, illusion du réel : « ce décor, c'est faux ! Derrière, il y a mille fois plus beau, mille fois vrai, mais je ne retrouve plus le chemin de ce monde<sup>13</sup> ». Samba Diallo s'est construit un moi « autre » afin d'accéder à la représentation de sa différence : « J'ai perdu un mode de connaissance privilégié [...] Je suis comme un balafon crevé, comme un instrument de musique mort<sup>14</sup> ». Les termes « balafon crevé » et « instrument de musique mort » prouvent à suffisance que Samba Diallo en est arrivé à l'extinction de son moi profond pour un moi autre qui ne peut être que source de malaise dans son nouvel environnement. À travers Samba Diallo, on peut lire la détresse qui caractérise la plupart des migrants<sup>15</sup>, souvent *obligés* d'opérer un retour aux sources.

Cet exil raté et le retour au pays natal constituent le mouvement de migritude que Lila Azam Zanganeh définit comme un « mouvement [...] qui combine négritude et émigration. En plein désarroi, Samba Diallo aura alors une hallucination dans le métro parisien. Il voit apparaître le visage de maître Thierno et l'appelle au secours. Mais comme le visage du maître ne bougeait pas<sup>16</sup> », il réalise que son

---

9. Cheikh Hamidou Kane, *L'Aventure ambiguë*, Paris, Julliard, 1971, pp. 124-125.

10. La « dépouille de l'altérité » désigne selon Durante ce que devient le migrant après les multiples représentations de l'autre.

11. *L'Aventure ambiguë*, *op. cit.*, p. 125.

12. *Idem*, p. 139.

13. *Idem*, p. 157.

14. *Idem*, pp. 162-163.

15. Dans la littérature francophone migrante, plusieurs personnages subissent la détresse de Samba Diallo. C'est le cas d'Abdou Traoré dans *Le Petit prince de Belleville* de Calixthe Beyala ; une autre œuvre de même registre, c'est *Le Médicament* de Sénouvo Agbota Zinsou.

16. *L'Aventure ambiguë*, *op. cit.*, p. 174.

retour spirituel est un échec... C'est la raison pour laquelle il va décider de rentrer au pays des Diallobe. C'est le retour vers le pays natal qui présage le retour vers Dieu, élément fondateur de son moi véritable. À son arrivée au pays des Diallobé, Samba est considéré par le fou comme le successeur du maître. Mais devant la tombe de Thierno, il va se rebeller quand le fou lui demande de prier : « On n'oblige pas les gens à prier. Ne me demande plus jamais de prier<sup>17</sup>. » Commence pour lui un long monologue intérieur qui montre qu'il est désorienté :

« Je ne crois pas [...] qu'Azrâel [...] eût fendu la terre en dessous [...] je ne crois pas qu'en bas [...] je ne crois pas [...] je ne crois plus grand-chose de ce que tu m'avais appris mais l'étendue est immense de ce que je sais<sup>18</sup>... »

Samba a perdu la raison. Sa rencontre avec l'Occident et son retour au pays natal n'auront contribué à faire de lui qu'une dépouille. Au bout de son itinéraire spirituel et spatial, il va trouver la mort.

Au final, l'exemple de Samba Diallo nous a montré comment des concepts peuvent servir comme grille pour l'analyse et la compréhension des textes africains. La littérature africaine ne souffre donc pas d'un manque d'appareils théoriques pour son étude. La question qui se pose de façon fondamentale est de savoir si cette littérature est l'objet d'une bonne réception critique.

#### **D. Le problème de la réception critique en francophonie africaine**

La question qui se pose généralement quand on parle de réception en littérature africaine francophone est liée à la publication. Face au diktat des maisons d'édition occidentales, le livre africain très souvent n'est pas publié en Afrique. Il souffre d'un problème de légitimation parce que les instances qui en ont la charge se trouvent dans l'Hexagone. Les maisons d'édition, les grands prix littéraires sont organisés hors d'Afrique, rendant ainsi sa littérature marginale. Mais au-delà de la légitimation, le problème qui se pose en francophonie est celui de la réception critique. Quel est l'accueil réservé aux œuvres africaines par les critiques littéraires ?

À l'observation, on se rend compte que le texte africain ne fait pas toujours l'objet d'une étude pertinente de la part des chercheurs africains. Quand on fait un tour dans les bibliothèques et autres espaces de lecture, on constate que les critiques de la littérature africaine les plus renommés viennent souvent de l'Occident. Des auteurs comme Bernard Mouralis, Jacques Chevrier sont des exégètes reconnus de la littérature africaine francophone. Mais ils peuvent avoir sur les réalités africaines un regard qui n'est pas toujours celui d'un critique du terroir. Certes des critiques africains à l'instar de Pius Ngandu Nkashama, Locha Matateso, Ambroise Kom ont

---

17. *Idem*, p. 185

18. *Idem*, pp. 185-186.

fait des travaux remarquables sur des textes africains mais on est souvent surpris de voir un critique du continent africain axer l'essentiel de son travail sur un auteur français.<sup>19</sup> Dans les universités, la situation n'est guère différente. Au Cameroun par exemple, la plupart des étudiants du département de français à la FALSH de l'université de Yaoundé-I rédigent leurs mémoires en utilisant comme *corpus* des auteurs français<sup>20</sup>. Ils préfèrent parfois analyser des textes anachroniques qui ont déjà fait l'objet de nombreuses études au détriment des textes africains récemment publiés.

### **E. Cohabitation langue française, langues africaines : quel avenir pour la littérature africaine en francophonie ?**

Le problème de la langue est récurrent dans les recherches en littérature. Si la langue du colonisateur est celle qui est adoptée par la plupart des écrivains francophones, on remarque très souvent dans les textes d'auteurs africains en français des termes issus des langues nationales. Comme l'a relevé Mongo Beti « la langue est un miroir qui renvoie toutes les facettes d'une culture<sup>21</sup> ». Il devient dès lors difficile de prétendre faire une traduction efficiente du vécu africain par le biais de la langue française. Faut-il alors continuer à écrire dans les langues étrangères ? De nombreux auteurs africains ont apporté des éléments de réponse à cette question. Pour les uns, il faut continuer à écrire dans la langue du colonisateur, pourvu qu'elle fasse l'effort de traduire le quotidien des Africains. Pour la seconde tendance, il faut adopter la « *lingua franca* », langue qui reflète la psychologie des Africains. Ngugi Wa Thiongo quant à lui pense qu'il est nécessaire que les écrivains africains se départissent des langues coloniales pour adopter les langues africaines. Compte tenu de toutes ces tendances, se pose l'épineuse question de la cohabitation entre le français et les langues nationales dans la littérature africaine.

Quand on prend une œuvre comme *Le Monde s'effondre*<sup>22</sup> de Chinua Achebe, on voit se dessiner en filigrane une réponse à ce que devrait être cette cohabitation : associer le français aux langues nationales pour rendre vivante la littérature africaine et une meilleure transmission des valeurs africaines. Dès les premiers chapitres de cette œuvre, on voit apparaître les expressions comme « *egwugwu* » (société secrète chez les Ibo), « *ekwe* » et « *l'udu* », qui n'ont leur équivalent ni en français ni en anglais. On a également des structures phrastiques complexes qui

---

19. À ce propos, on peut citer le texte de Joseph Nnadi intitulé *Visions de l'Afrique dans l'œuvre de Baudelaire*. L'auteur peut cependant se prévaloir d'avoir axé son travail sur des thématiques africaines.

20. Pour avoir une idée de ces mémoires, lire le Tour du Cameroun à travers les mémoires et thèses de la faculté des arts, lettres et sciences humaines de l'université de Yaoundé-I de Joachim Oelsner.

21. Mongo Beti, cité par Ambroise Kom, in *Mongo Beti parle*. Bayreuth, *Bayreuth African Studies*, n° 54, p. 148.

22. *Le Monde s'effondre* est la traduction de *Things fall Apart*. Avec les deux versions, (française et anglaise), nous aboutissons aux mêmes résultats.

sont tributaires de l'univers traditionnel africain. À la page 58 de l'œuvre, l'auteur écrit « En réalité Obiageli avait fait *inyanga*<sup>23</sup> ». « Faire *inyanga* » ne veut rien dire dans la langue de Molière, alors que chez les Ibo, cette expression veut tout simplement dire « poser en équilibre un récipient sur sa tête en croisant les bras ». A-t-on déjà vu des femmes « faire *inyanga* » en Europe ? Cette posture, propre aux femmes africaines, habituées aux grandes marches pour s'approvisionner en eau, ne peut mieux s'exprimer que dans la langue de l'auteur puisqu'elle est liée à son imaginaire. Les langues africaines jouent un rôle important dans la compréhension des textes et contribuent à les rendre vivants. Plusieurs lexies peuvent être recensées chez d'autres écrivains francophones : dans *Branle-bas en noir et blanc* de Mongo Beti, nous avons les termes « *ékyé* » et « *sita* » qui signifient respectivement « oh la la ! » et « ma sœur ». Louis-Marie Ongoum utilise dans *Pondah* les termes « *siasia* » et « *mambua* » qui sont des termes de la langue bassa, sans en donner une explication. Chez Ahmadou Kourouma, on assiste à une cohabitation harmonieuse entre le français et le malinké. Dans *Allah n'est pas obligé*, l'auteur use et abuse des mots et expressions malinké qui, associés au français, parfument l'intrigue qui devient une belle de nuit. En supprimant les frontières linguistiques, il n'hésite pas à faire des décatégorisations grammaticales et sémantiques. Quand il écrit par exemple « et nous avons *makou* », le mot *makou* qui veut dire « silence » et qui au départ appartenait à la catégorie des noms devient un verbe de même que silence devient sémantiquement « observé le silence » ; « nous avons *makou* » signifierait donc « nous avons observé le silence ». Nous avons également dans cette œuvre de Kourouma de nombreux mots malinké comme « *gnogna-gnogna* » (dare-dare), « *liriki* » (le fric) qui se mêlent au français.

Au demeurant, on est tenté de dire que la cohabitation entre le français et les langues nationales est d'un enjeu important pour l'étude des littératures africaines. Elle est source de diversité et de richesse pour cette littérature. L'écrivain africain francophone ne doit pas se limiter à un usage souverain et exclusif de la langue française qu'il maîtrise parfois très bien. Loin d'être une manière de rejeter la langue française, l'usage africanisé du français doit devenir pour l'écrivain de la postcolonie une façon de montrer qu'il est au carrefour d'innombrables cultures et d'identités, et qu'au lieu d'avoir l'attitude de rejet que suppose l'essentialisme, la séparation et la distinction, il devrait être conscient que « la survie dépend des liaisons entre les choses ».<sup>24</sup> Désormais les auteurs de l'Afrique francophone apporteront à la littérature africaine une richesse certaine tout en refusant de subir le diktat d'une langue considérée jadis comme « instrument universel de

---

23. Chinua Achebe, *Le Monde s'effondre*, Paris, Présence africaine, 1972, p. 12.

24. Edward Saïd, *Culture et Impérialisme*, Paris, Fayard/Le Monde diplomatique, 2000, p. 464.

production de sens<sup>25</sup> ». Situé au point d'intersection de cultures différentes, l'écrivain africain d'expression française doit désormais faire de son œuvre le lieu de dialogue entre les différences dont l'interlangue est une expression. De ce point de vue la langue française pourrait même être d'une grande contribution dans l'apprentissage des littératures et langues nationales et le développement d'une culture lettrée.

## **F. La contribution du français dans le développement des littératures et cultures en langues nationales**

La grande majorité des populations africaines n'ont pas fait de longues études. Il y a en a même qui ne savent ni lire ni écrire. La littérature devient pour ces personnes analphabètes un rêve, un idéal qu'ils ne peuvent pas atteindre parce que les textes sont généralement rédigés dans des langues étrangères inaccessibles. Pour ceux qui sont lettrés, il n'est pas aussi facile de maîtriser certaines cultures ou littératures nationales quand les textes sont souvent élaborés dans les langues africaines. C'est le cas des chercheurs qui travaillent en littérature orale. Pour atteindre des résultats probants, ils sont obligés de procéder à la transcription des textes qui leur sont fournis dans des langues nationales. Pourtant, une connaissance de ces langues leur permettrait de mener à bien leurs recherches sans avoir besoin de passer par des traducteurs ou interprètes. À l'École normale supérieure de Yaoundé, un département des langues et cultures nationales vient d'être créé. Sa mission est de former des élèves-professeurs devant dispenser des cours de langues et cultures nationales dans les différents établissements secondaires du pays. Et ici, une fois de plus, on a préparé toutes les stratégies curriculaires en français. Le français devient un adjuvant contribuant au développement des langues et cultures du terroir. C'est la voie royale pour développer une culture lettrée qui permette la maîtrise de l'environnement par les hommes et les femmes qui auront comme outil de communication leur propre langue. Les recherches et théories sur les littératures africaines par conséquent doivent être faites en tenant compte de cette dimension de la société africaine.

---

25. Jean Ziegler, préface à Makhily Gassama, in *La Langue d'Amadou Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*. Paris, ACCT/Karthala, 1995, p. 92.

# L'AXE AMÉRICAIN ET LES LITTÉRATURES FRANCOPHONES

---

**Lilian Pestre de Almeida**

*Université fédérale Fluminense (Brésil)*

Il y a une spécificité américaine – le partage d'un espace et d'un temps communs – qu'on ne peut éluder. D'autre part, l'Amérique n'est pas une mais au moins trois : la Méso-Amérique qui porte le témoignage des grands empires précolombiens ; l'Amérique des Plantations, née du ventre du négrier, qui a essaimé du Sud des États-Unis jusqu'au Sud du Brésil en passant par les Caraïbes, et celle du transbord volontaire des populations qui s'enracinent et fondent le Nouveau Monde. À l'intérieur de chacun de ses espaces culturels, qui se chevauchent d'ailleurs, il faut considérer encore les principales langues européennes de colonisation (anglais, espagnol, français, portugais, par ordre alphabétique).

Les littératures francophones d'Amérique s'insèrent donc dans un ensemble culturel complexe. L'articulation critique des littératures francophones d'Amérique aux autres littératures du continent se réalise encore de façon souvent maladroite par méconnaissance d'une ou de deux autres langues de production, mais surtout par l'oubli de la différence des temporalités internes.

L'intervention, très brève, prétend faire un résumé critique de la perspective glissantienne sur cet ensemble culturel, dégageant d'une part, son apport absolument fondamental mais également ses limites – faudrait-il dire : les doutes, réticences, problèmes que ses textes, sans certaines précautions, peuvent susciter ?

Mon point de départ est donc l'essai glissantien, plus précisément l'impact que peuvent avoir les écrits théoriques d'Édouard Glissant sur l'enseignement des textes francophones, et surtout sur l'exploration de la perspective comparatiste de la francophonie américaine dans son rapport avec les productions de langue espagnole et de langue portugaise.

Des quatre grandes langues occidentales – anglais, espagnol, français, portugais – qui ont colonisé les Amériques à partir du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècles et qui ont été profondément transformées par le Nouveau Monde – langues auxquelles Glissant ne cesse de prendre des exemples de créolisation –, celle qui reste en retrait dans tous ses écrits, jusqu'aux plus récents, est de loin le portugais. Et en second lieu : l'espagnol.

Dans ses grands écrits théoriques<sup>1</sup>, de très nombreux écrivains de langue anglaise, française, parfois espagnole, classiques et contemporains, sont évoqués et cités. Des écrivains de langue portugaise sont cités nominativement : Darcy Ribeiro – en tant qu’anthropologue et non pas comme écrivain – et tout à fait de passage Gilberto Freyre (*Maîtres et Esclaves*). Pas un seul portugais, pas un seul brésilien. Mais également presque jamais des critiques hispanophones. Aucune référence à Octavio Paz. Glissant a certes visité deux ou trois fois le Brésil, à partir de 1980, ainsi que le Portugal, en particulier à l’occasion d’un colloque important sur son œuvre, mais l’univers culturel lusophone lui reste dans une large mesure peu connu. Sur la production hispanophone, il fait essentiellement allusion à la production cubaine, comme la plupart des écrivains antillais d’ailleurs.

Prenons l’un de ses textes les plus importants, *Introduction à une poétique du divers* (1996) qui est à cet égard révélateur. Premier indice de cette méconnaissance de l’univers lusophone : Glissant reprend sa conception de l’épopée, citant tour à tour les Grecs, l’*Énéide*, le Tasse, Milton, le *Popol-Vuh*, Dante, *Les Tragiques* d’Agrippa d’Aubigné mais éludant complètement l’œuvre qui reste la plus grande réussite épique de l’âge moderne, *Les Lusitades*. À la page 35, il développe ses idées sur l’épopée moderne sans que le nom de Camöens soit évoqué même de passage. Ce poème est en plus l’exemple achevé d’une épopée des Colonisateurs sans équivalent dans les autres langues occidentales et il reste un extraordinaire poème de l’humanisme occidental aux connotations à la fois lyriques et érotiques. Ce poème épique est encore réécrit par Fernando Pessoa dans *Mensagem*.

Mais il y a plus que le silence. Autre indice de cette méconnaissance, toujours dans *Introduction à une poétique du divers*, Glissant affirme que le processus d’abolition de l’esclavage dans les Amériques – en dehors du cas exceptionnel haïtien – va de 1830 à 1868<sup>2</sup> : il ne considère donc pas le Brésil qui n’abolira officiellement l’esclavage que vingt ans plus tard, en 1888. Dans le même texte, la phrase « il est des pays où la négritude est opératoire<sup>3</sup> » accompagnée des exemples du Panama, du Brésil et de la Colombie, ne peut laisser de surprendre. Le concept de négritude, appliqué à la littérature brésilienne (le concept est clairement littéraire), paraît étrangement boiteux ou tombe franchement à côté, car la temporalité est tout à fait différente : la succession de ruptures et des continuités est beaucoup plus précoce qu’en zone francophone. Par contre, la notion d’anthropophagie culturelle, qui précède d’ailleurs du point de vue temporel la négritude soit césairienne, soit senghorienne, concept lancé par Oswald de Andrade et revendiqué par le

---

1. *Soleil de la conscience* (Falaize, 1956), *L’Intention poétique* (Seuil, 1969), *Le Discours antillais* (Seuil, 1981), *Poétique de la Relation* (Gallimard, 1990), *Introduction à une poétique du divers* (Gallimard, 1996), *Faulkner, Mississippi* (Stock, 1996), *Traité du Tout-Monde* (Gallimard, 1997).

2. Édouard Glissant, *Introduction à une poétique du divers*, p. 15.

3. *Idem*, p. 115.

Mouvement de 1922, est beaucoup plus opératoire. Enfin, je ne vois pas comment Glissant arrive à séparer la production du Panama de celle de la Colombie.

Sait-on qu'une grande poétesse religieuse du XVII<sup>e</sup> siècle mexicain, Sor Juana Inés de la Cruz, dialogue avec un Antonio Vieira, le plus grand prosateur en langue portugaise de l'époque, formé par ailleurs dans un collège jésuite de Bahia ? Ce dialogue transversal au XVII<sup>e</sup>, entre deux langues en plus, entre une femme et un homme, est, me semble-t-il, inimaginable dans le contexte de la langue française au XVII<sup>e</sup> ou même au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas de grand écrivain francophone du Canada (ce serait un anachronisme que d'écrire du Québec) ou des Antilles dialoguant avec un Bossuet, par exemple. Oublie-t-on que le mouvement moderniste en langue espagnole naît d'un poète américain, Rubén Darío, dont l'œuvre a des répercussions en Espagne dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle ? Sait-on que les surréalistes brésiliens précèdent de plus de vingt ans le surréalisme au Portugal ?

J'ai toujours pensé qu'on ne peut écrire sur les littératures caribéennes sans une connaissance de ce qui se fait ou s'est fait dans les autres littératures des Amériques. Le passé est aussi important que le présent. Et pour cela, il faudrait essayer de lire les textes, autant que possible, dans leur langue d'origine, autrement on dépend de la politique éditoriale des traductions. Or, il est assez rare de trouver aujourd'hui un critique publiant sur les Antilles françaises se référant aux textes originaux : l'usage des traductions est de plus en plus généralisé. Il ne l'était pas dans les années trente ou quarante, mais il est devenu généralisé. Il faut également toujours moduler le grand axe exploré par les études postcoloniales – anciennes colonies/anciennes métropoles – avec un axe horizontal spécifiquement américain. Il y a là une pédale à utiliser qui nous forcera à repenser le problème combien ardu des temporalités.

Chacune de ces littératures américaines qui nous intéressent a une temporalité qui lui est propre et que souvent on met entre parenthèses. Une temporalité suppose une tradition (autrement dit : une continuité) et des ruptures successives. La temporalité la plus récente serait-elle celle des Caraïbes ? On ne peut l'affirmer, car là encore il y a une différence entre les littératures francophones et les littératures hispanophones, liées à un immense continent dont les grands centres culturels furent et sont encore Buenos Aires, Mexico, Lima ou Bogota. Du point de vue hispanophone, il faut considérer également que le processus de l'indépendance est plus tardif à Cuba et à Porto Rico, si on le compare au processus proprement continental. D'autre part, dans les littératures antillaises même de langue française, le cas d'Haïti est nettement différent de celui des îles françaises (Martinique et Guadeloupe) ou de la Guyane. La question est tellement importante qu'il faut la traiter avec de grandes précautions et ne jamais l'é luder.

Les littératures de langue portugaise et de langue espagnole, malgré leurs différences et leur métabolisme propre, ont des caractéristiques communes – disons ibériques –, la plus importante étant sans doute la profonde innutrition, même dans les œuvres les plus érudites, de l'oralité traditionnelle, avec ses *romanceros*. Les écrivains

francophones (de France, des Antilles ou d’Afrique) n’ont pour la plupart pas l’idée, sauf s’ils sont hispanisants, de cet ensemble gigantesque de textes oraux modulés par les plus grands poètes classiques et modernes, depuis le XVI<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècles, car un phénomène semblable n’existe pas en France. Ainsi la réécriture de l’oralité traditionnelle en français est forcément différente de celle qui se pratique en espagnol ou en portugais. Glissant parle bien des poétiques naturelles et de contre-poétiques, ce qui est tout à fait juste.

Autre différence à considérer, les littératures lusophones contemporaines d’Afrique dialoguent avec une double matrice. Autrement dit, la lusophonie n’a pas de centre unique, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Qu’on relise même rapidement ce qu’écrivent les auteurs lusophones d’Angola, du Cap-Vert ou du Mozambique au sujet des productions contemporaines : tous, poètes et prosateurs, déclarent avoir une double référence, portugaise et brésilienne<sup>4</sup>.

La question de la poésie nègre est parfois traitée, dans les Amériques, comme s’il y avait un seul modèle possible, celui-ci étant, bien entendu, soit la négritude soit la Negro Renaissance. Contentons-nous de soulever une question liée à la lecture. Je viens de lire un texte très intéressant signé par Daniel Maximin<sup>5</sup> sur la géopoétique des Caraïbes : j’aimerais commenter son analyse d’un poème de Guillén, qui me permet de reprendre de façon exemplaire ma thèse ici.

D’une manière très générale, en Amérique, les pays de langue espagnole et portugaise ont connu depuis au moins la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, un filon, devenu presque un genre littéraire : la poésie noire. Elle a existé très vivace au Brésil au moment de la campagne abolitionniste avec Castro Alves. Des poètes, sans distinction de couleur, ont écrit des poèmes nègres, – *poemas negros, negreros, negristas* – en portugais, au Brésil ; en espagnol, en Équateur, au Pérou, en Colombie, mais surtout dans les Antilles hispanophones, à Cuba, à Porto Rico, en République dominicaine. Même un poète espagnol comme Federico García Lorca, lorsqu’il visite l’Amérique au début des années trente, pratique avec maestria cet exercice. Ce n’était pas qu’un pur exercice, mais une manière d’élargir sa poésie marquée par le rythme populaire du *romancero*. La bibliographie à ce sujet couvrirait des pages et des pages.

Revenons au texte de Maximin. Lorsqu’il cite la fameuse lettre d’Unamuno en réponse à Guillén qui lui envoie son livre de poèmes, Maximin a raison d’affirmer que c’est une caution aux expériences sur le son<sup>6</sup>. Lorsque Miguel de Unamuno envoie lui-même au poète cubain l’un de ses propres poèmes, Maximin sait

---

4. J’aborde cette question dans un texte, encore inédit, présenté au colloque organisé en octobre 2007, à Fort-de-France, sur la *Lettre à Maurice Thorez* de Césaire. Le texte s’intitule « *Lettre à Maurice Thorez dans le contexte africain lusophone : essai de lecture comparative du point de vue politique et littéraire* », avec un sous-titre, « Étude d’un cas : Aimé Césaire et l’Angolais Mario de Andrade ».

5. Maximin, Daniel. *Les Fruits du cyclone. Une géopoétique de la Caraïbe*. Seuil, 2006.

6. Cf. *op. cit.*, pp. 135-136.

apprécier le témoignage fondamental, mais il ne le place pas dans la diachronie hispanique. Unamuno appartient à la fameuse génération « del 98<sup>7</sup> », celle qui avait déjà subi l'impact de la poésie de Rubén Darío, exemple sans contrepartie du renversement de la vapeur dans les rapports culturels entre les anciennes colonies et la métropole.

Mais je constate encore ceci : personnellement, j'ai tendance à lire la lettre d'Unamuno à Guillén d'un point de vue assez différent de celui de Maximin. J'y vois tout d'abord la déclaration d'Unamuno : vos *sons*<sup>8</sup> « ont ému en moi le poète et le linguiste ». Le philosophe et poète prestigieux de Salamanca, lorsqu'il envoie à Guillén des vers semblables, antérieurs à ceux du Cubain, affirme une continuité secrète mais réelle entre les expériences présentes et passées, entre l'île caribéenne et l'Espagne classique. Unamuno écrit explicitement : « j'aimerais vous faire connaître une petite chose que j'ai écrite le 5 janvier de l'année dernière, en 1931, alors que je ne connaissais pas votre livre<sup>9</sup> ». Malheureusement je n'ai pas eu le temps de chercher la « petite chose » d'Unamuno en espagnol, mais je suis sûre qu'elle ressemble à un « *romance* ». Autrement dit : si cela est vrai, là où Maximin lit la nouveauté et la rupture, je lis plutôt, avec la mémoire des *romances* dans l'oreille, la continuité et la tradition. En somme, Daniel Maximin, formé par la littérature française et travaillant, du point de vue de l'espagnol, sur des traductions, lit le Divers ; moi, nourrie de culture hispanique, je lis plutôt le Même. Cette divergence de lectures montre à quel point la notion est problématique. Ainsi lorsqu'on chante à travers des siècles la Mora Moraima, « *la mora morisca del bel cantar*<sup>10</sup> », on passe presque sans heurt à la *gitana* de Lorca, à la *negra* ou à la *mulata* de Guillén, de Palés Matos ou Manuel de Cabral, ou encore à « *essa nega Fulô* », de Jorge de Lima.

---

7. On appelle en Espagne *Generación del 98* celle qui est née autour de l'année, capitale, de la perte des dernières colonies espagnoles : Porto Rico et Cuba en Amérique ; les Philippines en Orient. C'est la génération qui repense l'Espagne, son passé, son histoire. La date est comparable à la fameuse année, au Portugal, de 1890, date de l'ultimatum anglais à cause de l'Afrique. Le projet de la « carte rose » qui prétendait unir de l'Ouest à l'Est les colonies de l'Angola et du Mozambique contrecarrait le projet anglais d'unir, du Nord au Sud, le Caire au Cap. À seulement huit ans d'intervalle, un choc brutal fait prendre conscience aux deux pays ibériques de leur décadence.

8. Le « son » cubain, comme on le sait, renvoie tout d'abord à une musique populaire de danse.

9. Cité d'après Maximin, *op. cit.*, p. 135.

10. Voici la version recueillie par Ramón de Menéndez Pidal dans *Flor nueva de romances viejos* :

*Yo me era mora Moraima, / morilla de un bel cantar ;  
Cristiano vino a mi puerta / cuitada por me engañar.  
Hablóme en algarabía, / como aquel que la bien sabe :  
Ábrame la puerta, mora, / si Alá te guarde de mal.  
¿Cómo te abriré, mezuquina, / que no sé quién te serás ?  
Yo soy el moro Mazote, / hermano de la tu madre,  
Que un cristiano dejo muerto / Trás mi venía el alcade :  
Si no me abres tú, mi vida, / aquí me verás matar.  
Cuando esto oí, cuitada, / comencé a levantar,  
Vistiérame una almeja, / bo hallando mi brial,  
Fuérame para la puerta / y ábrila de par en par.*

Là encore il faudrait des études systématiques à la fois horizontales et verticales, autrement dit, synchroniques et diachroniques, dans l'espace et dans le temps.

Il serait encore intéressant de noter – Maximin n'y fait aucune allusion – le fait que l'Espagnol Miguel de Unamuno<sup>11</sup>, en écrivant au Cubain Jorge Guillén, renvoie à la fois aux poètes anglophones et néerlandophones, ce qui confirme une ouverture d'esprit due, me semble-t-il, à la vieille fréquentation hispanique des *romances* :

« [...] je suis attentif au sens du rythme, de la musique verbale des Noirs et des Mulâtres. Non seulement chez les poètes noirs américains, que je goûte avec délices, mais même chez ceux qui chantent en « *papiamento* », langue que j'ai apprise et qui est, comme chacun sait, le créole des Noirs de Curaçao. C'est l'esprit de la chair, le sentiment de la vie directe, immédiate, terrestre » (*op. cit.*, p. 135).

Lorsqu'il s'agit de poésie lusophone, on est souvent dans le contresens. Ainsi, dans le cas brésilien, c'est encore l'irruption d'une poésie « nègre » de revendication, à partir des années soixante-dix, qui mène un critique-poète, Domício Proença Filho, à faire une réévaluation de l'évolution de la production nationale sur le thème nègre. Le texte de Domício Proença Filho est important d'un double point de vue : il connaît la diachronie brésilienne et c'est un poète dont la critique échappe à l'idéologie. Pour plusieurs raisons donc, la production « américaine » sur la poésie nègre est problématique du point de vue de la production et de la réception, de la poétique et de la critique. Autre souvenir : j'ai entendu à Fort-de-France une communication d'une jeune Martiniquaise sur la poésie nègre brésilienne, marquée croyait-elle par la négritude césairienne. Cette marque est très difficile à prouver, car le *Cahier* n'a jamais été traduit en portugais. René Depestre, qui comme on le sait a vécu de longues années au Brésil et connaît parfaitement la langue, était présent à ce colloque. Nous étions d'accord que toute une tradition venant du XIX<sup>e</sup> siècle faisait défaut à cet exposé, qui mettait à plat, comme si la temporalité était absolument la même, des productions différentes.

Or, quelqu'un de langue portugaise, en lisant les textes théoriques de Glissant, ne peut cesser de réfléchir sur l'apport que ses concepts auraient dans le cadre de la lusophonie. Ce même lecteur ne peut s'empêcher non plus de considérer certaines spécificités d'une aire qui comprend un très vieux pays (le mot s'emploie au sens où un Québécois l'utiliserait par rapport à la France), le Portugal ; un pays continental et à certains égards impérial comme le Brésil ; des îles qui vivent la diglossie et enfin des pays multiculturels ayant atteint l'indépendance politique très récemment et qui sortent à peine de longues guerres civiles meurtrières.

---

11. Il n'est sans doute pas sans importance que de rappeler qu'Unamuno connaît bien la littérature et la culture portugaises. Il a écrit, en particulier, un livre intéressant *Por terras de España y de Portugal*. C'est de lui encore la fameuse phrase pour définir Portugal : « *un pueblo de suicidas* ».

De façon semblable, la réflexion glissantienne – fondamentale – sur le baroque semble éluder les créateurs qui marquent de façon très claire un processus autonome de création : je pense non seulement à certaines églises de Minas Gerais qui se détachent des modèles hispaniques, mais aussi à des créateurs polymorphes comme Aleijadinho (architecte et sculpteur) ou encore à un peintre comme Mestre Ataíde, l'auteur du plafond de São Francisco de Assis, de Ouro Preto où la perspective combine des recherches de trompe l'œil, la perspective moderne et des formes archaïsantes de représentation, ou encore à des créations métisses plus précoces encore (du point de vue de la forme et de la signification) comme celles du Bon Pasteur indo-portugais combinant des éléments orientaux et occidentaux. En d'autres termes : le baroque brésilien n'est pas un, mais au moins deux, celui de la côte et celui de Minas, avec des caractéristiques différentes qui devraient être expliquées d'une façon plus complexe. D'autre part, Glissant parle du baroque hispanique sans faire une seule allusion à un grand peintre rococo surprenant, José Campeche : cet oubli est doublement surprenant, car il s'agit d'un Antillais, un Portoricain qui innove dans la peinture américaine.

En somme Glissant, dont l'analyse reste fondamentale pour la compréhension des réalités américaines et du monde contemporain, semble parfois percevoir assez mal non seulement l'univers de langue portugaise mais parfois aussi l'univers de langue espagnole, lorsqu'il ne s'agit pas uniquement des Antilles. Il faudrait nuancer et affiner ses analyses lorsqu'il s'agit du monde lusophone et hispanophone non-antillais.

Il y a donc un problème central, qui est celui de nombreux critiques francophones travaillant sur les Antilles ou sur l'Amérique en général : ils ne prennent pas en compte la différence des temporalités, la mettant entre parenthèses pour ainsi dire. Leurs analyses manquent parfois de perspective, car ils travaillent surtout à partir des traductions et non sur les textes originaux, ou alors sur des *corpus* limités dans le temps, ignorant le contexte à l'intérieur de la même culture.

La bibliographie qu'avance Glissant dans ses ouvrages est essentiellement française ou à la limite américaine (anglo-saxonne). Je n'ai pas trouvé une seule allusion à Octavio Paz qui pourtant a beaucoup écrit sur l'Amérique. Octavio Paz a encore un atout : non seulement il a participé au mouvement surréaliste, mais encore il commente très tôt la production hispanophone et lusophone. Dans un ouvrage de 1956, intitulé *Cuadrivio*, il réunit quatre essais sur Rubén Darío, Ramón López Velarde, Fernando Pessoa et Luís Cernuda, dégageant une tradition de la rupture. L'oxymore est porteur de sens.

Faut-il chercher querelle à Glissant ? Je ne le pense pas, car il est le maître incontesté de toute une génération, par ailleurs brillante. Mais il faut que les critiques travaillant sur les Amériques francophones d'un point de vue comparatiste s'ouvrent à d'autres perspectives critiques. Glissant reste, pour les

Amériques, un contemporain incontournable, mais il ne faut pas s'interdire de discuter ses synthèses ou de nuancer son apport en tant que critique.

Les auteurs et les créateurs francophones des Amériques – Québécois, Martiniquais, Guadeloupéens, Guyanais, Haïtiens – ont intérêt à être vus/analysés dans leur contexte américain. Leurs poétiques et leurs pratiques de création devraient susciter des vraies analyses comparatives. Mais pour le faire, il faut essayer d'épouser autant que possible la complexité du réel du point de vue spatial et temporel. Il y a bon nombre de questions importantes à être explorées, du point de vue textuel certes, mais également du point de vue historique et symbolique, iconographique et imaginaire.

Pour finir, je cite encore un exemple : sans le poème tombeau écrit par Césaire à Asturias, quel critique aurait eu l'idée de voir dans quelle mesure un poème comme le *Popol-Vuh*, cette épopée à essais de la Més-Amérique, pourrait entrer dans l'intertextualité du *Cahier* ? Et pourtant le *Popol-Vuh* y est, très tôt, dans les versions de 1947 : il fournit d'ailleurs le modèle de la double cosmogonie qui caractérise un poème comme « Le Grand Midi ». Ne nous fions pas trop aux interviews : l'écrivain répond aux questions qu'on lui pose ; mais sait-on lui poser les vraies questions ? Celles qui importent et apportent du nouveau ? La lecture des interviews faites à Césaire ces trente dernières années est mélancolique : toujours les mêmes questions, auxquelles le poète gentiment crée des variations pour redire la même chose.

# POUR UN AXE DE RECHERCHES EUROPE CENTRALE ET DE L'EST – MAGHREB

---

**Elena-Brandusa Steiciuc**

*Université Stefan-cel-Mare (Suceava, Roumanie)*

En Europe de l'Est et dans les Balkans, francophonie et francophilie sont les deux branches d'un même arbre, dont les racines sont plantées dans un passé autre que celui des espaces culturels et géographiques marqués par l'expérience coloniale.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le rayonnement culturel de la France était si important en Europe de l'Est que certains pays construits plus ou moins avec le soutien de la France – comme ce fut le cas de la Roumanie, en 1859 –, la considéraient comme une « sœur aînée ». À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>, des auteurs appartenant surtout aux classes aisées choisissent de s'exprimer en français, « langue de culture » à l'époque. Dans mon pays, les cas les plus connus sont ceux d'aristocrates comme Hélène Vacaresco, Anna de Noailles et surtout Marthe Bibesco. Mais un autre nom, incontournable, reste celui du « vagabond solaire », Panaït Istrati, qui invite le lectorat français des années vingt à découvrir l'univers bigarré des Balkans et de la Méditerranée.

Les années du totalitarisme instauré après la Seconde Guerre mondiale ont déterminé l'exil d'une nouvelle génération d'auteurs est-européens, dont une grande partie s'exprimaient dans leur langue nationale et en français. En fait, le français fut pour eux une langue de la liberté, une fois franchie la frontière qui faisait de nous tous, est-européens, des prisonniers dans nos propres pays. Andreï Makine de Russie, Agota Kristof de Hongrie, Émile Cioran, Dumitru Tsepeneag, Oana Orlea, Rodica Iulian et Matei Visniec de Roumanie, Milan Kundera de Tchécoslovaquie, voilà quelques exemples seulement d'auteurs qui, par une œuvre écrite en français – langue du pays d'accueil –, ont laissé des témoignages émouvants sur les réalités sombres de leur pays d'origine.

Pour aller un peu plus loin, interrogeons le concept si controversé de *francophonie littéraire*, ou de *littératures francophones* : j'aimerais porter à votre attention une classification faite par Michel Beniamino dans un ouvrage bien connu, *La*

*francophonie littéraire. Essai pour une théorie*<sup>1</sup>, qui établit une catégorisation des « francophonies » selon les causes qui les ont engendrées :

- Les *situations de créolisation*, caractérisées par « l'existence d'un univers symbolique auquel ont participé et/ou participent des littératures écrites dans des langues différentes<sup>2</sup> ». Il s'agit de sociétés qui se sont constituées dans des îles (les Antilles ou bien des îles de l'océan Indien) où
  - « la coexistence de locuteurs ayant depuis l'origine le français et/ou le créole comme langue maternelle conduit à ce que les médiums linguistiques offrent une égale possibilité de modifier ou de conforter l'univers symbolique de ces sociétés<sup>3</sup> ».
- Les *situations de colonisation*, qui se caractérisent par « l'existence de deux (ou plusieurs) univers symboliques auxquels ont participé et/ou participent des littératures écrites dans des langues différentes<sup>4</sup>. » Dans ce cas, Beniamino parle de la rencontre avec des cultures existant avant la « superposition » de la langue française et d'une rupture culturelle provoquée par le processus de colonisation,
  - « modifiant irréversiblement la situation des sociétés possédant leurs règles, leur(s) culture(s) et un univers symbolique que les différentes littératures, orales ou écrites, contribuaient à transmettre<sup>5</sup> ».
- La *situation du « rayonnement culturel »* : les effets de ce phénomène culturel s'inscrivent dans un *continuum*
  - « qui va des situations où l'on a un *dispositif littéraire* francophone appuyé sur une tradition et où existent des groupes minoritaires dont le français est la langue maternelle jusqu'à des situations où le prestige de la langue française (tradition qui remonte à la situation du français comme langue diplomatique au XVIII<sup>e</sup> siècle) conduit des écrivains (Beckett, Adamov, Kundera, etc.) à adopter individuellement le français comme langue de création<sup>6</sup> ».

Ce dernier cas de figure est intéressant, car le choix libre de certains auteurs (dont nous n'avons cité que quelques-uns, mais la liste est loin d'être exhaustive) de s'exprimer en français prouve « un besoin conscient de mieux se connaître et de s'autodéfinir par la civilisation et la culture de l'Autre », comme le remarquait Georges Fréris<sup>7</sup>. Il en résulte un jeu entre l'identité culturelle d'origine et l'altérité, une juxtaposition de deux cultures, parfois stimulante, parfois contraignante pour le moi créateur.

---

1. Michel Beniamino, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, Paris, L'Harmattan, 1999.

2. *Idem*, p. 310.

3. *Ibidem*.

4. *Idem*, p. 311.

5. *Ibidem*.

6. *Idem*, p. 312

7. « Introduction » au volume *La Francophonie dans les Balkans. Les Voix des femmes*, sous la direction d'Efstratia Oktapoda-Lu et Vassiliki Lalagianni, Paris, Éditions Publisud, 2005, p. 7.

Les rapports que l'artiste francophone entretient avec son espace d'accueil, avec ses racines, avec le pouvoir, à n'importe quelle époque et dans n'importe quel espace géographique, sont complexes et difficiles à cerner. Pourtant, à force de travailler avec mes étudiants de Roumanie sur la production de quelques auteurs maghrébins d'expression française, je me suis rendu compte que malgré les différences essentielles qui séparent l'Europe de l'Est et le Maghreb, certaines ressemblances du contexte sociohistorique, certaines prises de position des écrivains, la présence d'axes thématiques communs pourraient nous amener à envisager un axe de réflexion transversal, réunissant ces deux espaces et composé de trois volets, à savoir :

## **1. Le rapport de l'écrivain au français, à la culture occidentale et à la culture d'origine**

On sait à quel point l'auteur francophone est marqué par cet « entre-deux » du langage, par cette structure de *Janus bifrons* qui lui vaut pertes et gains en même temps. Daniel Sibony affirmait à cet égard qu'il s'agit de relever les particularités de chaque individu qui, situé *entre-deux-langues, entre-deux-cultures* cherche une possible échappatoire à son mal d'être. D'ailleurs, selon Daniel Sibony, « tout écrivain authentique fréquente les entre-deux-niveaux de sa langue apparente » et toute sa quête se place quelque part « entre *l'origine* perdue et la *fin* qui lui échappe<sup>8</sup> ». Il s'agit également de faire comprendre le questionnement identitaire qui est le propre de ces écrivains, leur rapport tout à fait spécial à la langue (en égale mesure dans le contexte postcolonial tel qu'il fut théorisé par Jean-Marc Moura<sup>9</sup>, mais aussi dans la perspective du « rayonnement culturel » à l'œuvre en Europe de l'Est), toute la problématique du *français métissé* qui résonne dans leurs textes.

## **2. Le rapport de l'artiste au pouvoir**

Dans ses rapports au pouvoir, l'artiste est souvent cet être qui aspire à la liberté d'expression, à une création sans entraves, à la mise en œuvre de ses fantasmes sans être obligé de se garder « sur la ligne ». Le mythe romantique, on ne le sait que trop, voit le poète comme celui qui prend le devant dans la lutte contre les oppresseurs, guidant la foule vers « un monde meilleur ». Gardien de la mémoire, l'artiste se donne souvent la tâche de transmettre à la postérité une vérité – la sienne ou celle des autres –, qui, autrement, serait engloutie par l'oubli. Mais il peut tout aussi bien s'affirmer en tant qu'humble thuriféraire du pouvoir, car l'encens fait toujours plaisir aux dieux ! Alors il écrit de longs poèmes à la gloire de tel ou tel « *conducator* », il en dessine des portraits flatteurs, qui rajeunissent chaque

---

8. Daniel Sibony, *Entre-deux. L'Origine en partage*, Paris, Seuil, 1991, pp. 13-14.

9. Jean-Marc Moura, *Littératures francophones et théorie postcoloniale*, Paris, PUF, 1999.

fois le personnage, il change de bord, se plie à toute orientation esthétique, abandonnant tout principe car les miettes qui tombent de la table du maître nourrissent bien son illusion de pouvoir et de génie.

Les romanciers algériens Rachid Mimouni et Boualem Sansal, la romancière d'origine hongroise Agota Kristof, la Roumaine Rodica Iulian ont trouvé le courage de dénoncer les dérapages du pouvoir dans leurs pays, de critiquer la gangrène de la corruption ou le culte de la personnalité.

Une recherche commune entre le Maghreb et l'Europe de l'Est pourrait viser l'organisation de colloques, conférences, congrès focalisés sur la relation de l'artiste et de l'intellectuel avec les régimes totalitaires, quels qu'ils soient, sur les mécanismes de ces régimes et leur impact sur la liberté, sur les mêmes événements et horreurs qui se répètent dans l'Histoire, comme dans un palimpseste qui ne cesse de révéler de nouvelles couches.

### 3. La littérature carcérale

Depuis Soljenitsyne, avec son *Archipel du Goulag*, en passant par Evguenia Guinzbourg, Andreï Amalrik, Leonid Pliouchtch ou bien Paul Goma, Ioan Ioanid, Lena Constante et tant d'autres, la littérature du phénomène concentrationnaire et de l'espace carcéral, les aveux des prisonniers enfermés sous diverses dictatures, de droite ou de gauche, ne cessent d'étonner et de frapper d'horreur un monde entier. Comment était-ce possible ? Et si cela s'est vraiment passé, pourquoi ne l'a-t-on pas su ?

Dans les pays de l'Est, les quelques décennies de système totalitaire, bien dissimulé derrière le Rideau de Fer, ont eu leurs prisons, leurs tortures et leurs humiliations. Leurs morts et leurs survivants. La romancière Oana Orlea, de son vrai nom Ioana-Maria Cantacuzino, née en 1936, à Bucarest, fait partie de ceux qui ont connu, par une expérience personnelle, l'univers des prisons communistes roumaines, et cela pendant la période stalinienne – les années cinquante –, lorsque les privations et les délations de toutes sortes commençaient à diviser les Roumains. Elle en parle, en français, dans un volume émouvant, *Les Années volées*. *Dans le goulag roumain à seize ans*<sup>10</sup>, retraçant son parcours dans quatorze prisons, pour la seule raison d'avoir osé écrire des tracts contre le régime.

Au Maghreb, le roman de Tahar Ben Jelloun *Cette aveuglante absence de lumière* (2002) révèle, par le discours intérieur de Salim, l'isolement dans lequel étaient gardés les prisonniers de Tazmamart, une des prisons politiques marocaines les plus redoutées. Sans vouloir nécessairement dresser un « parallèle » entre ces deux romans, on pourrait tenter de faire un recensement, pas nécessairement exhaustif,

---

10 Paris, Seuil, 1992.

des ressemblances ou des divergences entre les deux histoires. Ce genre de littérature dite « de témoignage » dénonce, partout dans le monde, la réalité qui l'a engendrée : le système concentrationnaire. Une même essence, plusieurs visages. Un même but, des modalités plus ou moins diverses de mise en œuvre de l'humiliation et de la destruction de l'homme par l'homme. Somme toute, des pratiques millénaires, que les dictatures du XX<sup>e</sup> siècle ont portées à un *nec plus ultra* de l'horreur.

Répondre à la barbarie en témoignant ne fut le sort que de très peu d'anciens condamnés politiques et d'anciens détenus des camps de la mort, qu'ils fussent maghrébins ou roumains. Portant sur leurs épaules un double fardeau – leur propre mémoire et le souvenir des camarades disparus – ces rescapés donnent une véritable leçon d'humanité, car ils nous font savoir comment, au milieu de l'enfermement, on peut rester libre, on peut rester humain.

À l'heure de la mondialisation, la Francophonie apprend à conjuguer *identité* et *universalité*, comme le remarque Dominique Wolton<sup>11</sup>. Il revient aux enseignants et aux chercheurs en francophonie, au Sud, la tâche de transmettre cette immense richesse. « Écrire en français est toujours un choix, un acte où l'on retrouve ce mélange entre la dimension psychologique et l'histoire<sup>12</sup> », affirme Wolton, et l'axe de recherche que je propose, aussi insolite soit-il, vise à ouvrir une porte vers la connaissance de l'autre et de soi-même.

---

11 Wolton, Dominique (dir.), *Mondes francophones*, Paris, ADPF, 2006.

12 *Idem*, pp. 16-17.



# DYNAMIQUES LITTÉRAIRES AU MAGHREB : QUELQUES AXES DE RECHERCHE

---

**Khalid Zekri**

*Université de Meknès (Maroc)*

Le Maghreb a connu, depuis 1990, des mutations sociopolitiques impensables auparavant. Sans donner à ces changements une proportion qui ne serait pas la leur, disons qu'ils ont contribué à libérer la parole et à transgresser certaines zones rouges, à commencer par les discours tenus sur les systèmes de gouvernance. L'écriture romanesque a été contaminée par cette relative liberté de parole. À la lecture des textes publiés ces dix-neuf dernières années, nous avons le net sentiment que ces textes, dans leur grande majorité, sont moins marqués par les jeux formels et l'opacité discursive qui caractérisaient les œuvres des années soixante à quatre-vingt. Ils sont plutôt tournés vers le retour du refoulé, les destins individuels, la prise de conscience de la parole féminine et la mise en scène de personnages en quête de survie qui luttent pour être reconnus comme sujets à part entière. Tout cela est indéniablement lié à la réalité matérielle du Maghreb. Cette réalité, malgré le processus de démocratisation qu'elle connaît, devient de plus en plus problématique, non seulement à cause des difficultés socio-économiques qui suscitent un sentiment d'insécurité chez les citoyens, mais surtout à cause de son inadaptation aux aspirations d'un grand nombre de citoyens.

Depuis les années quatre-vingt-dix, les littératures du Maghreb insistent plus qu'avant sur ce difficile rééquilibrage face à la modernité et aux nombreux changements que le monde a connus depuis l'effondrement des pays de l'Est et l'affirmation croissante de la mondialisation. C'est dans cette conjoncture que les œuvres de fiction, déjà sous l'emprise du réel, vont être surdéterminées par l'écriture de soi et la mise en intrigue de l'événementiel. D'où la nécessité d'un bref détour géopolitique pour expliquer, ne serait-ce que partiellement, la passion de ces œuvres pour le réel. Passion dont la principale conséquence est d'opérer, dans bon nombre de textes, un déplacement dans la définition même du littéraire. Ce déplacement coïncide avec l'effondrement des idéologies et l'effritement des « Grands Récits ».

L'ouverture sur le monde par l'intermédiaire des antennes paraboliques, du réseau Internet, sans perdre de vue le nombre, de plus en plus croissant, des étudiants et la propagande islamiste, ont également contribué à affaiblir la sur-puissance des États maghrébins et à les obliger à revoir leur copie répressive. Contraints de jouer au partage du pouvoir, les dirigeants politiques ont commencé à inviter les partis politiques les plus influents de l'opposition à entrer dans le gouvernement. Ces changements sont intéressants par rapport à l'influence qu'ils ont eu sur l'absorption du réel par la fiction.

Après une période de mimétisme esthétique qu'on peut lier au contexte colonial, la littérature marocaine est entrée dans une période de contestation postcoloniale pour atteindre aujourd'hui une phase *intimiste* où certains écrivains comme Fouad Laroui, Mohamed Hmoudane, Ali Becheur, Sonia Chamkhi, Anouar Attia, Yasmine Chami-Kettani ou Malika Mostadraf, Salim Bachi, Mustapha Benfodil, Bachir Mefti, Yasmîna Salah, Amin Zaoui pour ne citer que ceux-là, tentent de se positionner dans le champ littéraire par la mise en scène du réel vu par le prisme de leur subjectivité créatrice tout en prenant progressivement du recul par rapport à la notion d'*écrivain porte-parole*.

C'est ainsi que les romanciers, les poètes, les nouvellistes et les dramaturges du Maghreb sont, chacun à leur manière, en quête de personnages-sujets considérés comme acteurs sociaux doués d'une capacité d'agir avec autonomie dans un contexte socioculturel où le droit à la subjectivité reste problématique. Ce droit est problématique non seulement à cause de la tradition qui donne une prééminence aux arguments d'autorité, mais aussi à cause des châtements qui frappent toute tentative de *singularisation* par rapport à la communauté. Le sujet écrivain constitue par là même une parfaite illustration de la difficulté de dire sa singularité dans une société qui résiste à toute tentative d'introduire une division dans le commun de la communauté. C'est ce que nous constatons au Maroc, chez Mohammed Leftah<sup>1</sup>, Fouad Laroui<sup>2</sup>, Abdallah Taïa<sup>3</sup>, Mahi Binebine<sup>4</sup>, Nadia Chafik, Rajae Benchemsi<sup>5</sup>, Driss C. Jaydane<sup>6</sup>, Mustapha Bouignane<sup>7</sup> et Souad Bahéchar<sup>8</sup>; en Algérie, chez

---

1. Aux éd. La Différence : *Le Jour de Vénus* (2009), *Une chute infinie* (2009), *Ambre ou les métamorphoses de l'amour* (2006), *Une fleur dans la nuit* (2006), *Au bonheur des limbes* (2006), *Demoiselles de Numidie* (1<sup>re</sup> éd. Éditions de l'Aube, 1992 ; 2<sup>e</sup> éd. La Différence, 2006)

2. Aux éd. Julliard : *Tu n'as rien compris à Hassan II* (2004), *La Fin tragique de Philomène Tralala* (2003).

3. Aux éd. Séguier : *Mon Maroc* (2001) ; *Le Rouge du tarbouche* (2005) et aux éditions du Seuil : *L'Armée du salut* (2006).

4. Parmi ses textes publiés ces cinq dernières années : *Le Griot de Marrakech* (L'Aube, 2006) ; *Terre d'ombre brûlée* (Fayard, 2004) ; *Pollens* (Fayard, 2001).

5. Aux éd. Sabine Wespieser : *La Controverse des temps* (2006) ; *Marrakech, Lumière d'exil* (2002) ; *Fracture du désir*, (Actes Sud, 1998).

6. *Le Jour venu* (Seuil, 2006).

7. *La Porte de la chance* (Marsam, 2006).

8. Aux éd. Le Fennec : *Le Concert des cloches* (2005) et *Ni Fleurs, ni couronnes* (2001).

Maïssa Bey, Salim Bachi<sup>9</sup>, Abdelkader Djemaï<sup>10</sup>, Mustapha Benfodil, Leïla Marouane, Sofiane Hadjadj (également fondateur, avec Selma Hellal, de l'excellente maison d'édition Barzakh en 2000 à Alger), Anouar Benmalek et Mourad Djebel ; en Tunisie, chez Ali Bécheur, Tahar Bekri, Amina Saïd, Chams Nadir, Azza Filali, Fawzia Zouari, Boubaker Ayadi, Slaheddine Haddad, Cécile Oumhani, Ali Abassi, Ilhem Ben Miled et Nine Moati. Cette liberté d'expression, aussi relative soit-elle, est également perçue à travers la dénonciation des travers qui rongent aujourd'hui les pays du Maghreb comme en témoignent des textes tels *Ben Brik*, président suivi de *Ben Avi la momie* et *Inchallah le bonheur*<sup>11</sup>, *Sous le jasmin la nuit* et *Sens interdits*<sup>12</sup>, *Ma boîte noire*<sup>13</sup> et *Maroc, éclats instantanés*<sup>14</sup>.

En Algérie, la littérature est plutôt happée par le thème de la violence liée au terrorisme et à la guerre civile qui en a découlé. Au début des années quatre-vingt-dix, cette violence s'exprimait souvent dans l'urgence et s'inscrivait, par là même, dans le paradigme du témoignage sans procédés ornementaux. Mais depuis 2000, des œuvres comme *L'Enfant fou de l'arbre creux* de Boualem Sansal<sup>15</sup>, *L'Amour loup* d'Anouar Benmalek<sup>16</sup>, *Le Silence de la falaise* de Slimane Benaïssa<sup>17</sup>, *La Soumission* d'Amin Zaoui<sup>18</sup> ou encore *Les Cinq et une nuit de Shahrzàde* de Mourad Djebel<sup>19</sup> racontent la complexité de la violence terroriste en Algérie à travers des récits paraboliques qui suggèrent la guerre civile sans tomber dans le dogme de la reproduction documentaire du réel. C'est ainsi que, dans le premier roman, le dialogue entre Pierre et Farid (deux bagnards condamnés à mort) sera l'occasion de mettre en scène les fantômes qui hantent l'Algérie d'aujourd'hui et de déconstruire certains aspects historiographiques de la guerre d'indépendance. Dans le second roman, la Palestinienne Nawal raconte à Chaïbane, jeune étudiant-ingénieur algérien, le drame de son frère et de son père, égorgés par une milice libanaise. Chaïbane découvre lui-même les drames meurtriers qui résultent du nationalisme, du fanatisme et de la vengeance. La violence polymorphe qui ronge l'Algérie est mise en scène dans le roman de S. Benaïssa en remontant aux racines du mal : la période qui a suivi l'indépendance de l'Algérie et qui a été marquée par

---

9. Voir l'analyse qui lui est consacrée ci-dessous.

10. Ses textes de fiction publiés ces cinq dernières années au éditions du Seuil : *Le Nez sur la vitre* (2004) ; *Gare du Nord* (2003) ; *Camping* (2002).

11. Respectivement : Tawfik Ben Brik, Paris, Exils éditeur, 2003 et Ali Abassi, Tunis, Éditions Sahar, 2004 (Tunisie).

12. Respectivement : Maïssa Bey (pseudonyme de Samia Benameur), Éditions de l'Aube, 2004 ; et Mourad Djebel, Paris, La Différence, 2001 (Algérie).

13. Respectivement : Driss Ksikes, Paris/Casablanca, Le Grand Souffle/Tarik, 2006 et Maâti Kabbal, Paris, Le Grand Souffle, 2007.

14. Maâti Kabbal, Paris, Le Grand Souffle, 2007.

15. Paris, Gallimard, 2000.

16. Paris, Pauvert, 2002.

17. Paris, Plon, 2001.

18. Marsa, Alger, 2001.

19. Paris, La Différence, 2005.

le parti unique. La censure et la chasse aux intellectuels, que le roman situe en 1976, est une métaphore de longue portée qui nous pousse à nous interroger sur la violence que l'Algérie connaît aujourd'hui. A. Zaoui, auteur bilingue, célèbre la vie contre la violence et les méfaits d'un système archaïque qui ronge de l'intérieur une communauté qui vit sous le joug de la transmission ancestrale. C'est un récit qui chante d'autres lendemains à travers une parole libre.

En Tunisie, c'est surtout les auteurs arabophones qui restent dominants dans le champ littéraire. La pratique de l'écriture bilingue est partagée par plusieurs auteurs contrairement aux champs littéraires algérien et marocain où la majorité des écrivains publient dans une seule langue. Quelques auteurs tunisiens francophones arrivent cependant à conquérir la reconnaissance du public : c'est le cas des poètes Tahar Bekri (*Chant du roi errant*), Amina Saïd et Slaheddine Haddad (*Parole dans l'ocre et le bleu*), des romanciers Anouar Attia (*Hayet ou la passion d'Elles*), Emna Belhaj Yahia (*Tasharej*) et Ali Bécheur (*Tunis Blues*). Le thème de l'amour sert souvent de toile de fond pour raconter la Tunisie d'aujourd'hui. C'est ainsi qu'Ali Bécheur superpose dans *Tunis Blues*<sup>20</sup> cinq personnages, Jimmy (appelé aussi Jamel), Ismaël, Choucha, Elyssa et Lola qui, à travers leurs voix, donnent une vue globale et incisive sur le quotidien des Tunisiens dans une société tiraillée entre ses repères traditionnels et la culture occidentale, ce qui suscite en elle l'incertitude et la crainte du déracinement. Dans *Les Belles de Tunis*<sup>21</sup>, la romancière tunisienne juive Nine Moati raconte le vécu de trois femmes juives en Tunisie tout en faisant leurs portraits. Ces femmes appartiennent à trois générations différentes, mais des constantes culturelles les rapprochent malgré la distance temporelle qui les sépare.

Il serait intéressant d'examiner (au-delà d'un éventuel mimétisme scriptural) les particularités de l'écriture romanesque au Maghreb depuis les années quatre-vingt-dix en étudiant des textes marqués par ce qu'on pourrait appeler *la passion du réel* pour en dégager les caractéristiques littéraires et en relativisant de la notion de *littéarité* qui peut varier d'un champ littéraire à un autre malgré les universaux esthétiques constitutifs de la littérature mondiale. En effet, la notion de *littéarité*, telle qu'elle a été définie par Roman Jakobson et développée par les textualistes, a souvent montré ses limites : que la littérature soit une pratique langagière n'est pas un argument suffisant pour la réduire à l'autotélisme. L'écriture littéraire est porteuse d'un socle historique et sociopolitique indéniable comme en témoignent les romans des auteurs maghrébins. L'esthétique provient (aussi bien chez les nouveaux arrivants que chez les écrivains déjà installés dans le champ littéraire) non seulement d'un travail sur la langue qui débouche sur l'idiolecte de leurs

---

20. Tunis, Éd. Clairefontaine, 2002.

21. Monaco, Le Rocher, 2004.

œuvres, mais aussi du souterrain politique, social et historique qui traverse les sociétés maghrébines. Toute tentative d'échapper à ce socle se révèle impossible, malgré l'effacement de la topographie référentielle dans certains récits.

C'est à travers l'examen de textes précis qu'on pourra mettre en relief *la littérarité romanesque maghrébine* où le sociopolitique, le culturel et l'historique font partie intégrante de l'élaboration esthétique au-delà, par ailleurs, des clivages linguistiques, même s'il faut tenir compte des spécificités grammaticales, stylistiques et rhétoriques de la langue dans laquelle un écrivain exprime son univers fictionnel.

Voici quelques axes de recherche qui peuvent nous permettre d'aborder les nouvelles problématiques que soulèvent les littératures du Maghreb :

- Étant donné que les littératures du Maghreb s'inscrivent dans un contexte plurilingue, il serait souhaitable d'étudier les articulations possibles entre les textes francophones et les textes produits dans les langues locales. Il est en effet temps de mener des recherches sur les littératures du Maghreb au-delà des cloisonnements linguistiques pour mieux comprendre comment un imaginaire commun est à l'œuvre dans les textes francophones, berbérophones et francophones.
- Le fonctionnement du champ littéraire et éditorial est également intéressant à étudier dans la mesure où l'infrastructure éditoriale s'est développée depuis les années quatre-vingt-dix au Maghreb, même si ces infrastructures ont évolué de manière inégale en Algérie, au Maroc et en Tunisie. L'étude des textes publiés au Maghreb pose à la fois des questions de littérarité et des questions de positionnement dans le champ littéraire, car les modalités d'écriture et les thèmes développés varient sensiblement selon qu'on publie au Maghreb ou en France. Une nouvelle génération littéraire a émergé sans transiter par les milieux littéraires français qui consacraient traditionnellement les écrivains francophones. Elle est cependant subordonnée à des maisons d'édition et à des instances de consécration subventionnées par les services culturels francophones, notamment français. La question a tout simplement été déplacée. Si les auteurs francophones publiés en France passent par des maisons d'édition qui s'inscrivent dans une logique interne au champ littéraire français, ceux publiés au Maghreb, au Liban ou en Afrique sont soumis à des exigences où le politique finit souvent par l'emporter sur le littéraire. Cela est lié essentiellement au développement de maisons d'édition et de prix littéraires locaux qui jouent, de manière certes rudimentaire, le rôle assumé par les éditeurs français depuis la naissance de cette littérature.

L'étude de la transculturalité dans les textes littéraires maghrébins permettra également de sortir des apories que posent les lectures nationales et identitaires.

Dans le cas spécifique du Maroc, de nouvelles modalités d'écriture ont émergé ces deux dernières décennies et méritent qu'on leur consacre des études systématiques. D'abord, le roman au féminin : *Marrakech, lumière d'exil* et *La Controverse des temps* de Rajae Benchemsi, *La Mémoire des temps* et *Étreintes* de Bouthaina Azami-Tawil, *Jirah arrouh wa ljassad (Blessures de l'âme et de la chair)* de Malika Mostadraf, *Ni fleurs ni couronnes* de Souad Bahéchar, *Cérémonie* de Yasmine Chami-Kettani, *Oser Vivre* de Siham Benchekroun, (bien que ces textes soient de valeurs inégales), mettent en récit la tentative de positionnement des voix produites par des femmes. Comment ces voix « mineures » cherchent-elles à légitimer leurs identités singulières dans un espace qui leur impose un canon identitaire préétabli ? Telle est la question matricielle du roman au féminin où il est question de voix féminines qui se cherchent à travers la convocation de la mémoire individuelle permettant de retracer leur vécu. Cette démarche est l'occasion de confrontation entre le moi des personnages féminins et le monde.

Ensuite, le roman de l'homo-érotisme : on voit en effet se développer, à partir des années quatre-vingt-dix, le thème de l'attirance du même sexe à travers une rhétorique du trouble chez Karim Nasseri, Rachid O., Nedjma (pseudonyme), Abdallah Taïa et Ibrahim Bouzalim. Aussi bien les personnages que les stratégies narratives mises en textes constituent un acte politique à travers le pouvoir sous-jacent aux préférences sexuelles, opposées aux masques sociaux qui garantissent l'hétéronormativité. Le potentiel subversif de ces récits littéraires ne réside pas nécessairement dans une définition matérielle de la littéarité et de la poéticité. Il est plutôt lié à leur fonction thématique qui, justement, leur accorde une originalité dans le champ littéraire marocain. Cette fonction déjoue la censure qui jette tout ce qui n'est pas hétéronormatif hors de l'espace social. Ces récits donnent parfois l'impression de sacrifier l'élaboration stylistique au profit de la mise en scène d'un vécu sexuel frappé d'interdit.

Enfin, l'écriture du carcéral constitue une nouvelle forme d'écriture qui a fait son introduction dans le champ littéraire marocain. Ces textes montrent que l'écrivain-témoin cherche à construire un espace public sur d'autres formes politiques où *le vivre-ensemble* trouverait sa pleine expression. Cette écriture du carcéral tend vers la construction d'un espace public de remémoration plus que de commémoration.

**BASES DE DONNÉES  
LITTÉRAIRES ET  
TEXTUELLES**

---



# LITTÉRATURE CRITIQUE FRANCOPHONE DE L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE ET DE L'OCÉAN INDIEN (CRITAOI) : UNE EXPÉRIENCE DE RECHERCHE, DES PERSPECTIVES D'INTÉGRATION DANS LE COLLECTIF DE CHERCHEURS SUR LES LITTÉRATURES AU SUD

---

**Maurice Amuri Mpala-Lutebele**

*Université de Lubumbashi (République démocratique du Congo)*

Parler de la littérature critique francophone de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien (CRITAOI) dans le contexte du collectif de chercheurs sur les littératures au Sud, suppose d'abord la présenter comme un réseau de chercheurs de l'AUF, ensuite évaluer son expérience de recherche, enfin envisager les possibilités de son intégration dans ce nouveau mouvement mobilisateur des littératures francophones tout en préservant ses spécificités, son autonomie, son indépendance.

Ce nouveau souffle, porteur d'une dynamique à la fois interne et externe, permettra sans doute aux différents réseaux de l'AUF ayant un même dénominateur commun, la littérature, de co-évoluer à travers des échanges nourris simultanément par les spécificités et le dénominateur commun. Aussi trouvons-nous opportune et enrichissante l'idée de la création du collectif de chercheurs sur les littératures au Sud.

## **CRITAOI : RÉSEAU DE CHERCHEURS DE L'AUF**

Créé au départ comme projet, en 2002, avec l'objectif principal de valoriser la production critique de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien dans le domaine de la littérature francophone, CRITAOI devient, en 2005, un réseau de

chercheurs de l'AUF. Concrètement, en créant une bibliothèque en ligne, une banque de données textuelles numériques, il s'assigne la tâche de rendre visible la production critique littéraire de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien aux yeux des communautés universitaires de cet espace et aussi au monde universitaire du Nord.

À l'instar d'autres réseaux de recherche de l'AUF, CRITAOI se conforme donc aux structures réglementaires de cette dernière, notamment sur les plans scientifique, administratif et financier. Il doit également, et surtout, s'organiser en véritable réseau de chercheurs en initiant des actions de recherche en équipes en vue des publications à mettre en ligne. Cependant, compte tenu de la particularité de sa mission principale, et sous la direction d'un comité scientifique, CRITAOI se structure aussi en commissions nationales chargées de numériser et de mettre en ligne des textes critiques sur les littératures africaines et de l'océan Indien. L'activité principale du réseau est ainsi réalisée par des équipes de recherche nationales suivant des critères de sélection déterminés par le comité scientifique : les textes doivent être écrits par des chercheurs de cet espace, publiés dans des revues scientifiques africaines ou de l'océan Indien, ou être thèses de doctorat ou des mémoires ayant obtenu au moins la note 14/20, etc.

Mais, pour bien revêtir le statut de réseau de chercheurs, CRITAOI va au-delà de son objectif principal : en apportant une contribution à l'enseignement de la littérature francophone ; en favorisant la coopération interrégionale et internationale par la mise en réseau des chercheurs. Pour ce faire, le réseau prend part à la formation doctorale organisée en marge des manifestations scientifiques ; il participe aux colloques et aux journées scientifiques interréseaux ; il organise ses propres manifestations : un colloque international à Lubumbashi, en République démocratique du Congo et une journée scientifique à Toliara, à Madagascar ; enfin, il entreprend, depuis 2008, la publication de numéros spéciaux de revues universitaires en Afrique et dans l'océan Indien. Tout cela constitue une expérience de recherche.

## **CRITAOI : UNE EXPÉRIENCE DE RECHERCHE**

L'expérience de recherche de CRITAOI se vit essentiellement dans la numérisation et la mise en ligne des textes critiques, qui fonde sa spécificité. Bien qu'elle apparaisse comme un travail de documentaliste, cette activité tire son caractère scientifique non seulement de la rigueur scientifique à observer dans le processus de production de la base de données textuelles, mais aussi de la valeur et de la pertinence des textes critiques mis en ligne et offerts aux enseignants et étudiants des universités concernées comme un outil didactique utile, approprié aux échanges des résultats de la recherche qui se fait dans cet espace, surtout quand on sait combien la diffusion du livre y est difficile.

En mai 2008, 368 textes sur les 600 attendus pour fin 2008 peuvent être consultés sur le site CRITAOI dans ce cadre. Il s'agit donc là d'une action qui favorise des contacts entre chercheurs d'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien et d'ailleurs, qui désenclave ces chercheurs et leurs universités. La mission principale de CRITAOI apparaît finalement comme une première en francophonie et donc une mission noble à préserver, mais qui a besoin de renforcer ses capacités pour mener à bien son programme. En effet, l'analyse du rapport d'auto-évaluation de CRITAOI, réalisé en mai 2008, et la lecture du rapport de l'évaluation des experts de l'AUF effectuée en juin 2008, font état de certaines faiblesses dans le fonctionnement des structures de CRITAOI et dans la sélection des textes mis en ligne : non respect des critères préétablis ni des échéances fixées. Préserver la mission du réseau reviendrait alors non seulement à relever ces faiblesses, mais aussi à concevoir d'autres activités susceptibles de produire, de manière continue et efficace, des textes critiques pour l'alimentation permanente de la bibliothèque numérique.

CRITAOI y a pensé en prenant une part active aux manifestations scientifiques interréseaux (Dakar, Brazzaville, Nouakchott) et surtout en organisant colloque et journée scientifique : le colloque international de Lubumbashi, en janvier 2005, a dressé « Le bilan et les perspectives de la littérature négro-africaine, de 1960 à 2000 » et la journée scientifique de Toliara, en juin 2008, a réfléchi sur « Insularité et littérature : Afrique et océan Indien », meilleure manière de découvrir combien les littératures de ces deux espaces sont proches par des liens à la fois historiques, géographiques et même politiques. Là aussi, malgré la pertinence de ces rencontres, il ressort que le travail de recherche en réseau n'a pas été suffisamment réalisé. Les experts de l'AUF reprochent notamment à CRITAOI, dans le rapport précité, de n'avoir pas initié « d'autres voies directement destinées à promouvoir le travail en réseau, de véritables équipes régionales de recherche, en collaboration avec des chercheurs de partout (même des chercheurs des universités du Nord) sur des thématiques précises, selon les intérêts et les priorités des chercheurs » (Rapport d'évaluation, p. 2), d'autant plus que, renchérit le même rapport, « les colloques sont une des modalités de diffuser la recherche, et non la recherche elle-même. Les colloques doivent découler d'un projet de recherche mené, afin de confronter les hypothèses de travail, de les éprouver face aux pairs. » (*Idem*)

C'est sans doute cela que CRITAOI a compris en initiant une série de numéros spéciaux dans des revues scientifiques des universités africaines et de l'océan Indien. Le premier numéro spécial de la série a été programmé dans *Les Cahiers du CERLESHS* de l'université de Ouagadougou pour 2009, sur le thème « Littérature féminine et critique littéraire en Afrique noire ». De nombreux chercheurs de tous les horizons francophones y ont réagi positivement. Bien entendu, il y a encore du travail à faire dans le sens de rentabiliser un réseau de chercheurs.

Tous les efforts et faiblesses évoqués traduisent ainsi le désir et l'obligation de CRITAOI de s'épanouir, de répondre efficacement au travail d'excellence qu'attend son public-cible, niveau d'excellence qu'exige l'AUF. Mais alors, dans quelles perspectives ?

## **CRITAOI ET LE COLLECTIF DE CHERCHEURS SUR LES LITTÉRATURES AU SUD**

De 1989 à 1999, le réseau de chercheurs sur les littératures francophones a favorisé, par différents projets de recherche, la mise en place des bases de données bibliographiques numériques pour faire connaître les littératures francophones hors de France, notamment en Afrique et dans l'océan Indien : LIMAG, LITAF, LITOI... ont rempli chacune cette mission dans son espace.

En 2002, CRITAOI entreprend la même préoccupation, mais en l'élargissant aux données textuelles dans le domaine particulier de la critique littéraire, sans pour autant partir des expériences précédentes. C'est alors que, dans une correspondance avec CRITAOI, Virginie Coulon s'exclame à juste titre : « quel dommage de réinventer la roue à chaque fois ! » Il est vrai que, par souci d'innovation et pour des raisons liées à la spécificité du projet, CRITAOI a voulu cheminer seul, alors que l'apport de l'existant – à savoir LIMAG, LITAF et LITOI –, permettrait non seulement de donner de nouvelles couleurs à la roue, mais aussi d'éviter la perte d'énergies et de talents de première heure dans cette mission commune.

La première perspective d'intégration de CRITAOI dans le collectif de chercheurs sur les littératures au Sud se situe donc à ce niveau, celui de voir comment CRITAOI peut acquérir juridiquement et même pratiquement les bases de données de LIMAG et de LITAF. La mise en commun de ces patrimoines et de leurs ressources humaines constitue un fondement important et un enrichissement notoire pour la mission spécifique de CRITAOI.

La deuxième perspective d'intégration se trouve au niveau des rapports de collaboration à créer entre CRITAOI et les autres projets ou réseaux de recherche sur les littératures francophones. Il s'agit de rapports qui favorisent une dynamique scientifique en vue d'actions de recherche en réseau et même en interréseaux. La « littérature d'enfance » peut, à titre d'exemple, offrir à CRITAOI la possibilité de produire des textes critiques autour des faits culturels de l'enfance et la « sauvegarde du manuscrit francophone » peut l'orienter vers l'exploitation, le traitement, l'analyse de ces manuscrits, analyse génétique considérée comme dimension complémentaire importante dans l'analyse du texte littéraire. CRITAOI

offrira à son tour la numérisation et la mise en ligne des résultats de la recherche dans sa bibliothèque en ligne<sup>1</sup>. Elle deviendra ainsi le *terminus ad quem* des autres réseaux de chercheurs sur les littératures francophones. Les rapports de collaboration, à ce niveau, impliquent à la fois les aspects d'ordre théorique, méthodologique et de diffusion des résultats de la recherche au profit de la lecture critique du texte littéraire francophone.

La troisième perspective concerne CRITAOI et l'AUF : pour CRITAOI, il est question de préserver la spécificité de sa mission, d'une part en optimisant le fonctionnement de ses structures, notamment le comité scientifique et les commissions nationales, condition nécessaire pour produire un travail d'excellence ; d'autre part en initiant des appels à collaboration pour des actions de recherche en réseau qui s'ouvrent et intègrent les chercheurs du Sud et du Nord sur les littératures au Sud. Pour l'AUF, il est question de rappeler que l'excellence a son prix : le travail de numérisation et de mise en ligne exige un financement pour le travail lui-même, pour la formation en informatique et pour l'équipement approprié. Dans le contexte du collectif de chercheurs sur les littératures au Sud, il est aussi indiqué de réfléchir sur le financement collectif et le financement spécifique de CRITAOI. Il est également temps de penser à assouplir la longue procédure de signature des conventions entre les réseaux et l'AUF. Enfin, les campus numériques francophones, implantés à travers les bureaux régionaux de l'AUF, peuvent accorder un appui réel et pratique aux commissions nationales de CRITAOI à propos de l'outil informatique pour éviter un double financement dans ce sens.

L'objectif principal du réseau CRITAOI répond à un besoin réel des universités de l'Afrique subsaharienne et de l'océan Indien, qui rencontrent de grandes difficultés pour avoir accès aux textes critiques des auteurs de leurs espaces. Par ailleurs, l'épanouissement de ce réseau, pour la grande satisfaction de tous, exige aujourd'hui à la fois un renforcement des capacités internes et un travail en synergie avec les réseaux sur les littératures francophones. La fin du deuxième mandat de l'actuel comité scientifique et la création du collectif de chercheurs sur les littératures au Sud s'offrent comme une opportunité pour réaliser cette double réforme.

---

1. [Internet] : <<http://www.critaoi.auf.org>>.



# LE PROGRAMME LIMAG (LITTÉRATURES DU MAGHREB)

---

**Charles Bonn**

*Université Lumière – Lyon-II (France)*

## **AU DÉPART : UN PROGRAMME BIBLIOGRAPHIQUE INFORMATISÉ INITIÉ PAR L'AUPELF-UREF**

Ce programme est né en 1989, à l'instigation et avec le soutien de l'AUPELF-UREF, qui se proposait alors de constituer un ensemble de bases de données bibliographiques sur les littératures francophones. En même temps que LIMAG furent créées alors les bases de données LITAF (Littératures africaines, base de données créée et gérée par Virginia Coulon) et LITOI (Littératures de l'Océan Indien, base de données créée et gérée un temps par Jean-Louis Joubert). Ces bases de données furent quelques années plus tard rassemblées par l'AUPELF-UREF sur le CD-ROM *Orphée*.

Très vite cependant le programme LIMAG devait s'autonomiser, s'agrandir et se diversifier, en s'appuyant notamment sur les conventions internationales de recherche partagées avec les universités du Maghreb que gérait le Centre d'études littéraires francophones et comparées de l'université Paris-XIII, et sur une association de chercheurs créée à la même époque, la Coordination internationale des chercheurs sur les littératures du Maghreb (CICLIM). Le réseau ainsi mis en place permit de systématiser les collectes d'informations : non seulement les références de livres, mais aussi celles des travaux universitaires, et surtout celles des articles critiques, beaucoup plus nombreux mais aussi plus difficiles à répertorier. Ce développement permit également de ne pas limiter l'information à la littérature francophone maghrébine, même si cette dernière reste l'objet principal du programme, mais de toucher les domaines voisins comme les littératures de langue arabe ou berbère d'une part, et d'autre part aussi le cinéma, la peinture, la musique, l'histoire, la sociologie culturelle, etc.

Ce réseau permit également une assez grande diffusion de la base de données, d'abord sur disquettes, puis sur CD-ROM, tant auprès des chercheurs isolés qu'auprès des bibliothèques universitaires, centres de recherches, etc. Et cette diffusion de la base de données était accompagnée par la publication d'un bulletin de liaison de la CICLIM, *Études littéraires maghrébines* (21 numéros parus, entre 1989

et 2000, collection complète consultable sur Internet à l'adresse <<http://www.limag.com/BulletinsSommaire.htm>>), qui s'il se contentait au début de signaler les dernières publications et les différentes manifestations autour des littératures du Maghreb, s'étoffait de plus en plus jusqu'à ressembler à une véritable revue scientifique dans ses derniers numéros, cependant qu'une collection d'ouvrages du même nom se développait aux éditions L'Harmattan, publiant essentiellement des actes de colloques ou des recueils collectifs sur un aspect ou un autre des littératures du Maghreb.

## **CRÉATION DU SITE WWW.LIMAG.COM ET DE LA REVUE *EXPRESSIONS MAGHRÉBINES***

La création en 1998 du site Internet <[www.limag.com](http://www.limag.com)>, hébergé actuellement par l'AUF, a forcément beaucoup modifié, en le développant, le fonctionnement du programme.

La diffusion de l'actualité des recherches et des événements devenait plus souple et plus instantanée, enlevant une grande partie de son utilité immédiate au Bulletin de liaison *Études littéraires maghrébines*, qui devenait de ce fait de plus en plus une revue scientifique. Le *Forum*, qu'on peut consulter soit sporadiquement sur le site, soit en s'y abonnant gratuitement sous la forme d'une liste de diffusion par e-mails, permet à tout un chacun, non seulement d'être informé en continu de l'actualité de la recherche, mais également de signaler des événements, ou de proposer ses textes à la publication. Pour cette raison tout comme pour répondre au besoin de plus en plus important de créer une revue scientifique répondant aux attentes de ce réseau, fut créée en 2002, avec le soutien d'Alec Hargreaves et du Winthrop-King Institute for Contemporary French and Francophone Studies à Florida State University (USA) la revue *Expressions maghrébines*. Cette revue, qui dispose d'un Comité scientifique international, dont le siège éditorial est à l'université de Barcelone et dont la directrice est Marta Segarra, a publié depuis 2002 15 numéros thématiques, dont la liste peut être trouvée sur le site <[www.limag.com](http://www.limag.com)>. Elle remplace le bulletin *Études littéraires maghrébines* qui n'a plus de ce fait de raison d'être.

Le site <[www.limag.com](http://www.limag.com)>, qui offre un espace de stockage important sur le serveur de l'AUF, permet également de publier en ligne un grand nombre des textes que signale la base de données : thèses et mémoires, mais aussi articles, textes de création, livres entiers, même, parfois. Et tant que la base de données était encore diffusée sur CD-ROM (jusqu'en juin 2009), le site mettait à la disposition de ses utilisateurs de nombreux dossiers bibliographiques sur les auteurs maghrébins, mais également sur différents thèmes de cette littérature, sur des ensembles d'auteurs, etc.

## RÉÉCRITURE POUR INTERNET DE LA BASE DE DONNÉES

Le CD-ROM diffusé jusqu'en juin 2009 bénéficiait d'un programme de consultation et de saisie autonome, écrit par Charles Bonn à l'aide des versions successives du logiciel Paradox (Borland, puis Corel), initialement fourni lui aussi par l'AUPELF-UREF. Le développement d'Internet rendait cependant nécessaire la réécriture de cette base de données en MySQL, après plusieurs tentatives non concluantes en d'autres langages. Cette réécriture est actuellement quasi terminée, grâce à des subventions de l'ambassade de France à Alger en 2007, 2008 et 2009, et de l'AUF en 2007 et 2008. Les dernières finitions sont en cours, et le programme est déjà utilisable pour l'essentiel, fin juin 2009. On peut y accéder soit depuis le site <[www.limag.com](http://www.limag.com)>, où un lien vous redirige vers la base de données, soit directement, à l'adresse <<http://www.limag.com/new/Default.htm>>. Il interroge ou complète un peu plus de 100 000 références, de livres, d'articles, mais aussi de thèses, de films, etc.

Cette base de données propose dès à présent, en ligne :

- des *interrogations par auteur(s) des documents recherchés* : entrer le nom d'une personne affichera des renseignements biographiques, ses adresses postale, mail et web autorisées, et surtout la liste complète de ses publications, livres ou thèses, et articles. Une liste déroulante permet de ne pas faire de faute d'orthographe dans le nom saisi, et l'utilisateur peut également proposer un nom ne figurant pas encore dans la base. L'auteur des textes recherchés n'est cependant pas l'auteur traité par les textes de critique littéraire : un auteur traité est à chercher en requête par objet ;
- des *interrogations par mots-clés objet* : en entrant un ou plusieurs mots-clés, on obtiendra l'ensemble des références traitant de tous les mots-clés entrés. Plus on mettra de mots-clés différents, moins on aura de réponses, puisque ces réponses doivent contenir tous les mots-clés entrés. Mais cette possibilité d'entrer plusieurs mots-clés permet d'effectuer ce qu'on appelle encore une « requête croisée ». Si l'on veut savoir ce qui a été écrit sur un auteur, le nom de cet auteur devra être entré ici, et non dans l'interrogation par auteur(s) des documents recherchés. Les champs interrogés ici dans les tables sont les champs « titre », « index » et « sous-tables ». Là encore, un clic sur l'une des références permet d'en savoir davantage, et parfois d'accéder au texte même, s'il est en ligne ;
- des *interrogations par titre* : même principe que l'interrogation par objet, mais seul le champ « titre des documents recherchés » (et non le titre des œuvres traitées, qu'on peut entrer dans le choix suivant) est interrogé ;
- des *interrogations multicritères* permettent d'entrer des mots-clés dans divers champs des tables : « auteur », « titre », « œuvre traitée », « objet », « année », « période » (entre deux années), « genre » (roman, poésie,

cinéma, théâtre, essai, type de thèse, etc.), « langue », « pays de l'auteur », « catégorie de texte ou de document » (une liste déroulante permet de choisir, par exemple « œuvre », « critique », « littérature juive », « littérature féminine », « littérature coloniale », « histoire », « cinéma », « peinture », etc.), « catégorie chiffrée » (même principe, mais choix encore plus précis, là encore dans une liste déroulante). Ce choix permet donc de croiser divers critères, mais également d'interroger un seul champ des tables, parmi ceux qui ne sont pas listés dans les interrogations précédentes ;

- une *interrogation par périodique* permet d'obtenir d'un seul clic la liste de tous les articles répertoriés dans un périodique donné.

Pour toutes ces interrogations, un clic sur l'une des références obtenues en réponse permet d'en savoir davantage, tant sur le texte que sur son auteur ou sur le périodique où est publié l'article, et parfois d'accéder au texte même, s'il est en ligne. S'affichent également, lorsqu'ils ont été entrés, le résumé du livre ou de la thèse et l'image de la couverture du livre, ou encore la photo de l'auteur.

La base de données permet également à tout utilisateur de *signaler en ligne* des documents qui n'ont pas encore été référencés, qu'il s'agisse de livres ou de thèses, d'articles, de films, de périodiques, etc., ou encore de proposer des compléments d'information sur un auteur ou sur un document. Ces signalements et compléments sont ensuite vérifiés par les administrateurs, qui sont les seuls à pouvoir, non seulement publier les références contrôlées, mais modifier en dernier recours les informations déjà publiées.

## PERSPECTIVES

Cette réécriture pour Internet du programme LIMAG jusqu'ici diffusé sur CD-ROM, maintenant achevée, facilitera sans nul doute non seulement la consultation de la base de données par des chercheurs de plus en plus nombreux, mais aussi la participation de ces derniers à la collecte et même à la saisie des informations. Certes, depuis vingt ans, ces collectes étaient en grande partie assurées, bénévolement, par l'équipe de chercheurs de la Coordination internationale des chercheurs sur les littératures du Maghreb (CICLIM), travaillant elle-même dans les cadres plus institutionnels successifs du CELFC à l'université Paris-XIII jusqu'en 1999, puis du LERTEC, équipe d'accueil devenue maintenant Passages XX-XXI, à l'université Lyon-II. Mais la coordination et le contrôle de ces collectes, et bien souvent la collecte elle-même, ont toujours été le fait de Charles Bonn, créateur et principal animateur de ce programme, qui y consacre en moyenne une bonne quinzaine d'heures chaque semaine depuis vingt ans. Une relève doit maintenant être envisagée, et elle suppose d'une part le remplacement de Charles Bonn par une équipe d'administrateurs du programme, et d'autre part la participation d'un documentaliste rémunéré à cette fin. On ne ferait d'ailleurs

ainsi que retrouver la situation initiale de lancement de ce programme par l'AUPELF-UREF, dont la subvention avait permis de constituer le premier noyau de la base de données avec l'aide d'une documentaliste rémunérée à cette fin, Fériel Kachoukh.

On comprend bien cependant que l'AUF ne veuille plus subventionner de programmes sur une durée trop longue, et de fait, un programme comme celui-ci n'a de sens que s'il ne s'arrête jamais. Dès lors, plutôt que de le subventionner directement, l'AUF pourrait fournir à ce programme comme à d'autres programmes comparables (on pense particulièrement à LITAF, programme animé par Virginia Coulon sur les littératures africaines) une *aide administrative* commune, destinée entre autres à leur permettre de trouver ailleurs qu'à l'AUF les financements indispensables, tout comme les inscriptions institutionnelles. La complexité des circuits de financement, qui existent pourtant bien, ne permet plus en effet aux chercheurs, sauf à soustraire le temps de cette tâche de celui de leurs recherches, de rechercher les financements possibles, qui ne leur sont pas souvent indiqués directement, et de remplir les dossiers souvent complexes qui leur sont demandés.

D'ailleurs autant que de financement, un tel programme a besoin de *visibilité, surtout institutionnelle*. S'il fait, par exemple, partie des programmes officiels de l'équipe d'accueil Passages XX-XXI à l'université Lyon-II, cette inscription dans ces programmes n'a toujours été que formelle, puisque l'équipe du programme LIMAG a toujours fonctionné en marge de Passages XX-XXI. On espère que dans le cadre du prochain plan quadriennal, Passages XX-XXI tiendra davantage compte de la présence du programme LIMAG dans son dossier d'habilitation. Des négociations sont également en cours avec l'université de Leipzig (Allemagne). À terme, un programme comme celui-ci devrait s'inscrire dans un véritable réseau institutionnel fonctionnant en parallèle avec le réseau international que constitue déjà l'association qui le gère, la Coordination internationale des chercheurs sur les littératures du Maghreb (CICLIM).



# LITAF À L'HEURE DES BILANS

---

**Virginia Coulon**

*Université Montesquieu – Bordeaux-IV (France)*

LITAF, base de données de littératures africaines francophones sur l'Afrique subsaharienne, a été conçue en 1988 par Virginia Coulon, alors maître de conférences à l'université Montesquieu – Bordeaux-IV, pour faire face à une situation alarmante : l'arrêt total, au début des années quatre-vingt, des travaux bibliographiques dans ce domaine. Dans la seule décennie 1980-1990, pourtant, la production littéraire voyait ses chiffres presque doubler ; ne pas continuer les recensements revenait donc à passer sous silence près de 50 % de ces écrits ! La base a donc plus de vingt ans d'âge. Vingt ans pour les humains que nous sommes, dans le monde d'aujourd'hui, c'est encore l'âge de l'adolescence. Mais c'est déjà un âge vénérable pour un outil de recherche qui s'appuie sur l'informatique, domaine en constante mutation qui a beaucoup évolué depuis, et qui est appelé à évoluer encore. Un bilan s'impose.

## UNE RÉUSSITE INDÉNIABLE

Devenue une véritable référence en la matière, LITAF n'a pas d'équivalent, ni en France, ni à l'étranger. Vue sous cet angle sa réussite est indéniable. LITAF est la seule base de données à recenser et à annoter systématiquement toutes les éditions de littérature africaine francophone (épuisées et disponibles, françaises et étrangères), y compris les bandes dessinées et les écrits pour l'enfance et la jeunesse. Les œuvres littéraires publiées sur le continent africain par les maisons d'éditions locales ne sont évidemment pas négligées. Elles représentent même – la chose mérite d'être soulignée – plus de 40 % des notices de la base ! Mais LITAF ne s'arrête pas là puisqu'elle recense aussi les ouvrages et articles critiques qui traitent de cette littérature, quels que soient le lieu ou la langue de publication. Les écrits critiques de nos collègues qui habitent sur le continent africain y figurent en bonne place et la saisie des revues publiées en Afrique est déjà bien avancée (quelques exemples : les *Annales Aequatoria*, les *Annales* des universités d'Abidjan, de Dakar,

et de Yaoundé, le *Bulletin de l'IFAN, Éthiopiennes, Zaïre-Afrique*, devenu *Congo-Afrique*<sup>1</sup>...).

La base compte actuellement près de 25 000 notices d'œuvres littéraires et d'écrits critiques et a connu plusieurs formats de diffusion. Elle a donné lieu à trois numéros spéciaux de la revue *Notre librairie*, et un cédérom, publié par l'Agence universitaire de la Francophonie, a vu le jour en 2000. Regroupant trois bases de données (LITAF pour l'Afrique subsaharienne, LIMAG pour le Maghreb, LITOI pour l'océan Indien), le CD *Orphée 2. Bibliographie sur les littératures francophones en littérature générale et comparée* offrait ainsi un aperçu des littératures de la totalité de l'Afrique continentale, plus les îles de l'océan Indien. Cependant, devant l'évolution d'Internet ces dernières années – la tendance étant à la libre diffusion des informations – il est vraisemblable, cependant, qu'il n'y aura plus d'édition sous cette forme.

En matière de tirage papier, LITAF en est déjà à sa 2<sup>e</sup> édition. Parue pour la première fois en 1994, la *Bibliographie francophone de littérature africaine : Afrique subsaharienne* (EDICEF/AUF) ne comportait que 142 pages. Épaisse de 480 pages, la deuxième édition (2005) témoigne du chemin parcouru en vingt ans ! Au fil des ans, la base LITAF a également rendu possible l'édition d'un grand nombre d'études bibliographiques spécialisées (sur un auteur donné, sur l'écriture des femmes, sur le théâtre, sur les traductions françaises d'œuvres littéraires publiées dans d'autres langues, européennes ou africaines...).

Autre atout de LITAF : son site Internet, conçu en collaboration avec le service de communication de l'université Montesquieu – Bordeaux-IV et mis en ligne sur le serveur du Centre d'études d'Afrique noire de Bordeaux, en août 1999 : <[www.litaf.cean.org](http://www.litaf.cean.org)>. Grâce à son moteur de recherche, le site de LITAF donne actuellement accès à plus de 10 000 notices de littérature francophone de l'Afrique au sud du Sahara (roman, théâtre, poésie, nouvelles, essais – mais aussi la littérature pour l'enfance et la jeunesse, les bandes dessinées, la littérature traditionnelle, les traductions...). Depuis juin 2009, la grande nouveauté est la mise en ligne de plus de 2 000 titres de critique littéraire (monographies) et d'ici fin août 2009, toute la base, à savoir près de 25 000 notices, devrait être disponible en ligne.

Tous ces travaux et applications témoignent de la pertinence et de la fiabilité de l'outil informatique appliqué au domaine littéraire. Si l'on peut regretter que les usagers de LITAF n'aient pas eu suffisamment accès à la totalité des notices critiques répertoriées par la Base, le bilan est tout de même largement positif. En vingt ans, LITAF a su vaincre beaucoup d'obstacles pour exister et se développer.

---

1. Voir en annexe la liste des revues dépouillées.

Mais d'une certaine manière aussi, il s'agit de la fin d'une époque. Une nouvelle ère, avec d'autres défis, s'ouvre pour LITAF.

## DES RESSOURCES QUI DIMINUENT...

En 2000, LITAF perd toutes ses sources de financement, avec la dissolution de tous les groupes de recherche du CNRS, dont le GDR 931 (« Langues, livres et littératures d'Afrique noire » dirigé par Alain Ricard) qui a vu naître LITAF et qui était la source principale de son soutien financier jusque-là. Cette même année, LITAF apprend également que le cycle de subventions qui lui avait été accordé par le conseil régional d'Aquitaine, de 1997 à 2000, prenait fin.

Entre 2001 et 2007, LITAF a pourtant pu poursuivre ses travaux grâce à un contrat « alimentaire » pour la réalisation de l'index de la revue *Notre librairie* (devenue *Cultures Sud*). Malheureusement cette source s'est « tarie » aussi puisque Culturesfrance, l'organisme producteur de la revue n'envisage pas, semble-t-il, la poursuite du projet d'indexation.

Jusqu'à la fin de l'année 2008, LITAF pouvait encore fonctionner, ayant obtenu de la part de la direction des langues et de l'écrit de l'Organisation internationale de la Francophonie une subvention de 4 000 euros, mais là encore, il s'agit d'un financement d'appoint.

## MAIS DES BESOINS QUI NE DIMINUENT PAS

Si les ressources de LITAF ont disparu, les besoins, eux, ne disparaissent pas pour autant. En amont il faut absorber le retard pris dans le dépouillement de la littérature critique : c'est le domaine dans lequel LITAF a pris le plus de retard<sup>2</sup>. En aval il faut poursuivre la saisie des nouvelles parutions en matière de littérature d'imagination et de critique littéraire. LITAF est « à jour » pour les notices de littérature d'imagination et ces notices sont régulièrement postées sur le site de la base. Mais le travail de mise à jour ne s'arrête jamais, et beaucoup de notices restent à compléter. LITAF est plus qu'un répertoire de références bibliographiques. C'est un outil de recherche qui nécessite un travail de rédaction, notamment de résumés et d'annotations pour les notices. Or, faute de moyens, le champ « résumé » est resté vide pour un grand nombre de notices. Certains de ces résumés ont été pris en charge par des universitaires spécialisés (en poste en Europe, aux États-Unis ou en Afrique), membres le plus souvent de l'APELA (Association pour l'étude des littératures africaines). LITAF a également obtenu l'autorisation de la quasi-totalité des maisons d'éditions concernées pour utiliser

---

2. Voir l'état de saisie des revues, à la suite de la fiche technique en annexe.

dans le champ « résumé » les quatrièmes de couverture de leurs ouvrages. Il faut pourtant remplacer peu à peu ces « résumés », dont la nature reste commerciale, par des résumés rédigés par des spécialistes.

## **LE NOUVEAU DÉFI : PÉRENNISER**

Le grand défi auquel LITAF est actuellement confronté est celui de sa pérennisation. Depuis ses débuts, LITAF a toujours fonctionné avec une équipe restreinte composée de Virginia Coulon, son auteur et gestionnaire, dont les travaux sont assurés à titre bénévole, et de Kouméalo Anaté, la romancière togolaise qui est la « vacataire historique » de la base. Virginia Coulon a pris sa retraite de Bordeaux-IV en septembre 2003, tout en restant fortement impliquée dans la base. La sagesse dicte, cependant, qu'elle songe à « passer la main ».

Bien avant la mise sur pied par l'Agence universitaire de la Francophonie du réseau CRITAOI, LITAF a pu bénéficier de la collaboration bénévole d'un « réseau » informel de chercheurs en poste dans des universités en Afrique. Il s'agit, notamment, de Pierre Fandio (université de Buea) pour le Cameroun ; de Mahougnon Kakpo (université d'Abomey-Calvi) pour le Bénin ; d'Alain Sissao (INSS/CNRST) pour le Burkina Faso ; et d'Alphonse Mbuyamba Kankolongo (université de Kinshasa) pour la République démocratique du Congo. D'autres collègues ont prêté leur concours ponctuellement : Mamadou Bani Diallo et Salamatou Maïga Singaré pour le Mali ; Amadou Ly pour le Sénégal ; Kouméalo Anaté et Simon Ameagbléame pour le Togo ; Aminata Maïga Ka et Antoinette Tidiani-Alou pour le Niger. Ces collègues ont consacré du temps, sans contrepartie aucune, pour fournir des informations précieuses sur les publications locales et ont parfois rédigé des résumés pour les notices.

Il serait hautement souhaitable d'étendre et d'officialiser les liens de LITAF avec le réseau CRITAOI qui est maintenant bien installé au sein de l'AUF, en prenant appui sur le réseau « informel » de LITAF dont beaucoup des « membres » sont également devenus membres en titre du réseau CRITAOI. Une solution au défi de pérennisation pourrait donc être la constitution, sous l'égide de CRITAOI, de comités nationaux chargés de la collecte, du dépouillement et la saisie des écrits littéraires et critiques publiés dans le pays concerné. Il resterait à définir les modalités de ces liens.

D'une manière générale, c'est sans doute une approche fédératrice, une mutualisation des efforts qu'il faudrait envisager, seule approche permettant de rentabiliser l'existant et d'éviter les répétitions<sup>3</sup>.

Une question demeure que l'on ne peut pas éluder. La grande différence aujourd'hui par rapport à l'époque qui a vu naître LITAF est l'omniprésence d'Internet dans la vie de tous (c'est également vrai pour nos collègues du continent africain). Que l'on soit membre du grand public ou chercheur affirmé, on peut trouver des réponses à beaucoup de questions concernant les littératures africaines d'expression française par un simple clic dans Google, voire Google Books ou Wikipédia. Internet regorge de blogs d'auteurs et de sites, spécialisés ou non, où il est question des littératures africaines ; les éditeurs et libraires ont eux aussi leurs sites. Des revues entières ont été mises en ligne – en toute gratuité – dont la mythique revue *Éthiopiennes*, et on a désormais accès aux catalogues en ligne des bibliothèques du monde entier – y compris, bien sûr, le World Cat de Google ! Dans ces conditions, osons poser la question : LITAF a-t-elle encore une place aujourd'hui ?

Ce foisonnement d'informations sur Internet représente certes une grande avancée pour la diffusion des connaissances. Mais le revers de la médaille c'est qu'il s'agit dans bien des cas d'informations partielles, non vérifiées et même inexactes. Seul un outil comme la base de données LITAF est à même de vérifier, structurer et d'ordonner ces informations.

D'autres questions restent en suspens : comment faire face aux défis d'ordre matériel et technique (nécessité du renouvellement du matériel informatique qui a neuf ans d'âge et qui montre des signes d'essoufflement, nécessité d'abandonner le logiciel ISIS – un *shareware* développé par l'UNESCO, qui a rendu bien des services, à commencer, mais pas seulement, par sa gratuité – pour restructurer LITAF selon les normes MySQL, afin d'optimiser ses performances sur Internet).

---

3. Voici une idée d'approche fédératrice qui vaut la peine d'être tentée, par exemple avec l'organisme « La Joie par les livres » (JPL) du Centre national du livre pour enfants qui s'occupe de la littérature d'enfance en Afrique, notamment par la publication de notices accompagnées de résumés dans la revue *Takam Tikou*. JPL dispose aussi à Paris d'un centre de documentation et d'une bibliothèque dont le catalogue a été mis en ligne. Un échange de services pourrait être mis en place, aux termes desquels LITAF serait autorisée à réutiliser dans la Base les notices produites par JPL. Un premier contact a été pris dans ce sens.

## Annexe 1 : Fiche Technique

LITAF est une base de données de « Littératures africaines francophones » conçue en 1988, par Virginia Coulon, alors maître de conférences à l'université Montesquieu – Bordeaux-IV, au sein du groupe de recherche « Langues, livres, littératures d'Afrique noire » dirigé par Alain Ricard, directeur de recherches au CNRS (groupe aujourd'hui dissous). Virginia Coulon, actuellement retraitée de Bordeaux-IV, est membre associé du Centre d'étude d'Afrique noire de Bordeaux et du CELFA (Centre d'études linguistiques et littéraires francophones et africaines) de l'université Michel-de-Montaigne – Bordeaux-III. LITAF a bénéficié du soutien du conseil régional d'Aquitaine, de 1997 à 2000, et de celui de l'Organisation internationale de la Francophonie, pour l'année 2008.

- *Aire géographique concernée* : Afrique noire subsaharienne (à l'exclusion de Madagascar et des îles de l'océan Indien)
- *Gestion de la base* : logiciel CDS-ISIS 3.08 sous PC complété par Winisis 1.5

## CONTENU D'UN ENREGISTREMENT

Un enregistrement comporte les champs suivants :

- *informations bibliographiques* : « auteur 1 » (article ou monographie), « auteur 2 » (ouvrage collectif), « auteur 3 » (préfacer, traducteur, etc. ), « titre 1 » (article ou monographie), « titre 2 » (ouvrage collectif), « titre 3 » (périodique), « titre original » (pour les traductions), « lieu d'édition » (ville et pays), « éditeur », « date d'édition », « pages », « n° d'édition ou réimpression », « collection », « n° ISBN ou ISSN », « volume et n° » (pour les périodiques), « genre littéraire ».
- *informations annexes* : « adresse éditeur », « localisation » (bibliothèques), « prix littéraires », « langues de traduction », « notes », « source », « mots-clés », « auteur étudié », « pays étudié », « résumé » (800 signes), « date de saisie ».
- *bordereau biographique* : « nom usuel de l'auteur », « pseudonyme », « autres noms », « sexe », « date de naissance », « date de décès », « ville et pays de naissance », « nationalité », « notes » (200 signes).

## CLÉS DE TRI

LITAF offre de multiples points d'accès et peut générer des informations selon un grand nombre de critères : « nom d'auteur », « titre », « date de parution », « éditeur », « nationalité de l'auteur », « pays d'étude », « mot-clé », « localisation », « genre littéraire », etc. Il est possible, par exemple, de dresser la bibliographie des écrivains femmes de l'Afrique noire ou de la « littérature nationale » d'un pays.

## ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA SAISIE

La base comporte actuellement près de 25 000 enregistrements, dont plus de 10 000 notices de littérature de création et environ 15 000 notices de critique littéraire (monographies, articles de revues et contributions à des ouvrages collectifs).

La base est à jour (juin 2009) en ce qui concerne la saisie des simples informations bibliographiques pour la littérature de création (roman, récit, nouvelle, poésie, théâtre, conte, etc.) et pour la littérature secondaire (ouvrages critiques) publiée sous forme de monographies. Le champ « résumé » reste à compléter cependant pour une partie de ces enregistrements.

Le dépouillement et la saisie des articles critiques parus dans les revues spécialisées et les ouvrages collectifs ont démarré mais il reste beaucoup à faire dans ce domaine. [Voir ci-après l'état de dépouillement des revues.]

## Annexe 2 : État de dépouillement des revues

<b>REVUE</b>	<b>NUMEROS DEPOUILLES ET SAISIS</b>
<i>Abbia</i> (Yaoundé)	n <sup>os</sup> 1-30 (1963-1975) quelques numéros manquent
<i>Afrique littéraire et artistique</i>	n <sup>os</sup> 1-82 (1983-1987) quelques numéros manquent
<i>Annales de la faculté des lettres et sciences humaines d'Abidjan, série D : lettres</i>	n <sup>os</sup> 1-15 (1969-1982) quelques numéros manquent
<i>Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Dakar (Sénégal)</i>	n <sup>os</sup> 1-21 (1971-1991) quelques numéros manquent
<i>Annales de la faculté des lettres et sciences humaines de Yaoundé (Cameroun)</i>	n <sup>os</sup> 1 (1969) ; n <sup>os</sup> 8-11 (1977-1983)
<i>Bulletin de l'IFAN</i>	vol. X-XLVI (1948-1987) quelques numéros manquent
<i>Cahier d'études africaines</i>	vol. III-XXVII ( 1961-1987) quelques numéros manquent
<i>Canadian Journal of African Studies/Revue canadienne d'études africaines</i>	vol. I-XXXIII (1967-1999) quelques numéros manquent
<i>Cultures et Développement</i>	vol. I-XVII (1968-1985) quelques numéros manquent
<i>Écriture française</i>	vol. I-VI (1979-1984)
<i>Éthiopiennes</i>	n <sup>o</sup> 1-11 (1975-1979), n <sup>os</sup> 25-28 (1981) ; 48-61 (1988-1997)
<i>Francophonía</i> (Cádiz, Espagne)	n <sup>os</sup> 1-16 (1992-2007)
<i>The French Review</i> (Champaign, IL)	vol. 43 (1969) – vol 69 (déc. 1995)
<i>L'Homme</i>	vol. I-XXXIV (1961-1994) quelques numéros manquent
<i>Jeune Afrique</i>	1980-1995
<i>Journal de la Société des africanistes</i>	vol. I-LXV (-> 1995) quelques numéros manquent
<i>Le Mois en Afrique</i>	n <sup>os</sup> 2-206 (1966-1983) quelques numéros manquent
<i>Notre librairie/Cultures Sud</i>	n <sup>os</sup> 7-166 (1969-2007)
<i>Notes africaines</i>	n <sup>os</sup> 39-190 (1948-1986) quelques numéros manquent
<i>Palabres</i> (Brême, Allemagne)	vol. I, 1997 (n <sup>o</sup> 1-4), vol. II (n <sup>o</sup> 1-2), 1998, vol. III (n <sup>o</sup> 1-2), (2000)
<i>Peuples noirs – Peuples africains</i>	n <sup>os</sup> 1-66 ; n <sup>os</sup> 79-80 (1978-1991) quelques numéros manquent
<i>Présence africaine</i>	n <sup>os</sup> 1-162 (1947-1999) quelques numéros manquent
<i>Présence francophone</i>	n <sup>os</sup> 1-68 (1970-2007) quelques numéros manquent
<i>Recherche, Pédagogie et Culture</i> (Paris)	n <sup>os</sup> 16-50 (1975-1980) ; 53-56 ; 58 (1981-1982) ; 68 (1984)
<i>Revue de littérature et d'esthétique négro-africaine</i> (Abidjan)	n <sup>os</sup> 1-8 (1977-1987)
<i>Zaire Afrique</i> (Kinshasa)/ <i>Congo Afrique</i>	n <sup>os</sup> 121-260 (1978-1991) quelques numéros manquent

## Annexe 3 : Productions de LITAF

### 1. Les « tirages papier » de LITAF

« 2 500 titres de littérature : Afrique sud-saharienne », *Notre librairie*, n° 94, juillet-septembre 1988, 198 pp.

« 1 500 nouveaux titres de littérature : Afrique sud-saharienne », *Notre librairie*, n° 129, janvier-mars 1997, 143 pp.

« 1 250 nouveaux titres de littérature d'Afrique noire, 1997-2001 », *Notre librairie*, n° 147, janvier-mars 2002, 207 pp.

« Bibliographie (œuvres postérieures à 1980) : Afrique noire », *Notre librairie* (n° spécial *Nouvelles Écritures féminines 2. Femmes d'ici et d'ailleurs*), n° 118, juillet-septembre 1994, pp. 121-130.

COULON, Virginia, *Bibliographie francophone de littérature africaine*, 2<sup>e</sup> éd. mise à jour et complétée, Paris : EDICEF/AUF, 2005, 480 pp.

COULON, Virginia, « L'Écriture féminine de l'Afrique subsaharienne : une bibliographie francophone (œuvres littéraires et ouvrages critiques) », in *Palabres*, vol. III, n° 1-2, avril 2000, pp. 267-288.

COULON, Virginia, « Le Théâtre de langue française de l'Afrique noire : bibliographie », in *Palabres*, vol. II, n° 1-2, juin 1998, pp. 143-189.

COULON, Virginia, « Traductions d'œuvres africaines, répertoire », in Ricard, Alain (dossier établi sous la direction de), « Traversées de l'Afrique », *Les Cahiers du centre régional des lettres d'Aquitaine*, II, hiver 1997, pp. 87-102.

### 2. Et aussi...

LITAF, version CD-ROM, (plus de 16 000 notices bibliographiques et biographiques : œuvres littéraires, références critiques, annotations, mots-clés, etc.) in *Orphée : bibliographie sur les littératures francophones en littérature générale et comparée*, vol. 2, mai 2000 (produit par l'Agence universitaire de la Francophonie, réseau AUPELF-UREF) : au total trois bases francophones : LITAF, LIMAG (Maghreb), LITOI (océan Indien).

Le site web de LITAF <[www.litaf.cean.org](http://www.litaf.cean.org)> contient actuellement plus de 10 000 notices de littérature africaine francophone et 2 000 notices de critique littéraire interrogeables selon plusieurs critères (nom, titre, date d'édition, pays de l'auteur, mots clés...). Dernière mise à jour : 25/06/2009.



**SAUVEGARDE,  
VALORISATION ET  
EXPLOITATION DU  
MANUSCRIT  
FRANCOPHONE**

---



# LE PROJET DE L'ÉQUIPE « MANUSCRIT FRANCOPHONE » DE L'ITEM

---

**Pierre-Marc de Biasi**  
*ITEM-CNRS (France)*

Le patrimoine écrit constitue le cœur même de la francophonie, sa tradition, sa mémoire, son socle, notamment en Afrique, riche en écrivains de grand talent qui se sont exprimés en langue française : leurs œuvres pour la plupart inédites et à l'état de manuscrits contiennent des trésors aujourd'hui en péril. Avec la collaboration du CNRS et de l'AUF, une vaste opération de sauvegarde et de valorisation du manuscrit francophone, associant plusieurs grands partenaires du monde francophone, et fondé sur un ambitieux programme de conservation et d'édition, constitue un projet exemplaire.

À l'exception d'une poignée d'auteurs primés qui ont eu la chance de voir leurs œuvres publiées en Occident et quasiment « naturalisés », l'essentiel de la littérature francophone des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles reste inédite, à l'état de manuscrits, soumis aux aléas de l'histoire et sans la moindre protection. La plupart des pays d'Afrique et des Caraïbes ne disposent d'aucune infrastructure pérenne (bibliothèque nationale, municipale, universitaire) ni d'aucun savoir-faire technique pour valoriser et simplement sauvegarder leur patrimoine écrit. Lorsque les écrivains disparaissent, les fonds sont laissés à la responsabilité de familles souvent démunies pour faire face à cette responsabilité. Des *corpus* entiers ont déjà été perdus, dispersés ou détruits. La situation, loin de se stabiliser, est devenue dramatique pour les écrivains disparus ces trente dernières années. Cet état de fait est le produit d'une discrimination qui oblige à parler d'une spécificité du « manuscrit francophone » : à la différence des soins qui ont été apportés depuis plus d'un siècle à la protection, la sauvegarde et la valorisation du manuscrit français (depuis le legs par Victor Hugo de ses manuscrits à la Bibliothèque nationale – codicille de 1881), aucune politique patrimoniale n'a été prévue, ni par la France à l'époque coloniale, ni par les pays d'Afrique ou des Caraïbes, dans la période postcoloniale, pour protéger, sauvegarder et valoriser les *corpus* manuscrits des grands créateurs (écrivains, savants, artistes, etc.) qui s'exprimaient en langue française dans leurs œuvres tout en ne disposant pas de l'identité nationale française.

En dehors de quelques très rares pays (comme l’Afrique du Sud) qui possèdent les moyens financiers d’une politique patrimoniale, la très grande majorité des pays francophones d’Afrique de l’Ouest et des Caraïbes (Haïti, notamment) se trouve aujourd’hui dans un tel dénuement qu’aucune structure de protection du patrimoine écrit ne peut sur place être envisagée sérieusement comme une priorité. Or, sans protection, ce patrimoine est destiné à disparaître physiquement, et à très court terme. Cette question est d’autant plus brûlante qu’à la différence des créateurs français ou occidentaux (dont les œuvres ont en général été largement publiées de leur vivant, et ne laissent après leur mort que quelques inédits), la production des créateurs francophones d’Afrique et des Caraïbes se présente en général de manière inverse : dans le meilleur des cas quelques ouvrages publiés du vivant de l’auteur, et 80 % des œuvres restées inédites n’existant qu’à l’état de manuscrits.

Tout se passe comme si on laissait à la logique fatale des contingences le rôle de faire disparaître les traces de la culture écrite francophone dans les zones de grande pauvreté. À bien y réfléchir, il s’agit d’une véritable discrimination. Si la « francophonie » ne commence pas dès aujourd’hui par la sauvegarde de la culture écrite francophone, que lui restera-t-il demain à transmettre ?

En collaboration avec l’AUF, une première vague d’initiatives urgentes est proposée par l’Institut des textes des manuscrits modernes du CNRS (UMR 8132 ENS-CNRS), laboratoire spécialisé dans l’analyse et le traitement des manuscrits modernes (XVIII<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècle). Ce programme, mis en œuvre par une équipe de l’ITEM et piloté par un haut comité scientifique, comporte quatre opérations.

1. Une action éditoriale et notamment une collection de référence pour les grands textes : après le Léopold Sédar Senghor (paru en 2007), les œuvres du Guyanais L.-G. Damas, du Martiniquais A. Césaire, du Malgache J.-J. Rabearivelo, de l’Ivoirien A. Kourouma, des Congolais Sony Labou Tansi et Tchicaya U Tam’si, du Malien A. Hampaté Bâ, etc., mais aussi du Guadeloupéen Saint-John Perse et de l’Uruguayen Lautréamont. Des programmes d’étude littéraire de ces *corpus* et des ouvrages critiques accompagneront les éditions.
2. Un dispositif de sauvegarde matérielle des fonds manuscrits inédits dans un vaste réseau multipolaire de bibliothèques de dépôt francophone.
3. Une bibliothèque numérique mondiale en ligne permettant de rendre les *corpus* manuscrits francophones accessibles à la recherche partout dans le monde.
4. Une action de formation sur place par des spécialistes de la conservation et de l’analyse des archives qui interviendront dans les universités des pays francophones qui le souhaiteront.

En vue de ces différentes actions, l'ITEM s'est doté d'infrastructures centrées à la Maison des sciences de l'homme de Poitiers (chambre froide pour le dépôt des archives, postes de travail équipés pour les chercheurs, numérisation) et d'une équipe scientifique installée à Paris. Par ailleurs, pour construire le principe de cette action et coordonner toutes ces opérations, l'ITEM réunira un comité scientifique international de haut niveau qui fera des propositions pour créer un réseau de compétences universitaires et un dispositif technique d'action. Ce comité qui associera des personnalités universitaires d'horizons scientifiques variés (linguistique, anthropologie, littérature, histoire, géopolitique, édition, etc.), des responsables politiques et des représentants des grandes institutions concernées (BNF, UNESCO, CNRS, AUF, IMEC, etc.), aura pour mission de fixer les orientations et la philosophie générale du projet et un cahier des charges pour sa réalisation.

Une équipe de recherche, chargée d'organiser ces travaux préliminaires et le programme éditorial de la collection « Planète libre » a d'ores et déjà été fondée à l'ITEM<sup>1</sup>.

---

1. Contact : Pierre-Marc de Biasi, directeur de l'ITEM-CNRS ([pm.debiasi@wanadoo.fr](mailto:pm.debiasi@wanadoo.fr)).



# UN EXEMPLE DE VALORISATION DES MANUSCRITS FRANCOPHONES : « SAUVEGARDE ET VALORISATION DES MANUSCRITS MALGACHES »

---

**Claire Riffard**

*Université Joseph-Fourier (Grenoble, France)*

Les manuscrits littéraires sont un patrimoine fondamental des cultures francophones, dont ils conservent en leurs plis une part trop méconnue. Un seul exemple : le 28 février 2009, la *Dépêche de Kinshasa* révélait l'existence d'un manuscrit biographique inconnu du romancier A.-R. Bolamba, retraçant certains passages de la vie de Patrice Emery Lumumba. Dans le même article, l'écrivain et professeur Yoka Lye Mudaba commentait cette découverte capitale en insistant sur « l'obligation de consigner et répertorier ce genre de documents inédits au risque de les voir disparaître ou détruits par l'usure du temps ».

Le patrimoine littéraire manuscrit est en effet très fragile, et en grand danger. C'est un patrimoine fragile, car il est physiquement vulnérable : à l'eau, au feu, à l'air... Mais également menacé par d'autres dangers, non moins menaçants : comment le patrimoine manuscrit peut-il survivre à l'agression d'une guerre, à la violence brutale des déplacements forcés, ou à celle, plus insidieuse, des prédatiions économiques ?

Ce sont ainsi de récurrents appels au secours qui parviennent jusqu'à l'équipe « Manuscrit francophone » du laboratoire Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM), lancés depuis Kinshasa, mais aussi depuis Brazzaville, où les manuscrits de Sony Labou Tansi sont entreposés dans une cave ; ou encore d'Antananarivo, où ce sont des dizaines de milliers de pages manuscrites qui dorment dans les malles familiales.

## L'EXEMPLE DES MANUSCRITS LITTÉRAIRES MALGACHES

Quelles sont dans ce contexte les perspectives proposées par notre équipe ? Je ne prendrai que l'exemple des manuscrits malgaches, que je connais le mieux. Depuis l'époque coloniale, des manuscrits malgaches anciens, écrits en caractères arabes et

appelés « sorabe » sur la Grande Île, ont été déposés à la bibliothèque du Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Mais ils n'ont bénéficié à ce jour d'aucune politique de restauration ou de valorisation. Concernant le patrimoine manuscrit moderne, une première opération de sauvegarde et de valorisation a été effectuée, entre 1998 et 2004, par l'AUF, qui a coordonné une opération exceptionnelle de catalogage et de numérisation du fonds documentaire Grandidier (du nom d'un célèbre naturaliste français venu sur la Grande Île pendant la période coloniale). Ce fonds est actuellement consultable en ligne : <[www.fonds-grandidier.mg](http://www.fonds-grandidier.mg)>.

Mais aucun programme de sauvegarde de manuscrits littéraires n'avait jusqu'à présent été entrepris à Madagascar. C'est enfin le cas aujourd'hui, grâce à la collaboration étroite entre l'ITEM et l'AUF, qui viennent de lancer conjointement une vaste opération de sauvegarde et de valorisation des manuscrits de l'écrivain malgache Jean-Joseph Rabearivelo.

Ce programme, que j'ai l'honneur de codiriger avec les professeurs Serge Meitinger et Liliane Ramaroso, est organisé autour de trois axes principaux :

1. La mise en place d'un dispositif de sauvegarde matérielle (du stockage physique à la numérisation) pour le fonds manuscrit J.-J. Rabearivelo ;
2. La création d'une base de données numérique permettant la consultation du fonds à distance ;
3. L'élaboration d'une édition critique intégrale de l'œuvre, à orientation génétique, dans la collection « Planète libre » de CNRS Éditions, codirigée par Pierre-Marc de Biasi et par Marc Cheymol. Le calendrier prévisionnel des publications de la collection programme la parution du volume « Rabearivelo » pour l'automne 2010, à l'occasion du Sommet de la Francophonie.

Ce projet repose sur une équipe scientifique de niveau international, rassemblant les meilleurs spécialistes de l'œuvre dans les universités de France, d'Italie, d'Allemagne, des États-Unis et de Madagascar, et portant une attention particulière à la valorisation des compétences malgaches et à l'intégration de jeunes chercheurs et doctorants. Elle mène également une action de formation à l'analyse génétique à destination des universitaires du Nord et du Sud, tout au long du projet.

Les premiers résultats de l'équipe sont encourageants, malgré les difficultés rencontrées. Depuis l'été 2008, l'ensemble des archives de l'écrivain a été mis en sécurité à Antananarivo. L'inventaire en est maintenant achevé, de même que la saisie et la numérisation de l'ensemble du fonds, grâce à un financement de l'ITEM. La base de données permettant la valorisation numérique du fonds est elle aussi quasiment terminée. Enfin un stage de perfectionnement à la génétique financé par l'AUF et l'ITEM, à destination des chercheurs ayant en charge l'édition

de l'œuvre intégrale, vient d'être effectué (22 juin-10 juillet 2009) au sein du laboratoire CRLA (Centre de recherches latino-américaines) de la Maison des sciences de l'homme de l'université de Poitiers. Ce stage de trois semaines de travail intensif a été un franc succès ; il a permis, dans l'enthousiasme et la collégialité, d'affiner sensiblement les objectifs et les méthodes de l'édition critique à dominante génétique que nous entendons promouvoir pour valoriser les manuscrits francophones.

Nous attendons de ce travail des retombées scientifiques significatives. À court terme, le volume Rabearivelo constituera pour la communauté de chercheurs un ouvrage de référence sur un auteur dont une partie importante de l'œuvre est d'accès difficile. Les méthodes de sauvegarde des manuscrits et d'édition de l'ouvrage pourraient également être adoptées et adaptées par les autres projets du « Manuscrit francophone » travaillant sur d'autres personnalités littéraires du Sud, dont les conditions de conservation des manuscrits, de production et de diffusion présentent de fortes similitudes avec celles de Rabearivelo. Ces méthodes seront également prolongées à Madagascar par les chercheurs de notre équipe travaillant à l'université d'Antananarivo sur d'autres fonds littéraires.

## **CE QUI RESTE À INVENTER**

Trois nouveaux axes de travail nous semblent essentiels à développer :

1. Créer des partenariats institutionnels pour la restauration scientifique, feuillet par feuillet, des fonds manuscrits, une entreprise essentielle qui n'a pas du tout été prise en charge à ce jour ;
2. Trouver des lieux de conservation pérenne des fonds d'archives manuscrits, équipés de chambres froides, dans des endroits accessibles aux chercheurs mais protégés des aléas, dans les pays d'origine quand c'est possible, ou dans des bibliothèques spécialisées de la même ère géographique régionale ;
3. Mettre en ligne les bases de données constituées par les équipes de recherche, dans une présentation attractive et rigoureuse.

Nous réfléchissons pour ce faire au développement de conventions avec un ensemble de plusieurs bibliothèques d'envergure régionale situées dans les pays du Sud. Un partenariat est envisagé avec la nouvelle bibliothèque d'Alexandrie (Bibalex), qui m'a fait l'honneur de ses collections et de ses laboratoires de recherche au mois d'avril 2009, et avec laquelle il semble tout indiqué de travailler, eu égard à sa position géographique continentale et à son savoir-faire dans le domaine de la restauration, de la numérisation et de la valorisation des manuscrits, reconnu par les plus grandes institutions internationales. La Bibalex est très favorable à ce type de projets et propose d'établir un partenariat en ce sens avec

l'AUF, en commençant modestement par la restauration du fonds Rabearivelo.  
Mais il nous manque les moyens nécessaires. Avis aux mécènes !

# AHMADOU KOUROUMA PAR SES MANUSCRITS DE TRAVAIL : PROPOSITIONS POUR UNE GÉNÉTIQUE OUVERTE

---

Jean-Francis Ekoungoun

Université de Bouaké (Côte-d'Ivoire)

Le sous-titre de cette contribution clarifie les modestes ambitions de la présente réflexion que nous voulons engager dans le cadre de ces Journées consacrées aux littératures au Sud. Nous voulons en effet proposer quelques directions d'analyse de ce qu'il est convenu d'appeler désormais le « manuscrit francophone », grâce à l'approche critique des manuscrits de l'écrivain ivoirien Ahmadou Kourouma. Nous esquisserons par la suite un plan de sauvegarde de l'ensemble des archives de cet auteur avant d'envisager, en guise d'exemple de valorisation du manuscrit de Kourouma, le projet d'une édition intégrale de son premier *corpus* littéraire.

## I. POUR UNE ÉTUDE « SOCIO-GÉNÉTHIQUE » DE L'ŒUVRE D'AHMADOU KOUROUMA

La réception critique des textes d'Ahmadou Kourouma en francophonie littéraire et même dans les autres aires linguistiques fourmillent de théories et d'approches critiques dont l'efficacité et le réalisme ont été plus ou moins prouvés.

Qu'elles portent sur l'étude de l'immanence textuelle (structuralisme, narratologie, linguistique) ou qu'elles interrogent le « contexte paradigmatique » (Todorov) des œuvres de Kourouma, toutes ces pistes analytiques ont généralement étudié de manière quasi exclusive le texte invariant (*ne varietur*) ou l'*opus operatum* qui apparaît comme un produit de l'espace-édition. Sous sa forme canonique ou traditionnelle, l'œuvre ou la chose faite est définie par son entièreté et par son homogénéité. Jean-Louis Lebrave nous en donne ses principales caractéristiques :

« Le texte imprimé constitue une unité stable et bien délimitée, dotée d'un début et d'une fin, structuré en lignes, en paragraphes ou en strophes, en chapitres, en parties, etc. De même, en tant qu'objet abstrait, le texte est une donnée stable et se caractérise par son unicité, sa clôture, son achèvement, sa cohérence et sa cohésion, bref, sa structure. Il est

auto-suffisant et autonome. Une fois créé et mis en circulation, le texte existe par lui-même et devient indépendant de l'auteur qui l'a écrit et des aléas de sa forme matérielle<sup>1</sup>. »

Le texte clos auquel certains spécialistes de Kourouma se sont intéressés jusqu'alors obéit à cette structure organique décrite par cet expert français de la génétique textuelle. En plus, du point de vue de sa fabrication, le texte provient d'une agrégation de strates successives et se forme sous le crépitement de la plume qui avance sous l'altération de la page graphique. Cette vision de l'œuvre-à-faire, de l'œuvre-en-train de se faire et dont l'*energeia*, le mouvement coule sur la page de brouillon du scripteur ivoirien, manquait au panorama critique de la production littéraire kouroumienne.

Le moment est venu de prendre de nouvelles options sur l'œuvre d'Ahmadou Kourouma afin de fixer des enjeux critiques d'une saisie globale des textes de ce grand classique de la littérature francophone. Ce questionnement direct de la production textuelle d'Ahmadou Kourouma passe donc par une immersion totale dans ce que Louis Hay appelle la « troisième dimension du Texte », c'est-à-dire le devenir-livre<sup>2</sup>. Par rapport à l'axe de projection à partir duquel les œuvres de Kourouma ont été étudiées auparavant, notre démarche repose sur la remise du Texte kouroumien à plat pour reconsidérer un à un ses éléments incubateurs, notamment son processus génétique. Il s'agit en quelque sorte de déstabiliser l'*ergon* ou l'ordre textuel puis de reconstituer le *modus operandi* en explorant le territoire du « génotexte » genettien, de l'« avant-texte » bellemien ou encore de l'« anté-texte » laufferien, etc.

Toutefois l'étude de cette territorialité littéraire fondée exclusivement sur l'analyse des éléments matriciels ou génétiques des textes d'Ahmadou Kourouma ne doit pas être une simple lecture de ses brouillons, cette « brouillonologie » raillée par Guy Lafèche comme une « *sinistre imposture intellectuelle*<sup>3</sup> ». Car les manuscrits francophones, spécialement ceux d'Ahmadou Kourouma, qui témoignent souvent des problèmes rencontrés par ces auteurs provenant des aires culturelles, géographiques et politiques de l'(ex-)Empire français, sont d'une importance capitale pour être réduits à d'élémentaires problématiques formelles. Autrement dit, les études de genèse des écrivains africains francophones ne gagneraient guère en crédibilité si nous les formatons dans une génétique textuelle de la stricte école, celle qui se construit sur le postulat de la poétique narrative ou structurale du brouillon d'écrivain, et qui paraît s'en tenir à quelques prescriptions à vocation

---

1. Jean-Louis Lebrave, « La critique génétique : une discipline nouvelle ou un avatar moderne de la philologie », in *Genesis*, n° 1, 1992, pp. 42-43.

2. Louis Hay est l'un des promoteurs français de l'étude des manuscrits modernes. Premier directeur de l'Institut des textes et manuscrits modernes du CNRS (ITEM), il avait souhaité que les études littéraires étendent leur territoire à la « troisième dimension du Texte ».

3. Consulter son site : <<http://www.mapageweb.umontreal.ca>>. Il convient de minimiser le point de vue de Guy Lafèche à propos de la critique génétique des manuscrits modernes.

programmatisque : suivre la progression d'une écriture, reconstituer l'organisation spatiale, la chronologie et la logique des opérations qui la déterminent. Selon Jean-Louis Lebrave, cette approche « internaliste » des manuscrits appelle une lecture du texte à l'intérieur duquel les interventions de l'auteur délimitent des substitutions orientées par une chronologie que le critique énumère dans l'ordre de leur apparition<sup>4</sup>. De façon concrète la lecture du brouillon envisagée dans cette optique consiste à lire les fragments textuels plus ou moins longs ; à prendre en compte l'agencement spatial de ces fragments (premier fragment écrit, sa biffure, et le segment écrit au-dessus ou en dessous qui le remplace) ; à considérer les qualités matérielles des objets étudiés, etc.

L'approche du manuscrit d'Ahmadou Kourouma que nous proposons ne conteste pas ces modalités classiques de lecture d'un brouillon de travail. D'autant que ces procédures d'analyse suggérées par J.-L. Lebrave semblent fonder la critique génétique elle-même, à tout le moins si l'on s'en tient à cette recommandation d'Almuth Grésillon :

« Seule une lecture attentive à l'ensemble des indices visuels et spatiaux saura traduire ceux-ci en indices temporels, eux-mêmes nécessaires pour établir une chronologie relative des opérations impliquées dans une genèse<sup>5</sup> ».

Et Grésillon de prévenir :

« Ne pas prendre au sérieux la manière complexe dont un lecteur appréhende le manuscrit, ne pas donner toute sa dimension à cet acte de lecture, c'est risquer de se méprendre sur l'objet même de la critique génétique<sup>6</sup> ».

Nous n'avons pas la prétention encore moins les moyens de mettre en crise les présupposées théoriques de cette critique génétique ainsi que son « absolutisation » primordiale de l'avant-texte qui avait semblé gêner quelque peu Pierre Bourdieu<sup>7</sup>. Nous suggérons une approche génétique plus flexible des textes d'Ahmadou Kourouma, essayant surtout d'élucider son écriture ou comme le dit précisément Henri Godard d'« entrevoir le système qui l'a généré[e]<sup>8</sup> ». Autrement dit il faut aller au-delà des traces matérielles du manuscrit francophone pour interroger les phénomènes endogénétiques et exogénétiques qui président à la

---

4. Jean-Louis Lebrave, « Avant-propos », in *Langage*, n° 69, 1983, p. 13.

5. Almuth Grésillon, « Méthode de lecture », in Louis Hay (dir.), *Les Manuscrits des écrivains*, Paris, CNRS éditions/Hachette, 1993, p. 38.

6. *Ibid.*

7. L'absolutisation de l'avant-texte reprend la logique du Texte conçu par le structuralisme français comme une clôture. Genette affirmait que ce qui est constitutif d'un discours se manifeste dans les propriétés linguistiques du texte et que l'œuvre fournit elle-même l'information sur la manière dont elle doit être lue. Pierre Bourdieu ne semble pas de cet avis. Lire *Les Règles de l'art. Genèse et structure du champ littéraire*, Paris, Seuil, 1992, p. 276 et suiv.

8. Henri Godard, « Du bon usage des leçons antérieures », in Almuth Grésillon et Werner Michaël (dir.), *Leçons d'écriture ce que disent les manuscrits*, Paris, Seuil, 1992, p. 227 et suiv.

naissance des textes afin de mieux les comprendre en remontant le fil de leurs genèses<sup>9</sup>.

Ces précisions étant faites, nous avons élaboré le concept de « socio-généthique <sup>10</sup> » pour désigner notre pratique des manuscrits, ceux d'Ahmadou Kourouma en particulier. Cette étude socio-généthique vise à problématiser la question de la conscience scripturale, que nous souhaitons saisir dans une génétique ouverte aux problèmes spécifiques liés au champ littéraire francophone, à l'interculturalité et à l'éthique de la création elle-même. Ces pistes de travail sont précisées selon trois axes de recherche : un axe sociologique, un axe anthropologique et un axe éthique.

### **a) Axe sociologique : du manuscrit jusqu'au sacre du « produit » littéraire francophone**

On ne saurait décrypter efficacement les contours et les limites de la présence, voire l'omniprésence, d'Ahmadou Kourouma dans la francophonie sans s'en référer d'une part aux types de relations qu'il entretenait avec ses manuscrits de travail et ses éditeurs, et d'autre part sans remettre ces liens directs ou indirects dans le contexte institutionnel, notamment le passage de son manuscrit de travail au « produit » littéraire dans l'histoire de la production littéraire francophone.

Cette approche de type sociologique d'obédience hégélienne et marxiste, à travers les ouvertures de Lukács qui furent prolongées et discutées par Lucien Goldmann. Postulant que le structuralisme génétique doit nécessairement viser la compréhension et l'explication de la structure littéraire ou sociale, Lucien Goldmann fournit la précision suivante :

« [La] description génétique compréhensive d'une structure constitue en effet dans cette perspective une explication des structures partielles qui la constituent, et doit être – dans la mesure du possible – complétée par la description (explicative par rapport à elle) de la structure immédiatement englobante par rapport à laquelle cette description aura un caractère compréhensif<sup>11</sup>. »

Par ailleurs, la critique du structuralisme génétique ou sociologique goldmannien par Claude Duchet a permis d'aboutir à l'élaboration de la théorie du « sociotexte » ou « social du texte » grâce à la problématisation de l'activité sociogrammique<sup>12</sup> qui

---

9. Pierre-Marc de Biasi souscrit, volontiers, à une telle approche du manuscrit qui suppose la compréhension de l'œuvre – « connaître de l'intérieur sa composition » – et la découverte des « intentions cachées de l'écrivain ». P. -M. de Biasi, *La Génétique des textes littéraires*, Paris, Armand Colin, p. 6.

10. Ce concept a été auparavant employé dans le sous-titre de notre thèse doctorale (Voir *infra*, note n° 21). On parlera désormais de « socio-généthique ». L'introduction de la consonne « h » (en italiques) nous renvoie à la question de l'éthique éditoriale dont nous voulons étudier les modalités et les spécificités dans la création kouroumienne.

11. Lucien Goldmann, « Structuralisme génétique en sociologie de la littérature », in Annie Goldmann, Michel Lowy (dir.) et al., *Le Structuralisme génétique*, Paris, Denoël/Gonthier, 1977, p. 33.

12. Sociogramme : « ensemble flou, instable, conflictuel, de représentations partielles, aléatoires, en interaction les unes avec les autres et gravitant autour d'un noyau, lui-même conflictuel ». Cf. Anne Herschberg Pierrot et Jacques Neefs,

gènère le texte. Mais, dans les années quatre-vingt, Claude Duchet va élargir l'épaisseur du « brouillard sémique » du texte ou « co-texte » – conçu comme lieu d'élaboration des figures sociogrammiques – à l'historicité du processus de textualisation dont les recherches génétiques font apparaître les traces. Et si C. Duchet utilise à partir de ce moment la notion de « sociogénétique », c'est certainement pour reconsidérer sa théorie sociocritique puisqu'il écrit :

« [La génétique] paraît une voie d'accès privilégiée à l'espace [référenciel<sup>13</sup>], et de plus elle en permet une exploration différentielle, à travers les strates, les étapes, ou modalités d'écriture qu'elle identifie, distingue et classe dans l'ensemble des matériaux qu'elle considère. Entre l'activité génétique (entendue comme processus créateur) et l'activité sociogrammique, il y a pour nous une sorte de synergie. L'une et l'autre procèdent [...] par sélection, déplacement, effacement, soulignement. La critique génétique, elle, donne à lire l'activité sociogrammique en acte, dans le présent de la genèse<sup>14</sup>. »

Ce présent de la genèse, auquel Claude Duchet fait allusion, n'est pas dissociable de la conscience d'écriture dont nous parlerons plus tard : conscience qui est assujettie à certaines stratégies préétablies au sein de l'espace d'expertise ou « référenciel » et qui ont vocation à former et informer le produit littéraire. C'est la raison pour laquelle l'une des évidences irréfragables de notre investigation sociogénéthique se trouve dans ces propos de Claude Duchet :

« La création fictionnelle ne saurait échapper aux règles de l'économie de marché, aux pratiques de l'échange mercantile qui gouvernent la société de référence et conditionnent l'auteur lui-même, à son insu. [...] Cette marchandise reproduit, plus ou moins explicitement, en se textualisant, et quel que soit leur argument, les rituels qui président à la circulation des valeurs d'échange<sup>15</sup>. »

Ainsi le « produit » littéraire, au sens où nous l'employons, n'est-il pas tout à fait indissociable des invariants économiques et symboliques qui le déterminent. Économiquement, c'est une marchandise dotée d'une valeur qui se vend, s'achète et se négocie dans l'espace social et institutionnel de la francophonie<sup>16</sup>, un peu comme tout article de consommation courante inséré dans une économie réglée

---

« Sociocritique et génétique : entretien avec Claude Duchet », in *Genesis*, n° 6, 1994, p. 118. Sur la théorie sociocritique, l'on pourra consulter au besoin [Internet] : <<http://www.sociocritique.com/fr>>.

13. Pour Claude Duchet, le « co-texte » (l'autre composante du texte) appartient à la fois au texte et à l'espace référenciel (avec un *c*) défini comme l'espace des références (mais déjà sélectionnées, distribuées, opératoires). C'est aussi l'espace de l'écriture et de la lecture. *Id.*, p. 118.

14. *Ibid.*

15. Claude Duchet, « Préface » aux *Contes et nouvelles réalistes de Maupassant. Lecture sociogénéthique* de Charles Castella, Lausanne, L'Âge d'Homme, 2000, p. III.

16. C'est cet espace qui nous intéresse spécialement. Cependant, loin de nous toute intention de présenter l'écrit-produit de Kourouma comme représentatif de tous les produits littéraires qui circulent dans le domaine francophone. Au demeurant, une enquête approfondie pourrait être conduite pour montrer en quoi l'itinéraire des livres produits par Kourouma diverge ou se rapproche des produits littéraires africains qui ont été vendus et achetés à la même époque en francophonie.

par certaines lois du marché. À l'instar des œuvres cinématographiques, phoniques et picturales, l'œuvre littéraire produite dans l'espace d'expression française bénéficiera des diverses transactions marchandes qui s'effectuent généralement entre l'axe éditorial et le pôle de la consommation. Quant à la fonction symbolique du produit littéraire, elle semble aller de soi puisque cet objet est d'abord et avant tout du texte, de la graphie qui est donnée à lire après avoir été mise dans le commerce. Dès lors, une étude du processus génétique, particulièrement de la trame du produit littéraire en francophonie, doit être capable de restituer le dialogisme des deux consciences qui président habituellement à la création littéraire : la conscience d'écriture et la conscience de l'écrit divulgué ou celle du produit-livre. La première représente l'idée en travail ou l'activité génétique qui pousse un individu à opérer, à un moment historique donné, des choix (in)conscients avant et pendant son travail d'écriture. Par définition, cette conscience d'écriture révèle les intentions qui fécondent la production de l'œuvre littéraire. Quant à la conscience du produit, elle semble répercuter sous diverses formes les conventions du marché de la consommation littéraire.

L'intérêt d'une telle distinction réside dans le fait qu'elle met directement en évidence les faisceaux complexes de relations dont dépendent les valeurs qui confèrent à la conscience du sujet en train d'écrire, son droit de cité, d'être cité et même son permis d'exister au sein d'un espace littéraire dominant. L'analyse du parcours littéraire d'Ahmadou Kourouma en francophonie, éclairée surtout par la saisie appropriée de ses manuscrits de travail, projette d'intéressantes réflexions sur les relations entre la création et le marché littéraire dans le champ complexe de la francophonie, où culture et politique se trouvent très souvent imbriquées.

De même cette lecture sociologique des manuscrits de Kourouma a l'avantage de fédérer trois horizons d'analyse orientés vers une triple praxis. Premièrement, la saisie de l'écriture kouroumienne comme une activité sociale ou politique : c'est l'horizon du scripturaire. Deuxièmement, montrer comment cette écriture devient une activité gratifiante, matérielle ou non, c'est-à-dire l'horizon du publiable. Enfin, étudier l'horizon du recevable ou à partir de quand et comment l'écriture de Kourouma se décline comme une activité à faire valoir tantôt par la lecture tantôt par la critique. Il est également évident que ces trois répertoires permettent de reconsidérer d'anciennes hypothèses liées à la réception et à la production textuelles. Mais le but que nous poursuivons à travers cette première piste de recherche sur les manuscrits d'Ahmadou Kourouma présente une certaine singularité. Car grâce à cette démarche nous pensons pouvoir éclairer les réseaux et les stratégies à travers lesquels, du manuscrit au produit imprimé, la conscience d'écriture se transforme en conscience chosifiée, en produit écrit, vendu et couronné (parfois courroucé) par l'intermédiaire de médiateurs, d'agents et d'aiguilleurs littéraires.

## **b) Axe anthropologique : pourquoi et comment écrire de l'intérieur d'une culture ?**

Quel rapport y a-t-il entre la littérature d'Ahmadou Kourouma et l'anthropologie ? Ce rapport repose spécialement sur le traitement original et particulier que cet écrivain accorde à la langue française.

L'hybridité linguistique se manifeste chez Ahmadou Kourouma à travers une adaptation du français au contexte linguistique et culturel malinké, sa langue maternelle, précisément par l'usage des mots malinké et par la projection de la structure de cette langue sur celle de la langue française. L'interprétation anthropologique vise à faire de cette pratique langagière un ferment du dialogue entre les cultures. Le non-conformisme de la langue d'écriture de Kourouma est assez remarquable pour l'unique raison que ce scripteur s'affranchit de certaines ordonnances normatives de la langue française pour conférer à son verbe un caractère singulier. L'écrivain a souvent déclaré que c'est cette étrangeté langagière qui aurait rendu son brouillon irrecevable auprès de certains éditeurs français :

« Il y avait une certaine originalité de mon style, due à une utilisation particulière de la langue française, qui s'est avérée déroutante [...]. Pour certains, je n'écrivais pas français. Je me rappelle quelques dames qui refusèrent de m'accorder le grand prix des lectrices de *Elle*. Elles étaient révoltées par la langue que j'employais<sup>17</sup>. »

Mettre en avant les échappées langagières constatées chez Ahmadou Kourouma pour expliquer ou légitimer, d'une certaine façon, le refus des éditeurs français requiert que l'on situe anthropologiquement cette langue, d'abord par rapport à la culture-source dont elle est censée pratiquer la langue ensuite en regard à la question de l'altérité, c'est-à-dire la langue de l'autre. La langue assurant en effet l'interface entre l'œuvre et le public, il est aisé de comprendre pourquoi certains éditeurs – comme probablement ceux contactés par Kourouma – lui vouent un « fétichisme » qu'on serait tenté de qualifier d'implacable. Ce culte à travers lequel l'on voudrait présenter la langue française comme détentrice de la pureté installerait *a posteriori* des écrivains négro-africains à double identité littéraire dans une sorte d'insécurité créatrice. Or, comme l'affirme avec justesse Claude Caitucoli :

« Lorsqu'un individu soumis à un processus d'insécurisation refuse l'autocensure et choisit d'écrire malgré tout, il est conduit à adopter un « style », un comportement linguistique induit par l'insécurisation<sup>18</sup>. »

---

17. Catherine Argand, « Entretien avec Ahmadou Kourouma », <<http://www.lire.fr/entretien.asp>> [mise en ligne septembre 2000].

18. Claude Caitucoli, « La différence linguistique : insécurité et créativité », in *Notre librairie, Identités littéraires*, cahier spécial « Ahmadou Kourouma : l'héritage », n°s 155-156, juil. -déc., 2004, p. 173.

Peut-être Ahmadou Kourouma fut-il sensible à ce phénomène d'« insécurisation ». Dès lors on devine aisément pourquoi il a fabriqué un style langagier pour son premier texte et les suivants en traduisant le malinké, sa langue maternelle. L'une des brillantes illustrations de ce calque du français nous provient de l'incipit du manuscrit des *Soleils*. où le lecteur est surpris par l'emploi particulier du verbe « finir » :

« Il y avait une semaine qu'avait fini ~~Koné~~ / dans la capitale Koné Ibrahima de race / malinké ou disons-le en malinké ; « il n'avait / pas soutenu un petit rhume » / Comme tout malinké quand la vie s'échap/pa ~~de son corps~~ ses restes, son ombre se releva / toussa, s'habilla et partit par le long chemin / pour le lointain pays malinké natal pour y / faire « éclater » la funeste nouvelle des obsè/ques. »

Dans une interview Ahmadou Kourouma explique cet emploi :

« Si je dis « avait fini », et non « était décédé » ou « était mort », c'est pour reprendre le concept malinké selon lequel les morts ne disparaissent pas : on finit une vie pour en recommencer une autre, différente. Mon travail sur la langue est l'aboutissement de toute une recherche sociologique, d'une imprégnation dans la culture et la langue de mon pays<sup>19</sup>. »

Même si Kourouma fait ici allusion à la sociologie il faut reconnaître qu'en réalité sa démarche langagière tient beaucoup plus de l'anthropologie culturelle. De ce fait, ces créations hybrides nécessitent un décryptage anthropologique lucide basé sur l'étude de ses manuscrits de travail, qui rendent plus visibles les motifs récurrents, les structures énonciatives originelles et scripturales profondes.

Pour être plus décisive cette critique des sources anthropologiques des « malinkismes » kouroumiens doit s'enrichir de questions connexes telles que : pourquoi entre la norme et l'écart, Ahmadou Kourouma a-t-il opté pour la solution langagière seconde ? Comment gérer au mieux le métissage linguistique dont tout colonisé est le produit ? Comment traduire, dans sa plus nette expression, sa négritude et assumer son statut d'écrivain africain vivant dans un espace socioculturel spécifique ? Comment se faire le griot en quelque sorte de son peuple dans une langue malgré tout étrangère ? Cette problématique nous semble judicieuse pour montrer que la genèse de la langue de Kourouma, qui a pu apparaître comme une écriture « illisible » et « déroutante », peut être saisie à partir du manuscrit de travail et dans une dimension anthropologique comme une manifestation psychologique (le refus du conformisme), un choix historique (le lourd héritage linguistique colonial) et un positionnement culturel ou interculturel (la volonté de satisfaire à une dynamique langagière incarnée).

---

19. Ahmadou Kourouma, [interview], *Magazine littéraire*, sept. 2000. Cité par D. Ngamassu, « Dynamisme du français dans les littératures francophones : perspective comparative », in *Synergies*, revue du GERFLINT, n° 2, 2007, p. 79.

### c) Axe éthique : de la pratique du manuscrit africain à une genèse intersubjective

La question de l'éthique de la création se pose à un double niveau. À un niveau théorique, elle aborde le problème de l'éthique générale appliquée au traitement des manuscrits d'auteurs francophones. D'autre part, en étudiant les diverses interférences sur le processus de la création chez Ahmadou Kourouma, elle envisage la question de l'éthique éditoriale.

L'objet de l'éthique est d'établir des critères pour juger si une action est bonne ou mauvaise et surtout juger les motifs et les conséquences d'un acte. Ici l'acte porte sur l'action de sauvegarde proprement dite des manuscrits francophones. Nous nous proposons de bâtir une réflexion autour de la valeur morale de la pratique manuscrite africaine, particulièrement celle des écrivains africains comme Ahmadou Kourouma. Lorsqu'en 1989, l'UNESCO appelait à une politique internationale de préservation des manuscrits modernes, on ne doutait guère de la mobilisation autour des archives, surtout en Europe où l'histoire de la sauvegarde et de la conservation des brouillons d'écrivains remonte à des pratiques millénaires. Sur le continent africain la pratique manuscrite n'est pas encore ancrée dans les mœurs. Pourtant comme le constate Pierre-Marc de Biasi : « la quasi-totalité des manuscrits des écrivains francophones africains disparus dans les vingt à trente dernières années sont en péril<sup>20</sup> ». Ce n'est qu'en mars 2008 qu'une équipe dénommée « Manuscrit francophone » a été créée au sein de l'Institut des textes et manuscrits modernes (ITEM). Cette équipe a pour objectifs initiaux, entre autres, la sauvegarde des manuscrits francophones en péril, la valorisation des fonds manuscrits, l'édition de grands *corpus* francophones. Ambitieux programme à l'évidence ! Mais alors comment agir au mieux ? Quel peut être le bien-fondé de ces actions ? Qu'est-ce que ces pratiques nouvelles impliquent-elles sur le plan relationnel : que pensent les écrivains africains ou leurs ayants droit de cette démarche ? Sur le plan même de la transmission également quels types de contrats faut-il passer avec les écrivains africains ou leurs ayants droit qui respectent une éthique de conservation ? Notre thèse doctorale<sup>21</sup> consacre un chapitre à la genèse et aux aléas de la transmission par Kourouma lui-même du manuscrit des *Soleils des indépendances*. Ce genre de réflexion implique de se demander que faire de l'objet transmis pour que son exploitation respecte certaines règles éthiques de

---

20. Pierre-Marc de Biasi cité par Philippe Testard-Vaillant, « La Francophonie, le poids de l'histoire », in *Le Journal du CNRS*, « Où va la Francophonie », n° 200, 2006. P.-M. de Biasi rapporte ce qui semble un « cas d'école » ; celui du Congolais Sony Labou Tansi (1947-1995), « mort en laissant derrière lui [...] nombre de manuscrits inédits, parmi lesquels des œuvres clés entassées dans une pièce de sa maison, à Brazzaville, et menacées à tout moment de disparaître car personne ne se préoccupe de leur sort ».

21. Jean-François Ekoungoun, *Le Manuscrit intégral des Soleils des indépendances d'Ahmadou Kourouma : essai d'analyse sociogénétiq*, sous la direction de Henri Béhar, université Sorbonne nouvelle, vol. I-II, 719 pp. Thèse soutenue en Sorbonne, le 5 décembre 2006.

transmission ? La question de l'hébergement des manuscrits, notamment, se pose. Quelles formes de conventions interétatiques pour assurer la sauvegarde des manuscrits africains à l'échelle continentale ? Les pays africains ont-ils la logistique adéquate pour héberger les fonds manuscrits de leurs auteurs nationaux ? Assurément pas ! Alors que convient-il de faire pour que ces manuscrits restent la propriété exclusive des États africains à l'instar de la Grande-Bretagne où la réglementation stipule que les éléments du patrimoine britannique, en l'occurrence, tout manuscrit, même appartenant à une personne privée, doit obtenir l'aval du ministère de la Culture et doit faire l'objet d'une copie qui est conservée dans un fonds déposé à la British Library.

Il nous paraît extrêmement important d'entourer la pratique des manuscrits francophones africains d'un minimum d'éthique. Cela pour éviter, en guise d'exemple, qu'on en arrive à une situation où le jeune chercheur africain ou tout autre utilisateur des manuscrits africains serait dans l'obligation de se rendre en Europe afin d'accéder aux manuscrits de ses propres auteurs entreposés dans des bibliothèques et musées européens, au nom d'une politique de sauvegarde de ces manuscrits décidée par les Occidentaux et peut-être sans les Africains eux-mêmes.

Ensuite il est impérieux de dépasser cette problématique initiale de l'éthique de sauvegarde du manuscrit africain pour entrevoir le rapport entre le processus génétique et l'éthique éditoriale. Il s'agit ici d'ouvrir le champ de la génétique à l'interpersonnalité, voir concrètement comment l'Autre intervient dans le processus de création chez Ahmadou Kourouma et à quel moment ? La variété de ces interférences dans la création (entre autres interventions, celles des proches, des pairs, des collaborateurs, des éditeurs, etc.) appelle des investigations pratiques visant à déterminer, à partir de l'examen critique des manuscrits, des épreuves, des correspondances, des documents de travail, etc., les modalités tangibles de ces interventions ainsi que leurs enjeux.

Nous mesurons la complexité d'une telle approche, tant ces types d'interventions implicites ou explicites sont devenus des stéréotypes dans le domaine éditorial. Ce n'est donc pas une méprise de notre part lorsque nous voyons, par exemple, dans le compromis éditorial passé entre Ahmadou Kourouma et son premier éditeur québécois, Georges-André Vachon, la marque d'une censure condescendante de l'impérialisme occidental à l'égard d'un écrivain francophone. Même s'il faut là encore relativiser ces interférences pour analyser leurs implications, notamment lorsque ces interventions étrangères aboutissent à la mutilation d'une partie considérable d'un manuscrit de travail, ce dont Ahmadou Kourouma fit l'amère expérience. Ce dernier, selon ses témoignages, a vu des pages dites « essentielles » de son premier manuscrit entièrement caviardées :

« Ils m’ont demandé de supprimer ce qu’ils considéraient comme du journalisme et qui, pour moi, était *essentiel* [c’est nous qui le soulignons]. Le livre a été réduit de plus d’un tiers<sup>22</sup>... »

ou encore :

« Ce qui était pour moi *l’essentiel* [c’est nous qui le soulignons] a disparu. Il y avait de longs passages sur la façon dont les gens étaient morts, sur la façon dont on les avait torturés. Mais tout cela a disparu<sup>23</sup>. »

Entre autres enjeux réels, le questionnement de ces interférences interscripturales porte à méditer sur le vrai sens à donner à ces pratiques et ce qu’elles supposent du point de vue de la liberté de création et de penser. Ceci pour éviter des situations embarrassantes voire « terribles », comme en témoignent ces confidences de Kourouma lui-même :

« Il faut voir d’abord qu’est-ce qui a amené ces romans. Moi, je crois que chaque fois, dans mes romans, je manque le but, je manque toujours le but que je poursuivais [...]. *Les Soleils des indépendances*, je l’ai écrit dans l’esprit que c’était pour moi-même. Comme on vous l’a dit, il y avait un complot qui avait été fait, j’avais des amis qui avaient été en prison et je m’étais proposé de témoigner. On a complètement oublié cela, on a vu que [la langue de] Fama. C’est ça qui est *terrible* [c’est nous qui le soulignons]<sup>24</sup>. »

Nous tenons à signaler qu’une réflexion interne est présentement menée au sein de l’équipe « Manuscrit francophone » de l’ITEM-CNRS à laquelle nous sommes associé, notamment sur la question de l’éthique éditoriale par le groupe de travail : « Interférences et création ».

## II. DE LA SAUVEGARDE DES ARCHIVES D’AHMADOU KOUROUMA

La constitution d’un « Fonds d’archives Ahmadou Kourouma (1927-2003) » est un acte concret et pratique de sauvegarde des manuscrits de cet écrivain.

Le projet intitulé « Fonds d’archives Ahmadou Kourouma (1927-2003) » envisage de rassembler un ensemble organique de documents produits ou reçus par l’écrivain Ahmadou Kourouma dans l’exercice de son métier. Ce fonds reste ouvert à tous les types possibles de documents produits ou reçus par cet auteur dans le cadre de son activité quels que soient leur date de création, leur support (papier et autres) et leur technique de fabrication (manuscrits, imprimés, etc.).

« Le Fonds d’archives Ahmadou Kourouma (1927-2003) » est une action de sauvegarde, d’exploitation et de valorisation scientifique et/ou éditoriale de

---

22. Ahmadou Kourouma, entretien avec Bernard Magnier, in *Notre librairie*, n° 87 (1987), p. 13.

23. Lise Gauvin, *L’Écrivain francophone à la croisée des langues*, Entretiens, Paris, Karthala, 1997, p. 155.

24. Ahmadou Kourouma, entretien avec Jean Ouédraogo, *Maryse Condé et Ahmadou Kourouma. Griots de l’indicible*, New York, Peter Lang Publishing, 2004, p. 142.

l'ensemble du patrimoine littéraire d'Ahmadou Kourouma, écrivain francophone disparu en décembre 2003.

Ce projet, qui apportera sans aucun doute une masse importante d'informations sur la production ou la genèse de l'œuvre d'Ahmadou Kourouma annonce des perspectives critiques capables de renouveler de manière significative la saisie de l'ensemble des textes de cet auteur. Pour une exploitation scientifique judicieuse du fonds des manuscrits que nous voulons rassembler, nous prévoyons la mise en place d'un dispositif interprétatif orienté vers les spécificités culturelles ou interculturelles, la modélisation de stratégies de la production et de la réception du texte kouroumien. En plus des enjeux critiques, que nous avons présentés dans la première partie, ce « Fonds d'archives Ahmadou Kourouma (1927-2003) » répond à des motivations éditoriales. Il pourrait donner accès à des documents inédits, telle la masse de feuilles trouvées dans le manuscrit de *Les Soleils des indépendances* qui restent toujours inédites que nous avons transcrites puis annexées à notre thèse. Cette découverte offre de réelles opportunités pour procurer une édition augmentée ou critique de l'œuvre d'Ahmadou Kourouma.

De façon pratique la constitution du « Fonds d'archives Ahmadou (1927-2003) » va s'organiser de manière suivante :

- *constitution proprement dite du fonds* : état des lieux et situation des documents existant, conservation, signature de conventions de type modalités de dépôts avec la famille Kourouma et autres ;
- *exploitation scientifique et éditoriale du fonds manuscrits* : analyse du fonds manuscrit à partir des axes d'études choisis, préparation d'un volume Kourouma pour la collection « Planète libre » ;
- *sauvegarde numérique* : numérisation complète du fonds des manuscrits d'Ahmadou Kourouma qui est appelé à intégrer la future Bibliothèque virtuelle envisagée par l'AUF.

Pour construire le principe de cette action de sauvegarde et de valorisation du patrimoine littéraire d'Ahmadou Kourouma, nous souhaitons réunir dès que possible un comité scientifique composé d'experts internationaux d'horizons scientifiques variés (littéraire, linguiste, grammairien, anthropologue, sociologue, historien, éditeur, etc.), des responsables politiques et institutionnels et des représentants de la famille Kourouma. Nous lançons spécialement un appel aux chercheurs non francophones dans les pays où les œuvres de Kourouma ont été traduites puis publiées. À charge pour cette « équipe Kourouma » de remplir les missions suivantes :

- coordonner les différentes phases du projet ;
- fixer les orientations et la philosophie générale du projet ;

- établir une « feuille de route » réaliste pour la réalisation concrète du projet.

### III. VERS UNE ÉDITION DE L'ŒUVRE COMPLÈTE D'AHMADOU KOUROUMA : RETROUVER LE MANUSCRIT INTÉGRAL DES SOLEILS DES INDÉPENDANCES (EXEMPLE)

La situation que nous voulons présenter dans la dernière partie de cette réflexion est une forme de proposition concrète qui vise la valorisation des manuscrits d'Ahmadou Kourouma. En proposant ce projet d'édition critique du texte fondamental de Kourouma nous essayons d'apporter une réponse pragmatique à la question suivante : que faire du morceau inédit des *Soleils des indépendances* qui demeure toujours en souffrance dans l'ensemble de la production littéraire d'Ahmadou Kourouma ?

La publication du manuscrit des *Soleils des indépendances* que nous envisageons répond à de nouveaux besoins. Elle tient compte de l'émergence d'un nouveau type de lecteur, de l'histoire littéraire et politique de la Côte-d'Ivoire. C'est pourquoi elle se veut :

- *Une édition intégrale* : donner à lire *Les Soleils des indépendances* dans sa version originelle comme une histoire vécue et racontée par un témoin. En parcourant l'ensemble de la production littéraire de Kourouma, il nous a été donné d'observer qu'entre cet auteur et « l'essentiel » de son premier manuscrit, le cordon ombilical n'a jamais été coupé puisque, nous semble-t-il, par le biais de l'intertextualité, Ahmadou Kourouma a porté les pages censurées de son premier récit à bout de bras jusque dans son dernier manuscrit ;
- *Une édition réhabilitée et actualisée* : elle tiendra davantage compte de la dimension documentaire et historique du témoignage vivant d'Ahmadou Kourouma sur la première crise sociopolitique qui a secoué la Côte-d'Ivoire, sujet qui est réapparu dans le débat national à la faveur de la guerre qui déchire ce pays. En clair, ce qu'il est convenu désormais d'appeler « les faux complots d'Houphouët-Boigny », dont traite justement le manuscrit, n'est plus un sujet tabou depuis que les anciens prisonniers politiques ont eux-mêmes brisé la loi d'Omerta. On pourra lire entre récits d'anciens détenus :
  - o Samba Diarra, *Les faux complots d'Houphouët-Boigny : fracture dans le destin d'une nation*, préface de Bernard Dadié, Paris, Karthala, 1997, 248 pp.,
  - o Kodiara Koné, *Mésaventure 63 : mes souvenirs de prison d'Houphouët-Boigny*, Abidjan, Passerelle, 2000, 132 pp.,

- Amadou Koné, *Houphouët-Boigny et la crise ivoirienne*, Paris, Karthala, 2003, 227 pp. Nous pensons qu'il manque à cette liste non exhaustive de publications, la version d'Ahmadou Kourouma qui fut pourtant le premier intellectuel ivoirien à avoir eu le courage d'écrire sur ces événements à une période où « les applaudissements à contretemps, en empêchant le dialogue [ont conduit] aux dictatures les plus féroces ». (Bernard Dadié, préface des *Faux complots*) ;
- *Une édition critique* : elle prendra en compte les variantes du manuscrit par rapport à l'édition originale. Elle consistera aussi à éditer le manuscrit tel quel, en vis-à-vis de la transcription diplomatique de toutes les pages. Les récents témoignages des anciens prisonniers sur l'histoire racontée, des décennies plus tôt, par leur « camarade » Kourouma rentrent en résonance parfaite avec le fragment inédit du manuscrit de 1963. Dès lors, il est indispensable de compléter cette édition du manuscrit par un appareil critique et notamment une annotation historique.

Nous tenons à préciser que nous n'avons jamais rencontré Ahmadou Kourouma. Cependant, lorsque nous avons pris l'initiative d'étudier ses manuscrits de travail dans le cadre de notre thèse de doctorat, nous sommes rentré directement en contact avec lui à Lyon (nous étions encore à Abidjan). Nous avons par la suite entretenu une sympathique correspondance virtuelle du 5 juillet 2002 au 13 août 2003 (notre thèse reproduit cette série de courriels échangés avec l'écrivain). Cette démarche nous a permis, depuis Abidjan, d'avoir une copie de ce manuscrit expédié par Kourouma lui-même. Réceptionné le 6 juin 2003, ce document comprend 364 feuillets écrits de la main de l'auteur avec diverses réécritures. Mais c'est surtout la découverte du fragment inédit d'une amplitude et d'une teneur considérables qui nous a le plus impressionné : cette partie non publiée avoisine les 140 feuillets manuscrits.

Ahmadou Kourouma est lui-même revenu sur les principales motivations qui l'auraient amené à élaborer son premier texte. Entre autres déclarations, retenons les suivantes :

« Dans les premières années de l'indépendance, craignant un coup d'État en Côte-d'Ivoire – Éyadema venait d'accaparer le pouvoir dans le Togo voisin –, le président Houphouët-Boigny a fait arrêter tous ceux qui pouvaient menacer son pouvoir surtout tous les opposants de gauche. »

ou encore :

« Je voulais donc témoigner, montrer que les gens nous trompaient, que la réalité qui nous était présentée n'était pas la réalité. Je voulais contredire, témoigner dans le sens de contredire. Comme je me sentais impuissant face au système, je ne pouvais rien faire, rien dire. [...] J'ai voulu écrire pour expliquer la machination. Mes camarades étaient innocents. Dans une certaine mesure, je croyais qu'en dénonçant j'arriverais à contredire une réalité trompeuse. »

L'édition du manuscrit que nous prévoyons se fonde donc sur ces premières aspirations du « témoin » Ahmadou Kourouma.

La rédaction de son texte achevée en décembre 1964, Ahmadou Kourouma entreprend vainement des premières tentatives éditoriales pour faire publier son manuscrit en France. C'est finalement en 1968, à la faveur du « prix de la Francité », lancé par Georges-André Vachon, professeur de lettres à l'université de Montréal et directeur de publication de la revue *Études françaises*, que le manuscrit de Kourouma est retenu et publié sur la base d'un compromis dont il faudra bien étudier les termes. L'on retiendra que sur avis et recommandations de son futur éditeur, Ahmadou Kourouma a travaillé en compagnie de ce dernier durant un mois, à Montréal, pour modifier la première monture de son manuscrit. C'est de cette façon sans doute que ce que Kourouma considérait comme « l'essentiel » de sa première rédaction fut supprimé. Après avoir édité le premier « prix de la Francité », Georges-André Vachon offre par la suite, symboliquement (1 dollar canadien), ses droits d'éditeur au Seuil. En 1970, l'éditeur français réédite *Les Soleils des indépendances*, dans la mouvance de la création de l'Agence de la coopération culturelle et technique (ACCT) de la Francophonie, au Niger. L'œuvre de Kourouma est ensuite auréolée de plusieurs prix francophones. Suivront les travaux sur la langue de Kourouma, c'est-à-dire la « malinkisation » du français, au détriment de ce que Kourouma a lui-même désigné comme « l'essentiel » de son manuscrit.

Il est donc urgent d'établir une édition du manuscrit des *Soleils des indépendances* qui puisse retrouver et sauvegarder l'« essentiel » du premier récit d'Ahmadou Kourouma.



# ENTRE FRANCOPHILIE ET CRÉOLOPHILIE

---

**Kathleen Gyssels**

*Université d'Anvers (Belgique)*

Juriste, professeur, ministre plénipotentiaire, membre de La Ronde<sup>1</sup>, Georges Sylvain est né à Puerto Plata, aujourd'hui République dominicaine, en 1866 et mort en 1924. Ce fut à tous égards un homme exceptionnel, père de sept enfants promis à de brillantes carrières. Madeleine Sylvain sera la première gynécologue noire dans le pays, pendant que Suzanne Sylvain (1898-1975) était la première anthropologue noire. Elle compila les fables « *fab'* » créoles, et retraça comme ethnolinguiste les origines du créole haïtien et des proverbes, devinettes et contes, bref, de ce qu'on appelle l'« oraliture ». À feuilleter ses nombreux recueils de contes, souvent bilingues, nous, lecteurs modernes, sommes surpris de son énorme production.

Le mérite de Georges Sylvain fut de transposer en créole haïtien les *Fables* de La Fontaine. Jetons un coup d'œil sur l'impressionnant paratexte qui entoure le titre : Louis Borno, président d'Haïti de 1922 à 1930, année où Sténio Vincent remporte les législatives, préface cette édition bilingue illustrée. Quoique controversé en tant que politicien, Louis Borno prête ici sa plume à la défense de la transposition d'œuvres franco-françaises dans le créole d'Haïti :

« Notre créole national méritait une place dans l'Art, dans l'universelle République des lettres. Oswald l'y avait conduit, Sylvain lui délivre ses lettres de grande naturalisation. »

Le sociologue, poète et écrivain martiniquais Édouard Glissant a beaucoup réfléchi, dès son premier essai, *Le Discours antillais*, et dans ses romans historiques où il donne la parole à son double, l'héritier du conteur créole, Mathieu Béluse, sur le conte créole, legs de l'esclavage et tradition orale séculaire. Il s'agit selon lui d'une narration qui dit la cale négrière comme l'enfer de l'habitation créole, d'un type de

---

1. Fondé par Dantès Bellegarde et Pétion Gérome, ce mouvement de la « modernité » (terme aujourd'hui si polysémique qu'insignifiant) fonda sa propre revue du même nom. La Ronde connut une brève existence (1892-1902) et se démarqua des écoles patriotiques : ses membres défendirent un certain universalisme. Voir *île en île*, page « Bellegarde » [Internet] : <<http://www.lehman.cuny.edu/ile.en.ile/paroles/bellegarde.html>>.

récit qui par la « poétique de détour » livre, pour qui veut l'entendre, une critique acerbe du colonisé et de l'esclave face au maître tout-puissant :

« Le conte créole est le détour emblématique par quoi, dans l'univers des Plantations, la masse des Martiniquais développait une poétique forcée (que nous appellerons aussi contre-poétique), où se manifestaient en même temps une impuissance à se libérer globalement et un acharnement à tenter de le faire<sup>2</sup>. »

Si le conte est le « détour », comme le prétend Glissant, quelle valeur aurait la fable de La Fontaine, discours importé, morale de colonisateur débitée devant l'audience de colonisés ? Comment expliquer l'ardeur et la passion qu'y mettent certains intellectuels antillais et haïtiens ? Pourquoi propager parmi les Antillais et les Haïtiens cette délicieuse collection de *Fables* de La Fontaine ? Quelles raisons trouver à cette publication bilingue ? L'intemporelle beauté des contes du moraliste français ? Le « détour », concept glissantien qui désigne la ruse et le « marronnage » propres au sujet colonisé qui dérobe la parole et la langue au maître pour forger son contre-discours ? La volonté de prouver l'aptitude du « patois nègre » à devenir une langue littéraire à part entière ? Conserver le texte original permet une dimension comparative, et les illustrations « illuminent » le recueil. Les personnages animaux figurent, dans toute culture, les vices et vertus de leurs maîtres, les humains, et les rémanences afro-caribéennes illustrent amplement ce principe : dans les proverbes, devinettes, mais surtout les contes, se déclinent des valeurs universelles, incarnées par des actants animaliers qui s'opposent et s'affrontent. Si la fable de La Fontaine côtoie dans l'espace colonial l'aphorisme afro-caribéen et le conte créole, c'est que le récit du maître est érigé en modèle. Pourtant les traducteurs et adaptateurs vont se servir de cette expression porteuse de civilisation française pour atteindre un double objectif : acculturer la masse paysanne et la jeune génération, prouver le statut littéraire du patois nègre, le créole. Détour donc aussi que cette traduction et transposition des *Fables* de La Fontaine ! Quelle valeur peut alors avoir la traduction en créole haïtien des *Fables* de l'auteur des *Contes libertins*, réfractaire à l'autoritarisme de l'Ancien Régime ?

Pour Georges Sylvain, francophile et membre de La Ronde, il s'agissait à la fois de contester et de répliquer à François Marbot, dont la transposition, « charmante » à ses yeux, vise essentiellement à moraliser les esclaves. Pour Sylvain par contre, il n'y a pas de plus haute lutte que la conquête de la liberté et de l'indépendance. La première édition (1901) est directement inspirée de l'ouvrage en créole martiniquais (1846) réalisé par l'ordonnateur béké, François Marbot. Ce Béké martiniquais avait transposé dans l'univers de la Plantation les œuvres du fabuliste. *Les Bambous*, sous-titré « *Fables de la Fontaine, travesties en patois créole par un vieux commandeur* », sous-titre long dont Sylvain va s'inspirer, sont clairement

---

2. Édouard Glissant, *Le Discours antillais*, Paris, Seuil, 1981, pp. 241-242.

didactiques et antiabolitionnistes : l'ouvrage sort deux ans avant l'abolition de l'esclavage aux Antilles françaises, et Marbot y infuse insidieusement une doctrine de soumission : « Servir le Béké vaut mieux que de marronner<sup>3</sup> » ou encore :

« Vous, les Esclaves qui êtes la main et le pied  
N'oubliez jamais votre devoir envers le ventre  
qui n'est autre que le Béké<sup>4</sup>. »

Le doux parler martiniquais dit ici fermement que les Isles doivent rester non seulement françaises, mais ses populations noires et métisses subordonnées aux Français de France et aux Békés. En particulier la fable « Le Singe et le Léopard » est modifiée et l'intrigue oppose, chez Marbot, le tigre au macaque : Compère Tigre lacère le derrière de Macaque. Marbot se positionne en pro-esclavagiste et se sert des *Fables* de la Fontaine pour déprécier la « race », bien qu'il valorise le patrimoine créole, constate aussi Corinus dans un numéro spécial de la revue *Notre librairie*<sup>5</sup>.

Ailleurs, un lecteur apprécie *Les Fables* selon Georges Sylvain, en prétendant à son tour, dans le sillage de Marbot, que l'Haïtien recommande la soumission et la subordination :

« Georges Sylvain prêche la résignation, c'est ce qui ressort de son apologue. La misère est partout, dit-il, en Guinée et au pays des Blancs, partout c'est la souffrance. Il faut baisser la tête à la volonté de Dieu. Il conseille donc une certaine pleurerie que d'autres prendront pour la sagesse, mais qui n'est autre que la lâcheté. Il recommande le travail, l'effort, la prudence, le sens de l'économie. Sylvain avoue très humblement qu'il traduit La Fontaine. Et les critiques sans aller voir, ont répété après lui. La traduction française qui accompagne chaque fable est là pour prouver l'originalité du fabuliste haïtien et son bilinguisme irréprochable. Un livre écrit en créole avec traduction française : c'est la première tentative de ce genre que nous sachions et qui ne fait que mettre davantage en valeur les possibilités de la langue créole<sup>6</sup>. »

Georges Sylvain est un narrateur exquis : ses fables sont des réussites. Aucune surcharge dans la narration. Sa langue est claire, il sait observer et peindre les ridicules. Il manie l'art du dialogue et prête à chacun de ses personnages le langage de sa condition. Poète lyrique, il observe, médite et sait dire ce qu'il pense des hommes sous le couvert des animaux. Sylvain a eu le mérite de reconnaître très tôt, malgré les préjugés, la valeur de notre créole. Il eut le courage de penser et de prouver que le créole pouvait tenter avec succès la fortune littéraire. Il a prédit un avenir de grandeur pour la langue créole. On a à peine commencé à l'employer pour alphabétiser la masse de nos illettrés [*sic*].

---

3. François Marbot, *Les Bambous* [1846], réédité par Ibis Rouge éditions en 2002, dont « Le Loup et le Chien », p. 263. La romancière Suzanne Dracius, classiciste, réédita cet ouvrage avec la maison martiniquaise Desnel en février 2006.

4. *Idem*, p. 290.

5. Sur Marbot, voir Véronique Corinus, « Indispensables animaux », *Notre librairie*, n° 163, 2006, pp. 27-33.

6. [Internet] : <<http://www.ikaly.com/ht/profil/affichage.php?id=16>>.

Voici la première raison et intérêt de ses Fables en créole haïtien : la « défense et illustration » du créole haïtien qui peut rivaliser avec la langue de Molière et de La Fontaine !

La deuxième raison est, me semble-t-il que Sylvain tout de même révise et corrige son prédécesseur Marbot. Il trouve son recueil « charmant », dans la préface qu'il écrit pour *Les Bambous*, et sous ce compliment on devine mal une petite pointe de critique. Répliquant à Marbot, éduquant la masse haïtienne, prouvant l'aptitude du créole haïtien à traduire le franco-français, Sylvain transpose l'universelle moralité qui régit la société haïtienne comme la société française. Elle est loin d'être d'un autre âge. Surtout, ces narrations où l'autodérision et le dérisoire dominent, nous fascinent toujours.

Deuxième raison, ethnologique, les « animaux » et les « luttes » impitoyables entre faibles et forts, méchants et bons, etc. En tant qu'ethnologue, son rôle se limitait à prêter l'oreille à la riche tradition orale, à la transposer sans expliquer les envolées du conteur, le surnaturel ou l'extravagance intentionnelle, exactement comme le ferait un Gilbert Gratiant<sup>7</sup> pour la Martinique et la Guadeloupe. Ce folklore, comme le remarque Colette Maximin (1996), recèle une valeur anthropologique pour tous ceux qui s'intéressent à la diaspora africaine transplantée dans la Caraïbe :

« La Caraïbe, dans son ensemble, témoigne en profondeur du statut anthropologique de la littérature. [...] L'enracinement est tel dans la culture de plantation que la facture des œuvres s'en trouve affectée<sup>8</sup>. »

---

7. Gilbert Gratiant, *Fables créoles et autres écrits*, préface d'Aimé Césaire, édition établie avec Isabelle et Renaud Gratiant, Jean-Louis Joubert, Paris, Stock, 1996. À la Guadeloupe, Gilbert Gratiant (1895-1985) publie une collection, *Fab'Compè Zicaque* (1950, 1976), rééditée et complétée par d'autres contes bilingues chez Stock. Né à Saint-Pierre, Gilbert Gratiant est, selon ses propos mêmes, issu de « la vieille bourgeoisie de couleur, gardienne d'une certaine manière créole de vivre et de penser ». Après des études de khâgne au lycée Henri-IV à Paris, il va être envoyé au front en 1914. Invalide de guerre à 75 %, il passe l'agrégation d'anglais en 1923 et regagne la Martinique où il enseigne au lycée Schoelcher. Fondateur de la revue *Lucioles*, il écrit des textes de critique littéraire et de circonstance, et alors qu'il est installé à Montpellier où il enseigne, il publie ses premiers poèmes (en français) ; après son installation à Paris en 1933, il continue à écrire des poèmes. Le premier poème en créole date, semble-t-il de 1935 : « Joseph l'évé ! », poème très militant, qui sera suivi d'autres tandis que Gilbert Gratiant adhère au Parti communiste français. *Fab' Compè Zicaque* est aussi important que les contes de Lafcadio Hearn (1850-1904). Hearn œuvra aussi à faire connaître certains écrivains français de son temps : Gautier, Flaubert, Maupassant et Loti, entre autres. Sa familiarité avec la langue française remonterait-elle à son séjour présumé dans un collège français, dont le nom et la localisation – enveloppés de mystère par l'auteur – susciterent la controverse biographique ? Après une nécessaire mise au point de conjectures contradictoires, l'article se concentre sur la relation de l'auteur à la littérature française, en l'occurrence sur ses mérites de traducteur et de critique, sur l'influence exercée par ses maîtres français sur son apprentissage littéraire et son succès ultérieur.

Dans son introduction à la réédition, « Gilbert Gratiant, poète créole », J.-L. Joubert souligne qu'on peut effectivement parler de Gilbert Gratiant comme poète créole : « En mettant par écrit des chansons, des comptines, des poèmes qu'il a composés dans la langue maternelle antillaise, jusqu'alors considérée, au mieux, comme un plaisant patois, il fait la preuve par l'écriture de la puissance expressive du créole. »

8. Colette Maximin, *Littératures caribéennes comparées*, Paris, Karthala, 1996, p. 403.

« Le loup et l'agneau », troisième fable du recueil, nous amène à noter que la chèvre devient *cabritt*, l'âne *le bourriq* ; que « les femmes et le secret » donne pour titre un proverbe : *parol caché nan bouch' fanm* ; et que « L'Aigle, la Chatte et la Laie » donne *chatt, cochon ac malfini*<sup>9</sup>. Mais il y a là une leçon morale à portée universelle. Le lecteur du XXI<sup>e</sup> siècle dépasse ce contexte historique, transpose ce récit dans le monde contemporain : il reconnaît derrière le Loup et l'Agneau des individus qu'il côtoie, élargit la fable à des situations qui dépassent les simples rapports individuels, pour y retrouver le reflet des relations internationales lorsque des superpuissances agressent de petits états dont les richesses naturelles les rendent aussi appétissant qu'un agneau dodu..

---

9. Terme qui inspira peut-être Chamoiseau dans *Les Neuf consciences du malfini*, Paris, Gallimard, 2009.

## La Fontaine avait écrit :

La raison du plus fort est toujours la meilleure :

Nous l'allons montrer tout à l'heure (1).

Un agneau se désaltérait  
Dans le courant d'une onde pure.

Un loup survient à jeun, qui cherchait aventure,  
Et que la faim en ces lieux attirait.

« Qui te rend si hardi de troubler mon breuvage » ?

Dit cet animal plein de rage :

« Tu seras châtié de ta témérité.

– Sire, répond l'agneau, que Votre Majesté  
Ne se mette pas en colère ;  
Mais plutôt qu'elle considère  
Que je me vas (2) désaltérant Dans le courant,  
Plus de vingt pas (3) au-dessous d'Elle ;  
Et que par conséquent, eu aucune façon,  
Je ne puis troubler sa boisson.

– Tu la troubles, reprit cette bête cruelle,  
Et je sais que de moi tu médis l'an passé.

– Comment l'aurais-je fait si (4) je n'étais pas né ? »

Reprit l'agneau ; « je tette encor ma mère.

– Si ce n'est toi, c'est donc ton frère.

– Je n'en ai point.

– C'est donc quelqu'un des tiens ;  
Car vous ne m'épargnez guère, vous, vos bergers et vos chiens.

On me l'a dit : il faut que je me venge. »

Là-dessus, au fond des forêts,  
Le loup l'emporte et puis le mange,  
Sans autre forme de procès.

## Traduction française par Hazaël-Massieux de la version offerte par Sylvain (extrait) :

[...]

« Moi ? Monsieur, l'année passée, je n'étais pas né !

– Cela veut dire que j'ai menti ? Si ce n'est toi, c'est ton père, ou bien ta mère, espèce de vagabond !

– Chef, je suis sans mère, ni père...

– Comment ?

– Je suis enfant bâtard.

– Ah ! tu veux faire le fort-en-gueule ? Voyez-moi donc cette tête ! Ça n'a pas encore fait ses dents, et ça tourne en dérision les gens d'âge !

– Quel tourment est aujourd'hui le mien, ô mon Dieu !...

– Je ne vous ai rien dit, Monsieur...

– Il n'y a pas de Monsieur ici !

– Pardon, « Général !

– Te voilà devenu couard. À présent ; attends-moi ! »

Aussitôt : (*gnan !*)

Un coup de dent à l'agnelet, derrière la tête,

Sur le côté, là où la chair est le plus tendre !

La pauvre petite bête fit seulement : « Bèè ! »

Tout de suite elle tomba raide morte.

Vous croyez que le loup en laissa un morceau ?

Il prit tout, chair et os.

Et (*floup !*) l'avalait, comme un gombo.

Sylvain ajoute volontiers des éléments. Par exemple, dans « Mouton et le Loup » (« Le Loup et l'Agneau »), il introduit une allusion à la bâtardise qui ne figurait pas dans l'original, ni même chez Marbot : il est intéressant de lire comment l'allusion à la bâtardise a changé, devenue beaucoup plus « haïtianisée », pour ainsi dire. La bâtardise est ici résumée par un autre proverbe : *moin sans manman, sans papa*, sur quoi le loup l'interroge : comment ? *Moin cè pititt bata*.

*Cric ? Crac !* est une perle du patrimoine culturel haïtien et antillais. La seconde édition, sortie en pleine occupation américaine (1915-1934), est un tour de force qui résiste à l'impérialisme yankee : la classe dirigeante, face à l'ennemi américain et l'anglomanie, lance des appels à maintenir la francité culturelle. Vieille branche de la francophonie métropolitaine, les Haïtiens francophones revendiquent fièrement, à cette époque, leur alliance avec le pouvoir ex-colonisateur. Tous francophiles et ayant le regard tourné vers la France, les membres de la génération de Sylvain se distinguent par leur désir de rester dans le giron de l'Europe et de la France. La raison principale m'est encore apportée par des Haïtiens contemporains publiant sur Internet les lignes suivantes :

« Quand *Cric ? Crac !* sera réédité à des milliers d'exemplaires, quand des générations successives d'haïtiens [sic] auront l'occasion de goûter toute la grâce aimable du fabuliste haïtien, il sera l'un de nos poètes les plus populaires<sup>10</sup>. »

Il s'agit d'un ouvrage illustré tout à fait exceptionnel. Il s'agit surtout d'un « matériau » avec un quotient pédagogique indiscutable : écoles secondaires et primaires pourraient en bénéficier. La réédition bilingue, optimalement accompagnée d'un CD-ROM où une conteuse haïtienne – je pense à Mimi Barthélémy – lirait les contes, ajouterait une touche de modernité que tout public, créolophone ou non, saurait apprécier. Cette nouvelle édition est proposée pour la collection « Autrement même » de L'Harmattan. Je tiens à remercier l'Agence universitaire de la Francophonie de m'avoir donné l'opportunité de la présenter.

## BIBLIOGRAPHIE

### Éditions de *Cric ? Crac !*

SYLVAIN, Georges, rééd. New York, Kraus, 1970 ; réédition Nendeln, Liechtenstein, Kraus Reprint, 1971. *Cric ? Crac !* Port-au-Prince, FOKAL (Fondayson Conseans Libète), 2002.

SYLVAIN, Georges, Paris/Port-au-Prince, Bibliothèque haïtienne, « En vente chez G. Sylvain », 1929.

SYLVAIN, Georges, *Cric ? Crac ! Fables de La Fontaine racontées par un montagnard haïtien et transcrites en vers créoles* par Georges Sylvain avec une préface de M. Louis Borno, une notice sur le créole et des notes étymologiques de l'auteur, Paris, Ateliers haïtiens, 1901.

---

10. [Internet] : <<http://www.ikaly.ht/profil/print.php?Id=16>> (consulté le 14 mai 2009).

## Études critiques

- CESAIRE, Ina, *L'Enfant des passages ou la Geste de Ti Jean*. Paris, Éditions caribéennes, coll. « Veillées vivantes », 1987.
- CHAUDENSON, R. et HAZAËL-MASSIEUX, G., « Marbot, Sylvain, Young et les autres », *Études créoles*, vol. X, n° 1, 1987, pp. 35-54.
- COMHAIRE, Jean, « Promenade à Port-au-Prince », *Revue de l'université de Bruxelles*, n° 3, 1939, pp. 356-368.
- COMHAIRE-SYLVAIN, Suzanne et COMHAIRE, Jean, « La Alimentación en la región de Kenscoff, Haiti », *America indigena*, vol. XII, n° 3, 1952, pp. 177-203.
- CORINUS, Véronique, « Fables colonisant et fables colonisées : la fortune de La Fontaine en Afrique et aux Antilles », *Notre librairie*, n° 163, *Indispensables animaux*, sept.-déc. 2006, pp. 27-33.
- DAMAS, Léon-Gontran, *Veillées noires. Contes nègres de Guyane*, Montréal, Leméac, 1972 [1<sup>re</sup> éd. Paris, Stock, 1943].
- DANTICAT, Edwidge, *Krik ? Krak !*, Paris, Pygmalion, 1996.
- DRACIUS, Suzanne (édit.), *Fables de la Fontaine, avec adaptations créoles et sources*, Pointe-à-Pitre, Éditions Desnel, 2006.
- GLISSANT, Édouard *Tout-monde*, Paris, Gallimard, 1993.
- GLISSANT, Édouard, *Le Discours antillais*. Paris, Seuil, 1981.
- GYSSLS, Kathleen, « Trésors de veillée : les contes haïtiens recueillis par Suzanne Comhaire-Sylvain », in *Gradhiva*, n° 1, 2005, pp. 243-248.
- HOFFMANN, Léon-François, « La Fontaine en créole(s) – problèmes d'idéologie », *Études créoles*, vol. XXIV, n° 2, 2001, pp. 57-69.
- JARDEL, Jean-Pierre, « De quelques emprunts et analogies dans les fables créoles inspirées de La Fontaine. Contribution à l'études des parlers créoles du XIX<sup>e</sup> siècle », *Études créoles*, vol. VIII, n<sup>os</sup> 1-2, 1985, pp. 213-225.
- LANG, George, « Travesty and Transformation », in *Entwisted Tongues, Comparative Creole Literatures*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2000.
- LANG, George, « Islands, Enclaves, Continua : Notes towards a Comparative History of Creole Literatures », in *A History of Caribbean Literature, Cross Culture Studies*, vol. III, Arnold, James A. (édit.), Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, 1994, pp. 29-56.
- LAROCHE, Maximilien, « Entwisted Tongues. George Lang, review », *Research in African Literatures*, vol. XXXIII, n° 3, Fall 2002, pp. 208-210.
- LEOTIN, Thérèz, *Lèsprì lanmè : Le génie de la mer. Contes marins des Antilles*. Fort-de-France/Paris, Presses universitaires créoles/L'Harmattan, 1990.
- MARBOT, François, *Les Bambous*, 1846 [rééd. Ibis Rouge, 2002 ; rééd. Suzanne Dracius, *Fables de la Fontaine, avec adaptations créoles et sources*, Fort-de-France, Éditions Desnel, 2006].
- MAXIMIN, Colette, *Littératures caribéennes comparées*, Paris, Karthala, 1996.
- POULLET, Hector et TELCHID, Sylviane, *Zayann. Fables de la Fontaine et d'Ésope*, Pointe-à-Pitre, Éditions PLB, 2000, t. II.
- PROPP, Vladimir, *Morphologie du conte suivi de Les transformations des contes merveilleux*. Paris, Seuil, coll. « Points-Essais » n° 12, 1973.
- RELOUZAT, Raymond, *Le Référent ethnoculturel dans le conte créole*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- SYLVAIN, Suzanne, *Le Roman de Bouqui*, Montréal, Leméac, 1973.
- SYLVAIN, Suzanne, « Vieillir à Port-au-Prince, Partie I, II », *L'Ethnographie*, n° 70, 1975, pp. 61-80.

SYLVAIN, Suzanne, « Survivances africaines dans le vocabulaire religieux d'Haïti », *Études dahoméennes*, vol. XIV, 1955, pp. 5-84.

SYLVAIN, Suzanne, « The Kenscoff Market System, Haiti », *Social and Economic Studies*, vol. XIII, n° 3, 1964, pp. 397-404.



# SAUVEGARDE DES DOCUMENTS HAÏTIENS

---

**Léon-François Hoffmann**  
*Princeton University (USA)*

La plupart des manuscrits haïtiens qui pourraient et devraient faire l'objet de numérisation se trouvent aux Archives nationales à Port-au-Prince, ainsi que dans les collections de deux écoles congréganistes de la capitale : celle du petit séminaire Saint-Martial et celle de l'institution Saint-Louis-de-Gonzague, sans compter, bien entendu, les archives familiales conservées par les particuliers. Il serait bon de savoir s'il en existe également dans des bibliothèques et peut-être des archives provinciales. Une recherche systématique de localisation et d'identification, qui compléterait l'important article de J. W. Bertrand et D. Devesin « Bibliothèques haïtiennes d'aujourd'hui<sup>1</sup> » ne devrait pas poser de difficultés importantes, et devrait être entreprise avant toute chose.

Les Archives nationales d'Haïti<sup>2</sup>, dirigées par l'excellent archiviste Jean Wilfrid Bertrand, se trouvent dans un état déplorable. Il importerait en premier lieu de sélectionner d'urgence les documents les plus importants pour les mettre à l'abri des insectes et rongeurs, des intempéries et des vols, puis de les classer et de les numériser. Il s'agirait là d'une entreprise à longue haleine, qui demanderait un personnel qualifié et un budget considérable. Par le passé, la coopération française s'est penchée sur la question, mais les problèmes restent loin d'être résolus. Peut-être pourrait-on demander à plusieurs universités différentes de se répartir les tâches de conservation les plus urgentes.

J'ai appris récemment que des projets de numérisation de manuscrits et/ou d'imprimés seraient en cours sous l'égide d'universités états-uniennes tant au petit séminaire qu'à Saint-Louis-de-Gonzague<sup>3</sup>.

---

1. *Conjonction*, déc. 1975, pp. 9-53.

2. Archives nationales d'Haïti, B.P. 1299, Port-au-Prince, Haïti.

3. Je ne pourrai malheureusement recevoir, avant fin septembre, d'informations précises sur ces projets ; je pourrai si besoin les faire suivre aux intéressés.

Il convient de signaler qu'en Haïti comme dans d'autres pays en voie de développement, si les manuscrits sont rares, la presse des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles se révèle pleine d'intérêt en ce qui concerne tant la littérature, la musique et les arts plastiques que les sciences sociales. C'est dans les colonnes des journaux et des revues souvent en mauvais état, que l'on trouve le seul exemplaire existant de poèmes, de contes, voire de pièces de théâtre et de romans, ainsi que des études sociologiques, historiques, anthropologiques ou économiques. La plupart de ces publications souvent éphémères ne peuvent guère être consultées par les chercheurs non résidants, car elles ne se trouvent dans aucune grande bibliothèque étrangère (Library of Congress, British Museum, Bibliothèque nationale de France). Celles qui existent encore constituent souvent les seuls exemplaires conservés. Bon nombre d'entre elles ont été imprimées sur du papier de mauvaise qualité, que le temps dessèche et désagrège peu à peu, et il me paraît urgent de les numériser avant qu'elles ne disparaissent définitivement. Une liste complète des publications périodiques haïtiennes depuis l'époque coloniale jusqu'à 1950 se trouve en appendice au remarquable *Dictionnaire de bibliographie haïtienne* de Max Bissainthe (Washington, Scarecrow Press, 1951). Il existe à ma connaissance une collection complète du *Moniteur*, journal officiel de la République. Grâce à une subvention assez considérable de la Fondation Ford il y a environ vingt-cinq ans, j'ai moi-même fait mettre sur microfiche un certain nombre de publications, choisies parmi celles dont seule la collection de Saint-Louis-de-Gonzague conservait un exemplaire. Les négatifs en sont entreposés dans la section LAMP (Latin American Microform Project) du Center for Research Libraries<sup>4</sup> ; la liste peut en être consultée en ligne<sup>5</sup>. Si toutefois les programmes mentionnés ci-dessus ne sont pas en train de le faire, il me paraît urgent de compléter cette première étape du projet. Dans les publications que j'ai pu sauvegarder on trouve par exemple bon nombre de textes, ou de parties de textes en créole, dont la plupart intéressent des anecdotes, des plaisanteries, des proverbes, de devinettes, le créole ayant longtemps été considéré comme impropre au traitement de sujets sérieux. Pour l'étude de l'évolution de la deuxième langue officielle de la république, ces textes seraient précieux, puisqu'ils sont rares dans les ouvrages publiés en volumes.

Dans un autre ordre d'idées, un projet de reproduction de documents historiques concernant Haïti et conservés dans des archives étrangères, afin de les « rapatrier » et les mettre au service des chercheurs haïtiens avait été envisagé il y a plusieurs années. La Société haïtienne d'histoire et de géographie était à l'origine de ce projet, prévu dans le cadre des activités du Centre de recherches historiques, fondé et dirigé, à Port-au-Prince, par notre collègue Jacques de Cauna ; ce projet de

---

4. Center for Research Libraries, 6050 S. Kenwood Avenue, Chicago, IL 60637-2804, USA.

5. [Internet] : <<http://www.crl.edu/areastudies/LAMP/collections/haiti.htm>>. Des tirages peuvent être commandés directement à Chicago.

reproduction n'a pu avoir suite par manque de ressources, mais sa reprise mérite certainement d'être envisagée et dans ce cas Jacques de Cauna, professeur détaché à l'université de Pau, devrait nécessairement y être associé.

En conclusion, la première démarche à entreprendre serait, me semble-t-il, de répertorier et si possible de coordonner les projets en cours, afin d'éviter de faire double emploi, comme il arrive trop souvent dans les campagnes d'aide au développement, du moins en Haïti. Il faudrait ensuite examiner les différentes propositions d'action, et en choisir celle (ou à la rigueur celles) qui paraît avoir la meilleure chance d'aboutir à des résultats concrets et surtout permanents.

Il va de soi que, quel que soit le ou les projets retenus, les plus strictes garanties doivent être exigées par les donateurs pour éviter toute malversation.



# POUR UN PROJET DE SAUVEGARDE ET D'ÉDITION CRITIQUE D'ŒUVRES HAÏTIENNES<sup>1</sup>

---

**Jean Jonassaint**

*Syracuse University (USA)*

Dans un article qui remonte à plus de deux décennies, Maryse Condé écrit (je traduis de l'anglais) : « Selon un critique guadeloupéen tout romancier antillais ne fait rien d'autre que récrire *Gouverneurs de la rosée* et *Cahier d'un retour au pays natal*<sup>2</sup> ». Cette simple assertion déjà nous montre la place capitale du *corpus* haïtien dans les littératures francophones de la Caraïbe.

Pourtant les textes haïtiens – qui constituent une bonne part de *l'Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache* de Senghor (1948), de *l'Histoire littéraire de l'Amérique française des origines à 1950* de Viatte (1954), et qui occupent une part fort significative dans *La Poésie négro-africaine d'expression française* de Marc Roumbaut (1976) ou *Elles écrivent des Antilles* de Suzanne Rinne et Joëlle Vitiello (1997) – sont marginalisés sinon ignorés dans certaines études plus ou moins récentes des littératures francophones. Je pense, entre autres, aux ouvrages de Dominique Combe (*Poétiques francophones*, 1995), de Michel Beniamino (*La Francophonie littéraire*, 1999) et plus particulièrement au *Cambridge Introduction to Francophone Literature* de Patrick Corcoran (2007). Ce dernier, pris dans une perspective postcoloniale qui fait quasiment naître les littératures francophones hors d'Europe dans la foulée des indépendances africaines, contrairement aux traitements accordés aux autres espaces nationaux ou régionaux francophones d'Afrique ou d'Amérique, relègue les productions haïtiennes à une sorte d'appendice où l'on cite pêle-mêle quelques noms d'écrivains contemporains sans analyse de leurs

---

1. Version revue et augmentée de ma communication à la « Journée de réflexion » du collectif de chercheurs sur les littératures au Sud, tenue à Paris sous les auspices de l'AUF le 29 juin 2009. Je tiens à remercier Marc Cheymol et James Arnold qui m'ont invité à participer à ces discussions. Je suis particulièrement redevable de ce dernier pour ses remarques constructives tout au cours de nos échanges sur les différentes versions de ce texte.

2. Maryse Condé, « Order, Disorder, Freedom, and the West Indian Writer », *Yale French Studies* n° 97, pp. 155-156. Première publication in *Yale French Studies*, n° 83, 1993, pp. 121-135.

œuvres ou de leurs parcours<sup>3</sup>. Pour mémoire, au seuil de cette vaste entreprise d'édition de référence des textes francophones et de sauvegarde de leurs manuscrits, il me semble pertinent de rappeler l'importance historique et numérique des œuvres haïtiennes (notamment les essais du XIX<sup>e</sup> siècle, et les récits de la première moitié du XX<sup>e</sup>) dans le développement des francophonies littéraires du Sud.

D'abord, un coup d'œil sur la « Courbe de la production de récits francophones » entre 1800 et 1979<sup>4</sup>, nous montre qu'entre 1800 et 1919, on recense trois récits d'Africains (au Nord ou au Sud du Sahara) pour 31 par des Haïtiens qui sont d'ailleurs les seuls francophones du Sud à publier des récits (incluant contes, nouvelles ou romans) au XIX<sup>e</sup> siècle. Par ailleurs, cette même courbe fait ressortir que jusqu'à la fin des années cinquante, les Haïtiens sont les principaux auteurs (sur le plan quantitatif du moins) des récits francophones du Sud, avec 95 ouvrages édités contre 131 pour toute l'Afrique. Cependant après les indépendances africaines (1960-1979), il y a un renversement assez significatif en valeur absolue, mais, en valeur relative, l'écart l'est nettement moins. En effet, pour une population d'environ 110 millions d'habitants, on retrace quelque 355 récits publiés par des Africains en langue française, par contre avec une population 22 fois moindre, les Haïtiens donnent 50 titres. Bien sûr, ces chiffres n'ont qu'une valeur indicative pour rappeler la nécessité de ne pas amputer les *corpus* francophones du Sud d'une part importante de leur production.

Si pour la critique haïtienne, le roman proprement haïtien naît dans la décennie 1900-1910 avec entre autres les œuvres des Frédéric Marcelin, Fernand Hibbert, Justin Lhérisson et Antoine Innocent, en Haïti, l'essai, comme l'historiographie, atteint son apogée dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, dessinant les grandes lignes du moins de ce qui constituera un aspect important de la pensée négro-africaine au XX<sup>e</sup> siècle : indigénisme haïtien, négritude africaine et antillaise, renaissance noire américaine. Autrement dit, cette conscience d'être un peuple noir, d'appartenir au monde dit noir qu'il faut défendre et illustrer est déjà en germe, sinon amplement développée, dans les essais des principaux prosateurs haïtiens de cette période, comme le donne à lire quelques titres de leurs œuvres majeures<sup>5</sup>. À titre d'exemple, citons en tout premier lieu le grand essai de 1885 d'Anténor Firmin, membre de la Société d'anthropologie de Paris, *De l'égalité des races humaines (anthropologie positive)* (1885) qui est une savante réfutation des thèses racistes de Gobineau dans *De l'inégalité des races*, fort probablement, la seule

---

3. Voir Patrick Corcoran, *Cambridge Introduction to Francophone Literature*, Cambridge/New York, Cambridge University Press, 2007, pp. 27-108 et 138-238.

4. Cette courbe, en annexe, ne tient compte que des récits (romans, contes ou nouvelles) édités en volumes, non des textes publiés en revues. De plus, ces données ne se veulent pas exhaustives, mais plutôt indicatives.

5. Voir *infra*, annexe : « Bibliographie sélective : Essais et historiographies haïtiens du XIX<sup>e</sup> siècle ».

de cette ampleur à l'époque. Dans un second temps, rappelons les 636 pages de *La République d'Haïti et ses visiteurs (1840-1882) : réponse à M. Victor Cochinat (de la Petite presse) et à quelques autres écrivains (1883)* du Dr Louis-Joseph Janvier dont le surtitre, *Un peuple noir devant les peuples blancs (étude de politique et de sociologie comparées)*, est sans équivoque tout un programme. Dans les deux cas, il importe de souligner que les auteurs insistent pour inscrire leurs réflexions au centre des débats scientifiques contemporains en France et en Europe en général. Il en est de même des onze volumes d'*Études sur l'histoire d'Haïti (1853-1860)* de Beaubrun Ardoin ou des quatre tomes d'*Histoire d'Haïti (1847-1904)* de Thomas Madiou, généralement considéré comme le « Michelet haïtien » : leurs auteurs se veulent au fait des derniers développements de leur discipline. Cet imposant *corpus* qu'on tend à oublier, car peu accessible aujourd'hui sauf pour quelques titres, mérite toute notre attention. Il pourrait conduire à une révision radicale de certaines thèses fort acceptées sur la genèse des « indigénismes » francophones du XX<sup>e</sup> siècle et des discours anticolonialistes (ou postcoloniaux pour reprendre une terminologie à la mode<sup>6</sup>).

Par ailleurs, dans une perspective comparatiste, ce *corpus* est aussi d'une grande importance poétique et génétique pour l'étude de l'évolution des productions francophones du Sud. Par exemple, une analyse génétique des textes de Césaire comme *Cahier d'un retour au pays natal (1947)*, *La Tragédie du roi Christophe (1963)*, *Toussaint Louverture : la Révolution française et le problème colonial (1961)* peut difficilement faire l'économie d'une plongée dans l'historiographie et le théâtre haïtiens des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Par ailleurs, comment ne pas questionner les rapports entre le *Monsieur Toussaint (1961)* d'Édouard Glissant et le *Toussaint au fort de Joux (1896)* de Massillon Coicou ? Toujours dans le monde caraïbéen, comment peut-on saisir toute la portée de *Traversée de la mangrove* de Condé (1989) sans la mettre en perspective avec *Gouverneurs de la rosée* de Roumain (1944) que Condé, du moins en partie, réécrit<sup>7</sup> ? Mais ces *corpus* haïtiens des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles n'éclairent pas seulement des textes caraïbéens, ils ont aussi des échos dans le monde négro-africain. À titre d'exemple, rappelons que *Ô Pays, mon beau peuple !*

---

6. Pour une vue plus large sur cet ensemble et sa place dans l'histoire littéraire haïtienne ou autre, voir entre autres Yves Chemla, « Littératures d'Haïti », in *Mondes francophones : auteurs et livres de langue française depuis 1990*, Dominique Wolton (dir.), Paris, ADPF, 2006, pp. 293-301, disponible en ligne :

<[http://www.culturesfrance.com/adpf-publi/folio/mondes\\_francophones/06.pdf](http://www.culturesfrance.com/adpf-publi/folio/mondes_francophones/06.pdf)> ;

Michael J. Dash, « A Survey of the Nineteenth Century », in *Literature and Ideology in Haiti, 1915-1961*, London, Macmillan, 1981, pp. 1-42 ; Jean Jonassaint, « Toward New Paradigms in Caribbean Studies: The Impact of the Haitian Revolution on our Literatures », in *Tree of Liberty: Cultural Legacies of the Haitian Revolution in the Atlantic World*, Doris Garraway (dir.), Charlottesville, University of Virginia Press, 2008, pp. 200-222 ; et Gérarde Magloire-Danton, « Anténor Firmin and Jean Price-Mars: Revolution, Memory, Humanism », *Small Axe*, n° 9, 2005, pp. 150-170.

7. Voir Jean Jonassaint, « For a Caribbean Intertext: On Some Readings of Maryse Condé's *Crossing the Mangrove* », in *French Civilization and Its Discontents: Nationalism, Colonialism, Race*, Georges van den Abbeele et Tyler Edward Stovall (dir.), Lanham, Lexington Books, 2003, pp. 147-171 (version revue et augmentée de « Sur des lectures de *Traversée de la Mangrove* de Condé », *Cahiers francophones d'Europe centre-orientale*, n° 10, 2000, pp. 419-441.

(1957) de Sembène Ousmane n'est pas sans rappeler, par endroits, *Gouverneurs de la rosée* de Jacques Roumain, comme l'a montré Victor O. Aire, dans un article de 1977. Sur ce point, Samba Gadjigo, le biographe de Sembène Ousmane, est plus catégorique. Dans une présentation du romancier et cinéaste africain sur le site *Africultures*, il écrit : « La vision communiste de *Gouverneurs de la rosée* est la source des images les plus puissantes dans *Ô pays, mon beau peuple !* de Sembène » (ma traduction de l'anglais<sup>8</sup>).

Au bout de ces rappels historiques et critiques, il importe de définir brièvement les résultats recherchés : une mise en valeur des productions littéraires haïtiennes (a) par la diffusion des historiographies et essais haïtiens du XIX<sup>e</sup> siècle sous forme électronique (en accès libre éventuellement) et leur édition critique imprimée ; (b) par la diffusion des œuvres narratives haïtiennes de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sous forme électronique (en accès libre si possible) et leur édition critique imprimée.

Le fait de choisir un genre spécifique par siècle ne devrait pas exclure complètement la possibilité d'éditer des textes d'époques différentes de la période initialement retenue pour ce genre. Par exemple, des essais du XX<sup>e</sup> siècle, comme l'imposante *Histoire de Toussaint Louverture* en trois volumes de Pauléus Sannon (1920-1933) – une des sources premières, il me semble, du *Toussaint Louverture* de Césaire, mais aussi des *Jacobins noirs*<sup>9</sup> de C.L.R. James (1949) ; des récits de Demesvar Delorme<sup>10</sup> et de Louis-Joseph Janvier<sup>11</sup> – ne sauraient être écartés des éditions critiques des œuvres de ces auteurs.

Par ailleurs, dans une perspective globale, il serait souhaitable d'inclure le théâtre dans ce projet. Mais, à moins de moyens exceptionnels, compte tenu de l'état des inventaires disponibles des *corpus* de la dramaturgie haïtienne et de leurs manuscrits, le travail risque d'être bâclé ou ne pas aboutir. Il est préférable de laisser cette option en plan pour l'instant, de se concentrer sur le faisable et le plus significatif des productions haïtiennes. Par contre, malgré les coûts éventuels, il est fort à propos de travailler dès à présent à la sauvegarde des manuscrits modernes haïtiens (ceux du théâtre inclus). Un tel projet, qui nécessitera entre autres des investissements immobiliers importants, doit se faire en concertation et collaboration avec non seulement des universités haïtiennes, mais surtout les grandes bibliothèques comme celles de Saint-Louis-de-Gonzague, du petit

---

8. Voir Victor O. Aire, « Affinités électives ou imitation ? *Gouverneurs de la rosée* et *Ô Pays, mon beau peuple !* », *Présence francophone*, n° 15, 1977, pp. 3-10 ; Samba Gadjigo, « Ousmane Sembène », *Africultures* [Internet] :

<<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=personne&no=3495>>.

9. C.L.R. James, *Les Jacobins noirs : Toussaint Louverture et la révolution de Saint-Domingue*, [trad. de l'anglais par Pierre Naville de *Black Jacobins* (1936)].

10. Demesvar Delorme, *Francesca et Le Dammé* (1873, 1877).

11. Louis-Joseph Janvier, *Le Vieux Piquet et Une chercheuse* (1884, 1889).

séminaire collègue Saint-Martial, de l'Institut français d'Haïti<sup>12</sup>, de la Bibliothèque et des Archives nationales d'Haïti. Car préserver les manuscrits implique leur conservation, donc leur entreposage dans des conditions optimales. Sur ce point, les expertises développées en Martinique et Guadeloupe ou en Floride, pourraient être d'un apport considérable. Mais il s'agit là d'un volet qui se fera parallèlement aux projets d'édition de référence proprement dits.

Pour rôder cette entreprise et maîtriser les principales embûches auxquelles nous risquons de nous heurter, deux projets pilotes sont envisageables dans l'immédiat : les éditions des œuvres complètes de Pompée-Valentin Vastey dit baron de Vastey (des essais du XIX<sup>e</sup> siècle) et de Justin Lhérisson (principalement des récits du début du XX<sup>e</sup> siècle). L'un des objectifs majeurs ici est d'aboutir à un modèle d'édition de référence qui soit efficiente, à la fois utile pour les chercheurs et abordable pour un public lettré. Tout en s'inscrivant dans la tradition française d'édition critique (« Pléiade », « Quarto »), j'entrevois un modèle qui se situerait entre celui de l'édition « Archivos » de Jacques Roumain et mes « Matériaux pour une édition critique<sup>13</sup> ». Autrement dit, en plus des mises en contexte des textes par des articles, des notes fort élaborées sur les variantes quand il y en a, sur les passages difficiles à saisir, des références d'époque oubliées aujourd'hui, il faudrait des index et bien sûr des tables de concordances d'une édition à l'autre lorsque c'est nécessaire. Par ailleurs, je ne voudrais pas écarter la possibilité de tenir compte des traductions d'époque quand il y en a, si elles offrent un intérêt spécifique pour mieux comprendre les textes ou leurs fortunes.

Pourquoi ces œuvres ? Ce sont des textes courts, peu connus, difficiles d'accès, peu diffusés ou de diffusion médiocre. En plus d'être de deux personnages qui ont joué des rôles assez significatifs dans l'histoire haïtienne – le polémiste et essayiste, baron de Vastey, qui fut secrétaire du roi Christophe, et le journaliste, poète et romancier Justin Lhérisson, auteur de l'hymne national d'Haïti –, ces ouvrages sont surtout des textes fondateurs de nos littératures francophones du Sud.

---

12. Les archives de l'Institut français d'Haïti sont une source incontournable pour comprendre certains enjeux culturels en Haïti depuis plus d'un demi-siècle, comme le montre assez clairement un document inédit d'un de ses directeurs, Henri Micciolo, « Note à l'intention de M. Goeldner » (1984), que j'ai publié dans *Typo/Topo/Poétique sur Frankétienne*, Paris, L'Harmattan, 2008, pp. 163-168. Étant à la fois de l'ordre de la diplomatie ou de l'action culturelle française et du patrimoine haïtien, elles posent, plus clairement qu'aucune autre source archivistique sur Haïti, le problème du lieu de leur conservation et de leur prise en charge. Dans la mesure du possible, il est souhaitable que ces documents restent à l'Institut français d'Haïti, et soient pris en charge par cette institution dont l'action en Haïti est fort appréciée et appréciable. Par contre, cette prise en charge devrait se faire en concertation avec divers partenaires impliqués dans la sauvegarde et la valorisation des manuscrits francophones, notamment ceux des Haïtiens.

13. Voir Jacques Roumain, *Œuvres complètes*, édition critique Léon-François Hoffmann (dir.), Paris, Ediciones UNESCO/ALLCA XX/AUF, coll. « Archivos », 2003 ; Jean Jonassaint, « Matériaux pour une édition critique : concordances et variantes des publications haïtiennes et étrangères de Frankétienne », in *Typo/Topo/Poétique sur Frankétienne*, op. cit., pp. 261-356.

## Sur baron de Vastey ( ? – 1820 ?)<sup>14</sup>

Comme point de départ d'un projet d'édition critique de textes haïtiens, compte tenu de l'état de la critique haïtienne et des ressources disponibles, l'œuvre du baron de Vastey, aussi connu sous le nom de Pompée-Valentin Vastey, est l'un des meilleurs choix pour plusieurs raisons. La première est qu'elle est pratiquement non disponible en langue française, bien qu'assez largement accessible en anglais depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (traductions et éditions anglaises et américaines<sup>15</sup>). Les rares copies des éditions originales qui ont survécu sont dans des collections spéciales de bibliothèques universitaires nord-américaines et quelques-unes à la BNF<sup>16</sup>. Il faut rendre ces textes disponibles par des versions électroniques. Je ne parle pas d'édition critique électronique, mais de reproduction sous forme de fichier pdf disponible en ligne, un peu sous le modèle de Gallica ou de Google Book, qui permettrait aux chercheurs et au public en général d'y accéder sous forme de pdf image ou image-texte. Deux titres au moins sont déjà en ligne : *Réflexions politiques sur quelques ouvrages et journaux français concernant Hayti*<sup>17</sup> et *Réflexions sur une lettre de Mazères : ex-colon français, adressée à M. J. C. L. Sismonde de Sismondi, sur les noirs et les blancs, la civilisation de l'Afrique, le royaume d'Hayti, etc.*<sup>18</sup>. C'est là un autre indice de l'intérêt de cette œuvre. Aussi, la stratégie ne sera pas de créer nous-mêmes tous les fichiers informatiques, mais d'inciter les bibliothèques qui ont les ouvrages à les rendre disponibles en ligne. À ce niveau, notre travail consistera principalement à créer un site web avec les liens aux diverses éditions électroniques disponibles. Pour rendre l'œuvre complète disponible en ligne, nous compléterons au besoin avec nos propres fichiers pdf. Ce site de Vastey, donnera aussi accès à la réception critique de l'œuvre depuis le XIX<sup>e</sup> siècle.

Dans un deuxième temps, il faudrait absolument réaliser une édition de référence de l'ensemble du *corpus* de Vastey qui comprend à la fois des textes signés de Vastey, mais aussi des textes signés par le roi Christophe dont il a été l'un des

---

14. Baron de Vastey (bibliographie indicative) : *Le Système colonial dévoilé*, 1814 ; *Le Cri de la patrie ou les Intérêts de tous les Haytiens*, 1815 ; *Réflexions sur une lettre de Mazères, ex-colon français, adressée à M. J. C. L. Sismonde de Sismondi, sur les Noirs et les Blancs, la civilisation de l'Afrique, le royaume d'Hayti, etc.*, 1816 ; *Political Remarks on some French Works and Newspapers, Concerning Hayti*, 1818 ; *Essai sur les causes de la révolution et des guerres civiles d'Hayti, faisant suite aux Réflexions politiques sur quelques ouvrages et journaux français concernant Hayti*, 1819.

15. Dès la même époque, il existe également au moins une traduction hollandaise de Vastey : *De Negerstaat van Hayti of Sint Domingo, geschetst in zijne geschiedenis en in zijnen tegenwoordigen toestand*, Amsterdam, G.A. Dierderichs en zoon, 1821.

16. La fortune de l'œuvre de Vastey en Haïti est une grande inconnue. Un fait fort significatif du peu de diffusion de ces textes en Haïti : le *Dictionnaire de bibliographie haïtienne* de Bissainthe ne recense que trois titres de l'auteur dans des bibliothèques d'Haïti (dont une traduction anglaise) : *Notes à M. le baron de V.P. Malouet en réfutation du 4<sup>e</sup> volume de son ouvrage, intitulé Collection de mémoires sur les colonies, et particulièrement sur Saint-Domingue*, 1814, BN, notice 4163, p. 338 ; *Political Remarks on Some French Works and Newspapers, Concerning Hayti*, 1818, SL, notice 4164, p. 338 ; *Réflexions sur une lettre de Mazères, ex-colon français, adressée à M.J.C.L. Sismonde de Sismondi, sur les Noirs et les Blancs, la civilisation de l'Afrique, le royaume d'Hayti, etc.*, 1816, SEM, notice 4169, p. 339.

17. [Internet] : <<http://www.archive.org/details/reflexionspolit00vast>>

18. [Internet] : <<http://www.archive.org/details/reflexionssurun00vast>>

secrétaires. Pour ce dernier groupe de textes, signés le roi Christophe, il sera difficile d'établir sans l'ombre d'un doute qu'ils ont été écrits exclusivement, ou même en tout premier lieu, par de Vastey. Cependant, en plus de la similitude des arguments et des idées, des indices formels laissent à penser qu'ils sont de Vastey. Fort probablement, ces textes, comme la plupart des documents politiques ou gouvernementaux, sont de plusieurs mains dont celle de Juste Chanlatte, un autre secrétaire de Christophe.

Un autre point important à souligner : dès les années dix-huit cent dix, des ouvrages de Vastey existent déjà en traduction anglaise, et circulent tant aux États-Unis qu'en Angleterre. Aujourd'hui, les critiques anglophones, qui y ont largement accès dans leurs bibliothèques, se sont de plus en plus appropriés cette œuvre<sup>19</sup> pour repenser le « postcolonialisme » non en fonction des indépendances africaines des années soixante, mais à partir de la révolution haïtienne au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Il est grand temps que les universitaires francophones s'approprient également ces textes, qui sont non seulement importants d'un point de vue historique, mais qui encore aujourd'hui nous parlent. Par exemple, il serait intéressant de voir comment certains éléments de cette œuvre, notamment *Le Système colonial dévoilé* (1814), ont été repris entre autres par Frantz Fanon.

### Sur Justin Lhérisson (1873-1907)<sup>20</sup>

Une autre part des œuvres haïtiennes qui nécessiterait des éditions critiques, selon le même protocole proposé pour de Vastey, c'est le *corpus* des romans de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, notamment les récits des « pères » du roman réaliste haïtien (Frédéric Marcelin, Fernand Hibbert, Antoine Innocent et Justin Lhérisson) publiés entre 1901 et 1923. Ce sont avec eux que se crée manifestement ce récit francophone du Sud avec ses principales caractéristiques stylistiques ou poétiques dont l'apogée a été fort probablement *Gouverneurs de la rosée* de Jacques Roumain (1944) tant au niveau de sa fortune internationale que de son achèvement littéraire. Cependant, on ignore complètement ou presque ce qui vient avant ce texte majeur. Je pense plus particulièrement aux courts récits de Justin Lhérisson qui a été probablement l'un des écrivains à avoir influencé Patrick Chamoiseau dans son entreprise d'écriture de la créolité, c.-à-d. d'aller puiser dans la tradition orale

---

19. Selon les catalogues en ligne WorldCat et CCFr, des ouvrages de Vastey se retrouvent dans une centaine de bibliothèques américaines (états-uniennes plus précisément) contre seulement une en France (la BNF). Ce sont là des chiffres qui parlent. Pour un indice de l'impact de l'œuvre de Vastey sur la critique anglo-américaine actuelle, voir Chris Bongie, « "Monotonies of History": baron de Vastey and the Mulatto Legend of Derek Walcott's *Haitian Trilogy* », *Yale French Studies*, n° 107, 2005, pp. 70-107 ; Sara C. Fanning, « The Roots of Early Black Nationalism: Northern African Americans' Invocations of Haiti in the Early Nineteenth Century », *Slavery and Abolition: A Journal of Slave and Post-Slave Studies*, vol. XXVIII, n° 1, 2007, pp. 61-85 ; David Nicholls, « Pompée-Valentin de Vastey: Royalist and Revolutionary », *Revista de Historia de América*, n° 109, 1990, pp. 129-143.

20. Justin Lhérisson (bibliographie indicative) : *Portraitins. Première série* (1894) ; *Passe-temps : poésies* (1895) ; *La Famille des Pitite-Caille : les fortunes de chez nous* (1905) ; *Zoune chez sa Ninnaine* (1906).

(conte, audience) à la fois des formes génériques et expressives (un vocabulaire, des formules). Cette « audience » écrite ou littéraire dont Lhérisson définit les tenants et aboutissants en 1905 avec *La Famille des Pitite-Caille* que Chamoiseau réactualise à la fin du xx<sup>e</sup> siècle dans *Solibo magnifique* (1988) entre autres, à quelques exceptions près, est complètement ignorée par la critique antillaise.

Chamoiseau ne semble pas avoir toujours reconnu sa dette envers Lhérisson. Confiant et lui n'en font aucun cas dans leurs *Lettres créoles* (1991)<sup>21</sup>, mais Chamoiseau ne saurait ignorer un auteur qui a été réédité par son propre éditeur. En effet, quatre ans avant la publication de son *Manman Dlo contre la fée Carabosse : théâtre conté* (1982), les Éditions caribéennes à Paris publient *Les Œuvres romanesques* de Lhérisson (1978). Un tel auteur, le seul Haïtien, il me semble, réédité par les Éditions caribéennes pouvait-il échapper à l'œil d'un lecteur-écrivain comme Chamoiseau ? Une édition critique des deux courts récits de Lhérisson, sinon de toute l'œuvre publiée en volume de ce dernier, pourrait nous amener à mieux voir entre autres la continuité qu'il y a dans les littératures francophones, et comment cette idée de penser les écrivains de la Caraïbe francophone (Haïtiens et Antillais) comme des « aliénés » avant ce qu'on a appelé l'indigénisme en Haïti ou la négritude dans les Antilles françaises (ou le monde négro-africain) n'est pas fondée, comme le signalait Alain Baudot dans son article de 1970 « Antilles et Guyane<sup>22</sup> ».

Pour conclure, rappelons que ces projets que nous comptons entreprendre dans les meilleurs délais<sup>23</sup> nécessiteront le soutien de diverses institutions du Nord et la collaboration effective des partenaires haïtiens, mais aussi l'apport intellectuel de chercheurs et experts de tous horizons, intéressés aux littératures francophones ou des Caraïbes. C'est avec empressement que nous invitons ces derniers, à un niveau ou un autre, à se joindre aux initiateurs de ces projets<sup>24</sup> pour bâtir ensemble ce vaste chantier de mise en valeur et de sauvegarde du patrimoine littéraire haïtien

---

21. Voir Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant, *Lettres créoles. Tracées antillaises et continentales de la littérature : Haïti, Guadeloupe, Martinique, Guyane, 1635-1975*, Paris, Hatier, 1991, pp. 96-98, 210 et 218.

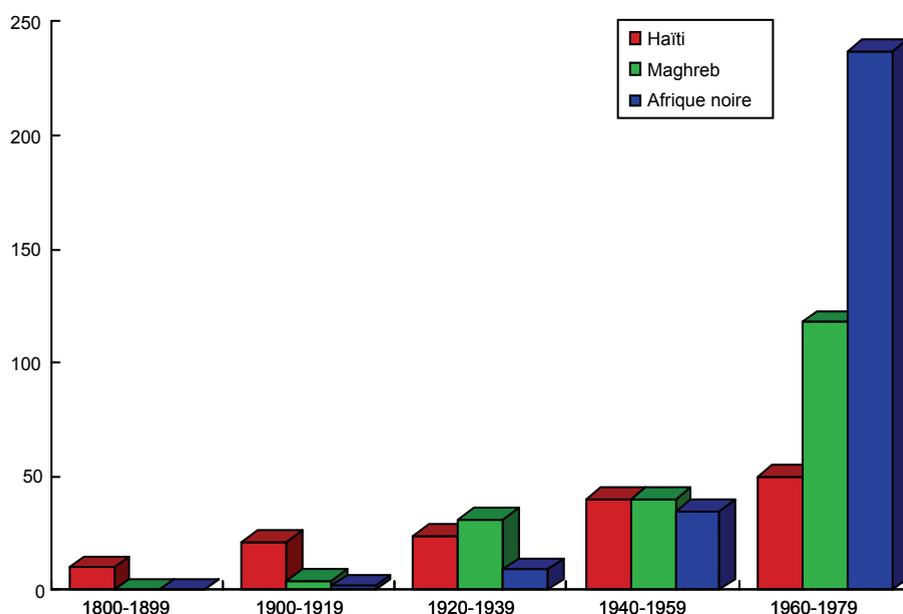
22. Voir Alain Baudot, « Antilles et Guyane », in *Guide culturel : civilisations et littératures d'expression française*, André Reboulet et Michel Tétu (dir.), Paris, Hachette, 1977, pp. 196-197.

23. Pour l'instant, selon les ressources humaines et financières dont nous disposerons, j'envisage un calendrier de travail avec un horizon de 4 à 5 ans pour le projet-pilote d'édition critique des œuvres de Vastey et de Lhérisson, de dix à quinze ans pour celle de l'ensemble des textes majeurs de 1804 à 1960 (notamment les essais et récits). Suite aux migrations importantes de larges couches de la population lettrée haïtienne, les œuvres des auteurs émergeant à partir des années soixante et soixante-dix, notamment ceux installés en Europe ou en Amérique du Nord, posant des problèmes particuliers, ne sont pas prises en compte à ce stade-ci dans l'établissement de notre calendrier de travail. Elles devront faire l'objet d'approches particulières qui ne pourront faire l'économie d'une réflexion sur la transnationalité de ces écrivains et de la postnationalité des littératures de la Caraïbe francophone. Sur ces questions, voir entre autres mon article, « Transnationalism, Multilingualism and Literature: the Challenge of Caribbean Studies », *Review: Literature and Arts of the Americas*, vol. XL, n° 1, 2007, pp. 21-34. Par contre, parallèlement à ces projets d'édition critique, nous comptons de concert avec des partenaires haïtiens et étrangers, travailler systématiquement à la sauvegarde du patrimoine littéraire haïtien, notamment les manuscrits de tout type ou époque.

24. James Arnold (université de Virginie) et moi-même.

dont l'un des objectifs ultimes est la formation de chercheurs et experts prioritairement, non exclusivement, haïtiens (en Haïti ou à l'étranger) spécialisés, entre autres, dans la génétique textuelle, l'édition critique, l'archivistique, la bibliothéconomie ou plus largement les sciences de l'information (*information studies*), domaines de savoirs plutôt négligés dans nos pays du Sud.

## Annexe I : Courbe de la production de récits francophones (1800-1979)<sup>25</sup>



Données compilées et présentées par Jean Jonassaint (université de Syracuse). Document de travail, © 2009

25. Sources : Déjeux, Jean (1993). *Maghreb. Littératures de langue française*, Paris, Arcantère. Hoffmann, Léon-François (1982). *Le Roman haïtien. Idéologie et structure*, Sherbrooke, Naaman. Jonassaint, Jean (1986). *Le Pouvoir des mots, les maux du pouvoir. Des romanciers haïtiens de l'exil*, Paris/Montréal, Arcantère/PUM. Kom, Ambroise et coll. (1983). *Dictionnaire des œuvres littéraires négro-africaines de langue française des origines à 1978*, Sherbrooke, Naaman. NGandu Nkashama, Pius (1993). *Les Années littéraires en Afrique (1912-1987)*, Paris, L'Harmattan.

## Annexe II : Bibliographie sélective : Essais et historiographies haïtiens au XIXe siècle

(Document de travail)

### 1. Essais

DELORME, Démesvar (1831-1901), *Les Théoriciens au pouvoir : causeries historiques*, Paris, H. Plon, 1870, 732 pp.

FIRMIN, Joseph-Anténor (1850-1911), *De l'égalité des races humaines (anthropologie positive)*, Paris, F. Pichon, 1885, 665 pp., dispo. en ligne sur <www.gallica.bnf.fr>, [trad. anglaise par Asselin, Charles, *The Equality of the Human Races (positivist anthropology)*, New York, Garland Pub., 2000.]

JANVIER, Louis-Joseph, *Les Constitutions d'Haïti, 1801-1885*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, libraires-éditeurs, 1886, 624 pp.

JANVIER, Louis-Joseph (1855-1911), *Les Affaires d'Haïti (1883-1884)*, Paris, C. Marpon et E. Flammarion, 1885, 338 pp.

JANVIER, Louis-Joseph, *Les Antinationaux (actes et principes)*, Paris, G. Rougier, coll. « Bibliothèque démocratique haïtienne », 1884, 101 pp.

JANVIER, Louis-Joseph, *La République d'Haïti et ses visiteurs (1840-1882) : réponse à M. Victor Cochinat (de la Petite presse) et à quelques autres écrivains*, Paris, Marpon et Flammarion, 1883, 636 pp. [En surtitre : *Un peuple noir devant les peuples blancs (étude de politique et de sociologie comparées)*].

MÉNOS, Solon (1859-1918), *Auteurs haïtiens. Morceaux choisis*, Port-au-Prince, Impr. de M<sup>me</sup> F. Smith, 1904 [notes : 2 vol. ; vol. I : *Poésie* ; vol. II : *Prose* ; co-auteurs : Ménos, Solon ; Bellegarde, Dantès (1877-1966) ; Duval, Amilcar (1875-1949) ; Sylvain, Georges (1866-1925)].

PRICE, Hannibal, (1841-1893), *De la réhabilitation de la race noire*, Port-au-Prince, Impr. J. Verollot, 1900, xvii, 736 pp.

PRICE, Hannibal, *La Question haïtienne*, New York, L. Weiss, 1891, 116 pp. [publié sous le pseudo. de Verax]

PRICE, Hannibal, *The Haytian question*, New York, L. Weiss & co., 1891, 111 pp. [publié sous le pseudo. de Verax].

### 2. Historiographies

ARDOUIN, Beaubrun (1796-1865), *Études sur l'histoire d'Haïti* suivies de *La Vie du général J. M. Borgella*, Paris, Dézobry, Magdeleine et C<sup>e</sup>, 1853-1860, 11 vol. (dispo. en ligne sur <www.gallica.bnf.fr>).

ARDOUIN, Beaubrun, *Géographie de l'île d'Haïti ; précédée du précis et la date des événements les plus remarquables de son histoire*, Port-au-Prince, 1832, iii, 184 pp.

ARDOUIN, Céligni (1801-1849), *Essais sur l'histoire d'Haïti* [publié par B. Ardouin], Port-au-Prince, T. Bouchereau, imprimeur, 1865, 210 pp.

MADIOU, Thomas (1814-1884), *Histoire d'Haïti (1492-1846)*, Port-au-Prince, J. Courtois, [1847] 1904, 4 vol. [note : le 4<sup>e</sup> vol., œuvre posthume ; 1<sup>re</sup> éd. (seulement 3 vol. publiés) : *Histoire d'Haïti*, Port-au-Prince, J. Courtois, 1847, 3 vol.].

NAU, Émile (baron) (1812-1860), *Histoire des caciques d'Haïti*, Paris, G. Guérin et C<sup>e</sup>, 1894, viii, 365 pp. [notes : 2<sup>e</sup> éd. publiée avec l'autorisation des héritiers de l'auteur par Ducis Viard. Comprend : « Notice biographique, Émile Nau » : p. [vii]-viii ; Appendice : « Géographie

primitive d'Haïti » ; « De la langue et de la littérature des aborigènes d'Haïti » ; « Flore indienne d'Haïti » par Eugène Nau. 1<sup>re</sup> éd. : *Histoire des caciques d'Haïti*, Port-au-Prince, T. Bouchereau, 1855, vi, 368 pp.].

SAINT-RÉMY, Joseph (1816-1858), *Pétion et Haïti : étude monographique et historique*, Paris, Chez l'auteur, 1854-1855, [3 vol].

SAINT-RÉMY, Joseph, *Vie de Toussaint-L'Ouverture*, Paris, Moquet, Librairie-éditeur, 1850, 408 pp.

SAINT-RÉMY, Joseph et BOISROND-TONNERRE, Louis, *Mémoires pour servir à l'histoire d'Haïti*, Paris, France, libraire, 1851, xxiii, 108 pp. [notes par Boisrond-Tonnerre ; précédés de différents actes politiques dus à sa plume ; et d'une étude historique et critique par Saint-Rémy]



# RÉFLEXION AUTOUR DES ENJEUX CRITIQUES DES LITTÉRATURES INDIANOCÉANIQUES

---

**Bénédicte Mauguière**  
*Colby College (Maine, USA)*

Bien que bon nombre de sociétés et de populations francophones de l’océan Indien aient fait l’expérience de la colonisation, de l’esclavage, de la stigmatisation linguistique, culturelle, politique et de la marginalité sociale, l’examen de leur *corpus* littéraire met en évidence une représentation et une relation à l’Autre en des termes beaucoup moins conflictuels que ceux qu’on peut examiner dans d’autres littératures ou d’autres aires du monde francophone. Je me propose d’identifier ici diverses modalités littéraires de la représentation de Soi et de l’Autre et de tirer quelques conclusions d’intérêt général pour la critique dans le domaine des études francophones.

La publication de bon nombre d’ouvrages sur le postcolonialisme et la tenue de colloques visant à établir des liens entre les théories postcoloniales et la francophonie littéraire témoignent paradoxalement du manque conceptuel d’analyses francophones, alors que les théories postcoloniales sont largement inspirées des philosophes français comme Michel Foucault, Jacques Derrida ou Pierre Bourdieu, qui interrogent les rapports entre savoirs et pouvoirs et la nécessaire déconstruction des discours et représentations dominantes<sup>1</sup>. Comme le souligne Magdelaine, le problème à théoriser les littératures d’expression française provient en partie d’un certain flottement au niveau des définitions et les travaux récents de Dominique Combe, Michel Beniamino ou Robert Jouanny, traduisent la nécessité de doter la francophonie d’outils d’analyse rigoureux et de la décloisonner. Devant les œuvres les plus contemporaines, la critique éprouve la nécessité de trouver des modes d’approche qui ne soient plus exclusivement appuyés sur la dynamique historique de la colonisation et du passage à l’indépendance. On peut parler dans cette perspective « d’une indispensable

---

1. Cf. Ripoll, p. 1.

réorientation du regard critique » (Magdelaine, p. 238). Elle souligne le fait que la francophonie comme le postcolonialisme se caractérisent par une certaine « nébuleuse » dans la construction de leurs *corpus* d'appui dus au besoin, parfois, de faire dire à la littérature ce que la visée idéologique y projetait au préalable. Ces travers semblent liés à l'état d'émergence de ces littératures. Simple discours d'exorcisation ou réalité culturelle, les écrivains refusent de plus en plus de poser en termes de problème leur rapport à la langue française. On peut se demander s'il est alors légitime de chercher un renouvellement des approches critiques dans des études postcoloniales qui semblent définitivement enfermer le texte dans cette problématique historique du passage et de la dépossession. Les premiers auteurs postcoloniaux semblent en effet reproduire un fonctionnement binaire et essentialiste. Ainsi, « à bien des égards, Saïd fabrique lui-même une catégorie *Occident* monolithique et un *Orient* fictif et uniforme<sup>2</sup> ». Fabrice Ripoll dit que

« pour réellement passer de la critique anti-colonialiste à la critique postcoloniale, il ne suffit donc pas de renverser la table des valeurs, mais de casser la naturalisation des identités et plus encore l'enfermement dans des logiques fixistes de catégorisations. "L'Européen" ou "l'Occidental" n'existent pas plus que "l'Oriental" ou "l'Africain" »<sup>3</sup>.

Il est intéressant de constater que, si le *Portrait du colonisé* d'Albert Memmi a fait le tour de la planète et est devenu immédiatement un classique, *Le Portrait du décolonisé* qui pose des questions tout aussi fondamentales est passé pratiquement sous silence. Cette réception est révélatrice d'un malaise et d'un inconfort certain à se débarrasser de certains paradigmes conceptuels et discursifs qui apparaissent de plus en plus clairement dissociés ou en contradiction avec la réalité.

La « réorientation du regard critique » paraît seule apte à permettre une théorisation adaptée à une nouvelle poétique basée sur une sorte d'esthétique transnationale. Si les théories postcoloniales permettent de recontextualiser des littératures nées dans une situation conflictuelle qui n'a pu laisser que de profondes traces, Magdelaine souligne qu'il faut d'une part éviter d'en construire une approche globalisante qui détruirait toute spécificité nationale, individuelle, artistique et d'autre part, il faut sortir d'un schéma victimisant qui perpétue une forme évidente d'aliénation créatrice et critique. Un certain nombre de critiques (Homi Bhabha, Rushdie...) récusent aussi le caractère binaire des analyses de Saïd ou Fanon et proposent la notion d'espace hybride, un entre-deux ou espace-tiers où s'inventent les formes de résistance.

Il nous semble qu'aucun espace ne soit mieux à même d'illustrer cette « hybridité » et cette conscience du « fragment » dont parle Khal Torabully que l'espace

---

2. Anne Berger, p. 23, citée par Fabrice Ripoll, « Peut-on ne pas être postcolonial ?... surtout quand on est géographe », *EspacesTemps.net*, 23/12/2006, <<http://espacestemp.net/document2136.html>>.

3. Fabrice Ripoll, *Ibidem*.

indianocéanique. Les cultures et littératures de l’océan Indien, en particulier des Mascareignes, se présentent comme un lieu de synthèse et de création en perpétuel mouvement de devenir, espace souvent non-habité à l’origine et donc lieu de tous les possibles. Cet espace permet de recréer le lieu d’origine et « d’apprivoiser la catastrophe historique » dont parle Marimotou.

Si Véronique Bragard parle d’une vision tragique et fataliste dans *Les Rochers de Poudre d’Or* d’Appanah-Mouriquand, il nous semble que les textes de l’océan Indien et ceux de l’île Maurice en particulier proposent, au contraire, un *travail de réparation du manque*. Dans plusieurs textes indiaocéaniques, le bateau qui relie l’Inde à Maurice est comparé à une matrice, un lieu de gestation. Il n’y a pas de particularisme, d’exclusion et la terre d’origine n’est pas idéalisée non plus. Comme le dit Carpanin Marimotou, le fait qu’il n’y ait pas d’ancêtre mythique ou fondateur permet une re-élaboration tout en se gardant de mythifier. La fonction doloriste dans le désir de fondation (Magdelaine) est donc très limitée dans les littératures indianocéaniques. La violence y est le plus souvent dépassée, transcendée et les obstacles deviennent des expériences transformatrices sur un chemin parcours de type initiatique. La résilience et la souffrance y sont bien plus des concepts opérationnels que ceux de la violence et de l’agression, si centraux dans les littératures des Antilles et d’Afrique du Nord. Enfin, on y retrouve un sens historique positif. Le sens de soi sort renforcé de cette traversée de l’histoire qui ne tombe jamais dans la dualité, la victimisation ou l’idéologie du ressentiment.

Pour des raisons de temps, je ne pourrai reprendre ici l’analyse détaillée du texte de ma communication initiale, je dirai simplement que les littératures de l’océan Indien semblent offrir des paradigmes culturels de l’individu dans son rapport au monde et à l’Autre sensiblement différents de ceux observables dans d’autres aires francophones. Si le renouveau dans la critique francophone, illustré récemment par l’introduction des *postcolonial studies* apporte à n’en pas douter un nouvel éclairage sur les mécanismes discursifs dans la représentation de l’Autre, on peut néanmoins se demander si ce moment réflexif ne constitue pas non plus une sorte de repli. En effet, ne pourrait-on pas y voir non plus l’expression d’une difficulté – voire d’un échec – à appréhender pleinement diverses visions et conceptions du monde ?

## BIBLIOGRAPHIE

- BRAGARD, Véronique, *Transoceanic dialogues. Coolitude in Caribbean and Indian Ocean Literatures*, Peter Lang, Brussels/Oxford/New York, 2008.
- MAGDELAINE, Valérie, « Études postcoloniales et littératures francophones : les voies d’un renouvellement conceptuel », *Études créoles*, 2004, pp. 123-145.
- RIPOLL, Fabrice. « Peut-on ne pas être postcolonial ?... surtout quand on est géographe ? » *Labyrinthe. Atelier interdisciplinaire*, dossier « Faut-il être postcolonial ? », EspacesTemps.net, paru le 23/12/2006 [Internet] : <<http://espacestems.net/document2136.html>>.



# LE MANUSCRIT FRANCOPHONE DANS LES AMÉRIQUES

---

**Lilian Pestre de Almeida**

*Université fédérale Fluminense (Brésil)*

En Amérique, on pense surtout aux manuscrits des auteurs francophones qui ont écrit l'ensemble de leur œuvre en langue française. C'est un terrain de chasse gardée, disons « normal ». Il y a cependant un autre ensemble de textes et manuscrits en langue française, qui sont l'œuvre de poètes surtout de langue espagnole ou portugaise, parfois très importants, qui ont écrit épisodiquement en français. On y trouve également des œuvres dramatiques : la tragédie *L'Option* de Joaquim Nabuco n'en est qu'un exemple. Il y a encore des pamphlets ou d'essais politiques.

Les raisons de cette pratique du bilinguisme littéraire sont d'ailleurs très diverses : héritage d'un bilinguisme historique hispanique – Espagne et Portugal –, exercice d'exploration de la différence des langues, désir d'accès à un autre public, quête de la différence, diffusion plus large, approfondissement d'une poétique, prestige culturel de la France etc.

Il faudrait établir un *corpus* de poètes et intellectuels, non-francophones, de cette Autre Amérique, qui ont écrit également en français en tant que langue de production ; faire la liste des fondations et des Académies de conservation de manuscrits ; faire la liste des principales collections privées de manuscrits. D'autre part, il serait souhaitable que la recherche sur le manuscrit francophone en Amérique s'intéresse également à des documents visuels, photos ou gravures, en particulier. À ce sujet, j'avais proposé au colloque sur la *Lettre à Maurice Thorez*, à Fort-de-France (25-27 octobre 2007), l'établissement d'une banque d'images sur les Amériques Noires. Elle pourrait avoir deux faces : une centrée au départ sur l'esclavage et l'autre sur l'œuvre de certains poètes.

Pour le comprendre, évoquons brièvement un souvenir. Un jour, un grand ami, Francis Bebey, m'a demandé, chez lui, rue du Champ de l'Alouette, si je connaissais la *sanza* au Brésil. Il avait ajouté : « c'est un instrument pour la marche ». Je lui ai dit que je n'avais jamais rencontré cet instrument dans les textes que je connaissais. Quelques jours plus tard, tout à fait par hasard, feuilletant un catalogue de gravures françaises du XIX<sup>e</sup> siècle sur le Brésil, une gravure de

Jean-Baptiste Debret me donnait d'emblée ce que les textes ne m'avaient pas apporté. Sur l'une de ses gravures, un grand nègre à la tête d'un cortège, ouvrait la marche en portant de toute évidence une *sanza* à la main. (La *sanza* est le même instrument qu'on appelle en Angola le *quissanje* ou *kissange*.) Le document n'était pas un texte, mais une gravure.

Les littéraires ont l'habitude des textes. Ils en sont fascinés. Mais une banque d'images sur l'esclavage ou sur la vie quotidienne dans les Amériques nous fait cruellement défaut. Nous avons tous à la mémoire des images, toujours les mêmes, reproduites à satiété. Exemple : la rationalité inhumaine et délirante de l'occupation de l'espace dans un bateau négrier. Mais d'où sort cette image exactement ? De quelle gravure, de quel document ? D'ailleurs comment citer correctement une image sans indiquer sa source, sa date, son lieu de production, son auteur si possible ? On finit par ne plus savoir d'où sortent ces images qui circulent sur Internet et nous hantent, ni s'il y en a d'autres, plus expressives encore, plus fortes.

En janvier 2006, Édouard Glissant se voit confier, par Jacques Chirac, la présidence d'une mission en vue de la création d'un centre national consacré à la traite et à l'esclavage. On pourrait collaborer avec ce centre en formation. Sait-on, par exemple, que la Fondation Pierre Verger à Bahia réunit les photos et les notes écrites en français d'un grand photographe devenu anthropologue et maître d'Ifa, le système de divination Yorouba ?

On aurait, bien entendu, une autre banque d'images à créer, spécifique pour la poésie de Césaire, par exemple. Lorsque Césaire, dans ses poèmes, fait allusion à « Enos », aux « têtes décébales », à Eshou à « tête d'hippotraque », chacune de ces expressions correspond à une image prise quelque part, à droite ou à gauche : dans une Bible des pauvres, dans un monument de l'Antiquité romaine, dans un objet d'un musée ou dans un album de photos. De nombreux passages de Césaire correspondent très précisément à des notes prises sur des notices explicatives d'objets de musées. Tel texte de la première récade du *Roi Christophe*, est copié *ipsis litteris* de la notice sur un objet de l'ancien musée de l'Homme à Paris, au Palais du Trocadéro. Chacun de nous a déjà fait de telles trouvailles : il s'agirait de les systématiser et de les mettre à la portée de tous.

En somme, *manuscrit* c'est, du point de vue étymologique, ce qui est écrit à la main (*manu scriptus*). Élargissons le concept à tout ce qui est *produit* par la main, pour y faire entrer l'iconographie francophone, dans les Amériques et en Afrique : des gravures sur la traite, sur l'esclavage, la vie quotidienne, mais également des photos de cérémonies, rites, festivités, etc.

# DES ARCHIVES POUR LE FUTUR

---

**Marc Quaghebeur**

*Archives et musée de la Littérature (Belgique)*

La question de la récolte et de la conservation des archives littéraires et théâtrales marque ou a marqué le pas dans la plupart des pays ou entités francophones, y compris les pays dits développés. Et pour cause ! Nos rencontres ne sont toutefois pas le lieu d'analyses détaillées de cette affaire qui touche, une fois encore, aux impasses ou difficultés, symboliques et matérielles, d'un champ marqué par une centralisation foncière comme par l'insularisation notoire de chacune des entités qui le composent hors de l'Hexagone.

Il s'agit simplement de le mentionner. De rappeler également qu'il n'y aura pas d'invention des Francophonies sans un réel polycentrage pluriel des pôles d'édition et de conservation. D'indiquer aussi que cela pourrait – ou devrait – constituer des objectifs réels pour les organisations de la Francophonie ; et de rappeler que cela ne se réalisera pas sans moyens, fût-ce avec des formes de subsidiarité. De remercier enfin l'AUF qui nous permet d'en débattre aujourd'hui.

Le souci de la mémoire littéraire propre accompagne généralement les affirmations impérieuses des identités nationales – il suffit de songer à l'essor des musées de la Littérature en Europe centrale et orientale, ou à la situation québécoise – comme les grandes aventures impériales que cette mémoire permet d'exalter. Quitte à en biaiser parfois le sens ou la complexité... C'est un des écueils qu'il s'agit d'éviter tout en sachant qu'il s'agit d'un ressort puissant si l'on doit recourir à des crédits par subsidiarité. Mieux vaudrait en effet mettre en place – je m'en ferai l'écho tout à l'heure en parlant d'une initiative que nous avons prise – des structures de travail permettant de déboucher sur des formes de transversalité géographique et de complexité structurelle permettant d'éviter les mythologisations nationales.

C'est par exemple ce à quoi s'efforcent à Bruxelles les Archives et musée de la Littérature<sup>1</sup> dont la dénomination même dépasse le côté « militant » des musées de la Littérature. En tant que tel, le musée ne vit d'ailleurs jamais le jour, ce qui n'est pas le cas en Flandre.

---

1. Cf. Marc Quaghebeur et al., *Archives et musée de la Littérature. 50 ans au service des lettres et du théâtre*, Bruxelles, AML éditions, 2009.

Racontée dans le livre susmentionné, l'histoire de cette institution est à maints égards significative des difficultés<sup>2</sup>, voire des déficits symboliques des Francophonies. Il fallut quatre-vingt-quinze ans après la bataille de Waterloo et l'essor progressif de deux littératures nationales au sens strict – nombreuses, les productions de l'Ancien Régime s'analysent en effet à une autre aune – avant qu'une esquisse d'un musée de la Littérature ne se profile, dans le cadre d'une Exposition universelle. Il faudra attendre encore cinquante ans, et une autre Exposition universelle, pour que l'embryon de l'institution que je dirige voie le jour, avec l'aide de la Bibliothèque royale et de l'Académie. La fédéralisation de l'État permit une réelle accélération du processus, ce qui relève de la logique précédemment évoquée.

C'est dire que même dans les pays du Nord, la conservation de la mémoire littéraire propre – et celle-là, tout particulièrement – ne semble pas toujours aller de soi.

Le fait que la complexité de la genèse des Archives et musée y ait amené non seulement les lettres mais aussi le théâtre, non seulement les supports papier (manuscrits, correspondances, contrats, carnets, affiches, etc.) mais aussi les livres et les revues comme les tableaux, non seulement les photos mais les enregistrements sonores et audiovisuels, peut servir de modèle, croyons-nous. Comme la présence au sein des AML d'une section de documentation littéraire internationale riche en revues mais aussi en manuscrits ou correspondances (nous venons d'être sollicités pour la reproduction de lettres du père de la littérature malgache, Rabearivelo).

Le développement, depuis vingt ans, de synergies avec l'Afrique centrale (Congo, Rwanda, Burundi) ont débouché sur la constitution d'un fonds et d'une bibliothèque spécifiques ainsi que sur des publications<sup>3</sup> dont la série *Congo-Meuse*. Celle-ci comporte non seulement des études mais aussi des documents inédits ou oubliés susceptibles de faire l'Histoire et de sortir des clichés – toutes choses que d'autres institutions n'avaient pas faites avant nous dans le domaine littéraire<sup>4</sup> même si des personnalités telles que Périer, Jadot ou Gérard, voire Tonnoir (pour

---

2. La Suisse mettra plus longtemps encore et fera les choses en double. Un centre a été créé dans le canton de Lausanne, à l'université, il y a une quarantaine d'années. La Confédération ouvre en outre à Berne, à la Bibliothèque nationale, dans la dernière décennie du xx<sup>e</sup> siècle, une section d'archives littéraires pour l'ensemble des langues de la Confédération, alors que le centre de Lausanne ne s'occupe que de littérature romande.

3. Cf. les pages 179 à 187 du livre précité.

4. Léopold II, le roi colonisateur, avait songé à un gigantesque complexe de formation des agents et élites coloniales à installer à Tervuren, résidence d'été pluriséculaire de nos Souverains, qui avait brûlé. Seul le musée (actuel musée de l'Afrique centrale) fut construit. Il abrite de remarquables collections et une importante équipe de chercheurs. La littérature ne faisait pas partie des préoccupations des conservateurs. Il faut dire que les littéraires eux-mêmes mirent longtemps avant de prendre en compte l'existence des littératures relatives à l'Afrique. *L'Encyclopédie littéraire*, de 1958, de G. Charlier et J. Hanse, composée de plus de 1 200 pp. (grand format, sur deux colonnes), y réserve 27 lignes.

la littérature orale), ont sauvé la mise, si l'on peut dire. On pourrait ajouter que la France elle-même a investi sans doute plus profondément dans l'essor de la langue et de la littérature en Europe, Amérique ou Asie, dans les pays hors statut colonial donc, que ceux de son propre imperium.

Notre objectif est de contribuer à l'Histoire. De sortir donc des approches essentialistes, nationalistes ou purement bourdieusiennes des œuvres littéraires – pour les inscrire dans leur vérité historique. Cela suppose, à maints égards, la présence et le recours aux archives, recours que l'avenir pourrait certes rendre aléatoire avec la disparition des manuscrits, tapuscrits et lettres au profit des disques durs et du courriel. Ce phénomène postule l'urgence des enregistrements et de nouvelles formes de mémoire.

Il s'agit en outre de prolonger l'activité de conservation par les activités de dépouillement, mais aussi d'analyse et de publication. Ces travaux, qui peuvent ouvrir à de nombreux emplois, sont lents mais essentiels. Outre la série *Congo-Meuse* – neuf tomes parus – nous publions une revue de poétique – *Balises* – dans laquelle études et créations d'auteurs francophones contemporains voisinent avec des contributions d'écrivains allophones. Nous avons en outre mis en chantier quatre grands-œuvres en matière de littérature francophone de Belgique. L'édition de Verhaeren, sans le recours aux manuscrits mais avec la prise en compte de toutes les variantes des éditions successives ; l'édition critique du *Théâtre* de Maeterlinck et de ses *Carnets* commentés, véritable laboratoire de la création et de l'univers fin-de-siècle ; la *Correspondance* de Michel de Ghelderode qui ressuscite, elle, par la qualité de ses notes, la période 1920-1960 ; enfin l'édition génétique du théâtre d'un contemporain, Jean Louvet.

Dans le prolongement du projet *Papier blanc-Encre noire* lancé il y a vingt ans, nous sommes en train de mettre sur pied, avec l'aide de l'AUF, un partenariat avec des universitaires du Congo, du Rwanda et du Burundi pour contribuer d'autre part à la constitution de la *Mémoire littéraire* francophone – pour commencer – de l'Afrique centrale. Ce projet entend prendre en compte des textes africains écrits en français depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle mais aussi ceux que des Belges – ou d'autres – depuis 1885, ont consacrés à ces trois pays, voire écrits là-bas. Ce croisement des *corpus* doit, lui aussi, permettre de faire l'Histoire, objectif central de nos préoccupations, je le répète.

Le projet se déploie(ra) sur plusieurs plans. Il vise tout d'abord la constitution d'une bibliothèque numérique permettant d'avoir accès à des textes introuvables, peu susceptibles d'être réédités, et de donner en conséquence aux étudiants africains, ou autres, le loisir de les découvrir ou commenter même s'ils sont absents de leurs bibliothèques. Les trois tomes des *Mystères du Congo*, livre qui accompagna

l'installation des Belges au Congo et comporte de nombreuses informations sur leur connaissance du pays à l'époque (1887), a ainsi été numérisé<sup>5</sup>. Les textes mis en ligne seront accompagnés de publications scientifiques qui les concernent, si elles existent ; et d'un appareil de présentation plus pédagogique rédigé par les partenaires des 4 pays rassemblés dans le projet.

À côté de cette bibliothèque numérique destinée à s'accroître au fil des années – reste la difficulté de la question des droits pour toutes les personnes décédées après 1940, c.-à-d. l'essentiel du *corpus* et la totalité des *corpus* africains – le projet entend développer sur place une politique de collecte de données (manuscrits, etc.) par la formation de techniciens qui bénéficieront d'un stage aux AML. Les documents seront conservés à Bruxelles pour éviter la reproduction des pertes et destructions qui furent hélas le lot des décennies écoulées<sup>6</sup> dans les trois pays concernés, mais numérisés et « reversés » de la sorte dans les Centres de travail à constituer à Kinshasa, Lubumbashi, Butare et Bujumbura.

Un versant didactique (avec des variantes universitaires et scolaires) est également à l'ordre du jour. Il vise la constitution d'anthologies et de manuels pouvant inclure des reproductions d'archives, et destinés à approfondir les sillons ouverts par les anthologies directement réalisées aux AML : *Les Dits de la nuit*<sup>7</sup> pour la littérature orale, *Aux pays du fleuve et des grands lac*<sup>8</sup> pour ce que le croisement des *corpus* permet de restituer d'une Histoire où le choc des cultures fut et reste essentiel.

Ce programme, qui ne peut aboutir que dans un délai sérieux de cinq à dix ans, et qui bénéficiera de ce qu'apportent les technologies en termes de mobilité et de conservation, doit aussi avoir des effets sur les mentalités même si l'on ne peut demander à des pays en guerre, où l'État de droit et l'État lui-même ne sont parfois qu'une ombre, d'accorder à ces questions l'attention que l'on serait en droit d'exiger dans d'autres circonstances.

Il faut donc trouver les moyens d'y aboutir quand même, et de rappeler qu'il n'y aura pas de véritable essor des mondes francophones sans des soutiens appuyés, dépourvus d'arrière-pensées, aux Francophonies culturelles. Le secteur de la mémoire littéraire en constitue un des socles.

---

5. Le sont aussi : *L'Éléphant qui marche sur des œufs de Badibanga, Sur le Haut-Congo* de C. Coquilhat, *Profils blancs et frimousses noires* de L. Courouble, *Udinji* de C. Cudell, *D'Anvers à Banzville* du lieutenant Masui, *En Congolie* suivi de *Notre Congo en 1909* d'E. Picard, *L'Afrique centrale dans cent ans* de P. Salkin et *Heures africaines* de J. Vandrunen.

6. La situation dépasse de loin l'archive littéraire. En 1996, à l'occasion de journées de formation à la conservation dans le bas du fleuve Congo (partie la plus ancienne des implantations européennes), j'ai découvert l'état lamentable dans lequel se trouvait le registre d'entrées des bateaux ou un document aussi précieux que la renégociation des limites de navigation et frontières entre l'Angola et le Congo belge.

7. Ouvrage publié chez Labor dans la collection « Espace Nord » (n° 99).

8. Ouvrage publié à Bruxelles aux AML éditions.

Vous me permettrez d'ajouter que ces démarches n'auront de sens et de pertinence que si l'archive (re)devient vie. Ce n'est donc pas un hasard si nous avons appelé notre collection *princeps*, il y a trente ans, « Archives du futur ». La conservation de la mémoire est une nécessité. Il ne s'agit pas pour autant de se contenter de silos. C'est par elle, pour une part, que l'on peut prendre conscience de l'incroyable travail de genèse des œuvres et de l'humilité – de l'humanité qui pourrait s'en dégager.

L'archive au sens large doit en outre permettre d'avancer dans l'invention et la compréhension des Francophonies culturelles. D'articuler ce qui relève du national d'une part, du champ littéraire francophone de l'autre. D'entrer plus avant encore dans les démarches comparatives entre Francophonies, sans lesquelles nous ne sortirons pas des insularités des uns et des autres, comme des tentatives de profération absolue hors ancrage. Les littératures francophones dans leur ensemble et dans leur jeu avec l'Hexagone constituent une sorte de littérature-monde, un des ses déploiements les plus complexes en tous les cas. C'est en les servant et non pas en les utilisant que l'on sortira d'une forme de champ qui a fait son temps et qui suscite des miroirs aux alouettes tel que le *Manifeste pour une littérature-monde*<sup>9</sup>, même si ce dernier entend ouvrir des fenêtres.

---

9. Je l'ai commenté dans un article, à paraître dans le *Bulletin de l'Académie royale de langue et littérature françaises*, « Belgique, une histoire qui remet en cause certains modèles français ».



LITTÉRATURES  
D'ENFANCE ET DE  
JEUNESSE

---



# LES LITTÉRATURES ORALES : ESPACES DE RENCONTRES ET DE CIRCULATIONS FRANCOPHONES

---

**Nadine Decourt**

*Université Lumière – Lyon-II (France)*

« La *terra incognita* devant nous est le champ  
inépuisable des variations nées du contact des  
cultures. »

É. GLISSANT, *Poétique de la Relation* (p. 69).

Les littératures orales du monde entier constituent un vivier inépuisable de textes considérés dans les sociétés occidentales comme sources de toute littérature (cf. table ronde « Il était une fois... le conte », III<sup>es</sup> Assises internationales du roman, Le Monde-Villa Gillet, 26 mai 2009) et, de façon plus restrictive, mais plus largement admise, comme domaine par excellence des littératures de *l'enfance et du foyer*. Le succès des *Histoires ou contes du temps passé* de Charles Perrault (fin du XVII<sup>e</sup>, en France), le succès des *Contes (Kinder und Haus-Märchen)* des frères Grimm (XIX<sup>e</sup> siècle), en Allemagne et ailleurs, n'ont pas peu contribué à un fléchage qui a eu pour effet l'enfermement de ces littératures dans le monde de la jeunesse (où elles subiront un découpage drastique en tranches d'âge) et de façon tout à fait corollaire dans le monde de l'écrit, – un écrit souvent édulcoré et jugé d'autant plus propice aux premières activités de lecture et d'écriture.

Enfermement ou *abaissement* pour reprendre un terme utilisé par M. Fumaroli (1982), revenant sur le cas Perrault ? Force est de constater la difficulté des programmes scolaires français et des manuels les plus récents à prendre la mesure d'une oralité qui traverse les siècles et les continents et connaît aujourd'hui un renouveau remarquable en Europe et en Amérique du Nord, à commencer par les villes où se sont installées des populations en provenance de régions du monde encore en prise avec des traditions orales. Ce renouveau commence à toucher des pays d'émigration, par ricochet, grâce à la militance de nouveaux conteurs qui en sont originaires et s'instituent passeurs de cultures (Nora Aceval pour l'Algérie, Melisdjane Sezer pour la Turquie, par exemple). Le conte en tout cas est entré dans des dispositifs de lutte contre l'échec scolaire, contre la précarité, l'exclusion et la violence, au risque d'instrumentalisations ghettoisantes (projets éducatifs liés à l'émergence des pédagogies interculturelles, heures du conte dans les

bibliothèques). Le phénomène, apparu en France dans les années quatre-vingt, connaît des formes de légitimation et d'institutionnalisation encore peu étudiées (socio-anthropologie). De nouvelles ritualisations de la parole favorisent une émergence de répertoires croisant les langues et les cultures. Les recherches pourtant sont quasi absentes côté littérature. Des linguistes et ethnolinguistes se sont intéressés aux traditions régionales « de souche » (ethnotextes) ou aux terrains lointains (conformément à une logique d'aire culturelle). Le retard pris dans les études en matière de folklore persiste dans une France aux *corpus* coupés en deux (Thiesse, 1999), – dissymétrie lourde de conséquences en ce qui concerne le développement des études francophones : il est moins risqué de travailler sur le roman d'expression française par exemple que sur une oralité littéraire qui qualifie encore les *sociétés exotiques* (avec toutes les connotations primitivistes que cela suppose), alors même que l'expérience et les apports du Sud par exemple permettraient un renouvellement des perspectives dans un Nord traversé par des migrations en tous sens. Une approche croisée des pratiques, sous le signe de la variation et du comparatisme, relève donc aujourd'hui de l'urgence, tout autant que la sauvegarde de patrimoines en recomposition et en voie de disparition à l'instant même de leur émergence. Des transformations s'observent à des échelles (locales/globales) qui bousculent nos catégories établies.

Il s'agit donc de dépasser résolument le Grand Partage et ses dichotomies dénoncées par J. Goody (1979), entre oral et écrit, savant et populaire, sociétés froides et sociétés chaudes, centre et périphérie etc.

La littérature pour l'enfance et la jeunesse, où les littératures orales ont trouvé paradoxalement un tremplin, un conservatoire et un refuge, contribue à ré-ouvrir les chemins de la tradition et entre pleinement dans la constitution de nouveaux objets de recherche. Littérature elle-même en quête de définition et de légitimité, elle s'avère un laboratoire du plus haut intérêt dans sa capacité à fabriquer de nouvelles citoyennetés, à explorer de nouvelles expressions aux lisières du texte, de l'image et du son. L'irruption même d'une oralité vivante *via* les CD et les DVD, la richesse foisonnante de l'illustration offrent de nouvelles pistes d'investigation pour approcher une textualité qui ne se limite pas au texte, mais comprend des formes hybrides et mouvantes. Ces dernières exigent des collaborations effectives entre chercheurs de différentes disciplines, artistes, plasticiens, tant au niveau de l'élaboration des œuvres que de leur circulation et de leur réception.

Si « le conte » s'inscrit dans une longue histoire de nos mentalités et de nos usages, il est temps de retrouver les « littératures de la voix », pour reprendre l'expression de P. Zumthor (1987). Nous disposons de travaux nombreux en matière de collectages, d'approches théoriques et pédagogiques, mais il est temps d'aller plus loin. Les pratiques de contes connaissent aujourd'hui des évolutions inédites, pour lesquelles une collaboration Sud-Nord, peut s'avérer particulièrement heuristique

dans la construction de nouveaux objets de recherche saisis dans de nouveaux contextes (Appadurai, Bhabha, Laplantine et Leservoiser).

Il s'agit, en lien avec l'axe 1, d'associer étroitement la recherche aux dispositifs d'action mis en place dans des espaces francophones ouverts à la diversité des langues et cultures régionales, y compris dans ce qu'on pourrait appeler une « francophonie de l'intérieur » (France multiculturelle). L'enjeu est d'amorcer un champ fécond pour des partenariats et des travaux qui dépassent le clivage entre recherche fondamentale et recherche appliquée. En ce sens, la littérature orale appréhendée comme *discipline-carrefour* (V. Görög-Karady, 1990) peut apporter une contribution singulière à la sortie d'une longue aporie.

Trois propositions seront faites ici, associant étroitement recherche, formation et production d'outils hypermédias *ad hoc*.

### **1) Contribuer à l'élaboration d'un discours critique**

Il s'agit de recenser l'existant et de revisiter ce faisant les notions, catégories et grilles d'analyse disponibles, en les mettant à l'épreuve des textes, des terrains et de leurs mobilités respectives (paroles nomades, circuits de diffusion et politiques éditoriales).

Oralité littéraire (Derive et Baumgardt, 2008), littérature orale (Calame-Griaule, 2001), néo-oralité, style oral (Jousse, 1925), orature (Hagège, 1985) ou oraliture créole (Chamoiseau et Confiant, 1994) : quels sont les concepts opératoires, par-delà les polémiques qui ont présidé à leur émergence ? Le numéro 50 des *Cahiers de littérature orale* pourrait à cet égard servir de guide : *Entrelacs et traverses. Approche plurielle de la littérature orale* (2001). Dans la littérature pour la jeunesse elle-même, quelles sont les tendances, les innovations, comment se traduit l'irruption de nouveaux auteurs que sont aujourd'hui, entre oralité et écriture, non seulement des écrivains, mais aussi des conteurs et à présent des ethnologues ?

Recenser les textes bilingues et plurilingues, observer les écritures et calligraphies, l'irruption des contextes (sous formes d'images, de gloses et glossaires) pourrait conduire à travailler sur la réception, à encourager des expérimentations aboutissant à des regards croisés de chercheurs et d'usagers (adultes et enfants). Différents projets pourraient aboutir à une sorte de veille scientifique, sous forme de recommandations, de productions *ad hoc* (labels et prix, expositions-colloques etc.), voire à la mise en place de stratégies éditoriales concertées.

### **2) Mettre l'accent sur la variance, développer traductions et transcriptions**

Par-delà les politiques classiques de sauvegarde (patrimoine oral et immatériel défini par l'UNESCO), il s'agit de travailler dans les dynamiques d'entre-deux, de rencontres, de métissages. Les littératures orales dans leurs nouveaux nomadismes constituent un laboratoire *in vivo* pour saisir la circulation de la parole et la

transformation des imaginaires. De nouveaux territoires imaginaires se construisent dans les tensions entre localité et déterritorialisation, créent de nouveaux voisinages dans lesquels les chercheurs eux-mêmes interagissent. La fonction sociale de l'imagination à l'œuvre dans nos sociétés contemporaines ouvre de nouveaux chantiers de recherche (Appadurai, 1996), où de tout menus liens sont tant à tisser qu'à observer (Laplantine, 1994).

Entre folklore et cyberlore, des passages et usages bouleversent les polarités habituelles et pourraient générer des projets d'enquête et de collectage permettant la constitution de bases de données joignant un traitement scientifique aux matériaux obtenus. Des méthodologies de traduction, de transcription, d'édition sont à trouver dans un secteur, la littérature de jeunesse, où, sous prétexte d'enfance, toutes les prédatations sont trop souvent possibles : contre-sens culturels, erreurs de traductions, déni des sources (tant orales que livresques). Dans un marché en plein essor, dont les enjeux sont considérables pour le devenir des sociétés, il importe d'encourager la constitution de réseaux francophones attentifs à une trilogie langues/littératures/cultures, appréhendée dans ses dimensions à la fois esthétique, herméneutique, éthique, et donc politique (au sens d'une politique de l'éducation et de l'enfance, selon Hannah Arendt).

### **3) Ménager des ouvertures : le goût de l'autre, l'ici/ailleurs**

La littérature orale est définie en anthropologie comme « un discours que la société se tient à elle-même » (Lacoste-Dujardin, 2001). Qu'en est-il en situation interculturelle ? Faisons ici l'hypothèse d'une fonction de médiation culturelle de ces littératures portées aujourd'hui par la voix des conteurs de tradition contemporaine qui font métier de passeurs culturels. Le conte en performance intègre la glose, les incrustations en langue d'origine ; le moment est à la fois celui d'une quête initiatique (tout conte est initiatique, cf. N. Belmont, 1999) et celui d'une découverte ethnographique : tel conteur explicite tel usage, décrit tel objet, explique tel comportement, en vue de garantir une meilleure interaction avec ses auditeurs. Le conte remplit pleinement en ce sens sa fonction *d'objet anthropologique*, nous permettant de passer avec plaisir et sans effraction d'une culture à l'autre en une même soirée (ou veillée), d'explorer l'humanité dans son unité (l'homme) et sa diversité (les usages culturels en confrontation). Dans le néocontage, j'ai pu en faire l'expérience (Decourt, 1992, 1995, 1999), les gloses sont reprises et les refrains se chantent dans la langue source, le conte opère une poétique de la rencontre, qui donne tout son sens à l'exotisme défini par Victor Segalen (1978) et par É. Glissant, lecteur de Segalen (1990). Nous nous éprouvons mêmes et autres, *soi-même comme un autre* (Ricoeur, 1990). Dans un dialogue sans dominant ni dominé (Zumthor, 1987), la variation est règle sociale et littéraire. La reconnaissance y précède la connaissance. La parole est d'abord un art de l'écoute.

Plusieurs ouvertures seront ici évoquées, selon une dialectique du même et de l'autre conçue comme une oscillation jamais fixée entre le même et l'autre :

1. L'éveil aux autres cultures et, par-delà, à l'expérience de l'altérité, du décentrement : du conte au document ethnographique, au croisement du documentaire et de la fiction, des pistes sont à explorer, mettant en jeu divers types de collaborations (échanges, correspondances entre établissements scolaires, associations et bibliothèques, musées etc.) : il s'agit ici d'associer réception et production, en utilisant toutes les ressources du numérique, de lier collection et variation.
2. La quête de soi : les écritures autobiographiques, les récits d'enfance, les récits de vie constituent une autre entrée en littérature, où interroger la notion de héros, d'épreuve, où visiter l'esprit des lieux... entre aventure, rêverie et introspection, les poétiques de l'enfance ont beaucoup à nous apprendre.
3. Les *mots d'autrui* (Bakhtine, 1984), le plaisir de la langue et des langues : les contes dans l'édition pour la jeunesse sont souvent prétextes à des inscriptions calligraphiques, au jeu des écritures, préparant déjà les plus jeunes à l'invention d'un nouveau langage, lequel passe aujourd'hui de plus en plus par l'expression numérique. Un défi pour la francophonie, dont Édouard Glissant esquisse la mesure et les enjeux dans sa conception d'un *imaginaire des langues*.

De la même manière que la littérature orale (considérée ici dans le singulier-pluriel de ses genres) a constitué un champ privilégié pour l'étude de la narrativité, de la même manière cette littérature dans le renouveau de ses formes et circulations (nomadismes de la voix combinés aux nouvelles technologies) peut contribuer à une meilleure compréhension et invention d'une littérature qui vise principalement ou touche aussi l'enfance et la jeunesse.

## BIBLIOGRAPHIE

APPADURAI, A., *Après le colonialisme. Les conséquences culturelles de la globalisation*, Paris, Payot, 2001 [trad. fr. de *Modernity at Large. Cultural Dimensions of Globalization*, 1996].

BHABHA, H., *The location of culture*, London/New York, Routledge, 1994.

BAKHTINE, M., *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984

BAUMGARDT, U. et DERIVE, J., *Littératures orales africaines*, Paris, Karthala, 2008.

BELMONT, N., *Poétique du conte. Essai sur le conte de tradition orale*, Paris, Gallimard, 1999.

CALAME-GRIAULE, G., « Un itinéraire en ethno-linguistique », *Cahiers de littérature orale*, n° 50, *Entrelacs et traverses : approche plurielle en littérature orale*, 2001, pp. 15-33.

CHAMOISEAU, P. ; CONFIAANT, R. et al., *Écrire la « parole de nuit »*. *La Nouvelle littérature antillaise*, Paris, Gallimard, 1994.

- DECOURT, N., « Conter, un art de l'autre ? », *Imaginários Sociais em Movimento : oralidade e escrita em contextos multiculturais*, université fédérale du CEARÁ, Fortaleza, Brésil, 2006, pp. 197-212.
- DECOURT, N., *La Vache des orphelins. Conte et immigration*, PUL, 1992.
- DECOURT, N. et LOUALI-RAYNAL N., *Contes maghrébins en situation interculturelle*, Paris, Karthala, 1995.
- DECOURT, N. et RAYNAUD M., *Contes et diversité des cultures. Le jeu du même et de l'autre*, Lyon, CRDP, coll. « Argos démarches », 1999.
- FUMAROLI, M., « Les enchantements de l'éloquence : Les Fées de Charles Perrault ou De la littérature », in Fumaroli, M. (édit.), *Le Statut de la littérature. Mélanges offerts à Paul Bénichou*, Genève, Librairie Droz, 1982, pp. 153-186.
- GLISSANT, É., *Poétique de la Relation*, Paris, Gallimard, 1990.
- GOODY, J., *La Raison graphique*, Paris, Éd. de Minuit, 1979.
- GÖRÖG-KARADY, V. (édit.), *D'un conte à l'autre. La variabilité dans la littérature orale*, Paris, CNRS, 1990.
- HAGÈGE, C., *L'Homme de paroles. Contribution linguistique aux sciences humaines*, Paris, Fayard, 1985.
- JOUSSE, M., *Le Style oral rythmique et mnémotechnique chez les verbo-moteurs*, Paris, G. beauchesne éditeur, 1925 [rééd. Association Marcel Jousse, 1981].
- LACOSTE-DUJARDIN, C., « Littératures orales, d'une rive à l'autre, hier et aujourd'hui », in Bromberger, C. (édit.), *L'Anthropologie de la Méditerranée*, Paris, Maisonneuve-Larose, Maison méditerranéenne des sciences de l'homme, 2001, pp. 527-537.
- LAPLANTINE, F., *De tout petits liens*, Paris, Mille et une nuits, 1994.
- LESERVOISIER, O. et VIDAL, L., *L'Anthropologie face à ses objets. Nouveaux contextes ethnographiques*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2007.
- RICEUR, P., *Soi-même comme un autre*, Paris, Seuil, 1990.
- SEGALEN, V., *Essai sur l'exotisme*, Fata Morgana, 1978.
- THIESSE, A.-M., *La Création des identités nationales. Europe XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Seuil, 1999.
- ZUMTHOR P., *La Lettre et la voix*, Paris, Seuil, 1987.

# LA LOGIQUE DU CONTE

---

**Patricia Eichel-Lojkine**

*Université du Maine (Le Mans, France)*

Le conte merveilleux nous intéressera ici comme réécriture littéraire de l'oralité, notamment dans sa dimension diachronique puisque ce phénomène ancien remonte, pour l'espace arabo-persan, au Moyen Âge, et pour l'Europe, à la Renaissance (Straparola, Basile) et à l'âge classique (Perrault, M<sup>me</sup> d'Aulnoy, *Le Cabinet des fées*). Ce processus de transcription et d'inscription dans la littérature est toujours d'actualité dans les cultures du Sud à forte tradition orale pendant que, symétriquement, les pays du Nord connaissent un mouvement inverse avec un retour en force de la performance orale contée (voir les articles de D. Jouve et de N. Decourt). Ces différents phénomènes, qui donnent à voir le littéraire dans tous ses états, ont intérêt à être mis en relation dans une perspective anthropologique et, du fait que le conte amène à dépasser le clivage Nord/Sud aussi bien que les clivages patrimoine/modernité, oral/écrit, public adulte/enfantin, cet objet se révèle idéal pour créer une véritable dynamique scientifique.

Le caractère transgénérationnel du conte rend cependant problématique son intégration dans la « littérature pour la jeunesse » (catégorie récente et occidentale s'il en est). On le sait, dans les pays du Nord, ce n'est qu'au terme d'une longue évolution – où l'oralité s'absorbe dans l'écrit, où l'enfant, puis l'adolescent, et enfin encore plus récemment le tout jeune « *infans* » et le « *young adult* » acquièrent un statut et une identité propres relayés par une offre éditoriale raisonnant de plus en plus en terme de tranches d'âge – que le conte se trouve associé à la « littérature pour la jeunesse ». Cette catégorie a des contours éminemment variables selon les référents historiques ou géographiques considérés, de sorte qu'en la matière, l'attitude scientifique ne consiste pas à plaquer des critères rigides sur une réalité à géométrie variable, mais à intégrer cette donnée en ouvrant largement cette catégorie commode à toutes les productions qui, à un titre ou à un autre – et même à titre de leurre comme pour le conte ou la fable classiques qui prétendent à une réception enfantine – intègrent la question de l'enfance. C'est sur une définition large de ce type que se fondent en tout cas les masters LIJE (« Littérature pour la jeunesse ») de l'université du Maine, formation diplômante qui connaît un vif succès depuis sa création il y a cinq ans (enseignement à distance *via* Internet : M1 recherche et professionnel ; M2 professionnel : Enseignement, Librairie-Édition, Bibliothèque).

Notre souhait serait de voir encourager les programmes de recherches en langue française sur le conte, programmes transculturels, translinguistiques et transdisciplinaires dont certains se développent déjà dans les universités françaises, que ce soit avec le soutien de l'Agence nationale de la recherche (ainsi des Journées scientifiques sur l'interprétation du récit pour la jeunesse organisées par l'université du Maine en partenariat avec l'ANR-Hermès « Histoire et Théories de l'interprétation ») ou avec un soutien régional (ainsi du pôle Enfance au sein du CPER de la région Pays de la Loire, qui réunit des psychologues, des didacticiens et des littéraires).

Notre projet de recherche sur le conte lettré classique français et italien s'inscrit dans cette perspective. En deux mots, il s'agit d'examiner les conséquences, sur l'analyse de textes, du caractère mouvant, « mutant » du conte.

De fait, le conte est à la fois irréductible au modèle romanesque classique sur lequel s'est portée de manière privilégiée la théorisation du récit, et insaisissable par son ampleur et ses métamorphoses, puisqu'il se démultiplie et mène des vies parallèles comme récit oral, dans des versions elles-mêmes multiples et comme texte écrit, lui-même éclaté en versions notées et transcriptions lettrées – sans parler des objets multimédia. C'est pourquoi il lance un véritable défi à la critique littéraire et amène, plus humblement, à adapter l'explication de textes traditionnelle. En second lieu, la prise en compte de ce processus amène à poser les bases d'une méthode d'étude qui prenne en compte les trois niveaux d'organisation du conte, la structure narrative, les réseaux figuratifs et le niveau symbolique de la pensée du conte. Ce point suppose une démonstration longue, mais disons pour faire bref que notre travail repose sur l'hypothèse que le conte, comme le mythe, n'est pas seulement un récit multiple, mais un récit étagé.

Depuis les travaux de Charles Deulin sur les *Contes de ma mère l'Oye avant Perrault* (publication posthume, 1879), critique qui, déjà, avait eu la prudence de ne pas confondre « sources » et « versions parallèles antérieures » aux *Contes* de Perrault, depuis Joseph Bédier surtout et son étude des fabliaux (1894), on sait que certaines classes de récit « ne sont pas des touts fermés sur eux-mêmes, des entités sans contact et sans échange avec l'extérieur » (Brémond<sup>1</sup>). Le conte, la légende, la fable, le fabliau nous mettent en présence de versions multiples sans préséance généalogique. L'interprétation littéraire se divise alors en deux voies, selon que la lecture isole un état de cet ensemble en mouvement et étudie un texte, par exemple les *Contes* de Perrault, en l'accompagnant de toute l'érudition historique et

---

1. Brémond, Claude, *Logique du récit*, Paris, Seuil, 1973, p. 54 ; voir aussi « Le Meccano du conte », *Magazine littéraire*, n° 150, juill.-août 1979 ; « Les bons récompensés et les méchants punis. Morphologie du conte merveilleux français », in C. Chabrol (dir.), *Sémiotique narrative et textuelle*, Paris, Larousse, 1973, pp. 96-121.

intertextuelle nécessaires (méthode illustrée récemment par Marc Escola<sup>2</sup>), ou qu'elle procède à une lecture sur plusieurs portées, intégrant, par exemple pour Perrault, *Le Piacevoli Notti* de Straparola (1550-1553), le *Conte des contes* ou *Pentamerone* (1634-1636) du napolitain Basile<sup>3</sup> et les versions françaises régionales transcrites au cours du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, dans la lignée des pistes ouvertes par G. Rouger, M. Soriano et J. Barchilon dans les années soixante et soixante-dix.

Il n'est plus question, alors, de tirer le fil de « Cendrillon » sans que vienne à sa suite « La Chatte des cendres » (I, 6) de Basile et les histoires folkloriques de Cendrouse ou Cucendron ; de tirer le fil de « Peau d'âne » sans que s'y mêlent les histoires de Thibaud, prince de Salerne, voulant épouser sa fille Doralice (Straparola, I, 4), de « L'ourse » (Basile, II, 6) ou les histoires de Cuir d'Asnette ou Peau d'Ânon ; de tirer le fil de « La Belle au bois dormant » sans rencontrer « Soleil, Lune et Thalie » (Basile, V, 5) ; de tirer le fil du « Petit Poucet » sans rencontrer « Ninnillo et Nennella » (Basile, V, 7) ; de même pour « Le Maître Chat ou Le Chat Botté » et ses antécédents italiens comme « Constantin le Fortuné » de Straparola (XI, 2) et « Cagliuso » de Basile (II, 4), sans parler des versions folkloriques connues comme l'histoire de « M. Dicton »... Et, bien sûr, il faut ajouter à ces affiliations par contes types le fait que la circulation des motifs ne s'arrête pas aux frontières tracées par les folkloristes et que des analogies de motifs sont repérables entre des contes se rattachant à des types variés.

La lecture comparatiste peut aider à mieux cerner, par exemple, la poétique de Perrault, qui n'apparaît plus alors comme un monument solitaire isolé assez artificiellement de son contexte. Elle aide aussi à « se libérer de [son] influence paralysante – cet arbre qui pendant longtemps nous a caché la forêt », pour paraphraser Michèle Simonsen, spécialiste du conte populaire français<sup>4</sup>, que de manière significative Harold Neemann cite en exergue de son essai sur le conte classique<sup>5</sup>. Cette forêt est constituée non seulement des contemporains de Perrault – des conteuses, plus que des conteurs, que M. E. Storer avait exhumés en 1928 – mais également de ses prédécesseurs italiens, qui sont plus souvent cités par acquit de conscience que véritablement lus.

Le conte est, plus qu'un texte, un récit qui se constitue par combinaison et réagencement de constellations mouvantes de motifs et de séquences qui se retrouvent dans des versions différentes, indépendamment des siècles, des

---

2. Marc Escola commente les *Contes* de Charles Perrault, Paris, Gallimard, Folio, 2005.

3. Perrault connaissait assurément la traduction française de *Straparole* par Jean Louveau (1560), traduction revue par Pierre Larivey (1573-1576). Pour Basile, qui écrit dans un dialecte napolitain difficile, on débat toujours pour savoir si Perrault avait pu ou non le lire.

4. Simonsen, Michèle, *Le Conte populaire français*, Paris, PUF, coll. « Que sais-je ? », 1981, [rééd. 1994].

5. Neemann, Harold, *Piercing the Magic Veil. Toward a Theory of the Conte*, Tübingen, Gunter Narr, coll. « Biblio 17 », 1999.

nationalités et des supports, et chaque conte de Perrault, par exemple, peut être lu comme une « transformation » (Lévi-Strauss), une « transposition » au sens que la linguistique donne à ce terme<sup>6</sup>. Les transpositions (de Straparola et des sources folkloriques à Perrault par exemple) ouvrent à leur tour vers d'autres traductions ou transpositions comme dans les albums pour enfants, mais la prise en compte du jeune destinataire ou plutôt la programmation d'une double réception mettent alors en jeu d'autres problématiques, liées au dialogue entre textes, supports et images, à l'adaptation de la langue et à la modernisation de l'histoire, qui prend fréquemment un tour parodique (voir l'article de B. Ferrier). Une relecture des premiers recueils de contes européens (Straparola, Basile, Perrault, M<sup>me</sup> d'Aulnoy) sous l'angle de la modulation et de la variation amènerait non pas à amoindrir la rupture irrémédiable occasionnée par le passage à l'écriture<sup>7</sup>, non pas à créer entre ces deux modes une continuité artificielle, mais à cerner un phénomène, la fabrique de contes en réseaux, repérable dans des contextes différents.

---

6. Joseph Courtès reprend la dissociation signifiant/signifié et plus largement expression/contenu (Hjelmslev) pour expliquer comment on peut traduire l'histoire d'un conte dans une autre langue, avec cependant les réserves de rigueur : « Certes l'autonomie entre signifiant et signifié n'est pas totale, comme en témoignent les idiotismes et, plus généralement, la difficile recherche d'équivalences, si familière aux traducteurs : passer du français à l'anglais ou à l'italien n'est pas seulement un changement de signifiants (phoniques ou graphiques), c'est aussi sortir d'un univers culturel déterminé – avec ses articulations sémantiques spécifiques – pour entrer dans un autre qui ne possède pas nécessairement le même découpage conceptuel, au point que s'imposera parfois une véritable transposition, sinon une suppression partielle ou totale. Mais, somme toute, il ne s'agit là que de cas limite, où la transcription est la plus délicate à manier. [...] la plupart du temps, la traduction n'est pas impossible [...] » (Courtès, Joseph, *Introduction à la sémiotique narrative et discursive. Méthodologie et application*, préface de A. J. Greimas, Paris, Hachette, 1976, pp. 38-39).

7. « Lorsque des auteurs empruntent au folklore son style et ses sujets, il ne s'agit jamais que d'une transcription littéraire, c'est-à-dire d'une dénaturation profonde » (Robert, Raymonde, *Le Conte de fées littéraire en France de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle*, P.U. de Nancy, 1981 [rééd. H. Champion, 2002, p. 17].

# LA PRISE EN CONTE DU JEUNE LECTEUR : RÉFLEXIONS ET ÉLÉMENTS MÉTHODOLOGIQUES POUR UNE RECHERCHE À VENIR

---

**Bertrand Ferrier**

*Université du Maine (Le Mans, France)*

Impossible de penser la littérature pour la jeunesse sans les contes qui, souvent, lui ont donné naissance. C'est le cas au Vietnam où, « pendant des siècles, les contes de fées, les berceuses se sont transmis de génération en génération » avant d'aboutir à « la littérature d'enfance<sup>1</sup> ». En Italie aussi, le genre serait né « des formes littéraires comme le conte<sup>2</sup> », entendu au sens large de « traditions prébourgeoises de la culture populaire<sup>3</sup> ». En Suède, Susanna Gambino-Longo fait débiter son histoire de la « littérature de jeunesse » en 1899, quand « les éditions du Svenska Lärartidning publient le premier titre de la célèbre collection de contes populaires suédois, *Saga Barnbiblioteket*<sup>4</sup> ». En France enfin, pour nous en tenir à ces exemples, entre visée didactico-religieuse et édification morale, on a coutume de dater l'origine des livres pour la jeunesse de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque contes et fables<sup>5</sup> passent du statut de « racontage de nourrices et de vieux » à celui de récit pour « salons parisiens<sup>6</sup> ». Aujourd'hui encore, « le genre du conte est au

---

1. La Thi Bac Ly, Lê Phu'ng Li'ên, Nguy'ên Than V'ân, « Une histoire de la littérature d'enfance au Vietnam », in *Les Littératures d'enfance et de jeunesse francophones : connaissance, enseignement et traduction. Actes des journées scientifiques du réseau de chercheurs « Littérature d'enfance » (19-20 octobre 2007)*, VH/AUF, 2008, p. 19.

2. Elena Paruolo, « D'Alice au pays des merveilles aux Aventures de Pinocchio : espace, temps, identité », in Jean Foucault et Muguras Constantinescu (coord.), *Du local à l'universel : espaces imaginaires et identités dans la littérature d'enfance*, Editura Universitatii Suceava/AUF, 2007, p. 207.

3. Elena Paruolo, « Quelques réflexions sur la fantasy : un genre privilégié en Angleterre au XIX<sup>e</sup> siècle et, aujourd'hui, dans le monde entier », in Bernard Huber et Guy Missodey (dir.), *Nationalités, mondialisation et littérature d'enfance et de jeunesse. Actes des journées scientifiques du réseau de chercheurs « Littératures d'enfance » (21-22 novembre 2005)*, Éditions des archives contemporaines/AUF, p. 137.

4. Susanna Gambino-Longo, « La littérature de jeunesse en Suède », in Jean-Eudes Girod (dir.), *Littératures pour la jeunesse* suivi de *Enfantina. Cinq siècles de lectures d'enfants à Valenciennes*, Presses universitaires de Valenciennes, 2006, p. 147.

5. Marie-Claire et Serge Martin, *Quelle littérature pour la jeunesse ?*, Klincksieck, « 50 questions », 2009.

6. Nic Diament, *Histoire des livres pour les enfants. Du Petit Chaperon rouge à Harry Potter*, Bayard Jeunesse, « Les petits guides J'aime lire », 2009, p. 15.

programme de l'école, depuis la maternelle jusqu'au collège, où il est le support privilégié des apprentissages sur le récit<sup>7</sup> ».

Rien d'étonnant, dès lors, si les contes font partie des *corpus* privilégiés parmi les livres pour la jeunesse. Fondation du genre, dans leur forme (récit imaginaire au schéma narratif reconnaissable) comme dans leur fond (propos visant en général à défendre *in fine* la société et l'ordre établi), leur *corpus* s'est cependant modifié sous l'impact du développement de la production éditoriale pour la jeunesse, qu'il pourrait donc paraître intéressant d'analyser. *A priori*, l'insertion du conte dans une édition pour la jeunesse lui désigne un public spécifique<sup>8</sup>, ce qui suppose des stratégies d'adaptation, de (re)formatage et de réécriture à destination du lectorat désigné. Mais l'affaire se complique car ledit lectorat est double : il est constitué de jeunes lecteurs et de prescripteurs adultes. Aussi une traque policière s'impose-t-elle pour prouver, indices à l'appui, l'inscription du jeune lecteur dans les textes relevant du conte.

C'est dans cette perspective que je voudrais schématiquement suggérer quelques pistes de réflexion sur l'étude du lecteur dans le conte, en appelant à une confrontation des situations dans l'ensemble de la francophonie pour examiner l'inscription du lecteur dans trois types de contes :

1. Traditionnels,
2. Modernisés et
3. Travestis.

## L'INSCRIPTION DU JEUNE LECTEUR DANS LES CONTES TRADITIONNELS

L'édition pour la jeunesse s'est appliquée à réinvestir tout type de contes que, par commodité, j'appelle ici « traditionnels », c'est-à-dire faisant écho à une tradition orale attestée. Pour ce faire, on inscrit le lecteur dans le projet éditorial selon deux grandes stratégies :

1. La sélection et
2. La caractérisation.

La première stratégie, celle de la sélection, consiste à supprimer des contes jugés trop durs, inappropriés à la sensibilité contemporaine. En effet, contrairement à un *topos*, les livres pour la jeunesse sont de plus en plus soumis à des tabous, ce que la

---

7. Françoise Lagache, *La Littérature de jeunesse. La connaître, la comprendre, l'enseigner*, Belin, « Guides », 2006, p. 192.

8. Cf. p. ex. Marie-Hélène Routisseau, *Des romans pour la jeunesse ? Décryptage*, Belin, « Guides », 2008.

sélection des contes « admissibles » illustre. L'étude comparée des versions orales connues et des contes publiés *in fine* pour la jeunesse dans chaque zone géographique francophone permettrait de déterminer puis de faire signifier l'inscription du lecteur dans les contes pour la jeunesse.

La seconde stratégie, celle de la caractérisation, passe par la construction d'une typologie. Peuvent ainsi être publiés, en tant que tels, des contes régionaux (« contes arabes » ou « contes du Béarn »), des contes historiques (entraînant une redéfinition floutée du concept de conte, qui inclut par exemple les mythes et légendes gréco-latins) et des contes thématiques (où la notion de conte est violentée pour être associée à des sujets en vogue – par exemple, dans la production française : les loups, les pirates, la danse, etc.<sup>9</sup>). Certes, on peut estimer que ce dernier type de contes est d'autant plus propice à l'inscription du lecteur que ce dernier conditionne son existence : la passion des lectrices pour les chevaux, dûment rentabilisée par l'industrie éditoriale<sup>10</sup>, justifie l'existence de recueils de « contes de chevaux ». Toutefois, les contes historiques, par exemple, sont tout aussi captivants, car ils trahissent fortement les programmes scolaires (période choisie, paratexte, etc.). Il serait intéressant de voir si des phénomènes semblables sont repérables dans l'ensemble de la francophonie.

J'ajoute que cette étude générique aurait tout intérêt à s'ouvrir à une étude éditoriale. L'étude du paratexte des contes francophones (jusque et y compris dans les éventuels « bonus Internet ») et de la matérialité des livres de contes permettrait de compléter avec profit cette évaluation de la prise en conte (traditionnel) du jeune lecteur.

## L'INSCRIPTION DU JEUNE LECTEUR DANS LES CONTES MODERNISÉS

Pour étudier la prise en conte du jeune lecteur dans l'édition francophone, il conviendrait de ne pas s'en tenir à un type de conte. Il appartiendrait aux chercheurs de souligner la spécificité des contes modernisés par rapport aux contes traditionnels, étant entendu que les appellations, toujours contestables, ne visent qu'à permettre d'ordonner les études en constituant un *corpus* à peu près cohérent.

Schématiquement, quatre axes de modernisation des contes se dégagent, où l'on peut chercher l'inscription du jeune lecteur : la modernisation ou transposition linguistique et narrative (inserts explicatifs, suppressions de scènes jugées

---

9. Bertrand Ferrier, « Dans la forêt du conte. Les contes pour jeunes lecteurs aujourd'hui », in *Ado-Livres* n° 9, janvier-février 2003, p. 4 *sqq.*

10. Bertrand Ferrier, « Les sexes du roman pour adolescentes », in *La lecture est-elle une activité réservée aux adolescentes ? Actes de la journée d'étude du 5 octobre 2006, Lecture Jeune* n° 120, décembre 2006, p. 24 *sqq.*

inappropriées ou de personnages inconvenants, simplifications de la narration, modifications diverses); la modernisation sociale et morale (mise aux normes juridique et adaptation au consensus social<sup>11</sup>); la modernisation thématique ou culturelle (la forme du conte traditionnelle permettant de « sensibiliser les enfants » à une cause<sup>12</sup>, il serait intéressant d'étudier quelle stratégie spécifique de manipulation utilise l'auteur, qu'il soit scripteur ou éditeur); et la modernisation générique (le conte peut être un anti-conte et retourner avec ironie les procédés classiques, ce qui contraint le chercheur à réfléchir sur l'art métatextuel de jouer avec les attentes du jeune lecteur).

L'inscription du lecteur dans le conte peut participer d'une modernisation bénéfique au genre... mais souvent réductrice, car visant à limiter le récit à l'archétype, soit une histoire traditionnelle revue par la « patrouille du conte » inventée par Pierre Gripari, afin « d'améliorer les contes populaires du point de vue de la morale, de l'hygiène mentale et des droits de l'homme ». Ses objectifs sont précis : « Supprimer, réprimer, prévenir le meurtre, bien entendu, mais également la cruauté envers les animaux, la fraude, la déloyauté, le vol ainsi que les préjugés raciaux, religieux, nationalistes et nobiliaires » manifestant la survivance « d'une mentalité chrétienne, féodale ou monarchique<sup>13</sup> ». Cette surveillance morale donc linguistique peut être validée par des universitaires lisant *Les Contes du chat perché* à leurs enfants et admettant : « Il y a [...] des contes que j'ai écartés d'emblée de ces lectures familiales<sup>14</sup> », en l'occurrence parce que l'enseignante estime que Marcel Aymé n'inscrivait pas exclusivement son jeune lecteur dans son texte, d'où cette censure *a posteriori*<sup>15</sup>.

Dès lors, il serait intéressant de définir, dans chaque aire francophone concernée, ce que peut représenter une « modernisation du conte » tout en montrant à l'œuvre à la fois l'inscription du lecteur et la construction d'un genre remotivé. On verrait ainsi comment le jeune lecteur écrit le conte, selon un phénomène spéculaire : d'abord, le genre du livre pour la jeunesse, juridiquement défini, suscite une image du lecteur (compétences intellectuelle, morale, émotionnelle, etc.) ; ensuite, le conte

11. Bertrand Ferrier, « "Ils se remarièrent et eurent beaucoup de petits crapauds..." Réécritures de la famille dans les contes modernes à destination des jeunes lecteurs », in Catherine d'Humières (dir.), *D'un conte à l'autre, d'une génération à l'autre*, Presses universitaires Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand, 2008, p. 25 sqq.

12. Ainsi, « trois albums de contes dont les protagonistes sont des Asiatiques » ont intéressé deux universitaires québécoises en tant qu'ils « éveillent le jeune lecteur québécois à d'autres réalités que la sienne » en lui permettant « d'entrer en contact avec l'Orient ». Cf. Flore Gervais et Denise Adant, « Image de l'Asie proposée aux jeunes Québécois à travers trois contes. Différences ou ressemblances », in Noëlle Sorin (dir.), *Imaginaires métissés en littérature pour la jeunesse*, Presses de l'université de Québec, « Education-recherche », 2006, p. 51 sqq.

13. Pierre Gripari, *Patrouille du conte, L'Âge d'homme*, Lausanne, 1983, p. 12.

14. Isabelle Cani, « Fantaisie ou fatalisme ? Le double langage dans *Les Contes du chat perché* de Marcel Aymé », in Nathalie Prince (dir.), *La Littérature de jeunesse en question(s)*, Presses universitaires de Rennes, « Interférences », 2009, p. 74.

15. Bertrand Ferrier, « Interdits et contredits : les ambiguïtés des censures dans les livres pour contemporains pour la jeunesse en France », in *Tabous et interdits*, Editura Univesritatii Suceava, 2007, t. I, p. 58 sqq.

est écrit, réécrit, adapté pour s'adapter non aux lecteurs mais à l'image que s'en font les prescripteurs ; cette image du lecteur apparaît dans le livre pour la jeunesse, etc.

## L'INSCRIPTION DU JEUNE LECTEUR DANS LES CONTES TRAVESTIS

À la différence des contes modernisés, qui respectent la structure narrative et modifient le contenu, les contes travestis respectent le contenu (personnages, décors, type de narration) et modifient la structure narrative. L'étude de l'inscription du lecteur dans ce genre serait donc complémentaire. Le conte ayant propension à s'hybrider, il fraye volontiers avec d'autres genres. Pour exemple, on peut citer deux cas.

D'une part, le conte fraye avec le roman, et ce, de longue date – Alain Lanavère a montré l'influence de M<sup>me</sup> d'Aulnoy sur la comtesse de Ségur, « même si elle renonça après des *Bons Enfants* à raconter des contes<sup>16</sup> ». En s'intéressant au corpus francophone, on pourrait étudier notamment dans les œuvres d'imaginaire (*fantasy* et dérivés) comment les structures narratives et les stéréotypes du conte se trouvent réinvestis. Ce serait l'occasion d'étudier l'art francophone de contrefaire les puissants modèles anglophones. D'autre part, et ce n'est pas contradictoire avec le point précédent, le conte fraye avec la série (et l'on sait combien les jeunes lecteurs, entre autres, apprécient ces formes sérielles ou cycliques). Celle-ci propose la reconduction d'un schéma narratif qui peut reprendre celui du conte. D'un point de vue commercial, l'association entre deux genres à succès ne peut qu'attirer auteurs et éditeurs ; d'un point de vue critique, il s'agirait de déterminer l'intérêt littéraire de ces mélanges<sup>17</sup>.

De la sorte, sans exclure l'élargissement de cette étude de la plasticité du conte à d'autres genres (Florence Godeau a ainsi examiné le cas de la théâtralisation du *Chat botté*<sup>18</sup>, mais la moindre importance du théâtre dans l'édition pour la jeunesse rend son examen moins urgent), on pourrait essayer de déterminer dans quelle mesure l'image du lecteur guide la réinvention du conte, puisque « *the structure and content of the children's book are geared to constructed childhoods, to exceptions and*

---

16. Alain Lanavère, « M<sup>me</sup> de Ségur, lectrice de M<sup>me</sup> d'Aulnoy. À propos des *Nouveaux contes de fées* », in Francis Marcoin (dir.), *Critiquer la littérature de jeunesse, Cahiers Robinson* n° 24, 2008, p. 225.

17. Sur la question de la littérarité des hybridations, cf. Bertrand Ferrier, *Tout n'est pas littérature ! La littérarité à l'épreuve des livres pour la jeunesse*, Presses universitaires de Rennes, coll. « Interférences », 2009.

18. Florence Godeau, « Du conte à la fantaisie théâtrale : *Le Chat botté*, de Perrault à Jean-Claude Grumberg, en passant par Ludwig Tieck », in Michèle Guéret-Laferté et Daniel Mortier (dir.), *D'un genre littéraire à l'autre*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 211 sqq.

*abilities constructed by adults*<sup>19</sup> ». En ce sens, et dans un objectif ouvertement didactique, le lecteur serait moins pris en conte que son archétype idéal aux yeux des adultes. Cette hypothèse serait intéressante à vérifier dans notre *corpus*.

## CONCLUSION

Nous admettons bien volontiers que toutes ces pistes ne seront pas fructueuses dans l'ensemble de l'aire francophone. Mais c'est précisément cette hétérogénéité qui nous paraît stimulante dans cette étude, qu'il s'agisse de l'hétérogénéité du genre (tel type de conte étant presque absent dans telle zone), de la fonction sociale, de l'image du lecteur, etc. Par-delà les constantes, les variantes que déterminerait cette recherche devraient ainsi permettre de valoriser la plasticité de l'édition pour la jeunesse. Loin de gommer les spécificités locales qui constituent l'intérêt de toute analyse comparatiste, ce projet d'études permettrait de rassembler des recherches éparses autour d'un genre (le conte) présent dans l'ensemble du domaine étudié, et à travers une problématique (le lecteur dans les livres pour la jeunesse) qui intéresse l'ensemble de la francophonie.

En effet, le conte est censé constituer le socle commun de la culture narrative sinon littéraire des jeunes. L'édition pour la jeunesse prend cependant soin de manipuler ce genre de manière à intégrer les exigences propres à son double lectorat (jeunes et prescripteurs). En se centrant sur le *corpus* francophone, il serait sans doute profitable d'étudier les stratégies mises en œuvre par les éditeurs et les auteurs afin d'inscrire, donc de toucher, leur double lectorat de jeunes et d'adultes dans les contes publiés. Tel pourrait être l'objectif d'une recherche sur l'inscription du lecteur dans les contes francophones contemporains.

---

19. Trad. : « La structure et le contenu des livres pour enfants sont adaptés à des enfances réinventées, dont les attentes et les capacités ont été délimitées par des adultes. » Peter Hunt, « On the unreliability of fiction as a portrayal of childhood », in Rosie Findlay et Sébastien Salbayre (dir.) *Stories for Children, Histories of Childhood. Actes du colloque des 18-19 novembre 2005*, Presses universitaires François-Rabelais, Tours, 2007, t. II : *Literature*, p. 16.

# LITTÉRATURE DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

---

**Dominique Jouve**

*Université de la Nouvelle-Calédonie*

Les recherches sur la littérature de la Nouvelle-Calédonie se situent dans l'histoire de l'intégration des îles de l'Océanie dans la conscience occidentale et mondiale. Cette intégration a été marquée par la colonisation économique, politique, culturelle avec les rébellions, révoltes et actions de résistance qui l'ont accompagnée. Les productions culturelles portent les marques des problèmes historiques dont elles émanent, mais elles sont aussi des acteurs de cette évolution historique à travers les interprétations qu'elles en proposent et les utopies projetées pour le futur.

En particulier la littérature calédonienne émanant d'auteurs des diverses communautés participe des négociations en cours entre les phénomènes de mondialisation (sur un territoire où les fractures issues de la colonisation sont encore vivantes) et le désir de conserver les valeurs, repères et cultures originelles ou locales. Dans un premier temps, les directions de recherche recouvrent tout ce qui peut participer à la constitution de l'histoire littéraire de la Nouvelle-Calédonie : *corpus* de textes, exploration de la presse, recherche de manuscrits et d'inédits etc.

D'autre part, l'étude monographique des auteurs n'est encore que parcellaire (pas d'étude d'ensemble sur Mariotti, ou le poète R. Lacroix par exemple); les recherches thématiques sur les représentations mises en œuvre, sur les mouvements littéraires et les formes, sont à développer. De même les problématiques liées à la diversité linguistique et culturelle (la Nouvelle-Calédonie est un pays multiculturel, riche des apports des Kanak, Javanais, Vietnamiens, Kabyles, Tahitiens, Wallisiens-et-Futuniens, Vanuatais, Australiens, Européens et Français etc.) dans le cadre de la mondialisation et de la montée en puissance d'Internet peuvent être largement développées. Diverses directions pourraient être suivies : étude des relations entre les discours religieux et littéraire, influence des formes linguistiques et culturelles océaniques sur les productions en français, présence ou non des langues océaniques dans les œuvres francophones, etc. Faut-il développer une littérature écrite en langues kanak ? Qu'en est-il de la proximité éventuelle de la littérature avec les arts plastiques, la danse, la musique etc., des

rapports entre la chanson et la poésie écrite. Quelle est l'impact de l'oralité sur la notion d'auteur ?

La plupart de ces remarques sont pertinentes également pour la littérature d'enfance, traversée par les rapports entre l'oralité et l'écriture. Encore faudrait-il réfléchir à ce que l'expression « d'enfance » implique, lorsque les cultures océaniques ne vivent pas dans les mêmes distinctions entre enfant, adolescent, jeune, que les Européens. De plus, en dehors de genres plus clairement destinés aux enfants, comme les comptines et les berceuses, la plus grande partie des performances de la littérature orale peuvent être entendues de tous les publics, seules certaines proférations appartiennent aux textes à diffusion limitée. Cette situation complexifie évidemment l'approche de la littérature d'enfance moderne. Un grand nombre de nouvelles et de romans concernent aussi bien les adolescents que les adultes, sans parler de la poésie, particulièrement celle d'un jeune homme comme Paul Wamo qui cherche dans ses performances – et un CD – à faire vibrer un auditoire souvent composé de moins de vingt ans !

Une histoire de ces littératures d'enfance est à constituer, tenant compte de la littérature orale. Plusieurs directions se dessinent.

D'abord les politiques éditoriales : collation d'informations et d'analyses. Des témoignages sont disponibles sur la collection d'albums bilingues du centre Tjibaou et de Grain de Sable. Des enquêtes sur les autres initiatives prises par les institutions privées ou publiques, comme les aides à la création et à l'édition de la province Sud, doivent être menées. On pourra s'intéresser aux publics visés – quelles tranches d'âge – et à l'idéologie de l'incitation à la lecture par les textes jeunesse. Les associations qui se mobilisent autour de la lecture des enfants sont également intéressantes.

On regardera également la pénétration de la littérature jeunesse dans l'institution scolaire, les programmes officiels incitent-ils à cette prise en compte, proposent-ils des listes, comment sont-elles constituées etc. Les maîtres ou futurs maîtres ont-ils une formation professionnelle sur ce point ?

Dans les questions de réception, on s'efforcera de collecter des chiffres de vente auprès des éditeurs, des témoignages auprès des bibliothécaires dans les médiathèques publiques sur l'audience des lectures de contes d'Océanie à la bibliothèque Bernheim et au centre Tjibaou, et plus récemment dans la médiathèque du Nord.

Les textes eux-mêmes doivent être recensés, ainsi que les auteurs et éventuellement les illustrateurs. On listera les actions de formation, leurs acteurs, les résultats ; sont à collecter les manuscrits, les dessins, et tout ce qui porte la marque du travail auctorial ou éditorial.

Un grand nombre de thèmes peuvent donner lieu à étude : représentations de la nature, famille, du père, de la mère, de la fratrie et de l'enfant ou du jeune, de l'école. En Nouvelle-Calédonie, le rapport à la nature est très marqué par la sacralité. Les CD-audio qui accompagnent certains albums ou recueils devraient être étudiés en liaison avec des musicologues.

Dans les albums, la grande question est celle du rapport entre texte et image, avec par exemple la marque ou la non marque de l'appartenance des héros représentés à telle ou telle communauté, ou encore le choix d'illustrations figuratives plus ou moins naturalistes. En effet le caractère didactique ces albums se glisse dans tous les éléments, texte, images, paratexte.

Enfin, dans le registre de l'adaptation et de la traduction, l'utilisation des contes et récits de la littérature orale pose de nombreuses questions : le choix de la version, sa décontextualisation, les choix de traduction et d'adaptation dans les textes bilingues. Il s'agit d'un sujet particulièrement intéressant car les mutations de la littérature orale peuvent s'observer de façon directe.

Pour terminer cette liste très incomplète, la littérature d'enfance participant puissamment à la construction des fonctions symbolique et imaginaire chez l'enfant, il est particulièrement important de se pencher sur ses modes de fonctionnement et ses implications dans un pays en pleine mutation statutaire, qui tente de construire son avenir en empruntant des voies nouvelles. Il y a donc une ou des perspectives très « politiques » – on pourrait dire également « citoyennes » – qui se dégagent de l'intérêt manifesté par les provinces et le Gouvernement pour la littérature d'enfance. De plus même si l'objet d'études est la littérature d'enfance, les questions posées appellent la collaboration pluridisciplinaire pour être traitées. Enfin, la dimension comparative, avec d'autres territoires qui ont été colonisés, en particulier, permettrait de sortir l'île de son enfermement.

## BIBLIOGRAPHIE

À titre d'exemple partiel, voici une bibliographie incomplète de titres pour la jeunesse dûs à des auteurs femmes :

CALANDRA, Nicole, *Le Totem perdu*, [ill. Pascal Phalippou], CDP/Grain de Sable, 2004, 155 pp.

GOUIN, Sophie, *Les Histoires de Lola, le poisson chirurgien*, Édition Lilia Calédonie, 2006, 24 pp.

HOUMBOUY, Maleta, *L'enfant kaori/Wanakat Kaori*, [ill. Isabelle Goulou], Grain de Sable/centre culturel Tjibaou, [s. p.].

JACQUES, Claudine, *Kao. NC ou le vrai voyage de Clara*, [ill. Paula Boi ], CDP/Grain de Sable, 2001, 65 pp. [plus un livret pédago.].

JACQUES, Claudine, *Les Grandes vacances*, Éditions du Niaouli, 1994, 11 pp.

JACQUES, Claudine, *Les Sentiers de l'Ouest*, CDP, 2002, 90 pp.

JACQUES, Claudine, *Le Piège*, Éditions du Niaouli, 1999, 84 pp.

- LERICHE, Fernande *Dardanelles*, [ill. Philip Markham], 2000, Association des Amis du livre et de la reliure, 22 pp.
- MÉNAGER-STAHN, Noëlle, *Le Voyage ou Minimax et Mélanie à la conquête de leur monde*, Éditions du Chien bleu, 1995, 82 pp.
- MICHEL, Louise, *Aux amis d'Europe. Légendes et chansons de gestes canaques*, Grain de Sable, Nouméa, 1996, 87 pp. *Cette édition étant épuisée, le texte peut être lu dans :*
- MICHEL, Louise, *Légendes et chansons de gestes canaques (1875)*, suivi de *Légendes et chants de gestes canaques (1885)* et de *Civilisation*, Presses universitaires de Lyon, 2006, 238 pp.
- PONGA, Réséda, *Mèyèno*, [ill. Laurence Lagabrielle], ADCK/Grain de Sable, bilingue français-ajië [s. p.], 2004.
- RÉGENT, Catherine, *Emma de Ducos, fille de déporté*, Éditions du Cagou, coll. « La bibliothèque du Caillou », 2003, 78 pp.
- RÉGENT, Catherine, *Chasse et dérapage*, Éditions du Cagou/Hachette, coll. « Bibliothèque du Caillou », 2003.
- RÉGENT, Catherine, *Légendes pour un pays*, Éditions du Belvédère, 1986, t. II.
- RÉGENT, Catherine, *La pirogue enchantée*, Éditions du Belvédère, 1984.
- RÉGENT, Catherine, *Légendes pour un pays*, Éditions du Belvédère, 1983, t. I.
- REVOL, Isabelle, *Ma couleur à moi*, Éditions Catherine Ledru, 2002.
- REVOL, Isabelle, *Fleur d'igname*, Éditions Catherine Ledru, 2001.
- TCHERKO, Louna, *La Vengeance du Banian*, [ill. Arnaud Pheu], CDP/Grain de Sable, 2003, 133 pp.
- TCHERKO, Louna et EMILIO, Sandro, *Au cœur de la pierre*, 2001, Éditions du Cagou, 99 pp.

À but documentaire [ill. Nicolas de la Tullaye] :

- BLONDY, Patricia, *Le p'tit génie calédonien, Wako le corbeau*, Éditions Aloès, [s. p.], 2005.
- BLONDY, Patricia, *Juliette la roussette*, Éditions Aloès, [s. p.], 2002.

# NOUVELLES PERSPECTIVES DE LA RECHERCHE EN LITTÉRATURE D'ENFANCE ET DE JEUNESSE DANS LE CADRE DU RAPPROCHEMENT ENTRE LE *NORD* ET LE *SUD*

---

**Abdallah Mdarhri Alaoui**

*Université Mohammed-V de Rabat (Maroc)*

Trois propositions semblent des prérequis pour envisager de nouvelles perspectives de la recherche universitaire sur les littératures d'enfance et de jeunesse, dans le cadre du rapprochement entre le « Nord » et le « Sud » :

- la langue française comme un des vecteurs principaux de développement socioéconomique et culturel dans les pays dits du « Sud », considérés dans leur diversité linguistique et ethnique ;
- la recherche sur les littératures d'enfance (LDE) comme domaine autonome important qui contribue à la réflexion sur les productions culturelles destinées à l'enfance et à la jeunesse, en vue de l'épanouissement de l'individu d'aujourd'hui et à la société de demain ;
- dans ce domaine peut-être encore plus qu'ailleurs, l'AUF a un rôle à jouer pour participer activement à l'élaboration et à l'évolution d'un champ culturel nouveau dans l'institution universitaire, et scolaire en général, des pays dits « du Sud » pour l'orientation de la réflexion théorique, les méthodologies, les pratiques et les retombées socio-économiques et culturelles.

Marge dans la marge que constitue la recherche en sciences humaines et sociales par rapport aux sciences dites « exactes », la LDE est pourtant un espace stimulant de la médiation entre oralité et écriture, entre l'enfance et l'âge adulte, entre les langues et les cultures. C'est un champ où se tissent des liens entre le livre et les nouveaux médias auxquels la jeunesse est encore plus sensible que les autres tranches de la population, où le national ne peut se concevoir, surtout dans les pays du Sud, sans les apports positifs de la mondialisation.

Nous nous arrêterons d'abord sur les acquis du travail mené au sein du réseau *Littératures d'enfance* de l'AUF, en nous focalisant sur les problématiques, le rapprochement des chercheurs et le travail en équipe, avant d'aborder des pistes d'orientation pour l'avenir.

## LES ACQUIS

Les acquis qui nous intéressent en premier lieu sont les résultats des travaux de recherches menées pendant quatre ans dans le cadre du réseau LDE, animé de 2003 à 2007 par un comité de huit chercheurs universitaires représentant quatre continents<sup>1</sup>. Les problématiques abordées ont été diverses et pertinentes, qu'il s'agisse des projets d'équipes de recherches retenus ou des colloques organisés dans le cadre des journées scientifiques. Elles ont pris en considération les questions actuelles, dans le cadre national et mondial, qui se posent aux productions destinées à l'enfance et à la jeunesse sur les plans théorique, didactique, interculturel, et esthétique, en particulier en Afrique, en Asie et en Amérique du Nord. La langue française a été le moyen pour interroger les cultures nationales dans leurs diverses composantes et leurs interactions.

Le champ dominant a été la connaissance du « territoire » culturel des LDE, dans la dialectique du national et de l'universel, comme le montrent les divers travaux réalisés et publiés par l'AUF, notamment les colloques des journées scientifiques au Togo<sup>2</sup>, en Roumanie<sup>3</sup> et au Vietnam<sup>4</sup>. Les projets d'équipe retenus vont dans le même sens : ils montrent la richesse de la tradition culturelle orale et l'ouverture de plus en plus sensible des écrits nationaux du Yémen, du Maroc, de la Roumanie, du Vietnam aux littératures d'enfance et de jeunesse. Il était important d'explorer ce champ nouveau de recherches universitaires récentes et d'en évaluer la place et l'importance dans la culture, la littérature et l'enseignement. L'AUF a ainsi contribué à la reconnaissance et à la légitimité de la LDE au sein de l'institution scolaire en général, et surtout à l'université longtemps réfractaire aux questions se rapportant à cette composante de la « paralittérature ».

Les divers travaux réalisés, grâce aux relations tissées par les équipes de recherche mais aussi par des chercheurs isolés, ont permis de créer des liens nouveaux entre les universitaires à divers niveaux. Les rencontres entre les chercheurs, organisées

---

1. Pour sa constitution et son fonctionnement, voir le site : <<http://www.lde.auf.org>>.

2. *Nationalités, mondialisation et littérature d'enfance et de jeunesse*. Actes des journées scientifiques du réseau de chercheurs « Littératures d'enfance » (21-22 novembre 2005), Éditions des archives contemporaines/AUF/université de Lomé, 2007, 160 pp.

3. *Du local à l'universel : espaces imaginaires et identités dans la littérature d'enfance*, Editura Universitatii Suceava/AUF, 2007, 276 pp.

4. *Les Littératures d'enfance et de jeunesse francophones : connaissance, enseignement et traduction*. Actes des journées scientifiques du réseau de chercheurs « Littérature d'enfance » (19-20 octobre 2007), VH/AUF, 2008, 150 pp.

pour mener une réflexion sur les urgences de la recherche sur les plans scientifique, didactique et culturel ont défini les problématiques les plus pertinentes, en prenant en considération la situation de la LDE dans les pays du Sud. Ces problématiques étaient aussi l'objet de colloques avec les chercheurs du domaine au cours des journées scientifiques de l'AUF. Le rapprochement entre les chercheurs des équipes de divers pays du Nord et du Sud a pu se réaliser à l'occasion de journées scientifiques internationales : à titre d'exemple, la rencontre de Targoviste, en Roumanie, entre une équipe du Maroc et une de Roumanie a permis de consolider le projet de base de données sur *les lieux imaginaires en littérature d'enfance*.

La participation des membres du réseau LDE à des colloques comme celui qui, au Maroc, a été organisé par l'association interuniversitaire de la Coordination des chercheurs sur les littératures maghrébines et comparées (CCLMC), *Littératures et traduction*, à des séances de séminaires ou à des rencontres avec les étudiants de fin de licence et de doctorat, suivie d'échanges de correspondance avec certains chercheurs du comité LDE, prouvent le développement de l'intérêt des étudiants pour ce domaine, en Égypte, au Liban, en Algérie, au Togo, au Sénégal, au Maroc. Par exemple, au Maroc, quatre doctorats ont été soutenus en LDE à l'université de Rabat durant l'année 2008-2009, sur la totalité des thèses dans ce domaine (une dizaine depuis le début de l'indépendance, en 1956, dans la quinzaine d'universités du Maroc). Des chercheurs d'autres universités marocaines s'intéressent aussi davantage à la LDE : à l'université de Fès, où un séminaire de doctorat a pris le relais de celui de Rabat et où un doctorat a été soutenu ; à Béni Mellal, par le biais de l'association OCADD et la *Revue des Arts de l'oralité*, ainsi que le Festival international du conte; à Mohammedia, à Kenitra... Des liens solides commencent à se créer entre les chercheurs, ce qui est un phénomène récent car jusqu'à présent les associations ou groupes de recherche universitaires concevaient rarement leurs travaux en coordination et en collaboration.

Plusieurs membres du comité LDE ont prolongé ces rencontres en aidant les jeunes chercheurs des pays du Sud par des échanges de nature diverse : l'Internet a permis la transmission d'informations, des avis sur les questions traitées, l'envoi de documents, des prises de contact pour la publication de thèses, l'implication dans le réseau, des invitations à des colloques universitaires.

Les rencontres en interréseaux de littérature et de linguistique de l'AUF ont enrichi les perspectives des uns et des autres. Dans ce cadre, les journées scientifiques du Sénégal et de Mauritanie ont contribué à envisager la recherche dans une optique interdisciplinaire, dès lors que la légitimité et la réflexion théorique et didactique sur l'objet LDE dans les pays du Sud commencent à se préciser plus clairement. Dorénavant il est possible, pour lancer de futurs projets de recherche, de se poser des questions innovantes, sollicitant les diverses disciplines des sciences humaines.

En somme, une dynamique qui varie en fonction de chacun des membres du réseau s'est instaurée. Elle a contribué à créer une solidarité entre les chercheurs du Nord et ceux du Sud, à consolider des liens nécessaires à l'existence d'une communauté scientifique, œuvrant, à son niveau, à relier le national au global. Bien sûr, la fracture entre Nord et Sud – et celle qui existe, au sein des jeunes populations, à l'intérieur du Sud – n'a pas disparu, mais le cadre du réseau a permis aux chercheurs concernés de se connaître, mais aussi de s'intéresser à des préoccupations communes. L'organisation en réseau a stimulé le travail en équipe dans les différents pays, ce qui est un acquis décisif dans ce domaine de LDE comme dans d'autres. Une nouvelle étape se dessine avec l'ouverture interdisciplinaire qui a été amorcée en particulier dans les dernières années.

Outre les publications des journées scientifiques, des projets de plus longue durée ont vu le jour : c'est le cas des banques de données, des travaux de bibliographie spécialisée, l'inventaire systématique des littératures de certains pays du Sud, la sauvegarde du patrimoine oral et sa modernisation, la présentation de la LDE dans sa diversité dans tel ou tel pays du Sud ainsi que la réflexion sur son statut, son importance, ses genres... Certains de ces projets ont été totalement réalisés. D'autres, pour des raisons diverses, n'ont pu l'être que partiellement. Vu l'autonomie accordée à l'équipe de chaque projet, le comité scientifique du réseau n'a pas eu toujours la possibilité de suivre l'exécution des recommandations qu'il a faites aux responsables de ces projets.

Par ailleurs, la coordination du comité scientifique du réseau laisse une documentation riche d'informations sur les recherches effectuées en LDE durant les années 2003-2007 par ses *Bulletins*, et ses *Irrégulomadaires* ainsi que le site et *La Lettre des réseaux langue française, diversité culturelle et linguistique* de l'AUF<sup>5</sup>.

Aux trois niveaux qu'on vient de présenter, il y a eu certainement des failles et des insuffisances, mais les acquis sont largement positifs, comme l'a signalé le rapport final d'évaluation de l'AUF sur ce réseau. Indépendamment du caractère particulier de chaque individualité au sein du comité, chacun des membres, par ses qualités scientifiques, a œuvré pour ouvrir ce champ de recherche à des jeunes chercheurs de toutes les nationalités, et contribué à l'enrichissement de l'université par l'introduction ou le renforcement des recherches dans une perspective renouvelée.

---

5. [Internet]: <[http://www.lde.auf.org/rubrique.php3?id\\_rubrique=21](http://www.lde.auf.org/rubrique.php3?id_rubrique=21)>.

## **PISTES D'ORIENTATION POUR DE NOUVELLES RECHERCHES**

Les orientations se conçoivent dans la continuité des acquis, mais aussi dans des perspectives nouvelles. Certaines problématiques connaissent une actualité qui nous amène à les repenser : par exemple, comment se pose la question de la mondialisation, vu le contexte de crise actuelle, dans les productions pour la jeunesse du Nord et du Sud ? Comment sont perçues les valeurs et les croyances dans les nouveaux textes destinés à l'enfance et à la jeunesse ? D'autres problématiques doivent être creusées, comme la production et la réception d'œuvres destinées à la jeunesse dans les nouveaux médias, notamment dans les pays du Sud. L'interdisciplinarité permet d'éclairer sous un jour nouveau l'objet littéraire ou culturel destiné à l'enfance et à la jeunesse. Dans une optique comparative et didactique, le rapprochement entre la LDE et la littérature des adultes reste entièrement à penser. Enfin, le début de théorisation des spécificités littéraires de la LDE, surtout dans les pays du Sud où l'oralité et l'oralo-écriture interviennent constamment dans les genres littéraires de la LDE, nous amène à reconsidérer la pensée littéraire quand il s'agit de cet objet sémiotique. Malgré les réflexions stimulantes menées dans le cadre du comité du réseau sur la théorie de la littérature d'enfance et de jeunesse, notamment à la suite des débats qui ont eu lieu sur le modèle conçu par Johanne Prudhomme, bien des questions épistémologiques restent à approfondir.

Dans chacun des pays du Sud, il existe de nombreux chercheurs qui méconnaissent les travaux des uns et des autres, ce qui entraîne des répétitions – ou des lacunes – dans les recherches universitaires. Quelques associations interuniversitaires comme la CCLMC, au Maroc (créée en 1997), essaient d'établir des liens entre eux. L'AUF pourrait aider les associations de ce type à valoriser davantage le travail de coordination et d'échange de travaux, et en encourageant les recherches proposées entre les universités de différentes régions des pays du Sud, ou entre ces pays et ceux du Nord. Les universités ne sont pas encore suffisamment ouvertes les unes sur les autres, mais en appuyant ces associations interuniversitaires, l'AUF pourrait contribuer à ce décloisonnement. De même, elle pourrait inciter les chercheurs confirmés à s'ouvrir aux jeunes doctorants, en étant à l'écoute de leurs projets et de leurs centres d'intérêt.

Au niveau des manifestations de l'AUF, il est recommandé de ne pas renoncer, et même de renforcer l'expérience des rencontres interréseaux. Le passage à l'organisation en collectifs de chercheurs peut être une étape nouvelle pour réfléchir plus facilement dans un cadre pluridisciplinaire. De même que les séminaires de formation des jeunes chercheurs par des spécialistes, sous diverses formes, s'avèrent d'un grand intérêt pour les étudiants du Sud qui ont des infrastructures institutionnelles insuffisantes. Il est également souhaitable d'augmenter le nombre de bourses qui permettraient aux étudiants brillants d'avoir accès aux centres de recherche et aux bibliothèques spécialisées qui existent

pour l'instant essentiellement en Europe, mais aussi d'aller travailler dans les universités du Sud considérés par l'AUF comme des pôles scientifiques et documentaires importants.

Les types de recherches et de supports à développer concernent de nombreux chantiers. Je me limite ici à quelques exemples. Parallèlement aux recherches interdisciplinaires, il y a intérêt à encourager celles qui sont d'une utilité scientifique mais aussi pédagogique et pratique, telles que les banques de données. Vu la limitation dans le déplacement des jeunes chercheurs du Sud en direction des pays développés – tant pour des raisons matérielles que sociopolitiques –, il est important de renforcer les liens électroniques (colloques en ligne, conférences vidéo à distance ou télévisuelles), d'aider à la réalisation d'outils comme les dictionnaires des œuvres, les revues de recherche, les anthologies, les traductions de textes fondamentaux, etc. ; de veiller à une meilleure circulation des travaux et publications et donc de réfléchir aux meilleures courroies de transmission : bibliothèques universitaires, bibliothèque nationales, de quartiers, Instituts français et francophones, chercheurs et associations sources recommandés par l'AUF.

Une des tâches essentielles d'un membre du collectif des chercheurs de l'AUF, outre ses contributions scientifiques, peut être celle d'avoir un rôle de relais entre les centres de publications de l'AUF et les jeunes chercheurs de son pays, ainsi que les associations dynamiques du pays qui travaillent dans le domaine, afin de construire ce lien. Il doit être non seulement celui qui aide à répondre aux différentes interrogations sur les informations scientifiques et institutionnelles, mais celui qui rapproche les jeunes chercheurs des pays du Sud des centres dynamiques et opératoires du Nord et du Sud.

Ceci nous amène à la question centrale du recrutement des membres de cette « communauté » scientifique de l'AUF. Je me permets ici de donner un point de vue parmi d'autres : outre ses qualités scientifiques, que l'AUF et la communauté universitaire lui reconnaissent, il doit être représentatif et crédible auprès des chercheurs de son pays – la confiance des pairs se gagne par les qualités scientifiques, mais aussi humaines et déontologiques, tels que le sens de la responsabilité, le dynamisme et la disponibilité dans le lien. Le chercheur d'un collectif, outre ses compétences scientifiques, est là pour développer la liaison entre les chercheurs de son pays et ceux des autres régions du monde, pour diffuser les informations sur les sites, faciliter le transfert des instruments scientifiques de travail, favoriser la visibilité et la communication des productions de l'AUF et des autres institutions spécialisées, rendre vivante la relation entre les jeunes chercheurs et l'AUF.

L'AUF peut, de son côté, sensibiliser les ambassades francophones du pays à prêter leur appui aux recherches des universitaires et des associations partenaires dans les pays du Sud, mais également dans les pays du Nord : par exemple, en France l'Institut international Charles-Perrault, les universités connues pour l'intérêt qu'ils

accordent à ce domaine (Grenoble, Paris-XIII, Lille, Metz, etc.), mais aussi toute association de recherche reconnue dans le domaine, comme aspire à le faire la toute nouvelle ACLEJ.

Comme tout édifice bâti sur des fondations solides et durables, la recherche se conçoit dans la continuité : continuité avec les acquis des expériences réussies dans l'interréseaux, l'interdisciplinarité, le maillage entre chercheurs et associations d'universitaires du Sud avec le Nord et du Sud entre eux ; diffusion des réalisations à valeur scientifique ; rencontre scientifiques et publications. Mais elle se conçoit aussi par la réalisation de projets innovants pour réduire la fracture entre le Sud et le Nord dans le domaine de la connaissance. Ceci est susceptible de conduire à une transmission de savoirs et de savoir-faire entre générations, sans laquelle il ne peut y avoir un développement véritable et durable, car comme le dit Rabelais, « science sans conscience est ruine de l'âme », et dans les conditions de crise que nous connaissons, ruine tout simplement.

Il est souhaitable que le passage du mode de fonctionnement de réseau à celui de collectif soit une étape importante pour le développement de l'ouverture (entre elles) des disciplines en sciences humaines, capitalisant les résultats décisifs des chercheurs individuels et des équipes, établissant un pont entre les pays du Sud et du Nord et abolissant la marginalisation de ce secteur de la littérature et de la culture, si vital pour le devenir de l'homme. Un domaine de recherche nouveau, comme la culture et la littérature d'enfance et de jeunesse, est le symbole même d'une renaissance dans la relation des chercheurs entre les pays du Sud et du Nord, que la mondialisation invite à vivre dans un futur commun plein d'espoir et d'interrogations.



# POSTFACE

---

**Souleymane Bachir Diagne**

*Columbia University*

À bien des égards, cet ouvrage a des allures de manifeste. Il est d'abord manifeste pour un concept : celui de *Littératures au Sud*, présenté dans le « Document fondateur » qui le préface pour ainsi dire et qui, justement, annonce la naissance d'un collectif « Littératures au Sud ». *Littératures* est au pluriel, bien sûr, car il n'y a rien de tel, surtout en matière de créativité culturelle, qu'*un* Sud, homogène, tout d'une pièce (pas plus, du reste, qu'il n'y a *un* Nord). Et l'ouvrage accorde une place importante à la réflexion sur l'espace, la géographie, dans sa relation à la littérature. « Au Sud » plus que « du sud ». Car le « sud » n'est pas une localisation, une résidence assignée mais peut-être une orientation, une visée, une manière de perdre le Nord ou plutôt de ne pas être aimanté dans la direction que fixe la boussole. N'est-ce pas là ce que signifie l'importance aujourd'hui des écrivains dits « migrants » ? On peut donc être du nord et écrire au sud.

Ce n'est pas, par conséquent, pour supprimer les incertitudes auxquelles conduit l'expression « écrivains francophones » que le concept est proposé mais au contraire pour mieux embrasser ces incertitudes comme constitutives de la notion visée et comme entrant dans sa définition même. Faut-il désormais simplement proclamer « une littérature-monde en français » et déterritorialisée en tournant ainsi, entre autres conséquences, la page des temps anciens où « littérature négro-africaine », « nègre » ou simplement « africaine » francophone étaient autant d'expressions de l'aplatissement de la création littéraire sur l'identitaire, le national ? Mais, justement, est-ce ainsi qu'il faut simplifier la jeune histoire de la littérature africaine écrite en français ? En décrétant le passage d'un moment historique identitaire et identifié à un territoire peuplé de « résidents » à un autre moment qui serait celui du transnational, de l'hybride, du nomadisme des « migrants » ? Peut-être en passant par un moment de « désenchantement » après l'illusion lyrique de la construction nationale ?

Bernard Mouralis, sur ce point, invite à réfléchir plus avant aux approches fondées sur des notions comme « postcolonial » ou « postmoderne » (p. 66) mais c'est surtout Papa Samba Diop qui, appelant à l'exploration de « méthodes » d'approche « dictées par les textes eux-mêmes », indique le plus nettement qu'il faut savoir faire bon usage du scepticisme devant des concepts nouveaux et vite devenus des clichés, et par exemple l'idée étrange qu'un(e) auteur(e) est « universel(le) » quand

il (elle) déclare n'écrire de nulle part (p. 42) ou que, d'origine étrangère, il (elle) habite, depuis plus ou moins longtemps, dans un pays qui n'est pas celui de ses parents. Sans doute, pourra-t-on discuter qu'il y ait au principe de l'acte de création ce qu'il appelle des « ancrages fondamentaux » mais il a certainement raison de considérer, par exemple, que la distinction entre « résidents » et « migrants » est établie avec une insistance bien trop simplificatrice comme moyen de périodisation littéraire. Qui peut dire que le métissage, l'hybridité ou le nomadisme qui font « les nouvelles écritures africaines » (« ni tout à fait africaines ni centrifuges », dit Papa Samba Diop) ne soient pas aussi cette inquiétude qui habite les écritures africaines qu'on dira plus « anciennes » ? Quelle écriture baptisée « nouvelle » est plus nomade, plus inquiète, moins « résidente » donc plus « migrante » que celle de *l'Aventure ambiguë*, par exemple ?

Au-delà de ce scepticisme, il y a aussi clairement une véritable réaction identitaire de certains textes du recueil, preuve que le « collectif » – et c'est une excellente chose – ne pratique pas l'unanimité. Il n'est sans doute pas inattendu que cette réaction provienne des auteurs dont la démarche est celle d'une défense et illustration des langues africaines « partenaires » du français. Ce partenariat entre, du reste, pour une part importante, dans la définition des *littératures au Sud*. Que dans la langue française qu'écrivait Ahmadou Kourouma – pour prendre un exemple de ces « tropicalités » dont parlait Sony Labou Tansi et qu'évoque le texte de Marie-Rose Abomo-Maurin – s'entende et s'exprime aussi le malinké, est un aspect de ce partenariat, de cette coprésence dans l'écriture d'idiomes dont l'entrechoc fait création. Un autre aspect en est la demande qu'une politique linguistique volontariste insiste particulièrement sur la promotion des langues africaines comme langues littéraires, porteuses, en particulier, de la validité et de la valeur de l'écriture. Ainsi le volume *Littératures au Sud* est-il un aussi un manifeste pour davantage de traduction des langues partenaires vers le français. Et dans un éloge convaincant de la traduction et de l'édition bilingue, André-Patient Bokiba amorce une réflexion, que l'on souhaite voir se développer dans les travaux futurs du « collectif », sur ce que cela veut dire « suivre » sur des pages en vis-à-vis, « le passage [...] d'une langue à une autre » (p. 86). Au point, a-t-on envie d'ajouter, de se demander quelle langue traduit l'autre lorsqu'elles se mirent ainsi l'une dans l'autre.

On pourra souhaiter aussi qu'à l'avenir soient remises en question certaines « évidences » que l'on tient encore pour acquises lorsqu'il s'agit de parler d'oralité et d'identité. Pourquoi, après tout, faudrait-il défendre dans un même souffle, au nom de l'identitaire, langues africaines et oralité ? On semble en effet penser sans hésitation que le « noyau dur de l'africanité » pour emprunter l'expression à Bernard Mouralis (p. 66) est l'oralité dont seule la présence dans le texte écrit (d'ailleurs il faudrait se demander quel est le statut de cette oralité lorsqu'elle est un dispositif interne à l'écriture) assurerait l'authenticité africaine de celui-ci ; et que la langue africaine, elle, est tout naturellement oralité. Ainsi, en quoi

exactement Ferdinand Oyono traduisant sa langue maternelle en français fait-il œuvre d'oralité (p. 19) ? Birago Diop, glissant ça et là des traductions littérales du wolof fait-il pour autant travail oral ? On peut en effet faire le constat que c'est là, avant tout, technique d'écriture et qu'il n'y a rien de plus *écrit*, de part en part, qu'un texte de Birago Diop. Même s'il est vrai que l'auteur prétend avec malice qu'il ne s'agit là que d'une transcription derrière ou sous laquelle se tiendrait une autre parole, vive celle-là, la parole d'Amadou Koumba, dont le texte ne serait qu'une copie incapable de garder les couleurs de l'originel. Peut-être faut-il se déprendre de cette idée qu'une raison orale (s'opposant à la « raison graphique » dont a parlé Jack Goody) fait la vérité du texte littéraire africain laquelle, paradoxalement, ne peut survivre qu'en sacrifiant sa vie sur l'autel de l'écriture. La leçon de Birago Diop ou de Bernard Dadié est, ultimement, qu'il n'y a pas de « genres oraux », que le conte, au contraire, ainsi que le dit et le montre Patricia Eichel-Lojkine, « amène à dépasser », entre autres « clivages » (Nord/Sud, patrimoine/modernité, adulte/enfant), celui entre « oral » et « écrit ».

L'ouvrage fait au conte et aux « littératures d'enfance et de jeunesse » la part, importante, qui leur revient. Sans doute faudrait-il d'ailleurs écrire « littératures dites d'enfance et de jeunesse » car les contributions à cette partie de l'ouvrage insistent sur ce point qu'il s'agit là d'une « catégorie récente et occidentale » (p. 229). On se souviendra d'ailleurs, à ce propos, qu'Amadou Hampâté Bâ rappelait que le conte n'était pas en tant que tel pour les jeunes mais qu'il s'offrait sous différents visages, à différents niveaux de signification, à ses auditeurs/lecteurs, selon leur âge. « Tout conte est initiatique » nous redit ainsi Nadine Decourt (p. 226), qui continue de dérouler des significations nouvelles, après qu'on l'a entendu enfant, aux différents âges de la vie, celle d'être en particulier un moyen « d'explorer l'humanité dans son unité (l'homme) et sa diversité (les usages culturels en confrontation). »

Enfin, et au total, cet ouvrage est un véritable manifeste pour la *littérarité* : entendons qu'il insiste sur la nécessité de voir la lecture (et la critique) à s'effectuer à même le texte, « à même l'écriture », selon une expression de Justin Bisanswa (p. 34). Trop souvent le texte littéraire africain a été un simple prétexte à discours anthropologique plus soucieux d'en viser le contexte social ou politique que d'en interroger la poétique. La lecture ne faisait que le traverser pour viser, à travers lui, au-delà de lui, ce dont il était le document. La fonction du texte était épuisée par sa nature d'être le « reflet » de ce qui, au-delà de lui, était l'essentiel. Justin Bisanswa pose la bonne question lorsqu'il demande si, sous prétexte que ce sont des textes africains qu'elle aborde, la critique est « condamnée à [lire] l'œuvre littéraire uniquement dans sa relation avec le monde réel ? » (p. 31).

Le collectif pose ainsi la question de la relation entre « littératures en Afrique et sciences humaines » (c'est le titre d'une brève contribution de Bernard Mouralis) et indique fort justement que c'est là « une des directions importantes dans lesquelles

peut s'engager la recherche. » Sans doute mais à condition de ne pas oublier la littérature, de ne pas oublier de lire « à même l'écriture ». Bernard Mouralis semble déplorer « la tendance » qui s'est manifestée constate-t-il « à partir des années soixante-dix », « à privilégier les approches textuelles » mettant quelque peu entre parenthèses le contexte. Les raisons qu'il voit à cette tendance ne sont guère convaincantes : on fait dans la critique textuelle, dit-il en substance, parce que l'on veut paraître scientifique, que l'on veut échapper au poids du politique en se réfugiant dans un discours technique spécialisé ou simplement parce que dans le dénuement qui règne en matière de ressources bibliographiques c'est ce que l'on peut faire de mieux (p. 66). En réalité, ceux qui se sont engagés dans cette voie sont revenus aux textes mêmes (comme la phénoménologie a donné le mot d'ordre d'un retour « aux choses mêmes ») non parce qu'ils ont fait de leur pauvreté vertu mais parce qu'ils ont senti qu'il fallait les laisser respirer, les laisser parler d'eux-mêmes (dans tous les sens de cette expression), d'un mot : exalter cette littérature qui est leur manière de ne pas s'en tenir à documenter leur contexte mais à explorer des temps à venir, à ouvrir, selon l'expression de Patrick Vauday évoquant Édouard Glissant, « des mondes dans le monde ».



Avec les sciences sociales, la littérature et sa critique universitaire ont pris une place décisive dans le développement social et culturel des pays de la francophonie.

Au prix des pires difficultés, de jeunes écrivains se font entendre, dans des langues locales ou dans un français qui n'est pas toujours celui de l'Académie française. Si leur notoriété ne franchit guère les frontières de leur pays, ils apportent une vision singulière, novatrice et souvent fort inventive du réel qui les entoure, et du monde qu'ils regardent ou qu'ils imaginent. Leurs langues méritent tous les soins de ceux qui veulent que le français reste une langue riche de sa pluralité multiforme.

Ce livre, issu de la réunion fondatrice d'un collectif de chercheurs sur les *Littératures au Sud*, n'est pas un panorama d'ensemble sur les littératures francophones, ni même un recueil d'études critiques sur les littératures au Sud, pas davantage un manuel : il n'aurait ni l'exhaustivité, ni la cohésion, ni la cohérence méthodologique nécessaires. C'est en revanche un ouvrage programmatique, à la fois institutionnel et scientifique : il balise la recherche sur les littératures, en francophonie et dans le monde, pour lui ouvrir des perspectives sans limiter son champ d'action.

Les chefs d'État réunis au Sommet de la Francophonie de Québec, en octobre 2008, ont défini les orientations politiques dans lesquelles s'inscrivent les activités scientifiques de la Francophonie. Pour la première fois, ils ont adopté une résolution sur la langue française et proposé de signer, en fonction de leurs besoins et des demandes, un pacte linguistique. Le collectif sur les *Littératures au Sud* apporte une des réponses scientifiques à ce double défi : valoriser le patrimoine culturel en langue française et participer au développement des pays qui la partagent.

*Bernard Cerquiglini.*

---

Prix public : 27 euros

Prix préférentiel AUF - pays en développement : 16 euros HT

ISBN : 978-2-813000-13-2



9 782813 000132

